THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class BM620
Book .C6
1861

LES

DÉICIDES

EXAMEN

DE LA

DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST ET DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

AU POINT DE VUE DU JUDAÏSME

PAR

J. COHEN

Cecy est un livre de
bonne foy.
MONTAIGNE.

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES EDITEURS
RUE VIVIENNE

1861

Tous droits réservés.

177
1754

LES DÉICIDES

Deinard-Schuß

IMPRIMERIE DE CHARLES SCHILLER FILS
10, Faubourg Montmartre.

LES

DÉICIDES

EXAMEN

DE LA

DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST ET DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

AU POINT DE VUE DU JUDAÏSME

PAR

J. COHEN

Cecy est ung livre de
bonne foy.
MONTAIGNE.

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE

1861

Tous droits réservés.

BM620
.C6
1861

Ecoute Israël : L'ETERNEL ton Dieu, L'ETERNEL EST UN.

Deutéronome, ch. VI, v. 4.

Vous n'aurez point d'autre Dieu devant ma face.

Décalogue. (*Exode,* ch. XX. *Deutéronome*, ch. V.)

Prenez bien garde à vos âmes, car vous n'avez vu *aucune figure, aucune ressemblance*, le jour où l'Eternel vous parla, au mont Horeb, du milieu du feu.

Deutéronome, ch. IV, v. 15.

Je crois, d'une foi parfaite, que Dieu n'est point un corps, qu'il ne peut être exprimé sous une forme matérielle, ni atteint par des accidents corporels.

Profession de foi israélite.

INTRODUCTION

Les massacres des chrétiens de Syrie venaient d'exciter partout en Europe une douloureuse indignation. Un juif, l'honneur du barreau français, le vengeur des opprimés de Damas [1], le philanthrope que l'on trouve aux premiers rangs chaque fois qu'il s'agit de défendre la sainte cause de la civilisation et du droit, Crémieux avait pris l'initiative d'une souscription destinée à secourir les victimes du fanatisme

(1) On se rappelle que, lors de la disparition du père Thomas, Crémieux, uni à Sir Moses Montefiore, alla noblement défendre, en Egypte et en Syrie, de malheureux israélites accusés, sans raison, d'avoir assassiné ce prêtre, et obtint la liberté et la vie de ces tristes victimes des passions et des préjugés religieux.

musulman. Traduisant dans un magnifique langage les sentiments intimes de ses coreligionnaires, il avait provoqué parmi les Israélites de la France et du monde une solennelle manifestation pour leurs frères chrétiens persécutés en Orient.

Cet appel était le premier adressé à l'opinion publique en faveur des martyrs de Syrie; c'était le premier cri de réprobation et de pitié parti de l'Europe, toute frémissante à la nouvelle des sinistres événements dont le Liban avait été le théâtre. Il eut, on s'en souvient, un retentissement immense et la souscription israélite s'ouvrit aussitôt, aux applaudissements de tous les cœurs honnêtes et de tous les esprits droits.

Il appartenait certainement à la famille israélite d'exprimer la première sa sympathie pour les Maronites chrétiens et sa haine vigoureuse contre les passions sauvages qui ressuscitaient, au dix-neuvième siècle, les plus sombres jours du moyen âge et de la barbarie primitive.

Qui, en effet, a ressenti plus cruellement que le peuple juif toutes les horreurs du fanatisme?

Qui a été plus obstinément persécuté pour ses croyances religieuses? Depuis dix-huit siècles, son existence n'a été qu'un long martyre, et le sang de ses fils a coulé impitoyablement sous la main des bourreaux, partout où ses pieds errants ont passé au milieu des peuples. Il a donc appris, par d'effrayantes épreuves, à détester les fanatiques qui assassinent avec un fer sacré; il sait compatir, plus vivement que tout autre, aux maux qu'il a longtemps soufferts.

Aujourd'hui que la liberté lui est rendue, grâce au progrès des mœurs, au triomphe presque universel des idées de tolérance et de fraternité, Israël doit être le premier à venir au secours de tous ceux que l'on persécute à raison de leur foi religieuse.

Et cette sympathie n'est pas seulement un élan du cœur et un acte d'humanité, c'est aussi un devoir de reconnaissance envers les sociétés modernes, envers cette noble et généreuse France qui a appelé les Juifs au banquet de l'égalité et leur a restitué leur place parmi les membres fraternels du genre humain. Oui, la famille Israélite devait saisir avec empressement l'occasion qui lui était offerte de témoigner, par un fait

éloquent, qu'elle a oublié les iniquités séculaires pour ne se souvenir que des récents bienfaits, et qu'elle ne voit plus, au sein des peuples régénérés par l'universelle tolérance, que des créatures de Dieu, que des frères pour lesquels s'épanchent, sans réserve, tous les trésors de son amour.

L'appel adressé par Crémieux à ses coreligionnaires reçut, dans toutes les communautés juives de la France et de l'étranger, la plus chaleureuse adhésion. Les listes de souscription se couvrirent de signatures. Chacun, en Israël, était heureux, en s'associant à cette belle pensée, de prouver à la France catholique, à la fille aînée de l'Église, à la protectrice naturelle des chrétiens du Liban, à quel point s'étaient dissipés, au souffle vivifiant de la liberté et du droit, es sombres préjugés d'un autre âge.

Tous les catholiques sincères accueillirent, avec bonheur, cette manifestation qui était un signe caractéristique des temps modernes. Ils y virent ce qu'il y avait réellement, c'est-à-dire une ardente sympathie pour des infortunés sans pain, sans abri et sans ressources, une protestation énergique contre le fanatisme, émanée de ceux

que le fanatisme avait si douloureusement torturés pendant près de deux mille années.

Cependant, au milieu de ce concert d'applaudissements et d'éloges, il s'éleva des voix discordantes. Deux journaux catholiques, la *Gazette de France* et le *Monde*, s'indignèrent à la pensée de voir des JUIFS prendre l'initiative d'une souscription en faveur des populations chrétiennes. Ils osèrent insinuer que l'or des DÉICIDES ne devait pas être accepté par ceux que leur foi en Jésus-Christ, en l'Homme-Dieu mis à mort par les Juifs, exposait seule aux coups du fanatisme musulman; ils ne craignirent pas de renouveler, à cette occasion, les injures auxquelles les exilés de Jérusalem sont en butte depuis leur dispersion.

J'avoue qu'en lisant ces récriminations inattendues tout mon sang bondit en mon cœur. « Eh quoi! me disais-je irrité, rien ne peut donc » désarmer la haine opiniâtre vouée aux tristes » épaves de Sion, rien, ni les larmes, ni la voix » de la justice, ni les actes les plus touchants » de fraternité et d'amour! A notre généreux » oubli voilà comment répondent ceux qui se » prétendent les plus fervents adorateurs d'un

» dieu de miséricorde et de paix! La voilà de
» nouveau formulée cette accusation de DÉI-
» CIDE par laquelle on a prétendu justifier des
» persécutions séculaires! Jusques à quand du-
» rera cette guerre sauvage? Et quand donc la
» justice et la vérité apaiseront-elles enfin ces
» sentiments d'éternelle vengeance? »

Presqu'à la même époque un autre journal, d'ailleurs sympathique à l'émancipation universelle d'Israël (1), tout en rendant justice aux grandes qualités qui distinguent partout la race juive, s'écriait : « Quel spectacle à confondre les plus
» intrépides libres penseurs, que de voir encore
» aujourd'hui, dans leur trentième génération,
» les fils hériter de la condamnation des pères
» en châtiment de l'iniquité des juges du Christ,
» le divin Rédempteur du monde. En vain es-
» saierait-on de contester l'impérissable vérité
» de ce fait immense; l'histoire du peuple juif,
» — une histoire de près de trois mille ans,
» — porte et conserve avec une exactitude incor-
» ruptible, comme a dit Pascal, et sa condam-
» nation et nos preuves. »

(1) Le *Journal des Villes et des Campagnes*, 22 juin 1860.

Devant la persévérance de ces attaques, mon cœur s'est ému et ma conscience s'est révoltée. Ma foi religieuse n'admet pas que les fils puissent être éternellement punis pour les péchés de leurs pères, et que le Dieu clément et miséricordieux, le Dieu qui est la justice infinie, la bonté infinie, l'amour infini, étende jusqu'à la dernière génération la responsabilité et l'expiation des actes accomplis par les ancêtres (1).

J'ai, dès lors, cherché à me rendre compte. J'ai voulu savoir ce qu'il y avait de fondé dans cette accusation de DÉICIDE dont les Juifs sont partout poursuivis, et c'est à l'Évangile, au seul témoignage qui nous reste de cette grande époque de l'humanité, que j'ai demandé la réponse à mes questions.

Les pages que je livre aujourd'hui à la publicité sont le produit de mes recherches (2).

(1) Et Dieu dit : « Celui-là seul qui a péché envers moi, » sera effacé de mon livre. » Exode, ch. XXXII, v. 33. — « La » personne qui pèche est celle qui mourra. Le fils ne souf- » frira pas pour les fautes de son père, ni le père pour les » fautes de son fils. » Ezéchiel, ch. XVIII, v. 20. — Jérémie, ch. XXXI, v. 30.

(2) Ce travail a paru en grande partie dans le journal LA VÉRITÉ ISRAÉLITE durant les six derniers mois de l'année 1860.

J'ai apporté dans cette étude le plus sincère et le plus impartial désir de m'éclairer moi-même, et je puis affirmer que la conclusion à laquelle je suis arrivé est le résultat d'un examen consciencieux, dégagé de tout préjugé et de toute passion.

A la modération avec laquelle j'exprimerai mes opinions on reconnaîtra, je l'espère, que je n'ai été guidé que par un amour ardent de la vérité obscurcie par de longs siècles de haines réciproques.

La conviction profonde que le texte évangélique m'a inspirée, c'est qu'il est impossible de reprocher aux Juifs du temps d'Hérode de n'avoir point reconnu un Dieu dans le fondateur du christianisme; c'est que, s'ils se sont trompés à cet égard, ils se sont trompés de bonne foi; c'est enfin que Jésus, par des causes qu'il n'entre point dans mon plan de définir, n'a pas voulu les convaincre de sa mission ni de sa divinité.

En abordant la démonstration de ces vérités,

je fais appel à la bonne foi et à la justice de ceux qui me liront. Qu'ils ne jugent l'œuvre et l'écrivain qu'après avoir loyalement examiné les preuves authentiques sur lesquelles je m'appuie. Surtout qu'ils n'exagèrent pas le but de cet écrit et qu'ils ne me supposent pas des intentions agressives qui sont aussi loin de mon cœur que de ma pensée.

Je ne cherche point à combattre les principes du christianisme ni les actes de son fondateur. Je défends une nation infortunée que l'on poursuit, depuis des siècles, comme coupable du crime de DÉICIDE; je compulse, d'un regard attentif, les pièces du procès qu'on a instruit contre elle, et je me demande s'il est vrai que cette nation ait commis un pareil crime. A-t-elle eu surtout la volonté de le commettre, et, dès lors, peut-elle en être responsable devant Dieu et devant les hommes, au tribunal de l'histoire et à celui de la postérité?

Mais en rétablissant, au profit du judaïsme, la vérité méconnue, je ne discute et je n'attaque aucun des dogmes fondamentaux de la religion chrétienne. Je ne dis pas aux fidèles du christianisme: « Vous avez tort de croire à la divinité de Jésus-

» Christ, à sa naissance, à sa vie, à sa mort, à sa » résurrection surnaturelles. » Je ne leur dis point : « Votre foi est le mensonge et l'absurde. » Je n'essaie point, comme tant d'autres philosophes et tant d'autres historiens, comme Strauss et l'école allemande, de nier l'authenticité des Évangiles et jusqu'à l'existence même et à la biographie de Jésus-Christ. Loin de là, j'admets, comme point de départ de mes études, la vérité du récit évanlique dans ses passages essentiels.

On n'attend pas sans doute de moi, disciple convaincu de la foi d'Israël, sincère adorateur du Dieu unique et invisible, que je proclame sans réserve la divinité de Jésus et la réalité de sa mission messianique. Mais ma critique n'a rien de contraire à cette hypothèse, si manifestement opposée qu'elle soit à tous les principes de ma foi religieuse. Je dis simplement à tous les hommes de bon sens et de bonne foi, à mes adversaires eux-mêmes : « Venez, apprécions ensem- » ble. Voici l'Évangile; voici le livre vénéré du » monde chrétien; voici le seul témoin qui nous » reste sur les rapports de Jésus-Christ avec le » peuple juif. Admettons que Jésus fut véritable- » ment le fils de Dieu venu pour sauver Israël et

» avec lui le genre humain; admettons qu'il fut » véritablement le Messie prédit par les prophè- » tes. Résulte-t-il du récit évangélique que les » Juifs du temps d'Hérode aient connu ce ca- » ractère divin et cette mission sacrée? Là est » toute la question; car si, visités par un Dieu, » les Juifs n'ont pas eu la conscience de sa divi- » nité; si, en le poursuivant et en le mettant à » mort, d'après leurs lois, ils n'ont pas su, ils » n'ont pas pu savoir qu'ils tuaient un Dieu venu » tout exprès pour les délivrer, comment pour- » raient-ils être coupables du crime de déicide? » Comment ont-ils pu être maudits? comment » ont-ils pu être punis pour un crime qu'ils n'a- » vaient pas l'intention de commettre?

» Ou bien encore, s'il était écrit, dans les des- » seins de l'Éternel, qu'il fallait qu'un être divin » mourût, victime expiatoire, pour racheter les » péchés des hommes, et si les Juifs ont été choi- » sis pour accomplir ce sanglant sacrifice, com- » ment peuvent-ils être coupables, lorsqu'ils » n'ont été que les instruments aveugles de la » toute-puissante volonté de Dieu? »

La question ainsi nettement posée, j'aborde l'examen du grand débat qui s'agite, depuis

dix-huit siècles, entre le peuple juif et le monde chrétien, et je recherche si les contemporains de Jésus ont pu reconnaître en lui le fils de Dieu et le Messie.

Paris, Avril 1861.

LES DÉICIDES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Etat de la Judée à la naissance de Jésus. — Lutte contre les Romains. — Désir et espoir d'un libérateur. — Signes auxquels ce libérateur devait être reconnu. — Analyse des prophéties touchant l'envoyé et l'époque messianiques.

I.

Jamais peuple ne fut mieux disposé à accueillir et à acclamer un libérateur; jamais société ne sentit davantage la nécessité d'un secours divin, que les Juifs à l'époque où l'Évangile fixe la naissance de Jésus-Christ. Depuis longtemps déjà les Hébreux soutenaient une lutte héroïque contre l'empire romain; soixante-dix ans avant la naissance de Jésus, et plus de quatre-vingt-dix ans avant ses prédications, Jérusalem, à la suite d'une

défense acharnée, avait dû ouvrir ses portes aux légions triomphantes de Pompée. Ce fut le commencement de cette grande guerre, sans précédents et sans exemple dans l'histoire, qui ne devait pas durer moins de deux siècles, au milieu de perpétuelles révoltes, de nombreuses défaites, de prodiges de valeur et de dévouement, mis au service de la plus généreuse des causes : l'indépendance nationale et la liberté de conscience.

Au moment où Jésus vint au monde, Rome dominait en Judée. Les institutions politiques du peuple hébreu disparaissaient sous les lois des vainqueurs et sous l'organisation centralisatrice de l'empire; les institutions religieuses étaient menacées par l'invasion des pratiques païennes qu'imposaient des maîtres superbes ou qu'introduisaient d'ambitieux apostats. La résistance des Juifs s'accroissait avec leurs malheurs, car ils défendaient tout à la fois leur patrie et leur Dieu. Mais ils sentaient avec désespoir que, malgré leur courage et leur constance, ils succomberaient tôt ou tard sous les forces réunies du gigantesque empire des Césars. Près de deux cents ans auparavant ils avaient brisé le joug macédonien par l'épée invincible des Machabées; mais les Asmonéens n'étaient plus, et d'ailleurs Rome, par son unité et par l'héroïsme de ses légions, était bien autrement redoutable que l'empire

d'Alexandre, divisé après sa mort et déchiré en mille fragments par ses avides généraux. La Grèce était un état en décadence, l'empire romain une puissance dans toute sa vigueur. La lutte entre Jérusalem et Rome pouvait bien se prolonger longtemps encore, mais l'issue n'en était pas douteuse.

Dans ces circonstances, tout libérateur devait être accueilli avec enthousiasme. Quiconque viendrait, au nom de Dieu, réaliser les promesses des prophètes, rétablir le trône de David, repousser d'un bras victorieux les envahisseurs de la terre et de la cité saintes, ne pouvait manquer d'exciter partout en Judée d'universels transports et de rallier rapidement autour de lui tous les hommes et toutes les forces d'Israël. Le sentiment national et le sentiment religieux devaient se réunir pour décupler la puissance de ce Messie et assurer le triomphe de sa mission.

Chefs, magistrats, docteurs, masses populaires, tous se confondaient, à cet égard, dans une même pensée de patriotisme et de liberté. Il existait de nombreux partis en Judée, mais ils avaient tous pour but la défense des lois, de la religion et du territoire sacré, les uns voulant secouer par la force le joug romain et réveiller partout la guerre sainte, les autres conseillant la prudence

et l'habileté ; ceux-ci diplomatiques, ceux-là franchement révolutionnaires. Ces puissants Pharisiens, dont l'Évangile a fait un portrait si peu ressemblant, étaient généralement partisans d'une résistance désespérée ; ils y poussaient le peuple ; ils enflammaient les passions contre la domination romaine ; ils prêchaient chaque jour la guerre de l'indépendance.

Jamais, on le répète, dispositions ne furent plus favorables ni cœurs mieux préparés pour saluer l'arrivée de Celui qui, tant de fois annoncé par les prophètes,

Et de David éteint rallumant le flambeau

devait briser le joug oppresseur, faire de Jérusalem le centre du monde, ramener tous les peuples à l'unité de Dieu et établir sur la terre entière l'amour, la paix et la fraternité. Qui donc en Israël, à ce moment de trouble et de désolation, eût pu refuser son concours à cette tentative de résurrection nationale et religieuse, à cette œuvre de régénération universelle ? Qui donc eût voulu mettre obstacle au triomphe de l'idée juive et à l'accomplissement des espérances qui, depuis plusieurs siècles déjà, soutenaient, fortifiaient et illuminaient la nation élue et lui présageaient un avenir rayonnant

au milieu de toutes les familles humaines? L'heure était donc propice, tellement propice qu'une foule d'ambitieux vulgaires et d'adroits imposteurs en avaient profité, et qu'au dire de Josèphe (1), le nombre de pseudo-Messies et de faux prophètes fut considérable durant cette période. Si d'habiles intrigants entraînaient ainsi le peuple, en se prétendant faussement les messagers de l'Éternel, quelle puissance devait avoir le véritable Messie lorsqu'il se manifesterait enfin! La Judée tout entière se grouperait infailliblement autour de lui, prête à l'acclamer, prête à l'exalter sur le trône, prête à obéir à sa voix!

Et si la liberté, si ardemment attendue, ne venait pas seulement d'un homme mais de Dieu lui-même; si la Providence, qui ne cessait pas de veiller en faveur d'Israël, daignait intervenir pour affranchir les Hébreux du despotisme romain, comme elle les avait sauvés jadis du joug de l'Égypte et de la captivité de Babylone, est-il possible de croire que le peuple pût rester indifférent devant cette miraculeuse manifestation et ne pas adorer la main céleste qui frapperait ses ennemis et délivrerait Jérusalem?

Ainsi, les juifs n'avaient aucune raison pour

(1) Josèphe, Antiquités, liv. XVII.

repousser les grandes destinées que Dieu leur enverrait directement ou indirectement, pou méconnaître le Messie, fils de David, aussitôt qu'il se révèlerait, pour résister, en un mot, à l'évidence d'un fait qui, constaté et accompli, devait leur donner, outre leur affranchissement national, la domination matérielle et spirituelle du monde entier.

II

Pourquoi donc n'ont-ils pas vu ou n'ont-ils pas voulu voir ce rédempteur en Jésus-Christ?

L'Évangile va nous répondre, l'Évangile, le seul document qui nous reste sur la vie, les paroles et les actes du fils de Marie; car le silence des écrivains contemporains sur ce dramatique épisode de l'histoire juive dit assez clairement que Jésus, confondu parmi tous les faux messies dont cette époque fut prodigue, ne laissa pas, d'abord, une trace plus caractérisée et ne produisit pas une impression plus profonde que ces derniers.

Or, il résulte du récit évangélique que Jésus ne fit rien, qu'il ne voulut rien faire pour être reconnu par les Juifs, et qu'il ne cessa de leur

refuser les preuves qu'ils sollicitèrent de lui avec une douloureuse anxiété.

Voici quelles étaient les preuves que réclamait le peuple hébreu d'après une tradition constante et de nombreuses prophéties.

Les unes étaient d'ordre naturel et politique; les autres d'ordre surnaturel.

Le Messie prédit par les Écritures devait être précédé par Élie (1), le prophète le plus respecté et le plus populaire parmi les Juifs.

La révélation du nouveau libérateur devait se faire au moyen d'un de ces éclatants miracles dont le Dieu qui s'était manifesté jadis au sein des foudres du Sinaï, qui avait consacré Moïse aux yeux de tout le peuple, se servait dans toutes les occasions où il s'agissait du salut d'Israël et de l'humanité (2).

Dans l'ordre naturel des faits, le Messie devait être le descendant de David et relever en Israël le trône du Roi Prophète. Il devait affranchir le peuple de Dieu du joug étranger, réunir les enfants dispersés de la race sainte, attirer au dogme de l'unité toutes les nations de la terre, changer

(1) Malachie, ch. IV, v. 5. Ecce ego mittam vobis Eliam Prophetam, antequam veniat dies Domini, magnus et terribilis.

(2) Malachie, ch. III et IV passim. — Zacharie, ch. XII, XIII et XIV passim.

en instruments de travail les armes homicides et inaugurer le règne de la paix universelle. La Bible fait le plus saisissant tableau de cette époque de fraternité et d'amour où « le loup vi-
» vra en paix avec l'agneau, le léopard avec la
» génisse, où tous les hommes auront un cœur
» de chair à la place de leur cœur de pierre, où
» tous les peuples parleront la même langue,
» adoreront le même Dieu et où Jérusalem sera
» le sanctuaire de toutes les nations. »

« J'ai trouvé mon serviteur David, s'écrie le
» Psalmiste; je l'ai oint de mon huile sainte; ma
» main demeurera avec lui et mon bras l'affer-
» mira. Je l'établirai mon premier né; je l'élève-
» rai au-dessus des rois de la terre. Mon alliance
» avec lui sera éternelle; sa race ne finira point et
» son trône durera autant que le ciel. J'ai juré
» par ma sainteté, et je ne mentirai pas à David :
» Sa postérité subsistera à jamais; son trône sera
» comme le soleil, dans tout son éclat, comme la
» lune dans sa plénitude, et il sera éternellement
» maintenu (1).

« Il dominera d'une mer jusqu'à l'autre, de-
» puis le grand fleuve jusqu'aux extrémités de
» la terre..... Tous les rois se prosterneront

(1) Psaume 88, passim.

» devant lui, et tous les peuples le serviront (1).

» Ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, » dit à son tour le prophète Ézéchiel, et mon » serviteur David sera leur roi; un seul pasteur » les dirigera; ils habiteront le pays que j'ai » donné à Jacob, et ils le posséderont éternelle- » ment, eux, leurs enfants et les enfants de leurs » enfants; et mon serviteur David règnera sur eux » à perpétuité (2).

» Et la Judée sera éternellement habitée, et » Jérusalem le sera aussi dans les siècles des siè- » cles (3).

» Voici ce que dit l'éternel Tsébaoth : « Un » jour viendra où tous les peuples et les habi- » tants d'une multitude de villes s'assembleront » et se diront l'un à l'autre : Allons implorer » l'Éternel, chercher l'Éternel Tsébaoth..... Et » une foule de nations viendront chercher l'Éter- » nel Tsébaoth à Jérusalem..... En ces jours-là, » dix hommes de toutes nations et de toutes » langues s'attacheront au pan de la robe d'un » Juif et lui diront : « Nous voulons aller avec vous, » car nous savons que Dieu est avec vous (4). »

« Il arrivera, dans la suite des temps, que la

(1) Psaume 71, v. 8-11.
(2) Ezéchiel, ch. XXXVII, v, 24 et suiv.
(3) Joël, ch. IV, v. 20.
(4) Zacharie. ch. VIII, v. 20 et suiv.

» montagne où réside l'Éternel sera élevée au-
» dessus des autres collines, sur le sommet des
» autres montagnes. Et vers elles afflueront tou-
» tes les tribus, et les peuples diront : « Allons et
» montons vers la montagne de l'Éternel, vers
» la maison du Dieu de Jacob, pour qu'il nous
» enseigne ses voies et que nous marchions dans
» ses sentiers. » Car la loi sortira de Sion, et de
» Jérusalem la parole de l'Éternel (1).

» Et, en ce temps-là, je relèverai le taberna-
» cle de David, j'en réparerai les brèches et je le
» rebâtirai comme dans les jours anciens, afin
» qu'Israël conquière les restes d'Édom et toutes
» les nations par lesquelles mon nom sera alors
» invoqué (2).

» Lève-toi, Jérusalem ! car ta lumière brille.
» Les nations marchent à tes rayons, et les rois
» à l'éclat de ta splendeur. Tes portes demeu-
» reront toujours ouvertes ; elles ne seront fer-
» mées ni le jour ni la nuit, pour laisser entrer
» vers toi les trésors des peuples et leurs rois
» avec leur suite..... Ceux qui te méprisaient le
» plus se courberont jusqu'à la plante de tes
» pieds et t'appelleront la Cité de Dieu, la Sion
» du saint d'Israël (3).

(1) Isaïe, ch. II. — Michée, ch. IV.
(2) Amos, ch. IX.
(3) Isaïe, ch. LX, passim, et LXI.

» Des jours viendront, dit l'Éternel, où j'ac-
» complirai le bien que j'ai prédit à la maison
» d'Israël..... En ces jours et en ces temps, je
» ferai germer de David un rejeton de justice,
» qui exercera le droit et l'équité sur toute la
» terre (1).

» Et, en ce jour, Jérusalem sera appelée : la
» MAISON DE PRIÈRES de toutes les nations (2).

» Jéhovah sera le roi de toute la terre ; en
» ce jour, Jéhovah sera UN et son nom sera
» UN (3). Il jugera les nations et remontrera
» à une multitude de peuples, et ils trans-
» formeront leurs glaives en socs de char-
» rue et leurs épées en faucilles. Une na-
» tion ne tirera plus le glaive contre une au-
» tre nation; on n'apprendra plus l'art de la
» guerre (4).

» Il ne se commettra plus de mal sur ma mon-
» tagne sainte, car la terre sera remplie de la
» connaissance de Dieu, comme les eaux rem-
» plissent l'Océan (5).

» Le loup et l'agneau paisseront ensemble;
» le lion et le bœuf se nourriront aux mêmes
» pâturages; il n'y aura plus de meurtre ni de

(1) Jérémie, ch. XXXIII, v. 14-15.
(2) Isaïe. ch. LVI, v. 7.
(3) Zacharie, ch. XIV, v. 9.
(4) Isaïe, ch. II, v. 4.
(5) Isaïe, ch. XI, v, 9.

» méfait sur toute ma montagne sainte, dit l'É-
» ternel (1). »

Telles étaient les principales prophéties qui, depuis longtemps, avaient annoncé à Israël l'avènement des temps messianiques et caractérisé cette époque après laquelle soupirait le peuple juif au milieu de ses désastres et de ses nombreuses captivités.

Il en résultait qu'au jour où apparaîtrait le libérateur, les nations ne devaient plus former qu'un seul peuple, et ce peuple devait être Israël (2); il ne devait y avoir qu'une cité sainte, centre du monde, dominatrice des autres cités, et ce devait être Jérusalem; une seule loi devait gouverner toute l'humanité, et ce devait être la loi de Moïse; enfin, un seul Dieu, unique dans son essence et dans son nom, devait être reconnu et adoré par tous les hommes, et ce Dieu devait être Jéhovah, le dieu des Hébreux (3).

(1) Isaïe, ch. LXV, v. 25.

(2) C'est ce que prouvent évidemment les passages d'Isaïe et d'Ezéchiel où il est dit qu'au jour du triomphe « les portes de » Jérusalem ne s'ouvriront plus à l'incirconcis » Isaïe, ch. LII, v. 1. — Ezéchiel, ch. XLIV, v. 9.

(3) Les beaux travaux exégétiques de l'école allemande, remarquablement résumés par M. Stap (*Revue Germanique*, livraison du 31 août 1860) ont mis ces points au-dessus de toute contestation.

La fraternité, la concorde, la paix universelle devaient être les signes et les effets de l'arrivée du Roi-Messie lorsque, assis sur le trône de David, il gouvernerait, par la justice, tous les peuples réconciliés.

Il est inutile de rechercher ici, comme l'ont fait les apôtres et les pères de l'Église chrétienne longtemps après les prédications de Jésus, si les paroles des prophètes avaient un sens purement symbolique et s'appliquaient à un tout autre ordre d'idées que celui qu'elles exprimaient réellement ; il est inutile d'examiner si Jérusalem signifiait une cité mystique, au lieu de la capitale de la Judée ; si le trône de David devait s'entendre de la domination spirituelle de l'Église ; si le descendant du roi hébreu devait l'être selon la chair ou selon l'esprit, etc., etc. Pour les Juifs contemporains de Jésus, il est incontestable que toutes les prédictions messianiques étaient interprétées et prises dans leur expression matérielle ; c'était bien Jérusalem qui, affranchie de ses maîtres étrangers, devait devenir le centre et la capitale du monde ; la restauration du royaume de David, la filiation légitime de son héritier devaient s'accomplir et se constater par des voies humaines et par des moyens naturels. Raison ou aveuglement, il suffit à notre rôle d'historien de reconnaître que

tel était alors l'état général des esprits en Judée; l'Évangile démontre cette vérité, pour ainsi dire, à chaque page.

Nous avons dû nous borner à déterminer seulement les caractères généraux de l'envoyé et de l'époque messianiques. Tous les éléments accessoires que le christianisme y a ajoutés, ne se trouvent point dans les textes sacrés, ou sont tirés de passages évidemment détournés de leur vraie signification et le plus souvent étrangers aux idées messianiques. Il est difficile, même avec la meilleure volonté du monde, de voir dans les écrits des prophètes hébreux l'annonce de la divinité du Christ rédempteur; on y chercherait en vain, clairement prédites, sa naissance dans le sein d'une vierge, sa passion et sa mort pour la réhabilitation morale de tout le genre humain et pour l'effacement du péché originel, sa résurrection et surtout sa consubstantialité, en compagnie de l'Esprit saint, avec le Dieu unique, invisible et infini. Si ces mystères, dont l'expression est insaisissable dans les livres prophétiques, ont pu néanmoins y être entrevus par les Pères de l'Église chrétienne grâce à un symbolisme excessif, il est certain qu'ils n'étaient admis par personne en Judée, qu'ils ne résultaient d'aucune tradition antérieure et qu'ils n'avaient à leur appui ni les opi-

mons des docteurs de la Synagogue ni les croyances populaires.

Examinons maintenant comment se sont réalisées en Jésus les prédictions que nous avons rapportées, et comment il a prouvé sa divinité à ce peuple hébreu qui appelait de tous ses vœux le Christ Sauveur.

CHAPITRE II

Jean-Baptiste. — Etait-il le précurseur prédit? — Ses réponses à ceux qui l'interrogent. — Ses doutes sur la mission de Jésus. — Scène de la transfiguration. — Conception miraculeuse de Jésus. — L'Annonciation. — Songe de Joseph. — Ignorance du peuple. — Naissance de Jésus. — Miracles qui l'accompagnent. — Les rois mages. — Massacre des Innocents. — Bonne foi des Juifs. — Jésus n'était pas fils de David. — JÉSUS et EMMANUEL.

I

Nous avons vu que, d'après les croyances unanimes de la Synagogue, le Christ devait avoir un précurseur dans l'apparition miraculeuse du prophète Élie (1). L'Évangile révèle aussi un précurseur à Jésus; c'est Jean-Baptiste qui prêchait dans le désert (2), affirmant que « le règne des » cieux était proche » et qui, baptisant dans l'eau

(1) Ceci est d'ailleurs reconnu par les Evangélistes : « *Et interrogaverunt eum discipuli, dicentes : Quid ergo scribæ dicunt quod Elias oporteat primùm venire? At ille respondens ait eis : Elias quidem venturus est et restituet omnia.* Evang. suiv. Matthieu, ch. XVII, v. 10 et 11.

(2) L'épisode de Jean-Baptiste donne déjà une idée de l'exégèse erronée qu'ont adoptée les évangélistes et les altérations qu'ils ont fait subir au texte biblique pour l'adapter aux événements de la vie de Jésus. « Jean Baptiste, dit saint Matthieu, est » celui dont parle Isaïe le prophète, disant: Une voix crie *dans le*

du Jourdain, annonçait que « celui qui devait » venir après lui, bien plus puissant que lui-» même, baptiserait dans l'esprit saint et dans » le feu (1). »

Le peuple s'empressait auprès de ce fougueux prédicateur du désert, vêtu de poils de chameau, les reins serrés d'une ceinture de peau, et qui ne se nourrissait que de sauterelles et de miel champêtre (2). Ardents à rechercher tous les signes d'une prochaine délivrance, les Juifs étaient disposés à voir en lui le précurseur dont parlaient les prophètes.

Jésus le déclara formellement à ses disciples : » Je vous le dis en vérité, il ne s'est pas élevé,

désert : « Préparez la voie du Seigneur, etc. » (Matthieu, ch. III, v. 3). — Or, c'est là une erreur considérable de traduction. Le texte dit : « Une voix crie : Préparez *dans le désert* la voie du « Seigneur; aplanissez *dans la solitude* les sentiers de notre » Dieu, » (Isaïe. ch. XL, v. 3). — Le rapprochement des deux parties du verset indique clairement le sens véritable.

(1) Dicens : Pœnitentiam agite : appropinquavit enim regnum cœlorum... Qui autem post me venturus est, fortior me est... ipse vos baptizabit in spiritu sancto et igni. (Matthieu, ch. III, v. 2 et suiv.)

(2) Exibat ad eum Jerosolyma et omnis Judæa, et omnis regio circa Jordanem... Habebat vestimentum de pilis camelorum et zonam pelliceam circa lumbos suos, esca autem ejus erant locustæ et mel silvestre (Ibid).

» parmi les fils de la femme, un homme supé-
» rieur à Jean-Baptiste... et, *si vous voulez le*
» *croire*, il est Elie, qui devait venir » *Ipse est*
» *Elias qui venturus est* (1). »

Mais Jean-Baptiste était loin d'accepter le rôle qu'on lui attribuait. En effet, au bruit de ses prédications, les Juifs de Jérusalem le font interroger. « Qui es-tu? lui demandent les envoyés.
» Es-tu le Messie? » Jean leur répond et confesse
» qu'il n'est pas le Christ, *et confessus est : Quia*
» *non sum Christus.* — Quoi donc? es-tu Élie?
» Il répond encore : Je ne le suis pas, *et dixit :*
» *Non sum.* Es-tu prophète? — Il leur dit que
» non, *et respondit : Non.* — Ils lui dirent alors :
» Qui es-tu donc? Parle, pour que nous portions
» ta réponse à ceux qui nous ont envoyés. — Je
» suis, dit Jean, je suis la voix qui crie dans le
» désert : Aplanissez les sentiers du Seigneur. »
» Ceux qui avaient été envoyés étaient des Pha-
» risiens. — Comment, ajoutèrent-ils, baptises-
» tu, si tu n'es ni le Messie, ni Élie, ni prophète?
» — Et Jean répondit : Je baptise dans l'eau,
» mais il y en a un au milieu de vous *un que*
» *vous ne connaissez pas*, c'est lui qui doit venir

(1) Matthieu, ch. XI, v. 14.

» après moi, quoiqu'il ait été créé avant moi (1). »

C'est dans l'Évangile de saint Jean qu'on trouve ce procès-verbal de l'interrogatoire de Jean-Baptiste. On voit que ce dernier niait énergiquement son titre de précurseur.

Comment, en présence de ces déclarations, le peuple, les pontifs et les docteurs auraient-ils pu reconnaître en lui le prophète Elie qui devait précéder le Christ?

Au reste, Jean-Baptiste, à qui tous les évangélistes font proclamer la divinité et la mission de Jésus, ne paraît pas avoir été exempt de doutes à l'égard de ce dernier. Mis en prison par l'ordre d'Hérode, il apprend les miracles que fait déjà le fils de Marie et il lui envoie deux de ses disciples en lui disant : « Es-tu celui qui » doit venir, ou devons-nous en attendre un au- » tre? *Ait illi : Tu es qui venturus est, an alium » expectamus* (2)?

Ainsi Jean niait sa mission, il doutait de celle de Jésus. Les Hébreux pouvaient-ils se montrer plus faciles et plus crédules que lui même?

« Élie est déjà venu, dit ailleurs Jésus

(1) Jean, ch. I. v. 19 à 27.
(2) Matthieu, ch. XI, v. 1, 2 et 3.

» à ses disciples, mais il n'a pas été connu. » *Dico autem vobis quia Elias jam venit et non cognoverunt eum* (1). Cet *incognito* du prophète attendu, l'ignorance de Jean-Baptiste sur son caractère prophétique enlèvent toute gravité au scepticisme des Juifs, lorsque, interrogeant sincèrement le prétendu précurseur, ils reçoivent de sa bouche de si formelles dénégations.

Les évangélistes eux-mêmes n'étaient pas aussi certains qu'ils le paraissent sur la mission de Jean-Baptiste. Que signifie, en effet, cette scène de la transfiguration dans laquelle Jésus, accompagné seulement de Pierre, de Jacques et de Jean, les conduit sur une haute montagne où, tout à coup, ils l'aperçoivent la face rayonnante comme le soleil, enveloppé de vêtements blancs comme la neige, et où Moïse et le prophète Elie se montrent parlant avec lui (2)? Si Elie n'est apparu qu'alors, comment admettre qu'il se fût révélé auparavant sous la figure de Jean-Baptiste?

Certes, cette transfiguration splendide, à côté de Moïse et d'Elie, eût été de nature à faire cesser toutes les hésitations du peuple; les plus in-

(1) Ibid., ch. XVII, v. 12.
(2) Ibid., ch. XVII, v. 3.

crédules se seraient jetés la face contre terre, confessant unanimement le Christ. Comme l'apôtre Pierre, justement ému, ils auraient voulu élever trois tabernacles sur le mont sacré : un à Jésus, un à Moïse, un à Elie le prophète (1). Mais non-seulement le maître des évangélistes ne prit pour témoins de cette révélation que trois de ses disciples, mais encore « *il leur* » *défendit de parler à qui que ce fût de ce* » *miracle* jusqu'après sa mort : *Præcepit eis Je-* « *sus dicens* : *Nemini dixeritis visionem, donec* » *filius hominis à mortuis resurgat* (2). »

Ainsi les Juifs n'ont pas su, malgré leurs sincères investigations ; on a nié devant eux l'arrivée du prophète précurseur ; on leur a volontairement caché la transfiguration surnaturelle du mont Thabor, l'apparition d'Elie et de Moïse, et cette première condition de l'avénement des jours messianiques a dès lors manqué dans l'histoire de Jésus et dans ses rapports avec le peuple et les chefs d'Israël.

Sachons maintenant si le Christ s'est révélé plus clairement que le prophète Elie.

(1) Respondens autem Petrus dixit ad Jesum : Domine, bonum est nos hîc esse. Si vis faciamus hîc tria tabernacula tibi unum, Moysi unum, et Eliæ unum. (Matthieu, XVII, v. 4.)

(2) Matthieu, ch. XVII, v. 9.

II

Si la naissance merveilleuse de Jésus-Christ avait été connue des Juifs, elle aurait pu exercer sur leurs esprits une impression profonde. En effet, d'après les Evangiles, Dieu lui-même n'avait pas dédaigné de rendre mère une simple mortelle, et le *Saint-Esprit* avait fécondé le sein d'une vierge bénie parmi les femmes. Saint Luc, plus explicite que saint Matthieu et saint Marc, dit que « l'ange Gabriel fut envoyé par Dieu à » la vierge Marie, alors fiancée à un homme de » Nazareth qui se nommait Joseph ; il lui an- » nonça qu'elle enfanterait un fils par l'inter- » vention du Saint-Esprit et par la vertu du Très- » Haut, et que ce fils, saint entre tous, serait » appelé le *Fils de Dieu*. L'Eternel devait lui » donner le sceptre de David et la domination » perpétuelle de la maison de Jacob. » A cette mystérieuse prédiction, Marie, résignée, répondit : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me » soit fait ainsi qu'il a été dit. » (1) Et le céleste messager s'éloigna d'elle.

(1) In mense autem sexto missus est angelus Gabriel a Deo in civitatem Galilææ, cui nomen Nazareth, — ad virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph... Et ait Angelus ei :

Mais l'Annonciation divine, miraculeusement faite à la Vierge élue, fut cachée par elle dans les plus secrètes profondeurs de son âme. Personne ne la connut, pas même son époux. En effet, l'Evangile de saint Matthieu, qui d'ailleurs ne fait aucune mention de la révélation angélique dont parle saint Luc, raconte que Joseph, ayant connu l'état de sa femme avant leur union, et ne voulant point la livrer aux tribunaux, avait simplement résolu de la renvoyer chez ses parents (1). Si Marie lui eût appris le divin message qu'elle avait reçu, il n'aurait pu prendre une résolution qui, malgré la mansuétude dont il était animé, n'en était pas moins pour sa jeune épouse une peine déshonorante. Heureusement, tandis qu'il agitait ce dessein dans son esprit, il eut un *songe* dans le-

Ne timeas Maria, invenisti enim gratiam apud Deum. Ecce concipies in utero et paries filium et vocabis nomen ejus JESUM. — Hic erit magnus et *filius altissimi* vocabitur et dabit illi Dominus Deus sedem David, patris ejus, et regnabit in domo Jacob in æternum. — Dixit autem Maria ad angelum : — Quomodo fiet quoniam virum non cognosco ? — Et respondens angelus dixit ei : spiritus sanctus superveniet in te et virtus altissimi obumbrabit tibi. Ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur filius Dei... Dixit autem Maria : Ecce ancilla Domine; fiat mihi secundum verbum tuum. — Et discessit ab illâ Angelus. » — (Luc, ch. I, v. 26 à 38.)

(1) Cùm esset desponsata mater ejus Maria Joseph, antequam convenirent, inventa est in utero habens de Spiritu Sancto. — Joseph autem vir ejus, cùm esset justus, et nollet eam traducere, voluit occultè dimittere eam. — (Matthieu, ch. I, v. 18 et 19.

quel un ange lui disait ; « Ne crains rien, ô Jo-
» seph ! reçois Marie comme ton épouse, car
» l'enfant qui est en elle vient de l'Esprit-Saint. »
Et Joseph, se réveillant, désormais convaincu, accomplit l'ordre du Seigneur (1).

Mais, pas plus que Marie, il ne révéla ces circonstances extraordinaires. Personne parmi les Juifs n'eut connaissance de cette miraculeuse conception ni de ces apparitions angéliques qui auraient évidemment suffi pour prouver au peuple Hébreu l'origine divine de Jésus. Et en effet, lorsque, arrivé à l'âge viril, le fils de Marie commença ses prédications, les Juifs qui l'entendaient et l'admiraient, les habitants de son propre pays disaient partout : « D'où lui vient
» donc cette sagesse ? N'est-ce pas là le fils
» du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle
» point Marie, et ses frères, Jacques, Joseph,
» Simon et Jude ? » (2) Or, si le peuple de Galilée eût été initié aux faits surnaturels de sa naissance, à l'intervention directe du Saint-Esprit dans sa génération, comment aurait-il pu s'étonner de trouver ces qualités merveilleuses et cette puissance dans le fils de Dieu ?

(1) Hæc autem eo cogitante, ecce angelus Domini apparuit *in somnis* ei, dicens, etc... — Exsurgens autem Joseph à somno, fecit sicut præcepit ei angelus Domini. — (Ibid., v. 20 à 25.)
(2) Matthieu, ch. XIII, v. 54.

III

La naissance matérielle de Jésus ne se manifesta pas, pour le peuple en général, avec plus d'éclat et de solennité que sa conception. Joseph, étant parti de Nazareth, se rendit à Bethléhem où il devait se faire enregistrer, avec sa femme, au moment du dénombrement de la population, prescrit par un édit de César. Arrivée dans cette ville, Marie ressentit les douleurs de l'enfantement, et elle mit au jour son fils qu'elle dut coucher dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place dans les hôtelleries (²). Rien n'annonça alors aux habitants de Bethléhem et aux populations de la Judée que le Messie venait de naître. Aucun signe n'éclata dans les cieux, aucune voix surhumaine ne retentit aux extrémités de la terre, révélant à Israël que le libérateur qu'il attendait avec tant d'impatience était enfin arrivé.

Deux faits miraculeux sont néanmoins rapportés par certains évangélistes comme contemporains de la naissance de Jésus.

Au moment où s'accomplit l'enfantement di-

(1) Luc, ch. II, v. 1 à 7.

vin, des bergers, qui passaient la nuit dans les champs, virent tout à coup apparaître un ange du Seigneur, et une lumière divine les environna. Et l'ange leur dit : « Ne craignez rien! je viens » vous apporter une grande nouvelle. Aujour- » d'hui, dans la ville de David, il vous est né un » Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Vous » trouverez un enfant emmaillotté et couché » dans une crêche. Ce sera pour vous un signe » et une preuve. » Au même instant, ajoute l'évangéliste saint Luc qui, *seul*, rapporte la vision des bergers, « au même instant il se joignit à » l'ange une grande troupe de l'armée céleste, » louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les » hauteurs des cieux et paix sur la terre aux » hommes de bonne volonté (1). »

Cette lumière divine, ces anges et ces cohortes célestes proclamant la venue du Christ Sauveur et chantant les louanges de Dieu et la grandeur du Messie naissant, constituaient une resplendissante et irrésistible révélation. Mais, accordée par une faveur particulière à quelques obscurs bergers, elle fut refusée à la généralité d'Israël. Personne à Bethléhem, en dehors des pasteurs champêtres, ne fut témoin de cette manifestation divine qui, si elle eût été publique,

(1) Luc, ibid., v. 8 à 15.

aurait imposé aux Hébreux une foi sans réserve.

Le second fait est relaté dans saint Matthieu : c'est l'arrivée à Jérusalem des mages d'Orient. « Où est né le nouveau roi des Juifs, disent, » d'après l'évangéliste, les magiciens orientaux? » Nous avons vu son étoile et nous venons pour » l'adorer. « Ces paroles portées aux oreilles d'Hérode l'impressionnent vivement et impressionnent, avec lui, toute la ville. Il réunit les pontifes et les scribes et les interroge sur le lieu où doit naître le Christ. Ils lui répondent que c'est à Bethléhem. Alors le roi fait venir les mages, apprend d'eux-mêmes le moment où l'étoile révélatrice leur est apparue, puis il les envoie à Bethléhem en leur disant : « Allez, informez-» vous de l'enfant et, lorsque vous l'aurez trou-» vé, venez me le dire, afin que j'aille aussi » l'adorer. » Les mages se retirent ; précédés par l'étoile qu'ils avaient vue en Orient, ils marchent jusqu'au lieu où l'astre s'arrête et où l'enfant divin se trouvait. Ils pénètrent dans la demeure de Marie et, se prosternant devant son fils, répandent à ses pieds de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Après cet acte d'adoration, au lieu de retourner auprès d'Hérode et de proclamer publiquement la naissance et l'avènement du Christ, ils repartent pour leur pays, clandestinement et par des chemins détournés. Hérode,

dit l'évangéliste, se voyant trompé par les mages, entra dans une violente colère et fit massacrer tous les enfants qui étaient à Bethléhem [1].

L'histoire contemporaine ne nous a laissé aucune trace de ce massacre d'innocents parmi les nombreuses cruautés reprochées à Hérode. Quoi que l'on puisse penser à cet égard, il est certain que la lumière ne s'est pas faite pour le peuple juif, lors du voyage des mages d'Orient, pas plus que lors de l'apparition des anges du ciel aux bergers. La vision des pasteurs a lieu au milieu de la nuit, sans témoins. Les mages, après avoir reconnu et adoré en Jésus le Christ, roi des Juifs, fuient sans rien dire à personne et refusent ainsi d'apporter un témoignage public et solennel en faveur de sa divinité. Comment dès lors les Hébreux auraient-ils pu croire plus tard à des événements dont ils n'avaient pas été témoins, dont nul ne leur donnait la preuve et dont, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher, la connaissance même leur fut cachée?

Toutefois l'épisode des mages est un nouveau témoignage de la bonne foi avec laqnelle les chefs du peuple hébreu cherchaient, à cette époque, le Christ libérateur. Les prêtres et les scribes désignent à Hérode Bethléhem comme devant

(1) Matthieu, ch. II, v. 1 à 18.

être le berceau du fils de David, et Hérode lui-même déclare que, si l'enfant merveilleux est découvert, il viendra l'adorer ; *renuntiate mihi, ut ego veniens adorem eum.* Par un motif de défiance, légitime sans doute, sur les vraies intentions d'Hérode, les mages ne jugèrent pas à propos de révéler l'existence et le pays natal de Jésus. Mais cette prudence elle-même contribua à entretenir l'ignorance des Juifs sur les faits miraculeux dont, s'il faut en croire les évangélistes, la naissance du Christ aurait été accompagnée; elle enleva, aux yeux des chefs et du peuple, tout crédit à la divulgation tardive de ces faits.

Notons enfin ici une dernière circonstance relative à la naissance de Jésus et qui, dans le système même des Évangiles , était de nature à nuire à la constatation et au succès de sa mission auprès d'Israël.

Le Messie devait, d'après toutes les prophéties, être descendant de David. Or, la filiation de Joseph était loin d'être clairement établie pour les Hébreux. Le charpentier de Nazareth n'avait rien qui rappelât et constatât publiquement sa royale origine, et les généalogies que rapportent les divers Évangiles, présentent entre elles des variations importantes qui permettent bien des doutes sur leur complète authenticité.

Mais la question était tranchée par un fait au

trement considérable. Dès que Jésus se présenta comme fils de Dieu, comme Verbe divin, incarné dans un corps d'homme, dès que ses biographes affirmèrent qu'il avait été conçu par l'intervention de l'Esprit saint, avant l'union même de Marie et de Joseph, il est évident que la généalogie royale plus ou moins prouvée par ce dernier devenait indifférente. Pour le peuple juif, que ses adversaires représentent comme attaché servilement à la lettre, Jésus n'était plus le descendant de David, et les termes des prophéties ne pouvaient plus lui être appliqués. Nous verrons en effet que les juifs, qui l'accueillaient très-favorablement comme prophète, se retournèrent plus tard violemment contre lui aussitôt que, par sa qualité de fils de Dieu et par sa déclaration qu'il était Dieu lui-même, il troubla toutes leurs croyances, toutes leurs traditions et tout le système des promesses prophétiques.

Aussi l'Évangile s'appuie-t-il, pour la naissance miraculeuse de Jésus, moins sur la prédiction relative à la descendance de David que sur d'autres prophéties. Après avoir raconté la conception du fils de Dieu dans le sein d'une vierge, et l'annonciation angélique de la naissance d'un enfant *qui serait appelé* Jésus, il ajoute : « et » cela se fit pour accomplir ce qui avait été dit » par le Seigneur au prophète Isaïe, savoir :

« Une vierge concevra et elle enfantera un fils ;
» et on *le nommera* EMMANUEL (1)... » *Et vocabis nomens ejus* JESUS. *Hoc autem totum factum est ut ad impleretur quod dictum est a Domino per prophetam : Ecce virgo in utero habebit et pariet filium et vocabunt nomen ejus* EMMANUEL.

Avec la meilleure volonté du monde, il était difficile que les Juifs, que l'on accuse d'être des adorateurs fanatiques du texte, consentissent à reconnaître dans celui qui se révélait sous le nom de JÉSUS, le libérateur annoncé par Isaïe sous le nom d'EMMANUEL. Si plus tard le symbolisme mystique du christianisme naissant a pu trouver une analogie entre ces deux noms, constatons que, pour les yeux et l'esprit matériel

(1) Matthieu, 1, v. 21 à 23.— Notons ici que le mot עלמה dont se sert le prophète Isaïe dans le passage cité (Isaïe, VII, v. 14), peut aussi bien être pris dans le sens de « jeune femme » que dans celui de « vierge » — On trouve le même mot employé dans le *Cantique des Cantiques* pour désigner positivement les femmes du harem de Salomon. — Au reste ce passage d'Isaïe a été, comme tant d'autres, étrangement détourné de sa signification. Le prophète, qui s'adresse au roi Achas, ajoute qu'avant que l'enfant prédit, Emmanuel, sache distinguer entre le bien et le mal, les royaumes d'Israël et de Syrie seront vaincus. — Et, en effet, s'étant approché d'une prophétesse à laquelle il était fiancé, il dit qu'elle a conçu et enfanté un fils et qu'avant que l'enfant sache dire père et mère, les deux royaumes seront ravagés. (Isaïe, ch. VIII, v. 2 et suiv.) C'est donc à un fait contemporain et non à un événement de l'époque messianique que s'appliquait évidemment la prédiction du Prophète.

des contemporains de Jésus, il n'y a rien d'étonnant qu'elle n'ait point été aperçue.

Ainsi toutes les circonstances qui pouvaient démontrer la divinité de Jésus, au jour de son apparition sur la terre, ont été d'abord ignorées du peuple juif, ou systématiquement cachées à ceux qui, cependant, avaient le plus d'intérêt à les connaître, puisque c'était essentiellement pour les sauver que le Messie devait apparaître en Judée. Faut-il donc les blâmer si, plus tard, lorsque ces mystères de l'incarnation et de la maternité virginale leur ont été déclarés, ils n'ont pas eu cette foi absolue que de publiques révélations leur auraient inspirée, au moment même où s'accomplissaient ces témoignages surnaturels de la divinité de Jésus-Christ.

CHAPITRE III

Enfance de Jésus. — Ses frères et sœurs. — Vie de famille. — L'enfant Jésus à Jérusalem. — Baptême de Jésus. — Les miracles du temps de Moïse. — Premières prédications de Jésus. — Admiration qu'il inspire. — Son respect pour la loi de Moïse. — Son départ de Nazareth. — Guérisons opérées par Jésus. — Les miracles et leur autorité dans les croyances hébraïques.

I

Jésus grandit. Son enfance, sa jeunesse se passèrent sans que rien d'extraordinaire ni de merveilleux les ait signalées à l'attention de ses contemporains. Le huitième jour après sa naissance il avait été circoncis; comme fils premier né il avait été racheté, selon la loi de Moïse, au bout de trente jours; sa mère avait accompli les cérémonies de la purification et offert au temple de Jérusalem les sacrifices pacifiques prescrits par le code sacré ([1]); enfin, après avoir obéi à tous les commandements de la loi de Dieu, Joseph et Marie étaient retournés en Galilée, à Nazareth, où « l'enfant, dit l'Évangile, croissait

(1) Luc, ch. II, v. 21 à 24.

» en âge, en sagesse et en grâce, devant Dieu » et devant les hommes. » Joseph et Marie eurent d'ailleurs plusieurs autres enfants, des fils et des filles dont il est plus d'une fois question dans l'Évangile (1), et dont quelques-uns sont désignés par leurs noms, Jacques, Joseph, Simon et Jude. Jésus était élevé au milieu de ses frères et de ses sœurs, et cette vie de famille, simple, sans incidents, semblable à celle des plus humbles habitants de la Galilée, était évidemment, pour ceux qui en étaient les témoins, exclusive de toute idée de divinité. Qui aurait pu soupçonner la vierge immaculée, toujours vierge même après l'enfantement, dans cette belle et radieuse mère de famille entourée de ses nombreux enfants? Qui aurait pu soupçonner le fils de Dieu lui-même, miraculeusement conçu et engendré, dans cet enfant blond et gracieux, jouant au milieu de ses frères ou apprenant, de ses pieux parents, le respect de la loi juive et les premiers principes de la religion, de la morale et de la vertu?

Au reste, toute cette période de la vie de Jésus est restée dans une obscurité complète, ce qui prouve qu'elle n'a été caractérisée par aucun fait digne d'être mentionné. Un seul incident de

(1) Matthieu, ch. XI, v. 46, et ch. XIII, v. 55 et 56.

son adolescence nous est raconté par ses biographes : il avait alors douze ans; son père et sa mère étaient allés, suivant leur habitude, célébrer la Pâque à Jérusalem. En retournant en Galilée ils s'aperçurent que Jésus n'était pas avec eux; inquiets, ils revinrent sur leurs pas, et, après trois jours de recherches anxieuses, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant, les interrogeant, avec une sagesse qui pénétrait d'admiration toute l'assistance. « Mon fils, lui dit sa mère, pourquoi » avez-vous agi ainsi avec nous? Votre père et » moi nous vous cherchions tout affligés. » Il » leur répondit : « Pourquoi me cherchiez-vous? » Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois à ce » qui regarde le service de mon père? » — Mais, » ajoute l'évangéliste, *ils ne comprirent pas ce* » *qu'il leur disait.* « (1) Chose étrange, car, après la révélation angélique qu'avaient reçue Marie, avant sa conception, et Joseph, pendant son sommeil, ces paroles auraient dû être pour eux pleines de clarté. Leur ignorance autoriserait de grands doutes sur la réalité de ces *annonciations* miraculeuses. Dans tous les cas, ce qu'ils ne comprirent pas eux-mêmes, les assistants du-

(1) Luc, ch. II, v. 41 à 50 : *Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus est ad eos.*

rent le comprendre bien moins encore. Ils emmenèrent leur fils à Nazareth où, ajoute l'Évangile, il leur était soumis, *erat subditus illis.* Puis on n'entendit plus parler ni de Jésus ni de sa famille jusqu'au jour où, arrivé à l'âge viril, le fils de Marie proclama tout à coup, au sein de la société juive, son but et sa mission, et commença les prédications ardentes qui devaient amener en peu de temps sa condamnation et sa mort.

II

Le premier acte par lequel il se manifesta fut son baptême. Nous avons vu que Jean prêchait, sur les bords du Jourdain, la pénitence pour la rémission des péchés, et que le peuple accourrait en foule auprès de lui pour être baptisé dans l'eau du fleuve. Jésus vint aussi de Galilée au Jourdain, recevoir le baptême de la main de Jean. Celui-ci s'en défendait en disant : « C'est moi qui » dois être baptisé par toi et tu viens à moi ! » Mais Jésus insiste : « Laisse faire, dit-il ; car c'est » ainsi que nous devons accomplir ce qui est » juste (1). » Jean, convaincu, opère l'aspersion

(1) Matthieu, ch. III, v. 13 à 15.

consacrée, et Jésus, baptisé par l'énergique prédicateur du désert, sort aussitôt de l'onde lustrale.

Soudain, dit l'Évangile, une éclatante révélation se produit. Le ciel s'ouvre ; l'Esprit saint descend comme une colombe et vient se poser sur le nouveau baptisé, et une voix mystérieuse se fait entendre dans les hauteurs des cieux, disant : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis » toute mon affection (1). »

Comment donc la foule immense qui se pressait sur les bords du Jourdain put-elle rester indifférente à cette manifestation saisissante ? Il y avait là, cependant, comme une répétition des grandes scènes du Sinaï ; les cieux ouverts, la voix divine retentissant à travers l'étendue. Le peuple qui avait cru si unanimement à la révélation du mont Horeb, n'avait aucun motif pour récuser cette fois encore le témoignage de ses sens et pour hésiter à se prosterner aussitôt, dans une foi complète, aux pieds de celui que Dieu lui-même proclamait « son fils bien-aimé. »

La cause de cette indifférence, la voici : le prodige ne fut pas visible pour les Hébreux. Parmi les nombreux témoins du baptême de Jésus, personne ne vit ni les cieux s'ouvrir, ni l'esprit di-

(1) Matthieu, ibid., v. 16 et 17.

vin descendre sous forme de colombe; personne n'entendit la voix céleste faisant tressaillir l'espace immense. C'est à Jésus seul que le miracle fut révélé; ses yeux seuls purent contempler ces phénomènes providentiels.

Le récit évangélique ne permet aucun doute à cet égard. «Jésus sortit de l'eau, dit saint Matthieu, » et les cieux LUI furent ouverts, et IL vit l'esprit » de Dieu descendant comme une colombe et se » posant sur LUI (1). »

Saint Jean raconte le même fait de manière à diminuer encore l'importance de cette vision. D'après cet évangéliste, ce n'est pas Jésus qui vit s'entr'ouvrir les cieux et l'Esprit descendre sous la figure d'une colombe; c'est à Jean-Baptiste que ces signes révélateurs auraient été annoncés. « Jean, dit-il, porta témoignage en ces termes : « J'ai vu l'esprit saint descendre comme une co- » lombe du ciel et se reposer sur lui. Et moi je » l'ignorais, mais celui qui m'a envoyé baptiser » dans l'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Es- » prit descendre et se poser, c'est celui qui bap- » tise dans l'Esprit saint. » Et j'ai vu : « C'est pour- » quoi j'ai attesté que celui-ci est fils de Dieu (2). »

(1) Confestim ascendit de aquâ, et ecce aperti sunt EI cœli, et VIDIT spiritum Dei, descendentem sicut columbam et venientem *super* SE. — Matthieu, III, v. 16.

(2) Et testimonium perhibuit Joannes dicens : Quia *vidi*

Quelle que soit celle de ces deux versions que l'on adopte, il n'en reste pas moins avéré que la manifestation divine, en l'admettant même dans toute sa réalité au lieu de n'y voir qu'une figure symbolique de quelqu'inspiration tout intime, n'a eu lieu que pour Jean-Baptiste ou pour Jésus; le peuple accouru en foule sur les rives du Jourdain n'en eut ni la connaissance ni le soupçon.

Ce n'est point à ce mystère, à cet incognito divin que le peuple hébreu avait été habitué dès les premiers jours de son histoire. Avant même que les prodiges célestes, témoignages éclatants de l'intervention de Dieu, dussent se produire, il était averti de leur prochaine explosion et de leur signification surnaturelle. On le conviait à l'avance à la constatation des miracles que l'Éternel daignait accomplir pour le sauver ou pour l'instruire. « Regardez encore les Égyptiens, disait Moïse » aux Hébreux sur les rives de la mer Rouge, car » c'est pour la dernière fois que vous les verrez (1); » dans un instant ils vont tous périr, rois, chefs, » cavaliers et chevaux. » Et un moment après, la

Spiritum descendentem quasi columbam de cœlo et mansit super eum. Et *ego nesciebam* eum; sed qui misit me baptizare in aquâ illâ mihi dixit : Super quem videris spiritum sanctum descendentem et manentem super eum, hic est qui baptizat in Spiritu sancto. Et ego vidi et testimonium perhibui quia hic est filius Dei. — Saint Jean, ch. I, v. 32, 33 et 34.

(1) Exode, ch. XIV, v. 13 et 14.

mer, se précipitant à la voix du Seigneur, engloutissait, sous ses vagues furieuses, l'armée entière du Pharaon.

« Sanctifiez-vous, disait le grand législateur » d'Israël au peuple réuni, dans une émotion pro- » fonde, au pied de la montagne fulgurante du » Sinaï, sanctifiez-vous, purifiez vos corps et vos » âmes, car dans trois jours vous entendrez la » voix de l'Éternel proclamant à la terre ses éter- » nelles vérités (1). » Et le troisième jour, au sein des éléments bouleversés, Israël entendait la voix retentissante qui révélait le code immortel de l'avenir, la loi indestructible de l'humanité, le DÉCALOGUE. Et lorsque, plus tard, Moïse, recommandait au peuple élu la perpétuelle observation de ces commandements sacrés, il pouvait lui dire, sans crainte d'être démenti : « Vous avez été les » témoins et les spectateurs de toutes ces mer- » veilles; vos yeux ont vu, vos oreilles ont ouï » tout ce que l'Éternel a fait pour votre salut de- » puis le jour de votre sortie d'Égypte. Vous ne » pouvez oublier ces signes accomplis au grand » jour, devant une immense multitude. » Aussi jamais un doute ne s'est produit en Israël sur la divinité de la révélation sinaïque. Les Juifs du temps de Jésus, impatients de voir arriver le Mes-

(1) Exode, ch. XIX, v. 10 et suiv.

sie, attentifs à tous les signes qui pouvaient le révéler, eussent bondi de joie et d'espérance à la vue des faits surnaturels qui avaient signalé le baptême du Christ, d'après ses historiographes. Cette preuve leur fut refusée et ils continuèrent à ne voir en Jésus qu'un homme d'une sagesse sans doute supérieure au vulgaire, mais non pas un Dieu, ni même « un fils de Dieu (1). »

III

Cependant l'heure était venue; les idées et les grands desseins de Jésus s'étaient dès longtemps mûris dans son âme; il commença ses prédi-

(1) Ce titre *Fils de Dieu* est employé souvent dans la Bible sans que l'on attache à celui à qui il s'applique une idée de divinité, David, dans les Psaumes, est appelé plusieurs fois : *fils de Dieu*. On y fait même dire à Dieu, par une métaphore exagérée : *Je t'ai engendré aujourd'hui*. Mais jamais David ne s'est déclaré pour cela ni n'a été déclaré DIEU (*). Le qualificatif de *Dieu*, qui équivaut à l'adjectif DIVIN, est employé à tout moment dans la Bible comme exprimant une supériorité. On dit *montagne de Dieu* pour *montagne très-élevée; vent de Dieu* pour *vent violent; homme de Dieu, fils de Dieu* pour *homme d'une intelligence qui semble inspirée par Dieu lui même*. Jésus aurait donc pu être appelé *fils de Dieu* sans choquer les oreilles, les consciences ni les traditions en Israël. Mais nous verrons plus loin que ses disciples et lui-même attachaient à cette qualification une idée très réelle d'origine et d'essence divines.

(*) Voyez aussi *Paralipomènes*, liv. I, ch. VIII, v. 6.

cations, réunit auprès de lui quelques disciples dévoués et parcourut les villes de Judée, tonnant contre les chefs de la nation et proclamant la nécessité de grandes réformes morales et sociales.

Le premier sentiment du peuple en entendant parler Jésus fut un sentiment d'admiration. On reconnaissait en lui le souffle, l'inspiration et l'expression des grands jours prophétiques. Son discours sur la montagne (1) est resté le type des plus beaux préceptes de morale, de charité et de vertu. C'est, sous une forme nouvelle, le résumé de tout ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé dans les livres sacrés d'Israël. Jésus s'y révèle comme un des plus grands moralistes des temps anciens et modernes; mais il s'y révèle surtout comme un fidèle observateur de la loi donnée aux Hébreux; il vient rappeler les hommes au respect des prescriptions du Code saint; il vient adresser de sévères réprimandes à ceux, peuples ou chefs, qui se sont écartés des principes de la loi de Dieu, mais il n'entend pas que rien puisse être changé, soit au texte soit à l'esprit de la législation qui, depuis Moïse, régit Israël : « Jusqu'à ce que le ciel » et la terre passent, s'écrie-t-il, il ne sera pas » détruit un iota ni une seule virgule de cette loi.

(1) Matthieu, ch. V, VI et VII. Nous étudierons plus loin ce beau sermon, avec tout l'intérêt qu'il mérite.

» Celui qui violera le moindre de ses comman-
» dements et qui apprendra aux hommes à les vio-
» ler, sera regardé comme le dernier dans le
» royaume des cieux. Ne croyez pas que je sois
» venu détruire la loi ou les prophètes ; je ne suis
» pas venu les détruire, mais les accomplir (1).

Les Juifs retrouvaient dans ces déclarations l'enseignement permanent des grands docteurs et des prophètes d'Israël ; ils écoutaient attentivement le nouveau Rabbi, et le saluaient partout de ce titre respecté.

Cependant la réputation naissante de Jésus ne produisit pas dans sa patrie même une profonde impression. Les habitants de Nazareth, qui connaissaient intimement sa famille et ses précédents, n'étaient pas très disposés à voir un prophète, encore moins un Messie dans le fils du charpentier qui avait passé, au milieu d'eux, sans incidents significatifs, son enfance et sa jeunesse. Ils se montraient généralement sceptiques sur sa prétendue mission et sur ses vertus surnaturelles, et même ses prétentions au don de pro-

(1) Nolite putare quoniam veni solvere legem aut prophetas; non veni solvere sed adimplere. — Amen quippe dico vobis, donec transeat cœlum et terra, iota unum, aut unus apex non præteribit à lege... Qui ergo solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno cœlorum. — Matthieu, V, v. 17, 18 et 19.

phétie les scandalisaient. Aussi Jésus s'éloigna-t-il bientôt de Nazareth, disant : « Un prophète » n'est sans honneur que dans son pays et dans » sa maison. » Et, ajoute l'Évangile : « il ne fit » pas là beaucoup de miracles à cause de leur in- » crédulité (1). »

Cependant sa renommée se développait et se répandait au loin. On disait qu'il opérait des prodiges et surtout qu'il guérissait les malades et délivrait les possédés. On racontait à ce sujet un grand nombre de faits merveilleux qui faisaient accourir sur ses pas, dans l'espoir d'une prompte guérison, une foule de gens infirmes. Il importe de caractériser ici le genre d'influence que pouvait exercer sur l'imagination ou sur la foi du peuple, le pouvoir de guérir que Jésus, d'après les Évangiles, possédait à un si haut degré.

IV

Ce n'était ni chose nouvelle ni chose étrange

(1) Et veniens in patriam suam, docebat eos in synagogis eorum ita ut mirarentur et dicerent : « Unde huic sapientia hæc et virtutes. Nonne hic est fabri filius? Nonne mater ejus dicitur Maria et fratres ejus Jacobus, et Joseph et Simon et Judas? Et sorores ejus nonne apud nos omnes sunt? — Et *scandalizabantur* in eo. Jesus autem dixit eis : Non est propheta sine honore nisi in patriâ suâ et in domo suâ. Et non fecit ibi virtutes multas, propter *incredulitatem* illorum. — Matthieu, ch. XIII, v. 54 à 58.

parmi les Juifs que de voir des hommes inspirés de Dieu, guérir les maladies humaines par des moyens inconnus ou inexplicables. Les annales hébraïques sont pleines de faits qui semblent indiquer chez quelques hommes privilégiés la faculté miraculeuse de disposer à leur gré de la mort et de la vie. L'histoire des grands prophètes juifs est particulièrement caractérisée par des actès de cette nature; mais pour aucun ils ne sont plus nombreux et plus éclatants que pour Élie et pour Élisée. L'histoire d'Élisée surtout, par la multiplicité et par la nature des miracles accomplis, a une ressemblance très-grande avec celle de Jésus. Élie et Élisée ressuscitent deux fois des morts déjà ensevelis (1); l'un auprès de la veuve de Sarepta (2), l'autre auprès de la femme Sulamite (3), multiplient de la farine, de l'huile et d'autres objets propres à servir de nourriture. Lorsque la famine règne à Guilgal, Élisée nourrit tout le peuple avec une seule marmite de potage et vingt pains d'orge, « et tout le » monde en mangea, dit le texte, et il en resta » encore (4). » Il guérit Naaman le lépreux (5) et un

(1) Rois, I, ch. XVII, v. 17 et suiv. — Rois, II, ch. IV, v. 32 et suiv.
(2) Rois, I, ch. XVII, v. 12 et suiv.
(3) Rois, II, ch, IV, v. 1 et suiv.
(4) Rois, II, ibid., v. 40 et suiv.
(5) Rois, II, ch. V.

grand nombre d'autres malades; enfin sa vertu merveilleuse était si grande, qu'un mort qu'on ensevelissait ayant été jeté par mégarde dans le sépulcre d'Élisée, se leva aussitôt sur ses pieds au contact des os du prophète, et revint à la vie (1). La légende juive abonde en récits analogues, témoignant de la sainteté de certains « hommes de Dieu, » comme on appelait les prophètes, et de la faveur avec laquelle l'Éternel écoutait leurs prières lorsqu'ils intercédaient pour le peuple ou pour les individus.

A l'époque de Jésus, il existait en Israël une nouvelle classe de faiseurs de miracles qui, sans être prophètes, accomplissaient cependant, disait-on, des actes surnaturels par la vertu toute puissante du Nom Ineffable. C'étaient des thaumaturges, des adeptes des sciences occultes dont la kabbale, si vénérée dans la Synagogue ancienne, était une des formes les plus répandues. La tradition a conservé le souvenir de divers magiciens qui, dit-on, étaient contemporains de Jésus; elle parle d'une foule de docteurs cabbalistes, courbés sans cesse sur le GRAND OEUVRE qui, jusqu'à nos jours même, a été la préoccupation et la recherche ardente de tant d'intelligences élevées, dans le but d'arracher aux

(1) Rois, II, ch. XIII, v. 21.

puissances célestes ou infernales, et jusqu'à Dieu lui-même, une partie de leur pouvoir.

Au reste, dans les croyances juives, ce n'est pas à Israël seul que le don de miracles pouvait être accordé par le Tout-Puissant. Les païens eux-mêmes, en dehors de l'inspiration divine, sont partout représentés dans la Bible comme capables de réaliser des prodiges égaux à ceux des plus grands prophètes. Les magiciens de Pharaon reproduisent, après Moïse, chacune des plaies dont le libérateur d'Israël frappe l'Égypte, au nom du Dieu vivant. Balaam prophétise aussi merveilleusement que les Voyants hébreux.

Ainsi les miracles, les guérisons surnaturelles constituaient, pour le peuple juif, un fait auquel ses yeux et son esprit étaient dès longtemps habitués, et qui, s'il était le signe d'un pouvoir mystérieux supérieur au commun des mortels, n'était cependant point une preuve de divinité. On pouvait voir, dans l'homme doué du don de guérir, un magicien, un inspiré, un prophète, mais jamais on n'avait vu en lui un Dieu.

Les miracles réalisés par Jésus, d'après le récit évangélique, avaient essentiellement pour but le soulagement des infirmités humaines. Il ouvrait les yeux des aveugles, rendait la parole aux muets, ressuscitait les morts, redressait les pa-

ralytiques. Comme Élie et comme Élisée, il multipliait, pour nourrir tout un peuple, quelques pains et deux ou trois poissons; comme eux il rappelait à la vie des cadavres couchés dans le tombeau. Ces faits, que la science moderne a voulu expliquer par des moyens naturels, répandus alors de toutes parts dans le peuple, accroissaient l'autorité, le prestige et la réputation du nouveau Rabbi; mais personne en Judée, ni en Galilée, ni ailleurs, ne songeait à y rattacher des idées de divinité.

L'opinion générale, d'après les Evangiles, était qu'un nouveau prophète avait surgi en Israël. Lorsque Jésus arriva à Jérusalem, où, précédé par une grande réputation, il causa une sensation générale, le peuple s'écriait : « Voici Jésus, » le prophète de Nazareth en Galilée (1). » Et l'Évangile dit que les Pharisiens et les chefs des pontifes, malgré les objurgations violentes dont ils étaient l'objet de sa part, n'osèrent pas d'abord le faire arrêter parce qu'ils redoutaient un soulèvement des masses qui le considéraient comme « prophète (2). »

(2) Et cum intrasset Jerosolymam, commota est universa civitas, dicens : Quis est hic ? — Populi autem dicebant : Hic est Jesus *propheta* à Nazareth Galilææ. — Matthieu, ch. XXI, v. 10 et 11.

(2) Matthieu, XXI, v. 46.

CHAPITRE IV

Incertitudes de l'opinion en Judée au sujet de Jésus. — Indécision de ses disciples. — Incrédulité de sa famille. — Dispositions des magistrats. — Attaques de Jésus envers les pouvoirs publics. — Liberté de la parole en Israël. — Dangers politiques des prédications de Jésus. — Son cortége habituel. — Modération des autorités juives. — Les partisans de Jésus veulent le proclamer Roi. — Bienveillance des Pharisiens. — Situation politique de la Judée.

I

Cependant, si le plus grand nombre parmi les Juifs voyait en Jésus un nouveau prophète, les opinions à son égard étaient très-partagées et les Évangiles ont conservé la trace de cette préoccupation de l'esprit public. On se rappelle qu'à Nazareth il avait été accueilli par une incrédulité générale. S'il faut même en croire saint Luc (1), le peuple, dans une certaine circonstance, s'était soulevé contre lui et l'avait chassé de la ville. A Jérusalem et dans le reste de la Judée on était aussi très-indécis. Tandis que les

(1) Et repleti sunt omnes irâ hæc audientes et surrexerunt et ejecerunt illum extra civitatem. — Luc, ch. IV, v. 28 et 29.

uns le proclamaient *Nabi*, tandis que d'autres se demandaient si ce n'était pas le Messie, bien que, d'après une opinion accréditée, jamais le Messie ne dût venir de la Galilée (1), un grand nombre le croyaient possédé du démon (2), et le poursuivaient même à coups de pierres comme un fou dangereux.

Si l'on veut, en effet, se reporter aux discours tenus par Jésus devant le peuple et à la suite desquels les assistants le déclaraient possédé du démon, on verra que, pour des gens qui prenaient au pied de la lettre les paroles du nouveau Rabbi, il était difficile de bien comprendre ses prédications. Il leur disait : « Vous ne savez ni qui je » suis, ni qui est mon père, et si vous saviez qui » je suis, peut-être connaîtriez-vous aussi mon » père (3). Je vais où vous ne pouvez me suivre (4). » Vous êtes ici-bas et moi je suis en haut. Vous » êtes de ce monde et moi je ne suis pas de ce

(1) Jean, ch. VII, v. 41 et 52. — Quidam autem dicebant : Numquid à Galilæâ venit Christus? Responderunt et dixerunt ei : Numquid et tu Galilæus? *Scrutare scripturas et vide quia à Galilæâ propheta non surgit.*

(2) Responderunt ergo Judæi et dixerunt ei : Nonne benè dicimus nos quia Samaritanus es et dæmonium habes? — Dixerunt ergo Judæi : nunc cognovimus quia dæmonium habes... tulerunt ergo lapides ut jacerent in eum. — Jean, ch. VIII, v. 48, 52, 59. — Voyez aussi Matthieu, ch. IX, v. 34.

(3) Jean, ch. VIII, v. 19.

(4) Ibid., v. 21.

» monde (1). Je suis le principe de toutes cho-
» ses (2). J'existais avant Abraham (3). Ceux qui
» croient en moi ne mourront jamais (4). » Ces paroles étranges restaient inexplicables pour les Juifs de cette époque. Saint Jean, qui les rapporte longuement, avoue que le sens caché en était tout à fait incompréhensible pour les assistants (5). Aussi le peuple était très-perplexe dans son opinion sur Jésus. On hésitait : les uns se déclaraient pour lui ; les autres craignaient qu'il ne causât de l'agitation parmi les masses (6), et une grande incertitude régnait dans les esprits (7).

Ses disciples eux-mêmes ne le comprenaient pas toujours ; souvent ils étaient obligés de lui demander l'explication des paroles qu'il adressait à la multitude ; souvent aussi ils restaient dans une ignorance complète sur le but et la portée de ses discours (8).

(1) Jean, ch. VIII, v. 23.
(2) Ibid., v. 25.
(3) Ibid., v. 58.
(4) Ibid., v. 51.
(5) Tout le chapitre de saint Jean, à cet égard, mérite d'être lu ; nous le publions à la fin du volume en APPENDICE.
(6) Murmur multum erat in turba de eo. Quidam enim dicebant : Quia bonus est. Alii autem dicebant : non, sed seducit turbas. — Jean, ch. VII, v. 12
(7) Dissensio itaque facta est in turba propter eum. — Jean, ch. VII, v. 43.
(8) Et ipsi nihil horum intellexerunt et erat verbum istud absconditum ab eis et non intelligebant quæ dicebantur. — Luc, ch. XVIII, v. 34. — Les Evangiles sont pleins d'exemples et

Sa famille, à son tour, se montrait aussi incrédule que les habitants de Nazareth. Ses frères, que d'ailleurs il avait refusé de voir dans une occasion caractéristique (1), l'engageaient à se manifester par des actes éclatants et par des démonstrations incontestables; ils lui reprochaient le mystère dont il s'entourait: « Personne, lui di-
» saient-ils, n'agit en secret quand il veut être con-
» nu dans le public. Si tu as réellement la puis-
» sance, révèle-toi au monde (2). » Mais Jésus n'écoutait pas ces conseils; « aussi, dit l'Évan-
» gile, ses frères ne croyaient pas en lui (3). »

II

Quant aux autorités et aux magistrats de la Ju-

de faits à l'appui de ce que nous disons ici. — Matthieu, ch. XIII, v. 36; ch. XV, v. 15 et 16; ch. XVI. — Jean, ch. VI, v. 61; ch. XVI, v. 18, etc. — Multi ergo audientes ex discipulis ejus dixerunt : Durus est hic sermo et quis potest eum audire?

(1) Un jour qu'il haranguait le peuple, on vint lui dire que sa mère et ses frères étaient dehors et désiraient lui parler. Il répondit : « Qui est ma mère? Qui sont mes frères? Je n'ai
» d'autre mère et d'autres frères que mes disciples. » — Matthieu, ch. XIII, v. 47 et suiv.—Un autre jour sa mère s'approchant de lui, il la repoussa en disant : « Femme, qu'y a-t-il
» de commun entre moi et toi? » — Jean, ch. II, v. 4.

(2) Nemo quippè in occulto quid facit et quærit ipse in palam esse. Si hæc facis, manifesta te ipsum mundo.—Jean, ch. VII, v. 4.

(3) Neque enim fratres ejus credebant in eum.—Ibid., v. 5.

dée, on comprend sans peine qu'ils ne pouvaient pas être animés de sentiments bien sympathiques. Des motifs personnels et des raisons d'ordre public leur faisaient considérer Jésus comme un perturbateur redoutable, comme un révolutionnaire dont il fallait chercher à se débarrasser.

Les motifs personnels résultaient des attaques virulentes que le nouveau réformateur dirigeait chaque jour contre eux. « Malheur à vous, scribes » et pharisiens, disait-il publiquement, malheur » à vous, sépulcres blanchis, beaux au dehors, » mais pleins d'immondices au dedans (1)! Hypo- » crites (2), race méchante et adultère (3), je vous » déclare que le royaume de Dieu vous sera ôté » et que la pierre rejetée écrasera ceux sur qui » elle tombera (4)! Malheur à vous, serpents, race » de vipères, qui dévorez les maisons des veuves, » qui fermez aux hommes le royaume des cieux, » qui entraînez les âmes en enfer et qui serez vous- » mêmes condamnés au feu infernal! Malheur à » vous, conducteurs aveugles qui avez abandonné » la justice, la miséricorde et la foi! Tout le sang » innocent qui a été répandu sur la terre retom- » bera sur vous, depuis le sang d'Abel jusqu'au

(1) Matthieu, ch. XXIII, v. 27.
(2) Matthieu, ch. XII, v. 39.
(3) Matthieu, ch. XVI, v. 4.
(4) Matthieu, ch. XXI, v. 43 et 44.

» sang de Zacharie (1). » Il n'entre pas dans notre dessein d'examiner jusqu'à quel point était juste et légitime cette colère violente contre les pharisiens. On verra plus loin, par quelques exemples caractéristiques, que le pharisaïsme, qui a fait la force, la grandeur et le salut d'Israël, ne le cède pas à l'Évangile lui-même, au point de vue de l'enseignement moral. Mais fondés ou exagérés, on comprend que les énergiques discours de Jésus contre les pharisiens, alors en possession du pouvoir et du respect de la multitude, n'étaient pas de nature à lui concilier la bienveillance des chefs religieux et politiques de la Judée.

Néanmoins ceux-ci auraient été contraints de subir patiemment ses véhémentes censures. La liberté de la parole avait toujours existé dans la société juive sans limite et sans frein. Les prophètes n'étaient pas seulement des voyants inspirés de Dieu qui prédisaient l'avenir et révélaient à Israël les célestes décrets, c'étaient aussi des tribuns politiques, pleins d'énergie et de courage, exerçant sur l'esprit des masses une influence extraordinaire, tonnant sans obstacle contre les rois et les puissants, condamnant et dépossédant les princes ; c'étaient des orateurs sacrés devant

(5) Matthieu, ch. XXIII, *passim*.

le prestige et l'audace desquels se courbaient humblement ceux-là mêmes qu'ils menaçaient. Jamais, chez aucun peuple, à aucune époque des temps anciens et modernes, le droit de discussion publique n'a été poussé aussi loin ni plus largement pratiqué qu'en Judée. Qu'elle est pâle et faible l'éloquence révolutionnaire des parlements modernes, à côté de ces harangues fulminantes adressées aux monarques et au peuple par les Isaïe, les Jérémie, les Ezéchiel et par cette pléiade prophétique dont nous admirons de loin la mâle vigueur ! Le droit de parler était donc sacré en Israël, et l'homme qui venait, au nom du Dieu vivant et de la morale publique, dénoncer et flétrir les crimes des grands et les erreurs populaires, était respecté par tous les citoyens, de même qu'il était inviolable devant la loi.

Jésus, accueilli comme prophète par le plus grand nombre, usait donc librement du privilége qu'une longue tradition accordait aux « hommes de Dieu ». Les paroles citées plus haut prouvent qu'il ne modérait ni ses discours, ni ses anathèmes. Les scribes et les pharisiens éprouvaient sans doute une vive colère de se voir ainsi injurier et poursuivre en public par les prédications retentissantes du réformateur de Nazareth, mais ils les subissaient en silence; ils n'osaient pas diriger des

poursuites contre lui, car ils craignaient un soulèvement s'ils touchaient à celui que la foule regardait comme *Nabi* (1).

Il faut reconnaître, néanmoins, que leur ressentiment envers Jésus était justifié par les violences du nouveau prophète. Aujourd'hui même, en plein dix-neuvième siècle, à une époque de lumières et de progrès universel, si un orateur populaire se permettait envers les pouvoirs établis et les premiers magistrats de l'État la moindre des accusations et des menaces que Jésus formulait, il y a dix-huit cents ans, contre les pharisiens et les scribes, cet homme déclarerait en vain venir au nom de Dieu et être le fils de l'Éternel, en vain il invoquerait le droit de libre discussion et l'inviolabilité du caractère prophétique, on le saisirait sans pitié, on le mettrait en prison, on le jugerait et on le condamnerait, sans circonstances atténuantes, « pour » outrages envers les dépositaires de l'autorité » publique et pour excitation à la haine et au » mépris du gouvernement (2). »

(1) Metuerunt turbas, quoniam sicut prophetam eum habebant. Matthieu, XXI, 46.

(2) Lois du 17 mai 1819, 25 mars 1822, 9 septembre 1835.

III.

Les raisons d'ordre intérieur qui rendaient Jésus suspect et dangereux aux yeux des hommes publics de Judée, n'étaient pas moins sérieuses.

Comme tous les réformateurs politiques, c'est sur les masses qu'il cherchait à s'appuyer ; c'est à elles qu'il s'adressait de préférence, certain d'en être écouté lorsqu'il s'élèverait contre les excès et les abus du pouvoir et contre les vices de l'organisation de son temps. Il disait : « Ceux » qui sont les premiers seront les derniers (1). Vous » savez, ajoutait-il, que les princes des nations » les dominent ; il n'en doit pas être de même » parmi vous. Mais que celui qui voudra devenir » plus grand parmi vous soit votre serviteur, et » que celui qui voudra être le premier soit votre » esclave (2). Quiconque s'élèvera sera abaissé. » Les plus petits sur la terre seront les plus » grands dans le royaume des cieux (3). » Il disait encore : « Il est plus aisé à un chameau de pas-

(1) Et ecce sunt novissimi qui erunt primi et sunt primi qui erunt novissimi.—Luc, ch. XIII, v. 30.—Matthieu, ch. XIX, v. 30, ch. XX, v. 16.

(2) Matthieu, ch. XX, v. 25, 26 et 27; ch, XXIII, v. 11 et 12.

(3 Matthieu, ch. XVIII, v. 4.

» ser par le trou d'une aiguille qu'à un riche » d'entrer dans le royaume des cieux (1). » Sa doctrine aboutissait, par des conséquences logiques, à la communauté des biens; il exhortait ses disciples à abandonner leurs parents, à s'affranchir de tous les liens et de tous les devoirs de la famille pour se vouer tout entiers à sa personne (2); en certains cas il absolvait l'adultère et proclamait l'illégitimité de la justice humaine et du droit de punir (3). Enfin il déclarait hautement qu'il n'apportait pas la paix, mais la guerre; qu'il venait séparer le fils d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et semer l'anarchie au sein du foyer domestique (4).

Tous ces actes, tous ces principes peuvent sans doute être expliqués par des considérations d'un ordre moral et philosophique très-élevé. A la distance de plusieurs siècles, on peut y découvrir

(1) Matthieu, ch. XIX, v. 23 et 24.

(2) Matthieu, ch. X, v. 37, ch. XIX, v. 29.

(3) L'épisode de la femme adultère, rapporté par saint Jean, ch. VIII, v. 3 et suiv., est certainement sublime comme expression de clémence et de bonté; mais, au point de vue social, la maxime proclamée alors par Jésus ne tendait à rien moins qu'à rendre impossible et illégitime l'action des tribunaux. C'était la négation absolue du droit de juger et de punir. Au reste, tel était bien le fond de sa doctrine, car, dans une autre circonstance moins solennelle, il disait à ses disciples : « Ne jugez pas les autres afin de n'être pas jugés. » — Matthieu, ch. VII, v. 1.

(4) Matthieu, ch. X, v. 34, 35, 36; Comp., ibid., v. 21.

l'origine d'une ère de progrès, de civilisation et de charité universelle. Mais pour les autorités contemporaines, d'ailleurs si maltraitées en général par Jésus, il y avait là une révolte ouverte contre l'état social de son pays, lequel, comme toute société régulière, ne vivait pas seulement de morale surhumaine et de théories abstraites, mais bien de lois positives respectées par tous les citoyens et rigoureusement pratiquées.

Ce qu'il y avait de plus grave aux yeux des magistrats chargés du maintien de l'ordre public, c'était le cortége habituel dont Jésus était entouré. Ses disciples favoris avaient été choisis par lui dans les plus humbles rangs de l'échelle sociale; des pêcheurs comme Simon, André, Jacques et Jean; des publicains comme Matthieu. Autour d'eux se pressait une foule de publicains, petits employés méprisés et haïs du peuple parce qu'ils étaient chargés de la perception des impôts, et des gens de mœurs suspectes (1). A ceux-là se joignait une multitude d'indigents, heureux d'entendre déclarer que les riches n'entreraient pas dans le royaume des cieux, et de pauvres malades, ardents après le nouveau Rabbi dont l'attouchement semblait pouvoir les guérir.

(1) Marc, ch. II, v. 15. — Luc, ch. XV, v. 1 et 2.

IV.

Que l'on veuille bien se mettre un instant, par la pensée, à la place des autorités de Judée, étant donné qu'elles ne voyaient point dans Jésus un Dieu venu du ciel pour sauver l'humanité ; que l'on veuille bien songer à quel point était inquiétante cette troupe de gens de mauvaise vie et d'hommes sans aveu, guidée par un prédicateur violent qui déclamait sans réserve contre les pouvoirs établis et contre toute la société de son temps ; n'est-il pas juste de reconnaître que les magistrats avaient quelque raison de s'alarmer et de prendre des mesures pour que l'agitation que Jésus répandait parmi les masses n'entraînât pas des troubles et ne dégénérât point en révolution ? Plusieurs fois, avec la douceur préventive qui caractérisait la législation juive et les fonctionnaires chargés de son exécution, ils avaient averti les disciples de Jésus (1), en leur disant : » Pourquoi donc votre maître mange-t-il et boit-

(1) Multi publicani et peccatores simul discumbebant cum Jesu et discipulis ejus ; erant enim multi qui et sequebantur eum. Et scribæ et pharisæi videntes quia manducaret cum publicanis et peccatoribus dicebant discipulis ejus : Quare cum publicanis et peccatoribus manducat et bibit magister vester ? — Marc, ibid., v. 16. — Luc, ibid.

» il avec des publicains et des gens de mauvaise » vie? » Jésus faisait à cette question une réponse admirable que l'Évangile nous a conservée. Il disait : « Ce ne sont pas les gens bien portants, » mais les malades, qui ont besoin de médecin. » Je ne suis pas venu pour les justes, mais pour » les pécheurs (1). » Mais, tout sublime que fût ce but, les moyens pour l'atteindre n'en étaient pas moins dangereux aux yeux des magistrats. La foule grossissait sans cesse autour du nouveau maître ; les idées et les passions populaires s'exaltaient ; à l'enthousiasme qu'excitaient ses paroles parmi les gens suspects qui le suivaient et qui ne comprenaient sans doute dans ses prédications que ce qui correspondait à leurs secrets instincts contre les riches et les puissants, pouvaient succéder des mouvements séditieux et de véritables insurrections.

Il y eut en effet un moment où, emportés par leur ardeur et espérant probablement que, si Jésus s'emparait du pouvoir, il mettrait aussitôt en pratique ses maximes d'égalité et ses promesses en faveur des pauvres et des masses popu-

(1) Marc, loc. cit., v. 17. Non necesse habent sani medico sed qui malè habent. Non enim veni vocare justos sed peccatores.

laires, ses partisans résolurent de le proclamer Roi. Tout était préparé; on devait s'emparer de lui et l'élever de force au rang suprême. Jean, qui nous révèle cette conspiration, nous dit que, plus sage et plus prudent que ses disciples, Jésus, ayant eu connaissance de ce dessein, ou le jugeant irréalisable, s'enfuit de nouveau, seul, dans les montagnes (1).

Ce complot avorté n'eut pas seulement pour résultat de redoubler la vigilance des magistrats, il excita surtout au plus haut degré la colère d'Hérode, qui, investi du pouvoir, vit alors dans Jésus un compétiteur et un prétendant, c'est-à-dire un ennemi qu'il fallait réduire à l'impuissance. Hérode avait déjà fait incarcérer et décapiter Jean-Baptiste (2); il fit poursuivre Jésus et donna ordre de se saisir de lui. Chose remarquable et qui montre combien étaient passionnées les accusations dirigées par Jésus contre les pharisiens, on voit alors ces derniers, dans un sentiment de bienveillance qu'on ne saurait trop louer, et oubliant les attaques dont ils étaient l'objet, venir eux-mêmes avertir Jésus des intentions d'Hérode. Comme ils lui conseillaient de se

(1) Jesus autem cùm cognovisset quia venturi essent ut raperunt eum et *facerent eum* REGEM, fugit iterum in monte ipse solus. — Jean, ch. VI, v. 15.

(2) Matthieu, ch. XI, v. 2. — Ibid., ch. XIV, v. 8.

sauver[1]. « Allez dire à ce RENARD [2], leur répon-
» dit-il, que j'ai encore des malades à guérir et
» des possédés à délivrer... Toutefois il faut que
» je continue à marcher librement aujourd'hui,
» demain et le jour d'après. » Et pour pouvoir, en effet, poursuivre sa mission, il écouta leur conseil et évita, par la fuite, les poursuites d'Hérode, qu'il ne ménageait pas plus, on le voit, que les scribes et les pharisiens.

V

Ainsi, si l'on pouvait voir et même respecter en Jésus le prophète parlant au nom du Dieu d'Israël avec l'indépendance qui avait été de tout temps le privilége des tribuns religieux de la Judée, les magistrats, plus froids et moins faciles à entraîner que le peuple, le regardaient comme un agitateur dangereux qui, entouré de gens de mœurs suspectes, pouvait faire naître des désordres graves dans les villes où il prêchait ses nouvelles doctrines sociales. Beaucoup de citoyens paisibles partageaient à cet égard les

(1) In ipsâ die accesserunt quidam Pharisæorum, dicentes illi : « Exi et vade hinc, quia Herodes vult te occidere. » — Luc, ch. XIII, v. 31.

(2) Et ait illis : Ite et dicite VULPI illi, etc. — Ibid., v. 32.

appréhensions des chefs de la nation (1); plusieurs fois on avait craint des émeutes populaires (2). Enfin, on vient de voir qu'à son insu, ou de son consentement, les disciples de Jésus rêvaient pour lui le rang suprême et ne songeaient à rien moins qu'à le proclamer ROI.

Or, à l'époque où se passaient tous ces événements, il ne faut pas oublier que la Judée était agitée par de graves dissensions intestines et par de grands dangers extérieurs. Le peuple juif subissait en frémissant l'autorité des Romains et leur intervention dans les affaires de Judée. Hérode était haï comme représentant le pouvoir et les idées de Rome. Des partis violents divisaient les esprits. Les zélateurs rêvaient l'affranchissement de la patrie sainte et brûlaient de venger leurs récentes défaites. Jamais la situation n'avait été plus menaçante : agitations et luttes intérieures ; sourds présages d'une prochaine guerre nationale contre les Romains, maîtres du monde. A coup sûr, ce n'était pas le moment de songer à des réformes sociales, à des questions de morale spéculative ; ce n'était

(1) Alii autem dicebant : Non, sed seducit turbas. — Jean, ch VII, v. 12.
(2) Matthieu, ch. XXI, v. 46.

pas le moment de laisser libre carrière aux tribuns qui viendraient, passionnant et soulevant le peuple, compromettre la paix publique. Il fallait unir fortement les citoyens et les intérêts nationaux, et ne pas permettre des divisions qui devaient nécessairement favoriser les projets des Romains et hâter le jour de l'asservissement définitif de la Judée. Dans ces circonstances, les prédications de Jésus, le nouveau parti dont il était le chef et l'âme, l'ardeur de ses disciples, constituaient un péril extrêmement sérieux ; on ne peut pas consciencieusement reprocher aux magistrats juifs d'avoir fait tous leurs efforts pour en conjurer les effets.

Une seule chose aurait pu légitimer à leurs yeux les paroles et les actes de Jésus : c'était la démonstration qu'il était réellement le Messie désiré. Nous avons vu combien était grande et générale à cette époque l'espérance d'un libérateur. Les Juifs, chefs et peuple, aspiraient tous à l'heure de la délivrance; ils scrutaient aux quatre coins de l'horizon les signes révélateurs qui pouvaient annoncer le sauveur d'Israël. Si Jésus, revendiquant ce titre sacré, avait proclamé hardiment qu'il venait affranchir les Juifs du joug étranger, rétablir le trône de David et, nouveau Moïse, arracher Israël à l'Égypte romaine, si surtout il avait prouvé sa mission libératrice, la

Judée entière se serait levée sur ses pas, dans une immense acclamation.

Nous allons voir les pontifes, les chefs du peuple, les docteurs de la loi, les scribes et les phasiens, pleins d'anxiété et même d'espoir, accourir à lui, le supplier de leur dire s'ils doivent saluer en lui le Christ promis et à quel signe ils peuvent le reconnaître ; mais nous verrons Jésus les repousser durement, leur refuser avec obstination les témoignages qu'ils réclament et s'enfermer de plus en plus dans son mystère systématique.

CHAPITRE V

Incertitudes de l'opinion sur le caractère messianique de Jésus. — Il se révèle à ses apôtres. — Défense de rien dire aux Juifs. — Motifs de cette interdiction. — Doutes sur la filiation de Jésus. — Incrédulité fortifiée par ses prédications. — Demandes réitérées de preuves. — Ses refus, ses réponses évasives. — Le peuple l'adjure de se faire connaître ; il s'y refuse.

I

Jésus, en effet, se laissait acclamer comme le Christ prédit, comme le rédempteur d'Israël par ses disciples et par la foule qui s'amassait autour de lui ; mais quand on lui demandait d'établir sur des preuves positives son titre et son autorité, ses réponses étaient loin d'être satisfaisantes.

Au reste, si le peuple se montrait à peu près unanime pour reconnaître et saluer en lui un nouveau prophète, l'opinion publique était beaucoup moins générale en ce qui concernait son caractère messianique. — Les uns, ainsi que nous l'avons dit plus haut, voyaient en lui Jean-

Baptiste ressuscité ; les autres Élie ; d'autres, Jérémie ; d'autres, enfin, quelqu'un des grands prophètes (1) ; mais bien peu le reconnaissaient comme Christ. Il s'informait attentivement à ce sujet des idées populaires, et ses disciples lui rapportaient les divers bruits qui circulaient à son égard (2). « Et vous, dit-il un jour à ses apôtres, » qui pensez-vous que je sois?—Simon-Pierre lui » répondit : Tu es le Christ, le fils du Dieu vi- » vant! — Heureux Simon Bar Jona, reprit alors » Jésus, à qui cette révélation a été faite, non par » la chair et le sang, mais par l'inspiration de » mon père qui est au ciel (3). »

C'est la première fois, depuis le début de ses prédications, que Jésus prend solennellement devant ses propres disciples le titre de Messie (4).

(1) Alii Joannem Baptistam, alii autem Eliam, alii vero Jeremiam aut unum ex prophetis.—Matthieu, ch. XVI, v. 14.

(2) Ibid., v. 13.

(3) Dixit illis Jesus : Vos autem quem me esse dicitis? — Respondens Simon Petrus dixit : Tu es Christus, filius Dei vivi. — Respondens autem Jesus, dixit ei : Beatus es Simon Bar Jona, quia caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. — Matthieu, ch. XVI, v. 15, 16, 17. — Cette heureuse réponse valut à Simon-Pierre la faveur d'être proclamé la pierre angulaire de l'Église future, de recevoir les clefs du royaume des cieux et le pouvoir de faire lier dans le ciel ce qu'il lierait sur la terre.—Ibid, v. 18 et 19.—On sait que l'autorité des papes et la suprématie matérielle et spirituelle de l'évêque de Rome se sont fondées sur ce texte évangélique.

(4) Nous nous servons tantôt du mot *Christ* et tantôt de celui de *Messie ;* mais ces deux expressions sont identiques. Le mot

Le texte que nous venons de citer est important en ce qu'il prouve que, jusqu'alors, le fils de Marie n'avait pas révélé à ses plus intimes adhérents ses projets définitifs, et que, pour eux-mêmes, il n'était jusque-là qu'un sage, un homme inspiré de Dieu, un prophète, un grand réformateur, et non le Christ qui devait sauver Israël.

Mais enfin, puisque Jésus s'est fait connaître, il faut croire qu'il va déchirer aux yeux de tous le voile qui le cache encore, et éclater devant le peuple entier dans la splendeur de son divin apostolat. Erreur! A peine a-t-il reçu de Simon-Pierre la réponse révélatrice que nous venons de rapporter, qu'il ordonne expressément à ses disciples « *de ne dire à personne qu'il était le Christ* (1). »

Cette recommandation n'est, au reste, pas la seule du même genre que nous rapportent les Évangiles. On se souvient que, lors de la pré-

Messie (en hébreu משיח) signifie *Oint;* le mot *Christ* (en grec *Christos*) a la même signification.

Le titre de Messie n'emporte, dans la tradition biblique, aucune idée de divinité. Saül est appelé « le Messie (l'oint) de l'Éternel ».—I, Samuel, ch. XXIV, v. 7.—David est, partout dans les textes sacrés, salué du nom de MESSIE. — II, Samuel, ch. XXII, v. 51. — Enfin cette qualification est donnée par Isaïe à Cyrus. — Isaïe, ch. XLV, v. 1.

(1) Tunc præcepit discipulis suis *ut* NEMINI *dicerent quia ipse esset* Jesus CHRISTUS. — Matthieu, ch. XVI, v. 20. — Voyez aussi Luc. ch. IX, v. 21.

tendue apparition de Moïse et d'Élie auprès de Jésus transfiguré, Pierre, Jacques et Jean, témoins du miracle, reçoivent l'ordre de ne rien dire à personne touchant cette vision (1). On n'a pas oublié non plus le reproche que les frères de Jésus lui adressaient touchant le mystère dont il s'enveloppait aux yeux des Juifs, et les conseils réitérés qu'ils lui donnèrent de se révéler enfin d'une façon publique (2).

Saint Luc et saint Marc, qui racontent aussi la réponse de Simon-Pierre à la demande de Jésus, ajoutent que ce dernier se montra irrité de cette révélation et gourmanda ses disciples, en leur prescrivant instamment de *ne rien dire à qui que ce fût* (3).

II

Le motif pour lequel Jésus leur recommandait

(1) Præcepit eis Jesus dicens : NEMINI dixeritis visionem.— Matthieu, ch. XVII, v. 9.—Luc, qui rapporte aussi la transfiguration du mont Thabor, ajoute que les disciples observèrent scrupuleusement l'ordre de Jésus et qu'ils ne dirent à personne ce qui s'était passé : Et ipsi tacuerunt et nemini dixerunt in illis diebus quidquam ex his quæ viderant. — Luc, ch. IX, v. 36.

(2) Jean, ch. VII, v. 5.

(3) At ille *increpans* illos, præcepit *ne* CUI *dicerent hoc.* — Luc, ch. IX, v. 21. Et comminatus est eis ne cui dicerent de illo — Marc, ch. XIII, v. 26.

ainsi le silence le plus complet mérite d'être connu. Voici comment il est exposé dans le récit de saint Luc.

Simon-Pierre vient de répondre : « Tu es le » Christ, fils de Dieu. » « Alors Jésus, les blâ- » mant, ajoute l'Évangile, leur ordonna de n'en » parler à personne, *parce que*, dit-il, *il faut* » *que le fils de l'Homme souffre beaucoup*, qu'il » soit réprouvé par les anciens du peuple, par » les chefs des prêtres et par les scribes, qu'il soit » mis à mort et qu'il ressuscite le troisième » jour (1). » Pierre, effrayé de ces douloureuses prédictions, s'écrie : « Ah! Seigneur! qu'un pa- » reil malheur s'éloigne de toi! Que cela ne t'ar- » rive point! » Et Jésus, se tournant vers lui, répond d'une voix indignée : « Va-t'en de moi, » Satan; tu es pour moi un scandale; tu ne dési- » res que les choses humaines et tu n'as point de » de goût pour les œuvres de Dieu (2)! »

Il est facile de comprendre l'importance con-

(1) Præcepit ne cui dicerent hoc, dicens; *quia* OPORTET filium hominis multa pati, et reprobari a senioribus, principibus sacerdotum et scribis, et occidi, et tertiâ die resurgere. — Luc, ch. IX, v. 21 et 22. — Matthieu, ch. XVI, v. 21.

(2) Et assumens eum Petrus, cæpit increpare illum dicens : Absit a te Domine; non erit tibi hoc! — Qui conversus dixit Petro : Vade post me, Satana; scandalum es mihi, quia non sapis ea quæ Dei sunt sed ea quæ hominum. — Matthieu, ch. XVI, v. 22 et 23. — Luc, loc. cit.

sidérable de ce passage. Le fondateur du christianisme laissait *volontairement* les Juifs dans l'ignorance de sa mission, et pourquoi? pour qu'aveuglés sur son compte et ne voyant en lui qu'un agitateur vulgaire, qu'un révolutionnaire menaçant, les magistrats hébreux le persécutassent et le missent à mort. Quel rôle étrange voulait-il donc assigner aux chefs de la nation et au peuple tout entier, dans le drame de sa vie et de sa mort? Car, de deux choses l'une : ou bien, ignorant son caractère messianique, ils le poursuivraient comme un perturbateur de la paix publique et le condamneraient dans les termes de la loi, et dès lors comment pourraient-ils être repréhensibles devant la postérité, pour n'avoir vu en lui qu'un criminel ordinaire? ou bien ils le dédaigneraient et laisseraient impunies ses provocations à la révolte, et dès lors, en présence du démenti qu'auraient reçu ses prédictions, que serait devenue sa prétention au titre de fils de Dieu et de Messie?

Dans un cas comme dans l'autre, les Juifs n'étaient certainement pas coupables en méconnaissant celui qui prenait tant de précautions pour ne pas se révéler. Et quelle responsabilité ont-ils pu encourir lorsque, volontairement et de propos délibéré, Jésus a fait d'eux les instruments fatals d'un supplice qu'il déclarait indispensable au succès de son œuvre?

III

Ses actes et ses paroles n'étaient d'ailleurs pas de nature à inspirer aux masses la conviction qu'il était le Messie, libérateur du peuple de Dieu. On sait que le Christ devait être de race royale, descendant direct de David. Le peuple qui disait de Jésus : « Mais n'est-ce pas là le fils du » charpentier de Nazareth? Ne connaissons-nous » pas sa mère, ses frères et ses sœurs (1) ? » n'était guère porté à voir en lui l'héritier légitime du grand monarque hébreu. Lui-même, comprenant bien l'objection que pouvait soulever sa généalogie, cherchait à propager l'idée que le Christ ne devait pas nécessairement être le fils de David. Un jour que les pharisiens étaient auprès de lui, il leur dit : « Que pensez-vous du Christ ? De qui doit-il » être le fils ? — Ils lui répondent : De David. — » Comment donc, reprend Jésus, David l'appelle- » t-il son Seigneur ? Et s'il le nomme ainsi, com- » ment peut-il être son fils (2) ? »

(1) Matthieu, ch. XIII. v. 55.

(2) Congregatis autem Pharisæis, interrogavit eos Jesus, dicens : Quid vobis videtur de Christo? Cujus filius est? Dicunt ei : David. Ait illis : Quomodo ergo David in spiritu vocat eum Dominum, dicens : Dixit Dominus Domino meo... Si ergo David vocat eum Dominum, quomodo filius ejus est? — Matthieu, ch. XXII, v. 41 et suiv.

Or, c'était là contrarier une des traditions les plus accréditées dans la Synagogue juive, sur l'un des signes essentiels par lesquels le Messie ferait reconnaître sa mission divine, et, si l'on peut ainsi dire, sa légitimité.

D'un autre côté, les Juifs, appuyés sur de nombreuses prophéties, avaient toujours considéré l'avénement des jours messianiques comme l'inauguration d'une ère de paix, de concorde et de fraternité universelle. Jésus troublait à cet égard toutes leurs idées et toutes leurs espérances. « Ne » croyez pas, disait-il, que je sois venu apporter la » paix à la terre ; non, je n'apporte point la paix » mais le glaive et la désunion. Je viens faire du » fils l'adversaire de son père, de la fille l'adver- » saire de sa mère ; l'homme aura pour ennemis » ceux de sa propre maison. Je suis venu mettre » le feu dans le monde, et je ne désire rien sinon » qu'il s'enflamme (1). » Les apologistes ne manquent pas pour expliquer ces paroles si significa-

(1) Nolite arbitrari quia pacem venerim mittere in terram; non veni pacem mittere sed gladium. Veni enim separare hominem adversus patrem suum et filiam adversus matrem suam et nurum adversus socrum suam ; et inimici hominis, domestici ejus. — Matthieu, ch. X, v. 34 et suiv. — Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur? Putatis quia pacem veni dare in terram? Non, dico vobis, sed separationem. Erunt enim ex hoc quinque in domo unà divisi; tres in duos et duo in tres dividentur. — Luc, ch. XII, v. 49 et 5.

tives dans un sens qui leur ôte toute gravité; mais, pour les Juifs habitués à entendre tous les prophètes annoncer unanimement que l'arrivée du Messie donnerait à la terre entière la paix et le bonheur, et permettrait à l'agneau « d'habiter sans » crainte à côté du loup, » ces prédictions menaçantes ne se conciliaient nullement avec leurs croyances séculaires. Aussi ne faut-il pas s'étonner s'ils réclamaient avec instance des preuves incontestables du caractère messianique que la voix populaire commençait à attribuer à Jésus, et qui, seul, pouvait l'autoriser à proclamer des principes, des interprétations et des dogmes nouveaux.

IV

Il nous est impossible de citer ici tous les passages des Évangiles qui attestent l'anxiété avec laquelle les chefs des prêtres et du peuple, les docteurs de la loi et la foule entière interrogeaient le « prophète de Galilée. » Bornons-nous à quelques textes essentiels.

Un jour, il avait attaqué avec sa véhémence ordinaire les pharisiens réunis autour de lui, les appelant « race de vipères, incapables de bons » sentiments, maudits dans le présent et dans

» l'avenir... » Quelques-uns d'entre ceux qu'il traitait avec cette sévérité s'approchent de lui et lui disent : « Maître, nous désirerions au moins » voir un signe de toi qui nous démontrât ton » pouvoir. » — « Cette génération perverse et » adultère demande un signe, s'écrie Jésus ! il ne » lui en sera pas donné d'autre que celui de Jonas » le prophète (1). » Et l'Évangile ajoute : « De » même que Jonas resta trois jours et trois nuits » dans le ventre de la baleine, de même le Fils » de l'Homme devait rester trois jours et trois » nuits dans le sein de la terre (2). » Cette allusion mystérieuse à la résurrection ne fut pas comprise par les Hébreux. D'ailleurs renvoyer après sa mort l'apparition du signe surnaturel qui devait le révéler aux Juifs de son époque comme Messie et comme Fils de Dieu, n'était-ce pas, de la part de Jésus, refuser formellement les preuves qui auraient pu éclairer ses contemporains et leur imposer la foi en sa personne et en ses œuvres ?

Un autre jour, les sadducéens et les pharisiens l'abordent et lui réitèrent leur demande : « Si tu

(1) Tunc responderunt ei quidam de scribis et pharisæis dicentes : Magister, volumus a te signum videre. Qui respondens ait illis : Generatio mala et adultera signum quærit ; et signum non dabitur ei, nisi signum Jonœ Prophetæ. — Matthieu, ch. XII, v. 38 et suiv.

(2) Ibid., v. 40.

» as la puissance qu'on t'attribue, lui disent-ils, » fais donc éclater dans le ciel un signe qui nous » convainque. » Jésus ne leur répond encore qu'en leur annonçant le signe de Jonas, et s'en va les laissant dans leur indécision première (1).

Saint Marc raconte que, dans des circonstances analogues, il se montra encore plus obstiné dans son silence. Des pharisiens sortent et commencent à discuter avec lui, le priant de leur montrer un signe céleste qui pût le révéler à leurs yeux. Jésus se contenta de pousser un long soupir, disant : « Cette race demande un signe ; je vous le » dis en vérité ! aucun signe ne lui sera donné (2). »

Souvent, au lieu de refuser nettement les éclaircissements qu'on sollicitait de lui, il éludait les questions et embarrassait ses interlocuteurs par des difficultés habilement posées. — En voici un exemple :

Il arrive dans le temple prêchant et enseignant. Les chefs des prêtres et les anciens du peuple s'approchent de lui et lui disent : « Par quel pou- » voir fais-tu ce que tu fais ? et qui t'a donné cette

(1) Matthieu. ch. XVI, v. 1 et suiv.

(2) Et exierunt Pharisæi et cœperunt conquirere cum eo quærentes ab illo signum de cœlo... Et ingemiscens spiritu, ait : Quid generatio ista signum quœrit ? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum. — Marc, ch. VIII, v. 11 et 12.

» puissance? » A cette demande si simple et si naturelle, Jésus répond : « Laissez-moi d'abord » vous interroger sur un point. Le baptême que » Jean administrait venait-il de Dieu ou des » hommes? » Les prêtres et les anciens hésitent, car, en avouant que Jean était envoyé de Dieu, on pouvait leur répondre : « Pourquoi n'avez- » vous pas cru en lui? » En déclarant son pouvoir purement humain, ils heurtaient le sentiment populaire qui tenait Jean pour un prophète. Embarrassés, ils répondirent à Jésus : « Nous l'igno- » rons. » — « Ah! vous l'ignorez, reprit Jésus, *eh* » *bien! je ne vous dirai pas non plus par quelle* » *puissance j'agis* (1). » C'était sans doute se tirer avec adresse d'une situation délicate en embarrassant ses adversaires; mais avouons que c'était refuser très-positivement une preuve qu'après tout les magistrats et les pontifes d'Israël avaient le droit de réclamer.

Presque toujours, d'ailleurs, il répondait aux

(1) Et cum venisset in templum accesserunt ad eum docentem principes sacerdotum et seniores populi dicentes : In qua potestate hœc facis? Et quis tibi dedit hanc potestatem? — Respondens Jesus dixit eis : Interrogabo vos et ego unum sermonem... Baptismus Joannis undè erat? è cœlo an ex hominibus? — At illi cogitabant inter se... Et respondentes Jesu dixerunt : Nescimus : — Ait illis et ipse : Nec ego dico vobis in quâ potestate hæc facio. — Matthieu, ch. XXI, v. 23 et 5. — Comparez Marc, ch. XI, v. 27, lequel est encore plus précis.

questions qui lui étaient faites sur ces matières importantes d'une manière inintelligible pour ses auditeurs. «Quand viendra le royaume de Dieu? » lui demandaient un jour les pharisiens. Il leur répondit : « *Le royaume des cieux ne viendra point* » *d'une manière qui le fasse remarquer;* on ne dira » point : il est ici ou il est là, car, dès à présent, » le royaume de Dieu est au milieu de vous (1). »

On voit, par toutes les citations qui précèdent, qu'en effet il prenait tous les moyens possibles pour que le règne divin, dont le triomphe dans le monde devait se faire par l'intermédiaire des Juifs, ne fût point *remarqué* de ces derniers.

« Mais enfin, lui disaient les pharisiens, qui es- » tu? » — « Je suis, répond Jésus, je suis le PRINCIPE » qui vous parle (2). » A coup sûr, les malheureux pharisiens ne pouvaient pas comprendre grand chose à cette réponse mystique. Aussi n'était-ce pas sans raison qu'ils lui disaient : « Tu te » rends témoignage à toi-même ; ton témoignage

(1) Interrogatus autem a Pharisæis : Quando venit regnum Dei ? Respondens eis dixit : Non venit regnum Dei cum observatione ; neque dicent : Ecce hic aut ecce illic, ecce enim regnum Dei intra vos est. — Luc, ch. XVII, v. 20 et s. — Disons ici, pour n'y plus revenir, que tous les passages du texte évangélique que nous traduisons en français sont tirés de la traduction de Lemaistre de Sacy, la plus autorisée dans l'Église catholique.

(2) Dixebant ergo ei : Tu qui es? Dixit eis Jesus : PRINCIPIUM qui et loquor vobis. — Jean, ch. VIII, v. 25.

» n'est point admissible (1), » c'est-à-dire, prouvenous ta puissance autrement que par tes propres affirmations.

A cette observation si manifestement logique, Jésus se contentait de répondre : « Quoique je me » rende témoignage à moi-même, mon témoi- » gnage est véritable, car je sais d'où je viens et » où je vais, *mais, vous, vous ne savez ni d'où je » viens, ni où je vais* (2). » Or, c'était précisément parce qu'il les laissait ainsi dans une complète ignorance, qu'ils ne cessaient de l'interroger, désireux, comme tous les habitants de la Judée, d'être enfin fixés sur son origine, sur sa mission et sur son but.

On ne peut voir dans la curiosité et dans l'empressement des chefs du peuple qu'une nouvelle preuve de l'émotion que Jésus soulevait autour de lui et des espérances qu'il faisait naître. Jésus se mettant à la tête du parti populaire dont alors les pharisiens étaient l'âme, aurait rallié tous les esprits.

Cependant, on peut croire qu'il ne voyait dans

(1) Dixerunt ergo ei pharisæi : tu de te ipso testimonium perhibes. Testimonium tuum non es verum. — Jean, ch. VIII, 13.

(2) Respondit Jesus et dixit eis : Et si ego testimonium perhibeo de me ipso, verum est testimonium meum, quia scio undè veni et quò vado. VOS AUTEM NESCITIS UNDÈ VENIO AUT QUO VADO. — Ibid., v. 14.

les demandes des pharisiens, des scribes et des prêtres qu'une intrigue de ses ennemis naturels pour le tenter et pour le perdre. Mais une occasion solennelle lui est enfin offerte de se révéler; va-t-il au moins la saisir?

Un jour il se promenait dans le temple, sous le portique de Salomon. La foule, depuis longtemps incertaine et hésitante à son égard, l'entoure et l'adjure de se déclarer : « *Jusques à quand,* lui » disent les Juifs, *tiendras-tu notre esprit en sus-* » *pens?* SI TU ES LE MESSIE, DIS-NOUS-LE CLAIRE- » MENT (1). »

Certes, le moment est propice; l'épreuve est suprême. Ce ne sont plus quelques pharisiens insidieux qui viennent tendre un piége à Jésus; c'est tout un peuple, avide du secours divin, qui le supplie de se faire connaître, de ne pas tenir plus longtemps leur pensée indécise et de déclarer enfin s'il est le Christ si impatiemment attendu. Eh bien! le croirait-on? Jésus refuse encore de s'expliquer catégoriquement; il ne répond que par de nouveaux reproches; il accuse les Juifs d'être incrédules; il leur dit qu'ils ne sont point ses brebis; que ses brebis seules le connaissent, etc.

(1) Et ambulabat Jesus in templo, in portica Salomonis; circumdederunt ergo eum Judæi et dicebant ei : *Quousque animam nostram tollis?* SI TU ES CHRISTUS, DIC NOBIS PALAM. — Jean, ch. X, v 23 et 24.

Incrédules! mais jamais peuple, nous ne saurions trop le redire, n'était plus disposé à acclamer le Sauveur d'Israël et de l'humanité! Incrédules! mais quand donc les Juifs avaient-ils été mis à même de croire soit au Messianisme, soit à la divinité de Jésus? Ils l'interrogeaient avec une sincérité manifeste, avec l'ardent désir de trouver en lui l'envoyé de Dieu si longtemps espéré; et il ne leur répondait pas; il refusait de satisfaire à leurs justes réclamations, ou bien il enveloppait ses réponses d'un mystère impénétrable. Qui osera, après tous ces faits, blâmer les habitants de la Judée de n'avoir point vu dans le fils de Marie, l'héritier de David, le Christ promis par les prophètes?

Cependant, il aurait sans doute continué en paix ses prédications, si, peu à peu, elles n'avaient pas porté atteinte à l'un des principes fondamentaux de la loi juive, à l'Unité absolue et à l'Invisibilité de Dieu. Bientôt, en effet, Jésus s'attribua devant le peuple une nature et une autorité divines. C'était sans doute le fond de sa doctrine, puisque le christianisme en a fait le dogme essentiel de la foi nouvelle. Suivons-le sur ce nouveau terrain.

CHAPITRE VI

Jésus s'attribue un caractère divin. — Il hésite d'abord et se borne à remettre les péchés. — Divers exemples. — Marie-Madeleine. — Doctrine hébraïque sur la rémission des péchés. — Déclaration directe de divinité par Jésus. — Indignation des Juifs. — Jésus est abandonné par ses disciples. — Explication des sentiments du peuple hébreu. — Doctrine du judaïsme sur l'UNITÉ, l'IMMATÉRIALITÉ et l'INVISIBILITÉ de Dieu. — Peines contre les prophètes qui enseignent un dieu nouveau.

I

Nous arrivons à la période la plus délicate de la vie de Jésus. Le prophète de Galilée, après avoir pris, devant ses disciples, sinon devant le peuple, le titre sacré de Messie; après avoir été l'objet, sinon le complice, de la conspiration avortée qui avait pour but de le faire roi, aspire enfin à une plus sublime autorité ; il se présente comme l'égal du Dieu vivant, Créateur des cieux et de la terre.

A vrai dire, si la tradition miraculeuse qui concerne sa conception et sa naissance a été contemporaine de sa vie, on ne comprend pas qu'il soit resté jusqu'à l'âge de trente ans, sans

proclamer hautement son origine céleste. On ne comprend pas que Marie, à laquelle l'Ange annonciateur avait révélé la nature divine du fils qu'elle portait en son sein, ne l'ait pas fait connaître publiquement, alors que, par ses prédications et ses miracles, ce fils répandait en Israël une nouvelle doctrine et des vérités nouvelles.

Il faut même constater ici que Jésus ne formula pas nettement d'abord sa prétention à la divinité. Il semble hésiter à jeter au sein du monothéisme mosaïque un dogme qui doit soulever inévitablement contre lui les croyances séculaires du Judaïsme et les sévérités des gardiens de la loi d'Israël. C'est indirectement qu'il s'arroge les priviléges et la puissance que la foi juive n'attribuait qu'à Dieu. L'émotion du peuple en présence d'actes et de paroles qui portaient une atteinte profonde aux principes les plus essentiels de la religion du Sinaï, montre assez combien une prétention pareille devait rencontrer d'opposition et d'obstacles.

Jésus, dès le principe, ne déclara donc pas positivement qu'il était Dieu ; mais il affecta de remettre les péchés, droit que la doctrine d'Israël considérait comme un des plus sacrés parmi les attributs de l'Être-Éternel.

A Capharnaüm, il avait dit à un paralytique qu'on lui amenait pour être guéri : « Mon fils, » vos péchés vous sont remis (1) » Un autre jour, qu'il dînait chez un pharisien, une femme de mauvaise vie vint dans la maison, avec un vase d'albâtre plein d'huile et de myrrhe, et, se tenant à ses pieds, elle les arrosait de ses larmes, les essuyait avec ses cheveux, les baisait et y répandait des parfums. « Beaucoup de péchés lui se» ront remis, s'écria Jésus, parce qu'elle a beau» coup aimé. » Et joignant à cette promesse, d'une morale un peu facile malgré sa sublimité, une réalisation immédiate, il dit alors à cette femme : « Allez, vos péchés vous sont remis (2). »

Or, ces paroles scandalisaient ceux qui les entendaient. « Qui est, disaient-ils, celui-ci, qui re» met même les péchés (3)? » Et ils ajoutaient : « C'est un blasphème; qui peut remettre les pé» chés, à l'exception de Dieu seul (4)? »

Et, en effet, c'était là un blasphème d'après la foi d'Israël. La loi juive, d'accord avec la rai-

(1) Quorum fidem vidit, et dixit : Homo remittuntur tibi peccata tua. — Luc, ch. V, v. 20. — Marc, ch. II, v. 5.

(2) Dixit autem ad illam : remittuntur tibi peccata. — Luc, ch. VII, v. 48.

(3) Et cœperunt qui simul accumbebant dicere intra se : Quis est hic qui etiam peccata dimittit? — Luc, ibid., v. 49.

(4) Et cœperunt cogitare... Dicentes : Quis est hic *qui loquitur blasphemias? Quis potest dimittere peccata* NISI SOLUS DEUS? — Luc, ch. V, v. 21; Marc, ch. II, v. 7.

son universelle, n'admettait pas qu'il pût y avoir des intermédiaires entre Dieu et l'homme, au point de vue de la justice éternelle; elle n'admettait pas qu'un simple mortel pût absoudre ni punir les violations de la loi divine. Dieu seul, qui sonde les cœurs et les reins, Dieu seul, dont la justice est infaillible, peut faire grâce au pécheur repentant. Telle est la doctrine incontestable du Judaïsme, dans lequel on ne retrouve, à aucune époque ni sous aucune forme, le droit, même pour le pontife suprême, d'absoudre définitivement les fautes humaines.

On voit, par les textes évangéliques que nous venons de citer, qu'au temps de Jésus cette doctrine n'avait rien perdu de son autorité.

II

La rémission des péchés n'était toutefois de la part de Jésus qu'une déclaration indirecte de divinité; mais bientôt ses affirmations devinrent plus explicites. Il disait : « Je suis le pain vivant » *qui suis descendu du ciel* (1); la volonté de mon « père qui m'a envoyé est que quiconque voit le

(1) Et ego sum panis vivus *qui de cœlo descendi*.—Jean, ch. VI, v. 51.—*Quia descendi de cœlo*, ibid., v. 38.

» fils et croit en lui *ait la vie éternelle* (1); *je les* » *ressusciterai tous* au dernier jour (2), car, » comme le père ressuscite les morts, ainsi le » fils donne la vie à qui il lui plaît (3); *tout ce* » *que le père fait, le fils le fait* aussi comme lui (4); » comme le père a la vie en lui-même, il est » aussi donné au fils d'avoir la vie en lui-même (5); » MON PÈRE ET MOI, NOUS SOMMES UNE MÊME CHOSE (6); » mon père m'a sanctifié et envoyé dans le » monde, car JE SUIS LE FILS DE DIEU (7) »

(1) Hœc autem est voluntas Patris mei qui misit me, ut omnis qui videt filium et credit in eum *habeat vitam æternam.* — Jean, ch. VI, v. 40.

(2) Et ego *resuscitabo* eum in novissimo die. — Jean, ch. VI, v. 39, 40 et 44.

(3) Sicut enim Pater suscitat mortuos et vivificat, sic et Filius, quos vult, vivificat. — Jean, ch. V, v. 21.

(4) *Quæcumque enim fecerit Pater,* hæc et Filius SIMILITER facit. — Jean, ch. V, v. 19.

(5) Sicut enim Pater habet vitam in semetipso, sic dedit et Filio habere vitam in semetipso. — Jean, ch. V, v. 26.

(6) Ego et Pater UNUM SUMUS. — Jean, ch. X, v. 30. — Les disciples que nous avons surpris déjà plusieurs fois en flagrant délit de doute, n'avaient pas non plus sur ce point une foi complète. Philippe, un d'entre eux, disait un jour à Jésus : « Seigneur, montre-nous ton père et cela nous suffira. » — « Eh quoi! lui dit Jésus, depuis le temps que je suis avec » vous, *vous ne me connaissez pas encore?* Philippe, *celui qui me* » *voit, voit aussi mon père,* (qui videt me, videt et Patrem). Com- » ment donc peux-tu dire : « Montre-nous le Père? » Vous ne » croyez donc pas que JE SUIS DANS LE PÈRE et que le PÈRE » EST EN MOI? (Non creditis quia ego in Patre, et Pater in me » est?) » — Jean, ch. XIV, v. 8 et suiv.

(7) Quem Pater sanctificavit et misit in mundum, vos dicitis : Quia blasphemas, quia dixit : FILIUS DEI SUM? — Jean, ch. X, v. 36.

L'évangéliste saint Jean, en rapportant ces discours significatifs, qui ne pouvaient laisser aucun doute aux Juifs sur le caractère divin que s'attribuait Jésus, avoue qu'ils excitaient au plus haut degré l'indignation des chefs et du peuple. La foule qui s'était montrée si disposée à l'accueillir comme prophète et qui l'aurait même reconnu comme le Messie fils de David, s'il eût daigné lui fournir les preuves de sa mission messianique, cette foule était transportée de fureur contre lui lorsque, se proclamant fils de Dieu et Dieu lui-même, il détruisait, par la base, le dogme de l'UNITÉ ABSOLUE de l'Éternel qui était l'essence et le fondement de la foi juive.

Aussi un jour qu'il venait de dire publiquement que « le père et le fils étaient une seule et » même chose, » les Juifs prirent des pierres pour le lapider. Jésus leur dit : « J'ai fait devant » vous plusieurs bonnes œuvres par l'interven- » tion de mon père; pour laquelle est-ce que » vous me lapidez? » Les Juifs lui répondirent : » Ce n'est pas pour aucune bonne œuvre que » nous te lapidons; mais à cause de ton blas- » phème, et parce qu'ÉTANT HOMME, *tu te fais Dieu!* » (1),

(1) Sustulerunt ergo lapides Judæi ut lapidarent eum. Respondit eis Jesus : Multa bona opera ostendi vobis ex patre

Dans une autre circonstance, où d'ailleurs il avait violé publiquement la loi du repos sabbatique, l'évangéliste dit que « les Juifs cherchaient » avec ardeur à le faire mourir, non pas seule- » ment parce qu'il ne gardait pas le sabbat, mais » parce qu'il disait que *Dieu était son père*, se » faisant ainsi ÉGAL A DIEU (1). » Et lorsqu'il déclarait, comme nous l'avons vu plus haut, qu'*il était descendu du ciel*, le peuple murmurait et répétait : « Mais n'est-ce pas là Jésus, fils de » Joseph, dont nous connaissons le père et la » mère? Comment donc peut-il dire qu'il est » descendu du ciel? (2) »

Qu'on lise les discours étranges et inintelligibles par lesquels Jésus répondait aux murmures et à l'irritation de l'opinion publique, on reconnaîtra qu'ils n'étaient pas de nature à porter la conviction dans l'esprit de ses auditeurs (3). Aussi ses disciples eux-mêmes, parta-

meo ; propter quod eorum opus me lapidatis? Responderunt ei Judæi : De Bono opere non lapidamus te, *sed de blasphemiâ*, et quia tu, HOMO CUM SIS, *facis te ipsum* DEUM. -- Jean, ch. X, v. 31 et suiv.

(1) Propterea ergo magis quærebant eum Judæi interficere, quia non solum solvebat Sabbatum, sed et *Patrem suum dicebat Deum*, ÆQUALEM *se faciens* DEO. — Jean, ch. V, v. 15.

(2) Murmurabant ergo Judæi de illo, quia dixisset : « Ego » sum panis vivus qui de cœlo descendi. » Et dicebant : « Nonne » hic est Jesus *filius Joseph*, cujus nos novimus patrem et ma- » trem? Quomodo ergo dicit hic : quia de cœlo descendi? » — Jean, ch. VI, v. 41 et 42.

(3) Il est impossible de multiplier ici les citations à cet

geant le sentiment général, protestaient à leur tour contre la nature divine que leur maître s'attribuait. « Jésus, dit l'Evangile, connaissant que » ses disciples murmuraient à cet égard, leur di- » sait : « Cela vous scandalise-t-il?..... Il y en a » quelques-uns parmi vous qui ne croient pas. » » Et, en effet, plusieurs de ses disciples se reti- » rèrent dès lors de sa suite, et ils n'allaient plus » avec lui (1) ». Il resta donc avec les douze apôtres auxquels il dit à cette occasion : « Et vous! ne » voulez-vous pas me quitter aussi? » mais Pierre répondit : « A qui irions-nous, Seigneur?... Nous » croyons et nous savons que vous êtes le Christ, » le fils de Dieu (2) ».

Ainsi, aussitôt que Jésus prétendit ouvertement que Dieu était son père et se confondait en lui, le peuple, autrefois si sympathique, se tourna

égard. Nous renvoyons aux chapitres V, VI et suivants de l'Evangile de saint-Jean que nous publions à l'APPENDICE; on y verra, par les paroles de Jésus et par les observations du peuple à qui il s'adressait, que non seulement il n'était pas compris, mais qu'il était vraiment impossible de le comprendre.

(1) Sciens autem Jesus apud semetipsum quia murmurarent de hoc discipuli ejus, dixit eis : Hoc vos scandalizat?... sunt quidam ex vobis qui non credunt... Ex hoc *multi* discipulorum ejus *abierunt retrò et jam non cum illo ambulabant.* — Jean, ch. VI, v. 62 et suiv.

(2) Dixit ergo Jesus ad duodecim : Num quid et vos vultis abire? — Respondit ergo ei Simon Petrus : Domine ad quem ibimus?.... Et nos credimus et cognovimus quia tu es Christus, filius Dei. — Jean, ibid., v. 68 et suiv.

contre le prophète de Galilée; le plus grand nombre de ses disciples l'abandonna; les Douze, seuls, restèrent auprès de lui et encore l'un d'eux devait le trahir et un autre le renier.

Les apôtres eux-mêmes lui disaient : « Seigneur, » d'où vient que vous vous découvrez à nous, et » non pas au monde? (1) » Enfin les Hébreux, de plus en plus indécis, répondaient à ceux qui leur proposaient d'adopter la doctrine de Jésus : « Nous sommes les disciples de Moïse, nous sa- » vons que Dieu a parlé à Moïse, mais pour ce- » lui-ci nous ne savons ni qui il est ni d'où il » vient (2) ».

Exposons ici brièvement d'où naissaient ces sentiments de réprobation et pourquoi les Juifs refusaient de voir un Dieu dans le fils de Marie.

III,

La base fondamentale du Judaïsme est l'UNITÉ et l'INVISIBILITÉ DE DIEU, « Écoute Israël, s'écrie le » législateur, l'*Eternel notre Dieu,* l'ÉTERNEL EST

(1) Jean, ch. XIV, v. 22.

(2) Maledixerunt ergo ei et dixerunt : Tu discipulus illius sis; nos autem Moysi discipuli sumus. *Nos scimus quia Moysi locutus est Deus ; hunc autem* NESCIMUS UNDÈ SIT.—Jean, ch. IX, v. 28 et 29.

» UN (1) ». Le but de l'humanité, le triomphe du peuple élu, la manifestation des jours messianiques, consistent essentiellement, d'après les prophètes, dans la reconnaissance et la proclamation universelle de l'UNITÉ DE DIEU. « En ce temps-» là, dit Zacharie, l'*Eternel sera* UN *et son nom* » *sera* UN (2) ». Il est inutile de rechercher ici si ce dogme de l'unité divine, si simple, si lumineux, si accessible à l'intelligence humaine, est conciliable avec un système hypostasique, suivant la théorie de Platon, ou avec une trinité à la fois une et multiple, suivant la formule définitive du catholicisme. Nous faisons ici de l'histoire et non de la dogmatique religieuse; nous ne discutons pas la vérité ou l'erreur de la Trinité chrétienne; nous constatons simplement, avec la Bible, avec l'universalité des historiens, que les Juifs, avant Jésus comme après lui, ont toujours proclamé l'UNITÉ DE DIEU dans le sens absolu du mot; qu'il n'y a, ni dans leurs livres ni dans leurs traditions, la moindre trace d'une croyance différente ni d'une transaction philosophique ou religieuse avec ce principe élémentaire. Donc les Hébreux adoraient le Dieu UNIQUE et ils étaient convaincus que tous les hom-

(1) Deutéronome, ch. VI, v. 4.
(2) Zacharie, ch. XIV, v. 9.

mes, à un jour fixé dans les secrètes résolutions de la Providence, l'adoreraient comme eux.

Ils croyaient de plus que ce Dieu était un pur esprit, qui ne pouvait ni se manifester, ni être vu sous une forme corporelle. Moïse, le prophète bien-aimé, celui à qui l'Éternel daignait « se faire » entendre directement et non point en vision et » en songe (1), » Moïse avait en vain supplié Dieu de lui apparaître et de se révéler à lui tout entier; « Non, lui avait répondu le Créateur infini des » cieux et de la terre, non, tu ne peux voir ma » face, car aucun homme, étant vivant, ne peut » me voir (2) ». Aussi, lorsque le législateur inspiré répétait au peuple d'Israël, avant de se séparer de lui, les principes fondamentaux de la loi, il lui disait : « L'Éternel vous a parlé du mi- » lieu du feu; vous avez entendu une voix, des » paroles, *mais vous n'avez point vu de figure* » *humaine*... Prenez bien garde à vos âmes, car » *vous n'avez vu aucune forme* le jour où l'Eter- » nel vous parla du milieu du feu (3) ». C'est pourquoi, dans ce Décalogue, qui est devenu le Code de tous les peuples civilisés, et dans toute la Bible, on trouve si souvent répétée la défense

(1) Nombres, ch. XII, v. 6 et suiv.
(2) Exode, ch. XXXIII, v. 20.
(3) Deutéronome, ch. IV, v. 12 et 15.

d'adorer des images et de prostituer à des statues inertes, à des êtres faits de chair et de boue, l'encens et les hommages qui n'appartiennent qu'à l'Éternel (1).

Le Judaïsme n'admettait pas que l'infini pût être enfermé dans un corps, dans un espace limité; il n'admettait pas que Dieu pût se diviser en plusieurs parties dont l'une apparaîtrait aux regards des mortels, tandis que l'autre resterait invisible, et toujours infinie quoique partagée, dans les profondeurs des cieux. Le Pentateuque entier témoigne des efforts de Moïse pour inculquer à son peuple, d'une manière inaltérable, cette grande et forte doctrine de l'*unité* et de l'*invisibilité* de Dieu. Tous les prophètes rappellent à ce dogme fondamental les Israélites aussitôt qu'ils semblent s'en écarter, et jamais leurs prédications ne sont plus belles et plus émouvantes que lorsqu'ils tonnent contre l'idolâtrie et le polythéisme païen.

Telle était d'ailleurs la tradition d'Israël depuis son origine. La vocation d'Abraham ne fut que la proclamation de l'*unité* et de l'*immatérialité* de Dieu, la condamnation solennelle du

(1) Exode, ch. XX, v. 2 à 14. — Deutéronome, ch. V, v. 6—18. — Ibid., ch. IV, v, 16 et suiv.

culte des idoles par le grand patriarche. Il y avait, avant Jésus-Christ et de son temps, bien des sectes dissidentes dans le Judaïsme ; mais Pharisiens, Saducéens, Esséniens, Samaritains, etc., toutes professaient, à cet égard, la même croyance, et pas un seul dissentiment ne s'était jamais élevé en Israël sur la nature et les attributs de la divinité. La courte et magnifique profession de foi que nous venons de citer : « ÉCOUTE ISRAEL, L'ÉTERNEL NOTRE DIEU, L'ÉTERNEL EST UN, » était alors, comme elle est encore aujourd'hui, l'oraison la plus importante pour l'Israélite, celle qu'il était obligé de répéter, matin et soir, qu'il pouvait même prononcer en langue profane (1), afin qu'il en comprît bien le sens et la portée.

Un Dieu, UN SEUL DIEU, immatériel, infini, invisible, qui, même, lorsqu'il veut communiquer directement sa volonté aux mortels, leur fait entendre une voix surnaturelle, mais ne peut se révéler à eux sous une forme déterminée : tels étaient, à l'époque dont nous nous occupons, tels sont encore aujourd'hui, après dix-huit siècles, le dogme et la foi du peuple hébreu.

(1) Talmud, traité Bérachot, f° 9. « Le *Schemâ* (c'est le nom » du passage cité) peut se dire en toute langue que l'on com- » prend. »

IV

On comprend donc l'étonnement et l'indignation dont les Juifs, contemporains de Jésus, furent saisis, lorsqu'ils entendirent ce dernier s'arroger d'abord des prérogatives divines, ensuite se déclarer ouvertement fils de Dieu et égal du Père. — Pour eux, instruits à cette loi juive de laquelle il avait été dit que « nul ne pouvait y » ajouter ni en retrancher (1) », c'étaient là des blasphèmes qui méritaient un sévère châtiment. Nous voyons, en effet, dans le récit évangélique cité plus haut, qu'ils reprochent à Jésus de *blasphémer* en se prétendant Dieu, en s'égalant à Dieu, lorsqu'il n'est qu'un simple mortel.

Incontestablement Jésus, par la proclamation de sa divinité, non-seulement heurtait violemment les croyances séculaires du peuple juif, troublait toutes les consciences et détruisait toutes les vérités reçues, mais encore il portait une atteinte extrêmement grave à cette loi qu'il avait déclaré d'abord si solennellement n'être pas venu modifier. — C'était prêcher formellement un Dieu nouveau, ou, si l'on veut, un

(1) Deutéronome, ch. IV, v. 2. — Ibid., ch. XIII. v. 1

système nouveau touchant la divinité ; Dieu ou système que ni les Juifs contemporains, ni leurs pères n'avaient connus. — Vainement des miracles particuliers auraient-ils appuyé cette innovation fondamentale, cette révolution dans la foi unitaire, la loi mosaïque et la conscience populaire condamnaient, sans hésitation, une pareille tentative.

Voici, en effet, le texte irrécusable sur lequel s'appuyaient ceux qui poursuivaient Jésus, et ceux qui, suivant l'Evangéliste Jean, lui jetaient des pierres parce qu'il se déclarait Dieu.

« S'il s'élève au milieu de toi un prophète et » qu'il accomplisse devant toi un signe ou un » miracle ; si, lorsque le signe ou le miracle dont » il t'a parlé s'est accompli, il te dit : « Allons » auprès de Dieux que tu n'as pas connus ni toi » ni tes pères », n'écoute pas les paroles de ce » prophète... Vous ne servirez que l'Eternel » votre Dieu ; à lui seul vous serez attachés. *Et* » *ce prophète mourra,....* tu le tueras ; que ta » main soit sur lui, et celle de tout le peuple ; » *tu l'assommeras de pierres*, et il mourra, parce » qu'il a cherché à te faire dévier d'auprès de » l'Eternel ton Dieu. (1) »

Il est difficile d'être plus clair que ne l'est le

(1) Deutéronome, ch. XIII, v. 2 et suiv.

législateur sacré dans le commandement qui précède. Il ne veut pas que rien altère, que rien détruise ce dogme de l'Unité divine sur lequel il a basé tout le système de la loi d'Israël et l'avenir de l'humanité entière, et d'où découlent les admirables principes de l'unité des hommes et de la fraternité universelle. — De même qu'il ordonne l'extermination des nations idolâtres de la terre promise, afin que la croyance unitaire ne fût point étouffée, dès sa naissance, par le contact et l'exemple des pratiques païennes, de même il condamne au dernier supplice l'homme, fût-il prophète, qui annonce et qui prêche un Dieu différent de celui qui avait parlé aux Hébreux au sein des éclairs et des tonnerres du mont Horeb.

Et ce principe était aussi vivace à l'époque de Jésus qu'aux premiers jours de la nationalité juive. On voit, en effet, par le récit évangélique, que le peuple juif n'hésite pas ; aussitôt qu'il a entendu sortir de la bouche du fils de Marie une parole qui semble une prétention à la divinité, il s'arme de pierres et veut lapider, suivant le précepte de Moïse, celui en qui il croit voir un blasphémateur. « Nous te lapidons pour ton » blasphême, lui disent les Juifs ameutés, et » parce qu'*étant homme, tu veux te faire Dieu.* (1)»

(1) Responderunt ei Judæi : De bono opere non lapidamus

« Parce qu'étant homme, tu veux te faire Dieu, » reproche terrible, en effet, car il constate que Jésus n'avait donné au peuple aucune preuve, aucun signe de sa divinité. Il avait si peu fait pour convaincre la foule qu'il était Dieu, que nous avons vu ses disciples eux-mêmes l'abandonner et s'éloigner de lui, aussitôt qu'en se déclarant fils et égal de Dieu, il porte atteinte au dogme sacré de l'unité absolue et de l'immatérialité de l'Eternel. « Lui Dieu! criait le peuple; mais, » Joseph n'est-il pas son père? sa mère n'est-elle » pas Marie? » Et ainsi s'élevait de toutes parts une énergique protestation.

Que maintenant un Dieu, descendu sur la terre, incarné dans un corps humain, pour se manifester au monde et assurer le salut et le triomphe d'Israël, n'ait pas pu ou n'ait pas voulu se révéler plus clairement; qu'il ait laissé tous ses contemporains dans le doute et la postérité dans l'hésitation; qu'il n'ait pas éclaté aux yeux de tous, dans sa gloire et dans sa puissance, par une de ces fulgurantes révélations qui imposent irrésistiblement la foi, c'est là un mystère que nous n'avons ici ni à pénétrer ni à comprendre. E

te, sed de *blasphemiâ;* et quià tu, *homo cum sis, facis te ipsum Deum.* — Jean, ch. X, v. 33.

entrait sans doute dans les intentions de Jésus de n'être pas plus explicite ; mais le peuple juif, encore une fois, peut-il être accusé pour n'avoir pas vu ce qu'on ne lui montrait point et pour avoir obéi à sa loi religieuse en poursuivant et en condamnant celui qui se déclarait Dieu sans le prouver ?

Rappelons-nous cette scène splendide du Sinaï où tous les éléments bouleversés sont mis au service de la révélation divine devant une nation entière frappée de crainte et de respect ; rappelons-nous cette voix surnaturelle retentissant au milieu des vents et de l'orage et portant aux oreilles des Hébreux les vérités immortelles qui doivent éclairer un jour toutes les nations de la terre. La science peut chercher à expliquer ces prodiges ; mais du moins elle ne saurait contester l'effet immense qu'ils produisirent sur les Israélites, effet que rien n'a pu ni affaiblir ni altérer dans la suite des siècles. En fut-il de même au temps de Jésus? Aucun acte de sa vie fut-il caractérisé par une révélation aussi universelle et aussi saisissante? Tout ce qui précède répond à cette question

V.

Le vide se faisait chaque jour autour de Jésus; les apôtres seuls, quoiqu'animés eux-mêmes de doutes singuliers, restaient fidèles à leur maître et à sa nouvelle doctrine. Mais le peuple tout entier, qui avait accueilli avec tant de sympathie ses premières prédications, s'était unanimement tourné contre lui. Personne, en Judée, ne pouvait se résoudre, sans des preuves irrécusables, à voir un Dieu dans un être créé, en apparence de la même nature que le reste des hommes, né dans le sein d'une femme, vivant, mangeant et buvant comme un simple mortel, soumis à toutes les conditions et à toutes les souffrances de l'humanité, connu de tous comme le fils d'un humble charpentier de Galilée et dont la mère, les frères et les sœurs, gens simples et pieux ne revendiquaient nullement pour leur famille une part de la gloire et de la puissance de l'Eternel. Les Juifs remarquaient enfin que les propres parents de Jésus, la plupart de ses disciples eux-mêmes, ne croyaient pas à sa mission, bien moins encore à sa divinité; comment une conviction favorable au fils de Marie aurait-elle pu, dans ces conditions diverses, s'emparer de l'esprit des masses?

Mais ce qui est bien autrement étrange et caractéristique, c'est la longanimité excessive, c'est la patience inaltérable, ne pourrait-on pas dire plutôt l'impuissance? avec laquelle Jésus supporte non-seulement l'incrédulité générale dont il est l'objet, mais encore les outrages, les violences et les voies de fait qui accueillent ses actes les plus significatifs. Nous avons vu, chaque fois qu'une prétention à la divinité était sortie de sa bouche, les Juifs, qui l'entendaient, protester contre ce qu'ils appelaient *un blasphème,* et même s'armer de pierres pour lapider celui qui portait une aussi grave atteinte à la foi d'Israël. C'était alors pour Jésus le moment, ou jamais, de faire éclater sa puissance et d'arrêter, par un prodige éblouissant, puisqu'il avait le don des miracles, ceux qui le poursuivaient et voulaient le faire périr.

Lorsque les habitants de Sodome tentent de faire violence aux envoyés du Seigneur et d'envahir la maison hospitalière de Loth, les anges, étendant la main, frappent d'aveuglement la populace, et, bientôt après, le feu du ciel, uni aux éruptions volcaniques de la terre, brûle et détruit la ville et ses infâmes habitants. — Lorsque, dans le désert, Israël se montre rebelle à la voix de Dieu ou doute de ses

saintes promesses, de terribles châtiments, ministres de la justice divine, fondent à l'instant sur le peuple coupable, et, saisis de crainte et convaincus par ces signes irrécusables de la puissance de l'Éternel, les Hébreux reviennent aussitôt au respect des lois et des volontés divines.

Rien de semblable ne se produit dans la vie terrestre de Jésus. En vain on lui demande des preuves ; en vain on s'ameute contre lui ; en vain le peuple irrité passe du scepticisme à la violence, aucun signe vengeur n'éclate dans le ciel, aucun châtiment surnaturel et soudain ne frappe ceux qui osent poursuivre et lapider un Dieu ! Jésus se retire devant le courroux populaire ; il s'était enfui en Galilée lorsque la populace voulait le précipiter du haut d'une montagne abrupte ; il s'était enfui dans le désert, lorsqu'Hérode le faisait chercher pour le mettre à mort ; il s'était enfui lorsqu'échoua le complot qui tendait à le proclamer roi ; il s'enfuit encore lorsque les Juifs lui jettent des pierres pour le punir de se proclamer Dieu (1). Ce système, il faut le croire, était sans doute calculé de sa part ; il entrait dans ses

(1) Quærebant ergo eum apprehendere : *exivit* de manibus eorum, et *abit* iterum trans Jordanem, in eum locum ubi erat Joannes baptizans primum et mansit illic. — Jean, ch. X, v. 39 et 40.

desseins de refuser ainsi au peuple hébreu les témoignages de sa divinité et de repousser de la nouvelle alliance qu'il prétendait apporter à la terre la race élue à qui cette alliance avait cependant été promise dès les jours merveilleux du Sinaï; mais, lorsqu'il lui était si facile de convaincre les Juifs par quelqu'éclatante manifestation, on ne peut que déplorer l'aveuglement et l'ignorance dans lesquels il les a laissés.

CHAPITRE VII

Jésus abandonné.—Ordre de le saisir.—Il est trahi par Judas.— Son arrestation. — Violences des soldats romains. — Reniement de Simon Pierre. — Interrogatoire de Jésus. — Instruction et jugement de son procès. — Jésus devant Pilate. — Appel au peuple. — Barabbas. — Prédictions de Jésus touchant sa condamnation et sa mort. — Passion de Jésus. — Cruautés des bourreaux romains. — Suprême sollicitation des Juifs. — Dernières paroles de Jésus. — Sa mort.

I.

Nous touchons maintenant au terme de cette carrière, dont l'action sociale dura à peine quelques années. Nous avons suivi toutes les phases essentielles du développement de la nouvelle doctrine. Nous avons vu Jésus se posant d'abord comme simple réformateur politique et moral dans son fameux discours sur la montagne, bientôt, aspirant au titre sacré de Messie et d'héritier de David. Par une conséquence naturelle de cette ambition, qui prouve qu'à cette époque, il interprétait, comme tous les Hébreux, dans un sens matériel, le règne du Sauveur d'Israël, il est sur le point de se laisser proclamer Roi. Enfin, élevant plus haut ses aspirations, il se dé-

clare ouvertement fils de Dieu et Dieu lui-même. Mais chaque fois que le peuple et les chefs accourent auprès de lui et le supplient de ne pas laisser davantage leurs esprits en suspens, de leur montrer le signe révélateur par lequel ils pourront le reconnaître et l'adorer, il ne leur répond que par des expressions de mépris, des injures violentes et il les laisse plus incertains ou plutôt plus incrédules qu'auparavant.

On se rappelle que, malgré les dangers que ses prédications ardentes pouvaient faire courir à l'ordre public, malgré la colère légitime que devaient ressentir les magistrats et les fonctionnaires en butte chaque jour aux attaques du prophète de Galilée, néanmoins on n'avait jamais osé l'arrêter de crainte d'exciter un soulèvement parmi le peuple qui se montrait de toutes parts favorable à Jésus. Mais, lorsque cette crainte eut disparu devant les nouveaux sentiments des masses, les gardiens de la loi d'Israël ne jugèrent pas pouvoir tolérer plus longtemps les actes et les paroles de Jésus; ils pensèrent surtout qu'ils devaient étouffer dans son germe une doctrine religieuse qui, en admettant un Dieu sous une forme humaine, portait la plus grave atteinte au monothéisme, principe, force et avenir d'Israël.

La conscience universelle qui, chaque jour, progresse vers le dogme lumineux de L'UNITÉ DIVINE, dira bientôt s'ils avaient ou non raison; mais, au point de vue de la foi mosaïque, au point de vue de la loi qui régissait la Judée, dans l'esprit et dans le texte du code du Sinaï, ils avaient incontestablement le droit d'appliquer à Jésus les dispositions pénales rapportées dans le chapitre précédent. Ils résolurent donc d'en finir avec un réformateur à la fois religieux et politique qui semait l'agitation dans le peuple et le trouble dans les esprits, à un moment où l'union de tous les citoyens était si nécessaire pour défendre la patrie commune contre l'invasion romaine, et la religion unitaire contre la contagion des pratiques polythéistes de Rome, maîtresse du monde. Ils trouvèrent un concours facile dans Hérode et dans les représentants de l'empire romain.

Nous avons dit qu'Hérode avait poursuivi Jésus pour le faire mourir (1), et que ce fut grâce aux avis charitables des Pharisiens que ce dernier parvint à se sauver. D'autre part, la tentative qui avait eu pour but de le faire roi, avait dû naturellement irriter contre lui et le chef de l'Etat juif et les autorités romaines. Il y avait, dans cet en-

(1) Luc, ch. XIII, v. 31.

semble de circonstances, plus de causes qu'il n'en fallait pour le condamner d'après la législation existante.

La trahison aidant, il ne fut pas difficile de s'emparer de lui.

Le nom de Judas Iscariote restera éternellement flétri devant l'histoire et devant la conscience indignée; mais Jésus, désormais réduit à la garde et au cortége de ses douze disciples favoris, n'aurait évidemment pu échapper longtemps aux recherches de ceux qui avaient ordre de le saisir.

Au reste, il n'est que trop certain qu'à ce moment suprême, il courait lui-même au-devant des poursuites et que, par des raisons qu'il est inutile de rechercher, il attendait de son supplice même le triomphe définitif de l'œuvre qu'il avait entreprise.

Bien souvent, en effet, il avait annoncé à ses intimes la nécessité de sa condamnation et de sa mort pour le succès et l'accomplissement de sa mission en ce monde. Nous avons déjà vu que, lorsqu'il révéla pour la première fois aux apôtres l'intention où il était d'accomplir ce douloureux sacrifice, Pierre l'en détourna avec des supplications et des larmes, et qu'il lui répondit en colère : « Tais-toi, Satan, éloigne-toi, car tu » n'as de goût que pour les choses de la terre et

» non point pour celles du ciel (1). » Il est encore plus explicite dans d'autres circonstances analogues. Lorsque de généreux Pharisiens viennent l'avertir de la décision qu'a prise Hérode de le faire mourir et l'engagent à se sauver, il leur répond qu'il consent bien à quitter la Galilée, mais qu'il se rend à Jérusalem, pour y être « con- » sommé par sa mort », « car, ajoute-t-il, il ne » faut pas qu'un prophète souffre la mort ailleurs » que dans Jérusalem (2) ». Et, peu après, prenant à part les douze apôtres, il leur dit : « Nous » allons à Jérusalem, et tout ce qui a été écrit » touchant le fils de l'homme va être accompli... » ils le feront mourir et il ressuscitera le troi- » sième jour (3) ». Chose étrange! l'Évangéliste qui rapporte ces paroles ajoute que « les douze » apôtres ne comprirent rien à tout cela ; ce dis- » cours leur était caché et ils n'entendaient point » ce qu'il leur disait (4) ». Un autre jour il leur

(1) Matthieu, ch. XVII, v. 21 et suiv.

(2) Et ait illis... Tertia die consummor; verumtamen oportet me hodie et cras et sequenti die ambulare, quia non capit prophetam perire extra Jerusalem.—Luc, ch. XIV, v. 31 et suiv.

(3) Assumpsit autem Jesus Duodecim et ait illis : Ecce ascendimus Jerosolymam et consummabuntur omnia quæ scripta sunt per prophetas de Filio hominis... Occident eum et tertia die resurget.— Luc, ch. XVIII, v. 31 et suiv.

(4) Et ipsi *nihil horum intellexerunt* et erat verbum illud absconditum ab eis et *non intelligebant quæ dicebantur.* — Luc, ch. XVIII, v. 34.

dit: « Je quitte ma vie pour la reprendre; per-
» sonne ne me la ravit; c'est de moi-même que
» je la quitte, *car c'est le commandement que j'ai*
» *reçu de mon père* (1) ». Ces discours, on s'en souvient, faisaient dire à ceux qui l'entendaient : « Il a perdu le sens; pourquoi l'écoutez-vous(2)? » Ses disciples faisaient de vains efforts pour l'empêcher de retourner à Jérusalem : « Eh! quoi,
» lui disaient-ils, il y a à peine quelques jours
» que le peuple voulait te lapider, et tu veux al-
» ler de nouveau en ce lieu(3)? » Rien ne put vaincre la volonté du fils de Marie; il revint en Judée.

Certes, après tout ce qui s'était passé, après les attaques passionnées dirigées contre les chefs du peuple, après les poursuites publiquement et itérativement prescrites par Hérode en Galilée et par les magistrats en Judée, après l'explosion violente du sentiment populaire, excité jusqu'à vouloir lapider le réformateur de Nazareth, devant ces dispositions unanimes de l'opinion et

(1) Propterea me diligit Pater : Quia ego pono animam meam ut iterum sumam eam. Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso. *Hoc mandatum accepi a Patre meo.* — Jean, ch. X, v. 17 et 18.

(2) Dicebant autem multi : Dæmonium habet et insanit; quid eum auditis? — Jean, ibid., v. 19 et 20.

(3) Deinde post hæc dixit discipulis suis : Eamus in Judæam iterum. Dicunt ei discipuli : Rabbi, nunc quærebant te Judæi lapidare et iterum vadis illuc? — Jean, ch. XI, v. 7 et

des pouvoirs publics, il ne fallait pas être grand prophète pour affirmer que Jésus, revenant à Jérusalem, y serait immédiatement arrêté, jugé et condamné, suivant les lois de son pays et de son temps.

Mais écartons ce que l'on peut voir d'humain et même de volontaire dans la prévision de sa mort, pour nous en tenir au sens surnaturel que lui attribuent les Évangiles. Que résulte-t-il de cette cruelle nécessité, si formellement affirmée par Jésus, de cette destinée fatale qui le pousse à choisir Jérusalem pour le lieu où s'accomplira le sanglant sacrifice, et les Juifs pour instruments de son trépas? Que résulte-t-il de « *ce commandement divin* » auquel il déclare lui-même être forcé d'obéir, et qui le contraint « à déposer » sa vie terrestre? N'est-ce pas que tous, juges, victime et bourreaux ont été des machines inertes, des agents irresponsables, jouets aveugles et malheureux d'une volonté irrésistible, d'un Dieu dont rien ne pouvait ni contredire ni annuler les terribles et mystérieux desseins?

Et que serait-il arrivé si, suivant l'avis de ceux qui prétendaient que « Jésus avait perdu le sens» et qu'il ne fallait pas faire attention à lui (1), les

(1) Jean, ch. X, v. 20.

Juifs n'avaient accueilli que par l'indifférence et le dédain ses prédications passionnées, et ne l'avaient ni poursuivi ni condamné? Avec la prédiction démentie par le fait s'évanouissait toute prétention au prophétisme et à la divinité, et le christianisme était étouffé dans son germe.

Il n'en fut pas ainsi. On ne vit en Jésus que le révolutionnaire dangereux, dont la parole semait des dissensions parmi le peuple et risquait de compromettre le salut d'Israël en face de l'invasion romaine (1). On ne savait pas alors que ce n'est point par la mort d'un homme qu'on étouffe une idée, et que le sang des grands réformateurs est fécond en disciples et, au besoin, en martyrs.

II.

Ici commence, pour le fils de Marie, une douloureuse passion.

Au moment où les soldats chargés de l'ar-

(1) Collegerunt ergo Pontifices et Pharisæi concilium et dicebant... Si dimittimus eum, omnes credent in eum et venient Romani et tollent nostrum locum et gentem. Unus autem ex ipsis, Caïphas nomine, cum esset Pontifex anni illius dixit eis : Vos nescitis quidquam : ne cogitatis quia expedit vobis, *ut unus moriatur homo* pro populo *et non tota gens pereat.* —Jean, ch. XI, v. 47 et suiv.

rêter le saisissent, tous ses disciples, au lieu de revendiquer hautement la gloire de mourir avec lui l'abandonnent et prennent la fuite (1). Simon Pierre, le disciple bien-aimé, celui à qui il avait promis le trône de l'Église universelle, Simon Pierre le renie par trois fois, tandis que son maître gémit en sa prison, en butte aux outrages des soldats romains (2). Cette défaillance morale, cette honteuse défection dut être plus douloureuse au cœur de Jésus que les tortures et le supplice qu'il allait souffrir.

Cependant Jésus fut conduit devant le grand tribunal juif où siégeaient, avec le grand-prêtre, les chefs du peuple, les scribes et les anciens d'Israël (3), et son interrogatoire commença. Des témoins furent entendus (4); ils durent être nombreux, car les actes et les discours de Jésus s'étaient produits en public. Deux questions graves étaient posées; deux chefs d'accusation pour parler le langage juridique. L'un était d'ordre religieux et l'autre d'ordre politique. On accusait Jésus d'avoir violé la loi d'Israël en se déclarant fils de Dieu; on l'accusait aussi de vouloir renverser les pouvoirs établis et usurper, à leur

(1) Tunc discipuli ejus *relinquentes eum, omnes* fugerunt. Marc, ch. XIV, v. 50.
(2) Marc, ibid., v. 65 et suiv.
(3) Marc, ibid., v. 53 et suiv.
(4) Marc, ibid.

place, l'autorité souveraine. Le premier de ces délits était de la juridiction du Sanhédrin hébreu; le second ressortissait d'Hérode ou de Pilate investis du pouvoir politique.

L'Évangile prouve que le jugement devant le Sanhédrin eut lieu avec toutes les formalités usitées en pareille circonstance (1). Après l'audition des témoins, dont les dépositions furent plus ou moins concordantes (2), le grand prêtre, se levant au milieu de l'assemblée, interrogea Jésus et lui dit : « Tu ne réponds rien à ce que « ceux-ci ont déposé contre toi. » Mais Jésus demeura dans le silence et ne répondit pas (3). Et le grand prêtre, l'interrogeant encore, lui dit : « Est-il vrai que tu sois le Christ? » Il leur répondit : « Si je vous le dis, vous ne me croirez » point... mais vous verrez le fils de l'homme » assis à la droite de la majesté divine et venant » sur les nuées du ciel. » Alors les juges lui dirent : « Tu es donc fils de Dieu? » Il leur

(1) Il est inutile que nous insistions sur le côté juridique du procès de Jésus. La question de légalité est indifférente au but de cette étude. Que pourrions-nous dire d'ailleurs après les beaux travaux de M. Salvador sur cette grave question? (*Institutions de Moïse et du peuple hébreu* et *Réponse à M. Dupin*).

(2) Et convenientia testimonia non erant. — Marc, ch. XIV, v. 56 et 59.

(3) Et exurgens summus sacerdos in medium interrogavit Jesum dicens : Non respondes quidquam ad ea quæ tibi objiciuntur ab his?—Ille autem tacebat et nihil respondit.—Marc, ch. XIV, v. 60 et 61.

répondit : « Vous le dites; je le suis ! » Alors le grand prêtre s'écria : « Qu'avons-nous besoin » d'entendre d'autres témoins? Vous venez d'en- » tendre le *blasphème* qu'il a proféré; que vous » en semble? » Et tous le condamnèrent comme ayant mérité la mort (1).

Mais, depuis la domination romaine, les Juifs n'avaient plus le droit d'exécuter des sentences capitales sans l'autorisation du préteur (2). Le jugement prononcé, les membres du grand conseil firent conduire Jésus à Pilate. Il s'agissait de décider la seconde question du procès, qui portait sur la prétention de Jésus à se proclamer Roi des Juifs. Aussi le débat devant le préteur romain fut-il exclusivement politique.

Les Juifs qui vinrent, dans ce but, devant Pilate, dirent à ce dernier que Jésus soulevait le peuple par la doctrine qu'il répandait en Judée et qu'il pervertissait la nation en se disant Roi

(1) Et ut factus est dies... duxerunt in consilium suum : Rursum summus sacerdos interrogabat eum et dixit ei : Tu es Christus? — Et ait illis : si vobis, dixero, non credetis mihi... videbitis filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei et venientem cum nubibus cœli. — Dixerunt autem omnes : « Tu ergo es filius Dei? — Qui ait : Vos dicetis, *quia ego sum.* » — Summus autem sacerdos scindens vestimenta sua, ait : « Quid adhuc desideramus testes? Audistis blasphemiam quid vobis videtur? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis. — Comparez Luc, ch. XXIII, *passim* et Marc, ibid. v. 60 et suiv.

(2) Jean, ch. XVIII, v. 31.

et Christ (1). Pilate l'interrogea à son tour en lui disant : « Est-il vrai que vous soyez le Roi des » Juifs? » Et Jésus répondit : « Vous le dites; » oui, je le suis (2). » Cependant le préteur paraissait, malgré une réponse aussi catégorique, ne pas redouter beaucoup les dangers que cette prétention pouvait faire courir à la puissance romaine, et il se montrait animé de dispositions bienveillantes (3); mais la vivacité du sentiment populaire soulevé contre Jésus, triompha aisément de ses scrupules. Le peuple, ameuté à la porte du palais, criait : « Nous voulons qu'il soit » puni; prenez-le! prenez-le! Qu'il soit crucifié (4). » Nous avons une loi et, selon cette loi, il doit » mourir, *parce qu'il s'est fait* FILS DE DIEU (5) ».

Pilate tenta néanmoins un dernier effort en faveur de Jésus. A l'époque de la Pâque c'était l'usage de faire grâce à un criminel; il proposa

(1) Duxerunt eum ad Pilatum et cœperunt illum accusare dicentes : hunc invenimus subvertentem gentem nostram... et dicentem se Christum Regem esse... Commovet populum docens per universam Judæam.— Luc, ch. XXIII, v. 1 et suiv.

(2) Pilatus autem interrogavit eum dicens : Tu es Rex Judæorum? At ille respondens ait : Tu dicis. — Luc, ch. XXIII, v. 3. — Jean, ch. XVIII, v. 33.

(3) Voyez Luc, ch. XXIII, Jean, ch. XVIII. — Matthieu, ch. XXVII, — Marc, ch. XV, passim.

(4) Luc, ch. XXIII, v. 21 et suiv.

(5) Responderunt ei Judæi : Nos legem habemus, et secundum legem debet mori *quia* FILIUM DEI SE FACIT. — Jean, ch. XIX, v. 7.

donc aux Juifs de choisir, pour être délivré, entre Jésus et un nommé Barabbas, qui était en prison pour avoir commis un meurtre dans u sédition (1). Mais le peuple, tout d'une voix, demanda que Barabbas fût gracié et insista de nouveau pour que Jésus fût mis à mort. Devant la persistance et l'unanimité de ce vœu populaire, Pilate n'hésita plus; il livra Jésus aux soldats romains, pour que la sentence de mort reçût son exécution.

Nous arrivons à un moment solennel et douloureux; la passion de Jésus s'accomplit dans ce qu'elle a de plus triste et de plus lamentable. L'heure est venue où il va périr et disparaître de ce monde. A cet instant suprême quelque décisive révélation va-t-elle enfin éclater aux yeux du peuple, et le Dieu condamné iniquement va-t-il apparaître tout-à-coup dans sa gloire et frapper de stupéfaction et de terreur ses juges et ses bourreaux? L'Évangile va nous répondre.

(1) C'est à tort que Jean appelle Barabbas *un voleur* · Erat autem Barabbas *Latro.* Marc et Luc disent très-nettement que c'était un séditieux qui avait commis un meurtre dans une émeute populaire : Qui erat *propter seditionem quamdam factam in civitate et homicidium* missus in carcerem. — Luc, ch. XXIII, v. 19. — Marc, ch. XV, v. 7.

III

Nous n'avons jamais lu sans émotion, dans les récits des quatre Évangélistes, l'exécution de la sentence capitale prononcée contre Jésus; les outrages, les tortures par lesquelles on aggrava l'horreur de son supplice; et la couronne d'épines qui meurtrissait son front, et les coups qu'on lui prodigua, et les crachats dont on osa souiller son visage, et sa marche douloureuse jusqu'au lieu de l'exécution, à ce calvaire où il devait périr entre deux voleurs; et le vinaigre et le fiel dont on trempa, par un raffinement de cruauté, ses lèvres altérées, et la blessure qu'un farouche soldat lui fit au flanc avec sa lance? Mais dégageons, une fois pour toutes, la responsabilité du peuple juif de toutes ces atrocités. L'Évangile, plus juste que ceux dont il est devenu la loi, déclare que les Romains furent seuls coupables de ces horreurs qui, hélas! étaient dans les usages et dans les pratiques du Peuple-Roi. Quant aux Juifs, leur intervention dans ce drame sinistre se borna, d'après l'Évangile, à quelques paroles qui, loin d'avoir été prononcées, comme l'ont cru les apôtres, dans un sentiment de dérision et de mépris, étaient

bien plutôt un suprême appel adressé par la voix populaire à celui qui s'était présenté comme Christ et fils de Dieu.

Jésus était étendu sur la croix, supplice romain importé en Judée. Des deux larrons qui subissaient en même temps la terrible expiation, l'un d'eux le maudissait et lui criait : « Mais si » tu es le Christ, sauve-toi donc et sauve-nous » avec toi. (1) » Et des voix s'élevaient aussi du milieu de la foule, disant : « S'il est le fils de » Dieu, qu'il descende de la croix. » Et d'autres ajoutaient : « Qu'il descende de la croix *et* » *nous croirons en lui.* — Si Dieu l'aime, qu'il le » délivre maintenant puisqu'il a dit : « Je suis le » fils de Dieu. (2) »

Ce langage caractérise merveilleusement la situation d'esprit où se trouvaient les Juifs. Ils ne prodiguent point à Jésus, comme les farouches soldats du Prétoire, les insultes et les violences ; ils l'adjurent, une dernière fois, de révéler, par un miracle éclatant, sa puissance comme Messie et comme fils de Dieu ; ils lui promettent de *croire*

(1) Unus autem de his qui pendebant latronibus, blasphemabat eum dicens : si tu es Christus, salvum fac temetipsum et nos. — Luc, ch. XXIII, v. 39.

(2) Et dicentes... si filius Dei es, descende de cruce... *Descendat nunc de cruce* ET CREDIMUS EI. Confidit in Deo ; liberet nunc, si vult, eum ; dixit enim : Quia filius Dei sum. — Matthieu, ch. XXVII, v. 40 et suiv.

à lui sans réserve, s'il daigne, à ce moment suprême, accorder le signe décisif si longtemps et si vainement sollicité par eux.

Ét, en effet, quelle immense impression n'eût pas produite sur la foule juive et païenne, le prophète, le Dieu crucifié, si, se dressant soudain dans la splendeur de sa divinité, il avait brisé comme un verre fragile les clous qui l'attachaient à la croix; s'il était descendu, sans blessure, de l'infâme gibet, frappant d'épouvante ses bourreaux, resplendissant d'une auréole céleste et se transfigurant aux yeux de tous dans son éternelle majesté? Y aurait-il eu un seul homme en Israël, y aurait-il eu un seul Romain qui résistât à la toute-puissance de cette foudroyante révélation? Et combien de siècles de martyres, de luttes, de guerres fraticides, de persécutions et de malheurs eussent été épargnés aux chrétiens de la primitive Église et aux Juifs dispersés: ceux-là victimes de l'incrédulité et de la résistance du monde Romain; ceux-ci victimes d'une haine acharnée que dix-huit siècles de souffrances n'ont pu complétement apaiser!

Oui, l'appel solennel que le peuple juif faisait à Jésus sur la croix, était le cri sincère, énergique, de la conscience populaire! Oui, le peuple tout entier et ses chefs eussent été heureux de voir

apparaître et se manifester, par un prodige éblouissant, ce Messie tant désiré, qui devait être le libérateur, la gloire et le salut d'Israël.

IV

Malheureusement ils ne purent obtenir cette dernière preuve, qui eût été si décisive. Jésus mourut comme meurent tous les hommes, et les dernières paroles qu'il prononça avant d'expirer furent même de nature à affaiblir encore parmi le peuple, s'il était possible, la croyance à sa divinité. « C'était alors environ la neuvième » heure, dit l'Évangile, et Jésus poussa un grand » cri, en disant: « *Eli, Eli, lamma sabactani ?* » » c'est-à-dire : « Mon Dieu, mon Dieu! pour- » quoi m'as-tu abandonné (1)? » Ce cri était, pour ceux qui l'entendirent et qui en prirent sans doute les expressions dans leur sens textuel, exclusif de toute idée de divinité. Se dire abandonné de Dieu lui-même, n'était-ce pas démentir toute participation à la nature, à l'essence, à la puissance de l'Éternel, et même toute inspira-

(1) Et circa horam nonam clamavit Jesus voce magna, dicens : Eli, Eli, lamma sabactani? hoc est : Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? — Matthieu, ch. XXVII, v. 46.

tion et toute autorité venant de lui? Jamais Moïse, jamais aucun des prophètes d'Israël n'avaient montré cette suprême défaillance et ce sombre désespoir. Les Juifs, à ce moment sinistre, durent être plus convaincus que jamais de la légitimité de la peine prononcée contre le fils de Marie; ils n'hésitèrent plus à le confondre avec ces pseudo-prophètes et ces faux messies qui, depuis longtemps déjà, surgissaient en Israël, surexcitant, sans résultat, les passions populaires.

Cependant le maître des Évangiles prononça, avant de rendre le dernier soupir, un mot sublime qui aurait dû être un ordre pour ses disciples, et qui jetait d'ailleurs une vive lumière sur la disposition d'esprit où se trouvait le peuple à cette époque : « MON PÈRE, s'écria-t-il, MON » PÈRE, PARDONNE LEUR, CAR ILS NE SAVENT PAS » CE QU'ILS FONT. (1). »

« Ils ne savent pas ce qu'ils font, » vérité irrésistible arrachée, au dernier moment de sa vie, à la conscience du Réformateur Galiléen! Oui, les Juifs ne savaient pas, ils ne pouvaient pas savoir,

(1) Jésus autem dicebat : *Pater, dimitte illis ;* NON ENIM SCIUNT QUID FACIUNT. — Luc, ch. XXIII, v. 34.

rien ne leur avait démontré qu'ils condamnaient et faisaient périr un prophète, un Messie, un Dieu! Oui, ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient, et, dès lors, devant quelle loi pourraient-ils être coupables de ce crime de Déicide qui a servi de prétexte à dix-huit cents années de persécutions, et dont, s'ils l'ont commis, ils n'ont pas eu la conscience?

Mais celui-là même qu'ils frappaient du dernier supplice, doux et miséricordieux à l'heure de sa mort, s'écriait : « O mon père, ô mon « Dieu, pardonne-leur! » Pardonne-leur! Et, loin de pardonner, les disciples du Grand Crucifié ont voué au peuple juif, à l'instrument aveugle des décrets éternels, une haine sans pitié et sans trève; et, pendant de longs siècles de tourments et de deuil, des millions de Juifs innocents ont expié, sur les bûchers, dans de vastes massacres, par le courroux et le mépris des peuples, le prétendu crime de leurs pères! Voilà comment s'est traduite, hélas! dans le monde, cette belle parole de pardon et de d'oubli prononcée, à sa dernière heure, par Jésus mourant sur la croix. O sombres passions de l'humanité! O despotisme des intérêts terrestres! O cruelle violation des saintes lois de la charité et de l'amour!

CHAPITRE VIII

La résurrection de Jésus. — Son inhumation par Joseph d'Arimathie. — Démarche des Pharisiens auprès de Pilate. — La résurrection de Jésus s'effectue sans témoins. — Opinion publique touchant sa disparition du sépulcre. — Faits postérieurs à la résurrection. — Récits contradictoires des évangélistes. — Jésus apparaît à Marie et à plusieurs de ses disciples sans être reconnu. — Doutes des apôtres. — L'épisode d'Emmaüs. — Considérations générales.

I

Tout est maintenant accompli ; Jésus est mort ; le christianisme va naître. Mais une dernière manifestation doit se produire avant que le fondateur de la nouvelle doctrine disparaisse à jamais de ce monde.

On se rappelle que, pressé par les Pharisiens de leur montrer un signe révélateur de sa mission, Jésus leur avait répondu qu'il ne leur serait accordé d'autre signe que *celui du prophète Jonas,* c'est-à-dire que, de même que Jonas était resté trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même le fils de l'homme devait rester trois jours et trois nuits dans le sein de

la terre et ressusciter le troisième jour [1]. Cette prédiction avait l'inconvénient de renvoyer à une époque postérieure à sa mort, la preuve de sa mission, ce qui, durant toute sa vie, devait laisser le peuple hébreu dans une incertitude bien naturelle. Mais enfin, cette résurrection éclatante, accomplie devant tout un peuple, cette victoire sur la mort, devait être, aux yeux de tous, un signe irrécusable.

L'Évangile nous a conservé des détails importants sur cette extrême période des rapports de Jésus avec le monde visible.

Il est toutefois difficile de faire concorder les récits des quatre évangélistes au sujet de la résurrection. Bornons-nous à rapporter les diverses indications que les évangiles contiennent touchant ce fait considérable ; nous nous demanderons ensuite si, aux yeux des contemporains, sa réalité a dû être admise sans contestation.

Les quatre biographes sacrés de Jésus sont d'ac-

(1) ... Quidam de Scribis et Pharisæis dicentes : Magister, volumus a te signum videre. Qui respondens ait illis : Generatio mala et adultera signum quærit et non dabitur ei, nisi signum Jonæ prophetæ. — Sicut enim fuit Jonas in ventre ceti, tribus diebus et tribus noctibus, sic erit filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus. — Matthieu, ch. XII. v. 30 et suiv. — Ibid., ch. XVI, v. 1 et suiv. — Luc, ch. XI. v. 29.

cord sur deux points : son inhumation et sa disparition du sépulcre où son corps avait été déposé. Quant aux circonstances mêmes qui ont accompagné cette disparition, aucun n'en dit un seul mot. Voici, d'ailleurs, leur récit dans toute sa simplicité.

Tous racontent qu'aussitôt que Jésus eut expiré, Joseph d'Arimathie, qui était en secret un de ses disciples, vint trouver Pilate et demanda le cadavre afin de l'ensevelir; ce qui lui fut accordé (1). Puis, seul, d'après saint Matthieu, saint-Marc et saint-Luc, ou bien aidé par Nicodème, d'après saint-Jean (2), il le mit dans un caveau funéraire qu'il avait fait tailler dans le roc et, après avoir roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il se retira (3). Personne ne fut appelé à être témoin de cette funèbre cérémonie qui, dans les circonstances douloureuses où elle s'effectuait, après un supplice infamant, devait naturellement être secrète et proscrire tout apparat. Jésus fut-il réellement mis dans le tombeau dont il est question? Les évangélistes le disent

(1) Matthieu, ch. XXVII, v. 57 et 58.

(2) Matthieu, ibid., v. 59 et suiv. — Marc, ch. XV, v. 46. — Luc, ch. XXIII, v. 53. — Jean, ch. XIX, v. 39 et 40.

(3) Et posuit illud in monumento suo novo quod exciderat in petra; et advolvit saxum magnum ad ostium monumenti, et abiit. — Matthieu, ibid., v. 60.

avec unanimité; rien ne s'oppose à ce qu'on admette de tout point leur témoignage.

Que se passa-t-il dans la nuit du vendredi au samedi qui suivit cette inhumation? Tous les évangélistes conservent là-dessus le silence le plus complet, laissant le champ libre aux hypothèses des siècles futurs et aux critiques des adversaires du Christianisme. Ceux-ci, en effet, n'ont pas manqué de prétendre que, dans cet intervalle, ceux qui avaient intérêt à faire croire à la résurrection de Jésus ont eu plus de temps qu'il n'était nécessaire pour enlever son corps du sépulcre où Joseph d'Arimathie l'avait placé.

Quoi qu'il en soit, c'est le lendemain seulement (1) que les Pharisiens allèrent trouver Pilate et lui dirent : « Seigneur, nous nous sommes » souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'il » était encore en vie : « Je ressusciterai trois » jours après ma mort. » Commande-donc que » le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, » de peur que ses disciples ne viennent dérober » son corps et ne disent au peuple : « Il est res- » suscité d'entre les morts; » et ainsi la dernière » erreur serait pire que la première. » Pilate

(1) *Alterâ autem die, quæ est post Parasceven,* convenerunt principes sacerdotum et Pharisæi ad Pilatum, etc. — Matthieu, ch. XXVII, v. 62 et suiv.

» leur répondit : « Vous avez des gardes, allez ; » faites-le garder comme vous voudrez. » Et, bien que cette précaution fût déjà tardive, ils s'en allèrent, firent sceller la pierre du sépulcre et y mirent des gardes [1].

Il faut remarquer que Matthieu est le seul qui rapporte cette démarche des Pharisiens et la présence des sentinelles juives auprès du tombeau de Jésus, dès le second jour de l'inhumation. Marc, Luc et Jean n'en disent rien, laissant ainsi planer bien des doutes sur la réalité du fait.

Gardé ou non, le tombeau n'est le théâtre d'aucun incident caractéristique ; nul événement surnaturel ne s'y produit pendant le jour suivant.

Le premier jour de la semaine arrive. C'est le moment où doit éclater le miracle divin, où le Dieu, enfermé dans le noir sépulcre, va briser l'étreinte de la mort et s'élancer, dans sa gloire ineffable, vers les cieux entr'ouverts, pour s'y confondre avec cette essence infinie, éternelle, créatrice des cieux et de la terre, avec laquelle il est identifié. Le monde va assister à cette sublime transfiguration où Jésus, dépouillé des derniers liens terrestres, se révèlera dans sa céleste majesté et, par la splendeur de son triom-

(1) Matthieu, ch. XXVII, v. 63 et suiv.

phe, forcera à l'adorer comme Dieu ceux qui, pendant sa vie humaine, ont pu méconnaître sa divinité.

Je cherche vainement dans les Évangiles le moment où a eu lieu le miracle et les circonstances au milieu desquelles il s'est accompli. Nulle part, il n'en est question. Les Évangélistes n'insistent que sur les événements postérieurs à la disparition du corps de Jésus. Quant à la résurrection elle-même, il paraît qu'elle ne s'est réalisée devant aucun témoin; ni les gardes, préposés à la surveillance du sépulcre, ni les disciples de Jésus ne l'ont vue de leurs yeux, et n'ont pu en raconter les détails.

Ainsi la prédiction par laquelle Jésus avait annoncé, comme signe irrécusable, sa résurrection d'entre les morts, n'a été suivie d'aucune manifestation publique. Le Dieu méconnu, crucifié, après s'être si souvent refusé, durant son passage sur cette terre, à donner aux Hébreux une preuve évidente de sa divinité, ne les jugea pas dignes, sans doute, d'être les témoins de sa résurrection; ce dernier acte du drame terrible dont il avait été le principal acteur se passa en dehors de tout regard humain.

Combien ne faut-il pas regretter cette résolution suprême!

Que l'on s'imagine, en effet, un grand bruit se faisant soudain sur la terre et dans les cieux; des voix retentissantes éclatant aux quatre coins de l'horizon; les milices célestes faisant résonner les fanfares effrayantes au sein des éléments bouleversés; Jérusalem tout entière accourant, pâle de terreur, au tombeau du Grand Crucifié, poussée, par une force divine, vers le lieu où va se produire le plus grand et le plus solennel des miracles; puis, tout d'un coup, la tombe s'entr'ouvant, le Dieu brisant la pierre funéraire en vain scellée pour le retenir, et s'élançant vers les cieux dans le sein de son Père éternel, aux yeux de la foule courbée dans l'adoration et l'épouvante. Israël tout entier, le monde romain tout entier auraient été convertis aussitôt, et les temps prédits par les prophètes eussent été désormais accomplis.

Malheureusement, les choses ne se passèrent point avec cette évidence et cette publicité. Jésus disparut du sépulcre, et nul, parmi les évangélistes, n'a pu nous dire comment, à quel moment, avec quel cortége de faits eut lieu cette disparition mystérieuse.

Matthieu prétend, mais c'est le seul évangéliste qui rapporte ce fait, que les sénateurs et les princes des prêtres, ayant appris que le corps de

Jésus avait disparu de son tombeau, donnèrent une grande somme d'argent aux soldats, en leur disant : « Dites que ses disciples sont venus pen-
» dant la nuit et l'ont enlevé pendant que vous
» dormiez. » — « Les soldats, ajoute saint Matthieu,
» ayant reçu l'argent, firent ce qu'on leur avait
» dit ; *et ce bruit, qu'ils répandirent, dure encore*
» *aujourd'hui parmi les Juifs* (1). » Ne recherchons pas ici si le fait de corruption dont il est question est sérieusement établi ; ni saint Marc, ni saint Luc, ni saint Jean n'en font mention, malgré son importance. — Mais, vrai ou non, il en résulte que la croyance générale, parmi les Juifs, fut que les disciples avaient nuitamment et clandestinement enlevé le corps de leur maître ; et comme cette croyance s'appuyait sur le récit même des soldats préposés à la garde du tombeau ; comme elle n'était contredite par aucun fait surnaturel et patent, on ne saurait loyalement faire un reproche aux Juifs de l'avoir unanimement admise.

(1) Pecuniam copiosam dederunt militibus dicentes : Dicite, quia discipuli ejus nocte venerunt et furati sunt eum, nobis dormientibus... At illi acceptâ pecuniâ fecerunt sicut erant edocti. *Et divulgatum est verbum istud apud Judæos, usque in hodiernam diem.* — Matthieu, ch. XXVIII, v. 12 et suiv.

II

Donc, personne n'assista à la résurrection de Jésus. Seulement le dimanche, Marie-Madeleine « et l'autre Marie » étant venues pour voir le sépulcre, il se fit un grand tremblement de terre, un ange du Seigneur descendit du ciel, renversa la pierre qui fermait le tombeau et s'assit dessus, puis, s'adressant aux femmes, il leur dit : « Ne » craignez point, je sais que vous cherchez Jésus » qui a été crucifié. *Il n'est point ici*, car il a été » ressuscité ainsi qu'il l'avait dit. Hâtez-vous » d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité. » Il ira avant vous en Galilée. C'est là que vous » le verrez. »

Tel est le récit de Matthieu; il est loin d'être semblable à celui des autres évangélistes. Dans saint Marc, les deux pieuses femmes trouvent en arrivant la pierre du sépulcre ôtée, et, entrant dans le tombeau, elles aperçoivent, non pas un ange, mais un jeune homme vêtu de blanc qui leur dit à peu près les paroles que Matthieu attribue à l'ange [1]. Dans saint Luc, au moment où

(1) Et introeuntes in monumentum viderunt *Juvenem*, etc. —Marc, ch. XVI, v. 5.

les deux Marie cherchaient le corps du Christ, consternées de ne point le trouver, *deux hommes* parurent devant elles et leur apprirent que Jésus était ressuscité (1). D'après saint Jean, Marie-Madeleine ayant vu que la pierre était ôtée du sépulcre, alla chercher, tout éplorée, Simon Pierre et un autre disciple et leur dit : « ILS ont enlevé » le Seigneur du sépulcre et nous ne savons où » ILS l'ont mis. » Ces disciples, après avoir constaté le fait s'en retournèrent chez eux, et ce n'est qu'après ces incidents que Marie, s'étant baissée tout en larmes pour regarder dans le tombeau, aperçut *deux anges* assis au lieu où avait été le corps de Jésus, l'un à la tête et l'autre aux pieds; et ces anges ne lui donnèrent point les explications exprimées par les autres évangélistes, mais ils lui dirent simplement : « Femme, pourquoi » pleurez-vous? » et elle leur répondit : « C'est » parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur et je ne » sais où ils l'ont mis (2).

Il est inutile de signaler ici les différences qui existent entre ces diverses relations. Si des récits aussi peu concordants arrivèrent aux oreilles du

(1) Et ingressæ non invenerunt corpus Domini Jesu, et factum est, dum mente consternatæ essent de isto, ecce *duo viri* steterunt secus illas, etc. — Luc., ch. XXIV, v. 4.

(2) Maria autem stabat ad monumentum foris, plorans. Dum ergo fleret inclinavit se et prospexit in monumentum et vidit *Duos Angelos* in albis, etc. — Jean, ch. XX, v. 13 et passim.

peuple, il est douteux qu'il put y voir un témoignage bien positif de leur authenticité. Nous disons: si ce récit fut alors connu du peuple, car saint Marc déclare que les saintes femmes, après l'apparition ou les apparitions du sépulcre, « sortirent aussitôt et s'enfuirent, saisies de crainte » et de tremblement; et ELLES NE DIRENT RIEN A PERSONNE tant leur frayeur était grande (1). »

Et cependant, s'il faut en croire deux des Evangélistes, Matthieu et Jean, Jésus lui-même s'était révélé à elles dans le sépulcre (2).

Toutefois dans le récit de Jean, Marie s'étant retournée vit bien Jésus debout, *mais elle ne le reconnut pas et, pensant que c'était le jardinier*, elle lui dit : « Seigneur, si c'est vous qui avez » enlevé le corps, dites-moi où vous l'avez mis et » je l'emporterai » (3). Il fallut que Jésus lui ouvrît les yeux pour qu'elle reconnût enfin celui qu'elle cherchait.

Mais l'aveuglement des disciples fut bien autrement grand, et l'on ne saurait trop s'étonner de leurs hésitations, quand on se rappelle les pa-

(1) *Et* NEMINI *quidquam dixerunt ;* timebant enim.—Marc, ch. XVI, v. 8.

(2) Conversa est retrorsùm et *vidit Jesum stantem.*—Jean, ch. XX, v. 14. — Matthieu, ch. XXVIII, v. 9.

(3) « Et non sciebat quia Jesus esset... Illa existimans quia HORTULANUS esset, dicit ei : Domine, si tu sustulisti eum, dicito mihi ubi posuisti eum et ego eum tollam.—Jean, ch. XX. v. 14 et 15.

roles si explicites par lesquelles Jésus avait proclamé la nécessité de sa mort et la certitude de sa résurrection.

Déjà les onze n'avaient accueilli que par un vif sentiment d'incrédulité, ce qui leur avait été rapporté touchant le fait lui-même de la résurrection. Marie Madeleine leur ayant dit que Jésus était encore vivant et qu'elle l'avait vu, *ils ne la crurent point* (1); ce qu'elle leur disait *leur parut comme une rêverie à laquelle ils ne pouvaient ajouter foi* (2).

Ce septicisme inexplicable est encore plus caractérisé dans la suite du récit évangélique.

Jésus, d'après saint Matthieu, avait dit aux saintes femmes en se révélant à elles : « Allez » dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée; » c'est là qu'ils me verront » (3). On trouvera, peut-être, étrange et regrettable qu'il n'ait pas jugé à propos de se manifester aux apôtres dans Jérusalem même, et qu'il ne se soit pas publiquement montré, vainqueur de la mort, au sein de la capitale de la Judée; mais n'apprécions pas les desseins secrets de cet homme-Dieu, dont

(1) Et illi audientes quia viveret et visus esset ab ea, NON CREDIDERUNT. – Marc, ch. XVI, v. 11.

(2) Et visa sunt ante illos *sicut deliramentum* verba ista et NON CREDIDERUNT ILLIS. — Luc. ch. XXIV, v. 11.

(3) Matthieu, ch. XXVIII, v. 10.

toute la vie est si incompréhensible, et suivons en Galilée ses disciples favoris.

» Les onze, dit Matthieu, s'en allèrent donc en » Galilée, sur la montagne ou Jésus leur avait » commandé de se trouver, et le voyant là, ils » l'adorèrent. *Quelques-uns néanmoins furent en » doute* (1), ajoute l'Evangile. » En doute! Pourquoi? Les autres Evangiles nous le font comprendre; c'est que, soit transfiguration surhumaine, soit toute autre cause inconnue, l'apparence de Jésus ressuscité n'était pas absolument identique à celle de Jésus vivant, et ceux qui l'avaient approché de plus près durant sa vie, avaient quelque peine à le reconnaître.

On a vu que Marie Madeleine n'avait pas tout d'abord reconnu Jésus dans le sépulcre. Il apparut, *sous une autre forme* (2), dit saint Marc, à deux de ses disciples qui s'en allaient à une maison de campagne; ceux-ci vinrent le dire aux autres disciples : « mais *ils ne les crurent pas » non plus* (3). »

L'épisode d'Emmaüs n'est pas moins singulier.

(1) Et videntes eum adoraverunt : QUIDAM AUTEM DUBITAVERUNT. — Matthieu, ch. XXVIII, v. 17

(2) Post hæc autem duobus ex his ambulantibus ostensus est *in aliâ effigie*. — Marc, ch. XVI, v. 12.

(3) Et illi euntes nuntiaverunt cæteris; NEC ILLIS CREDIDERUNT. — Marc, ch. XVI, v. 13.

Deux d'entre les disciples s'en allaient vers un bourg nommé Emmaüs, éloigné de soixante stades de Jérusalem. Comme ils s'entretenaient ensemble de tout ce qui s'était passé, Jésus vint lui-même les joindre et se mit à marcher avec eux ; *mais leurs yeux étaient aveuglés et ils ne le reconnurent point* (1). Ils cheminent ensemble pendant longtemps, eux racontant à Jésus les derniers événements qui s'étaient accomplis à Jérusalem, son crucifiement, le bruit de sa résurrection. Chose remarquable, en parlant de Jésus, ils l'appellent « *un prophète, puissant en* » *œuvres* (2) », mais ils ne le qualifient pas du nom de « Dieu. » Jésus, de son côté, converse avec eux, leur explique les écritures saintes et veut les quitter; mais ils le forcent à s'arrêter au bourg, à dîner à leur table, et ce n'est qu'au moment où il rompt avec eux le pain bénit, que leurs yeux s'ouvrent ; ils le reconnaissent enfin, mais aussitôt la vision disparaît à leurs regards étonnés (3). Ils retournent à Jérusalem, racontent aux apôtres ce qu'ils ont vu, et pendant qu'ils causent ensemble, Jésus se présente au milieu

(1) Oculi autem illorum tenebantur *ne eum agnoscerent*. — Luc, ch. XXIV, v. 16.

(2) Et dixerunt : De Jesu Nazareno, qui *fuit* VIR PROPHETA, potens in opere et sermone. — Luc, ch. XXIV, v. 19.

(3) Et aperti sunt oculi eorum et cognoverunt eum, et ipse evanuit ex oculis eorum. — Luc, ch. XXIV, v. 30 et 31.

d'eux, leur disant : « la paix soit avec vous. » — Mais, dans le trouble et la frayeur dont ils étaient saisis, *ils croyaient que c'était un esprit* (1). Il fallut, pour dissiper leur incrédulité, que Jésus leur montrât ses pieds et ses mains percés par les clous de la croix ; il fallut que saint Thomas, qui est devenu le symbole du scepticisme religieux, plongeât ses doigts dans les plaies saignantes (2). Et, malgré cela, *comme ils ne croyaient pas encore*, il leur demanda à manger (3) et mangea en effet un morceau de poisson et un rayon de miel, ce qui les convainquit qu'il était bien réellement ressuscité.

Jésus apparut encore une fois, sur les bords de la mer de Tybériade, à Simon Pierre, à Thomas, à Nathanaël, aux fils de Zébédée et à deux autres, qui étaient occupés à pêcher dans une barque. C'était à l'aube du jour ; Jésus parut sur le rivage et, cette fois encore, *ses disciples ne le reconnurent pas* (4), bien qu'il s'entretînt avec

(1) Existimabant se *spiritum* videre. — Luc, ch. XXIV, v. 37.
(2) Ostendit eis manus et pedes. — Luc, ch. XXIV, v. 38 et suiv. — Jean, ch. XX, v. 26 et 27.
(3) Adhuc autem *illis non credentibus* dixit : Habetis hic aliquid quod manducetur? — Luc, ch. XXIV, v. 41.
(4) Mane autem facto stetit Jesus in littore. *Non tamen cognoverunt discipuli ejus quia Jesus esset.* — Jean. ch. XXI, v. 4.

eux pendant quelques instants. Ce fut là la dernière apparition de Jésus en ce monde.

III

Voilà tous les renseignements que l'Évangile nous a conservés sur la résurrection du Dieu crucifié et sur les circonstances dans lesquelles il s'est manifesté après sa mort. Nous ne faisons pas ici la critique des évangiles ; nous ne discutons pas le plus ou moins de vraisemblance de ces récits merveilleux; nous ne voulons pas rechercher si les deux Marie, si les disciples favoris n'ont pas été en proie, dans le sépulcre et ailleurs, à des visions, à des hallucinations dont il existe de si nombreux exemples; encore moins, voulons-nous examiner si les événements qu'ils rapportent et qu'ils ont un si visible intérêt à faire croire, sont bien réellement arrivés. Non ! nous prenons les évangiles comme expression de la vérité, et nous demandons à tout esprit sincère et impartial si les Juifs ont pu consciencieusement admettre la résurrection de Jésus, si même ils en ont eu une connaissance positive.

Le fait matériel de la résurrection n'a été vu de personne, au dire des Evangiles, et n'a pu, dès-lors, être constaté publiquement. Au bout de

deux jours, le tombeau où Jésus a été déposé est trouvé vide; la pierre qui en fermait l'entrée a été enlevée. Par qui? comment? dans quelles circonstances? L'Évangile ne nous le dit pas. Les saintes femmes qui venaient pleurer au sépulcre du Christ, consternées, au lieu de croire à une résurrection, accusent les Juifs d'avoir soustrait le corps du Seigneur, tandis que ceux-ci, avec tout autant de vraisemblance, accusent les disciples d'être venus, durant la nuit, enlever clandestinement le corps de leur maître. Où est la lumière? où est la vérité entre ces deux sentiments contraires, qui, tous deux, éclatent au moment où la disparition du corps est connue? Eh! quoi! les disciples eux-mêmes, avertis de cet événement, refusent d'y croire; ils doutent même, lorsque Jésus se montre à eux en Galilée. Deux ou trois fois, Jésus ressuscité apparaît, et les apôtres et Marie Madeleine le prennent pour un étranger et ne reconnaissent plus les traits de celui dans l'intimité de qui ils avaient si longtemps vécu; et le peuple juif, qui n'assistait à aucune de ces apparitions prodigieuses, à qui il n'était pas donné de toucher, comme saint Thomas, le flanc, les mains, les plaies du Crucifié, aurait été plus confiant ou plus crédule?

Et comment cette foi aurait-elle pu, d'ailleurs, se répandre parmi les masses?

Jésus, après sa mort, s'est bien révélé à quelques disciples privilégiés; mais il n'a été vu par aucun des habitants de Jérusalem et de la Judée. Il ne s'est pas même dressé, terrible et vengeur, devant ses bourreaux, pour les convaincre ou pour faire entrer dans leur âme le remords et l'effroi. Comment donc les Juifs auraient-ils pu croire aux récits d'ailleurs contradictoires de ceux qui prétendaient l'avoir vu dans des lieux très-éloignés de la capitale, et que leur intérêt à répandre cette croyance devait rendre évidemment suspects?

Ainsi, le témoignage de la résurrection, le signe qui devait prouver, avec une clarté plus grande que la lumière du jour, la divinité de Jésus, ne fut pas accordé au peuple juif. Mettons-nous un instant à la place des contemporains de ces événements et demandons-nous, dans loyauté de notre conscience, s'ils étaient de nature à leur inspirer une foi complète et si nous pouvons blâmer les sentiments d'incrédulité dont ils se montrèrent alors animés.

CHAPITRE IX

Morale de l'Évangile. — Les Juifs ont toujours accepté la morale prêchée par Jésus. — Ils n'ont résisté sur que la question de divinité. — La morale évangélique est la même que celle de la Bible. — Innovation considérable pour le monde païen, mais non pas pour le peuple juif. — Paraboles. — L'homme ne vit pas seulement de pain. — Le juste vivra par la foi. — Les vendeurs chassés du temple. — Laissez venir à moi les petits enfants. — Les brebis égarées. — Respect de Jésus pour l'ancienne loi. — La morale du Pentateuque citée par lui comme condition du salut éternel. — Les prophètes et le formalisme juif. — Simplification de la loi. — Pharisiens hypocrites.

I

Nous avons rapporté, impartialement, en nous appuyant sur le texte seul des Évangiles, les divers actes de la vie et de la mort de Jésus, et nous nous sommes demandé si les Juifs contemporains avaient pu y trouver une preuve suffisante de divinité. Nous croyons que tout démontre, au contraire, qu'ils n'ont pas pu savoir qu'ils condamnaient un Dieu et faisaient périr celui qui était venu sur la terre dans le but de les sauver. Mais notre examen ne serait pas complet si nous ne nous rendions pas compte d'une dernière objec-

tion que les adversaires du Judaïsme ont plus d'une fois soulevée.

« Eh ! quoi ! dit-on, l'admirable morale prêchée » par Jésus ne devait-elle pas, à défaut d'autres » preuves matérielles, révéler aux Juifs le pro- » phète et le Dieu ? Cet amour profond de l'hu- » manité, ces beaux principes de charité et de » vertu, cet esprit de bonté surhumaine qui res- » pire à chaque page des Évangiles, n'étaient-ils » pas des témoignages aussi décisifs que les mi- » racles, pour établir le caractère divin et l'au- » torité de celui de qui ils émanaient? Or, les Juifs, » en repoussant systématiquement l'Évangile, » en fermant volontairement les yeux à cette » lumière splendide de la morale chrétienne, ont » commis un véritable crime ; c'est là, si l'on peut » ainsi parler, un DÉICIDE moral, et cette faute » fait également peser sur eux une grave respon- » sabilité devant l'histoire. »

Voilà l'objection ; on ne saurait la passer sous silence. Il importe, d'ailleurs, de discuter, une fois pour toutes, la question, si souvent opposée au Judaïsme, de la supériorité morale du Nouveau Testament sur l'Ancien.

II

Ici quelques explications préalables sont nécessaires.

En fait, les principes moraux de la doctrine de Jésus n'ont jamais été repoussés par ses contemporains. Nous avons vu, chaque fois qu'il parlait en public, la foule s'amasser autour de lui, attentive, sympathique et respectueuse. Partout, d'après les récits des évangélistes, les paroles du nouveau Rabbi excitaient l'admiration et même l'enthousiasme. On saluait en lui un nouveau prophète; on l'applaudissait comme ressuscitant la grande tradition des Isaïe, des Ezechiel, des Jérémie et de tous les illustres voyants de la Judée. Le peuple accourait au devant de lui à l'entrée des villes avec des palmes et des cris de joie. Lorsqu'il arriva à Jérusalem, la ville tout entière fut en fête, et chacun s'empressait pour voir « le nouveau prophète de » Nazareth. »

On ne saurait trop redire cette vérité qui ressort de tout le récit évangélique. Les Juifs n'hésitèrent pas un moment dans leur opinion en faveur du fils de Marie; ils écoutèrent constamment ses discours, ses enseignements et ses

objurgations contre les vices du peuple et des chefs, avec autant de déférence que de soumission. Les autorités elles-mêmes si violemment attaquées par le jeune docteur, les Scribes et les Pharisiens si passionnément dénoncés à la haine et au mépris de la nation, firent toujours preuve à l'égard de Jésus d'un grand esprit de mansuétude et de tolérance; soit crainte de froisser le sentiment public, soit bienveillance personnelle, ils le laissèrent toujours librement exposer sa doctrine et poursuivre ses prédications, comme ils faisaient envers tous ceux qui parlaient au nom du Seigneur.

Donc, les préceptes moraux qui constituaient le fond de la nouvelle doctrine, purent être enseignés publiquement, sans obstacle et sans réserve; ils furent acceptés par la population tout entière sans que personne les contestât ni les combattît. On ne trouve pas dans les Évangiles un seul fait duquel il résulte que les chefs d'Israël aient imposé silence à Jésus; on ne trouve pas une seule circonstance dans laquelle les assistants aient fermé l'oreille aux vérités morales que Jésus développait avec tant d'autorité.

La résistance des Juifs ne commença que le jour où, en remettant les péchés, il s'attribua un privilége qui, dans les idées du peuple hébreu,

ne pouvait appartenir qu'à la divinité; elle ne prit un caractère grave et violent que le jour où, détournant de son sens primitif l'expression de « fils de Dieu » et la prenant dans son acception matérielle, Jésus déclara positivement qu'il était miraculeusement né de l'Éternel, et que le Père et lui étaient une *unité* en deux personnes. — Dès ce jour, mais dès ce jour seulement, les adorateurs du Dieu unique et invisible se séparèrent de celui qui troublait ainsi et renversait tous leurs dogmes fondamentaux sur la nature et les attributs de Dieu, tels que les leur avait fait connaître la révélation du Sinaï.

Ainsi, la division ne s'établit entre Jésus et les Juifs que sur la question matérielle de divinité. Mais sa doctrine, mais sa morale, mais ses prédications, les trouvèrent toujours soumis et obéissants, disposés à suivre ses conseils, à se repentir de leurs fautes et à faire pénitence, sous l'influence de sa parole inspirée, comme aux temps d'Isaïe et des autres prophètes. Leurs dispositions favorables s'étaient même manifestées avec éclat, lorsque Jean-Baptiste appelait le peuple sur les bords du Jourdain, au baptême de pénitence. La foule se pressait de toutes parts auprès du prophète du désert. Or, la doctrine de ce dernier, telle que Luc nous en fait connaître

les maximes essentielles [1], n'était certainement pas inférieure à celle de l'Évangile, bien que Jean-Baptiste n'ait jamais prétendu au titre de Messie et bien moins encore à celui de Dieu.

Donc, jamais les Juifs ne refusèrent les enseignements moraux de Jésus ; ils les accueillirent, au contraire, toujours avec un enthousiasme tel que, lorsque les magistrats populaires s'émurent, non sans raison, des conséquences funestes que ces ardentes prédications pouvaient produire, ils n'osèrent pas faire arrêter Jésus, de peur d'exciter un soulèvement dans la foule qui voyait en lui un prophète inviolable [2].

Si le réformateur de Nazareth avait borné sa mission au rôle de prophète, il n'aurait cessé d'être acclamé par la nation juive tout entière et il aurait pris, pour ses contemporains et pour la postérité, une place splendide parmi les voyants et les plus célèbres docteurs de la Synagogue.

(1) Luc, ch. III, v. 3 et suiv.
(2) Matthieu, ch. XXI, v. 46.

III

La morale qu'il prêchait n'était point, en effet, nouvelle pour le peuple juif. C'était celle dont, aux premiers jours de la sortie d'Égypte, il avait entendu la proclamation solennelle, au milieu des tonnerres du Sinaï; c'était celle que, pendant une longue suite de siècles, les psalmistes et les moralistes de Judée, David, Salomon, les grands et les petits prophètes, l'Ecclésiaste et l'Ecclésiastique, Hillel et Schammaï et tous les Pères de la Synagogue lui avaient enseignée; c'était celle à laquelle des voix inspirées le rappelaient chaque fois que le sentiment religieux ou moral semblait s'affaiblir en Israël.

L'Évangile a été un immense progrès moral et une véritable révélation divine pour les nations païennes. Le jour où le monde, depuis si longtemps enfoui dans les ténèbres de la matière, dans les excès d'un sensualisme dépravé, entendit la voix douce et pure des apôtres chrétiens; le jour où on parla à son cœur étonné de charité, d'amour universel, de sacrifice et de fraternité, il se sentit ému, enchanté, soulevé au-dessus de

sa nature primitive, transporté dans des régions sereines et inattendues; il battit des mains avec transport en apercevant cette belle et sainte lumière qui, allumée aux feux de l'Horeb et au flambeau du Décalogue, était devenue plus radieuse encore en passant par le spiritualisme des prophètes et des évangélistes.

Il sembla à tous ces peuples idolâtres « assis » dans l'ombre de la mort » qu'une mystérieuse création se faisait de nouveau dans l'Univers et qu'ils naissaient enfin à la vie de l'âme. Ce fut, en effet, pour la société païenne, une vaste et profonde transformation. L'Évangile apportait aux esclaves, la liberté; aux parias des temps anciens, l'égalité et la réhabilitation; aux puissants, la modération et le devoir; à tous, l'amour et la fraternité; à tous, l'espérance d'une autre vie de rémunération et de justice. Au culte de la matière et des grossiers appétits, il faisait succéder le culte de l'esprit et des plus nobles aspirations; à la pluralité des dieux antiques, il faisait succéder l'idée philosophique et vraie d'un seul Dieu, éternel, infini, immuable, créateur des cieux et de la terre. Et si ce Dieu s'était une fois incarné dans un corps humain, ce n'était point, comme le Jupiter mythologique, pour enlever de simples mortelles et souiller la pureté du foyer domestique; ce n'était point, comme les autres divinités

de l'Olympe, pour se mêler aux luttes sanglantes des peuples, semant le carnage et le deuil; c'était, au contraire, pour racheter et pour sauver, par un sublime sacrifice, l'humanité pécheresse. « Il » n'y a plus de pauvres ni de riches, plus de » grands ni plus de petits, plus de maîtres ni » plus d'esclaves, s'écriait l'Évangile aux Gen- » tils, vous êtes, tous, un en Jésus-Christ; vous » êtes, tous, les membres du corps divin (1). »

Tous ces principes étaient nouveaux pour le monde païen. En lui ouvrant un trésor infini de sensations et d'idées inconnues, ils créaient, en son sein, une révolution radicale, en même temps qu'ils étaient pour lui une révélation surhumaine. Ne nous étonnons pas que la morale évangélique ait été, aux yeux du monde romain, une preuve éblouissante de la divinité du christianisme et de son fondateur. — Divine, en effet, était cette doctrine qui s'appuyait tout entière sur le Décalogue et sur les prophètes d'Israël. — Nous-mêmes nous l'admirons, sans hésitation et sans réserve, à dix-huit siècles de distance. L'Évangile a sanctionné et glorifié toutes les vertus, toutes les maximes de sagesse et de raison qui font l'homme de bien et qui constituent la force et la grandeur des sociétés. C'est à bon droit

(1) Épitre de saint Paul aux Galates.

que le paganisme antique y a vu, y a salué comme une apparition de Dieu lui-même, comme une manifestation de la divinité dans l'histoire du genre humain.

Mais devait-il en être de même pour les Juifs contemporains de Jésus? Non, sans doute, car il n'y avait, dans les enseignements du Réformateur de Nazareth, rien que tout Israël n'eût appris dès longtemps par la voix de ses législateurs, de ses prophètes et de ses sages, sans qu'aucun d'eux eût songé, pour cela, à se proclamer ni Messie, ni Dieu.

IV

On ne saurait trop insister sur cette vérité historique : que les peuples païens n'ont connu la morale biblique que par l'Évangile, et qu'ils ont naturellement attribué au christianisme triomphant et à son fondateur les principes moraux que le Nouveau-Testament avait purement et simplement empruntés à l'Ancien.

Pour le monde romain, initié tout d'un coup par les apôtres et les disciples de Jésus à ces lumineuses vérités, il y a eu, il a dû y avoir une

« morale chrétienne », une « charité chrétienne », une « vertu chrétienne ». Mais pour les Juifs qui, depuis des siècles déjà, possédaient, pratiquaient ces grands préceptes du bien, il n'y a jamais eu qu'une morale, qu'une charité, qu'une vertu israélite, providentiellement répandue parmi les peuples et enseignée aux Gentils par les hardis propagateurs de la doctrine et du nom de Jésus.

Quelques rapprochements de texte vont mettre cette vérité hors de doute; ils prouveront que ce que l'on admire le plus dans les maximes morales de l'Évangile appartient exclusivement au Judaïsme et peut être fièrement revendiqué par lui.

Nous n'avons pas l'intention de creuser trop profondément cette étude. Nous pourrions, ligne par ligne, pour ainsi dire, et verset par verset, montrer le nombre considérable d'emprunts que le maître des Évangiles a faits à l'Ancien-Testament et aux enseignements de ces docteurs pharisiens qu'il poursuivait cependant de sa vive colère. La plupart des paraboles qu'on loue le plus dans l'Évangile étaient vulgaires dans les académies juives. Le Talmud en est plein, qui ne le cèdent ni pour la pureté de la morale, ni pour l'élévation de la pensée, ni pour le pittoresque de la forme, à celles par lesquelles Jé-

sus captivait l'attention de ses disciples et faisait passer de grandes vérités sous le manteau brillant de l'apologue (1). C'était la pratique universelle des chefs d'académie et des docteurs d'Israël, de rendre l'enseignement attrayant par des récits paraboliques. Jésus les imita et bien souvent aussi se borna à reproduire, dans ses discours, d'anciens dictons et d'anciennes légendes qu'il rajeunissait simplement par des applications nouvelles.

Quoi qu'il en soit, il ne peut entrer dans le cadre de notre travail de faire connaître minutieusement les emprunts faits, dans ce genre, par l'Évangile aux ouvrages sacrés et aux docteurs qui l'ont précédé. Nous devons nous restreindre aux principes fondamentaux qui ont puissamment caractérisé, aux yeux des nations païennes, la morale de Jésus et lui ont donné la grandeur et l'autorité d'un enseignement divin.

Restituons d'abord à l'ancienne loi quelques passages essentiels qui circulent depuis dix-huit cents ans dans le monde, portés par l'Évangile,

(1) Les *Midraschim*, recueil d'antiques légendes et paraboles talmudiques présentent un grand nombre de récits analogues et souvent semblables à ceux qu'on lit dans les Évangiles.

et qu'on attribue généralement au christianisme, bien que les évangélistes eux-mêmes n'aient certainement pas eu l'intention d'en ravir la gloire à l'Ancien-Testament.

Ce n'est pas Jésus, ce n'est pas l'Evangile qui ont révélé et proclamé cette maxime si radieusement spiritualiste, dont le monde romain a fait honneur au christianisme : « L'homme ne vit » pas seulement de pain, mais de toute parole » qui vient de la bouche de Dieu (1). » Elle a une plus haute antiquité et une origine non moins éclatante. Le grand législateur hébreu, Moïse l'a prononcée textuellement au moment où il se sépara pour toujours de son peuple bien-aimé, et lui adressa l'admirable discours d'adieu qui se nomme le Deutéronome (2).

Cette belle parole : « le juste vivra par la foi» que saint Jean (3) exprime sous cette forme : « celui qui croit aura la vie éternelle », et qui est devenue la base essentielle de la doctrine de

(1) Matthieu, ch. IV, v. 4. — Luc, ch. IV, v. 4.

(2) Deutéronome, ch. VIII, v. 3. — « Ce n'est pas de pain seul » que vit l'homme mais de tout ce qui sort de la bouche de » Dieu. » כי לא על הלחם לבדו יחיה האדם כי על כל מוצא פי יי יחיה האדם

(3) Jean, ch. III, v. 36.

saint Paul (1), le véritable fondateur du christianisme, l'adroit apôtre des Gentils ; cet axiome par lequel l'âme humaine est élevée à une si grande hauteur morale, n'appartient ni à l'Évangile ni à ses propagateurs. C'est le prophète Habbacuc qui en est l'auteur primitif, dans cette courte et magnifique prophétie (2) que le canon des Écritures nous a conservée.

L'épisode étrange, mais éminemment pieux, si on le prend dans un sens symbolique, des vendeurs chassés du temple, et les paroles attribuées à Jésus dans cette circonstance (3), ne sont pas davantage une nouveauté évangélique. On sait à quel point on a usé et abusé dans le monde, depuis dix-huit siècles, de cette manifestation violente du fils de Marie contre les petits marchands qui vendaient à la porte du temple des colombes et des objets destinés aux sacrifices. On en a surtout abusé contre les Juifs eux-mêmes, et ces mots : « il faut chasser les » vendeurs du temple » sont passés en proverbe pour justifier souvent contre Israël des violences

(1) Paul, Épitre aux Galates, ch. III, v. 11 ; Épitre aux Romains, ch. I, v. 17 ; Épître aux Hébreux, ch. X, v. 38.

(2) Habbacuc, ch. II, v. 4. — « Le juste vivra par sa foi ». צדיק באמונתו יחיה

(3) Matthieu, ch. XXI, v. 12 et 13.

et des persécutions. Or, il y en a peu qui sachent ou qui daignent se souvenir que les paroles indignées du fils de Marie, à cette occasion, sont tirées du prophète Jérémie, s'écriant en fureur aux pécheurs de son temps, comme Jésus devait le faire plus tard dans le temple de Jérusalem : « Ma maison est une maison de prière, » et vous en avez fait une caverne de voleurs (1) ».

« Laissez venir à moi les petits enfants (2), dit » Jésus, car le royaume des cieux est pour ceux » qui leur ressemblent, et c'est de la bouche des » petits enfants et de ceux qui sont à la mamelle » que sort la plus parfaite louange (3) ».

Ces dernières paroles qui caractérisent l'esprit et la portée de la belle maxime : « Laissez venir » à moi les petits », *Sinite parvulos venire ad me,* sont extraites du livre des Psaumes où David les applique à la glorification de l'Éternel (4).

Il y a dans l'Évangile une remarquable pararabole; c'est celle du bon pasteur qui, voyant qu'une de ses brebis s'est égarée, laisse mo-

(1) Jérémie, ch. VII, v. 11. — חמערת פרצים היה הבית הזה אשר נקרא שמי עליו

(2) Marc, ch. X, v. 14.

(3) Matthieu, ch. XXI, v. 16.

(4) Psaume VIII, v. 3.

mentanément les autres pour aller la chercher ; et, lorsqu'il la trouve, elle lui cause plus de bonheur que les quatre-vingt-dix-neuf autres qui ne se sont point égarées (1), car, « il y a plus de » joie au ciel pour un pécheur qui se repent, » que pour dix justes qui n'ont jamais failli ». N'en déplaise aux auteurs des Évangiles, cette consolante doctrine circulait depuis longtemps dans les écoles pharisiennes de la Judée, et le Talmud la rapporte, en termes presque textuels, comme étant l'enseignement de deux illustres docteurs du pharisaïsme (2).

Ces ressemblances, ces emprunts faits aux textes bibliques et aux sages de la Synagogue n'ont rien qui doive surprendre, lorsqu'on réfléchit que, nulle part, dans les Évangiles, il ne se trouve un passage d'où l'on puisse induire que Jésus songeait à établir une nouvelle loi en Israël.

A l'exemple des docteurs juifs, c'est constamment sur quelque verset des livres saints qu'il appuie l'autorité de ses paroles et même la divinité de sa mission. Les commentaires qu'il tire de ces textes lui appartiennent sans doute,

(1) Matthieu, ch. XVIII, v. 12 et suiv.

(2) מקום שבעלי תשובה עומדים שם וצדיקים גמורים אינם עומדים שם. Talmud, traité Berachot, 34 b. et Sanhédrin 99 a.

mais il a toujours grand soin de les rattacher à l'ancienne loi ; il la cite, il ne cesse d'en prescrire l'observation. Comme les prophètes d'Israël il cherche à ramener aux commandements divins ceux qui s'en éloignent; il court après les brebis égarées pour les faire rentrer au bercail; mais il déclare solennellement qu'il ne veut rien changer aux principes essentiels du Judaïsme. « Ne » pensez pas, s'écrie-t-il, ne pensez pas que je » sois venu détruire la loi ou les prophètes ; je » ne suis pas venu les détruire, mais les accom- » plir. Car, je vous le dis en vérité, jusqu'à ce » que le ciel et la terre passent, il ne sera point » enlevé un seul iota ni une seule virgule de ce » qui est dans la loi (1) ».

Lorsqu'il parlait ainsi au peuple, Jésus affirmait donc, proclamait de nouveau la vérité, la grandeur, l'autorité de tous les principes moraux contenus dans l'Ancien-Testament ; il parlait aux Hébreux le langage qu'ils avaient toujours entendu, auquel, depuis des siècles, leur esprit et leur cœur étaient habitués. Entre le peuple juif et le prophète de Nazareth toute la question se bornait à de sévères prédications contre les vices des peuples et des grands, à de vives censures contre les Scribes et les Pharisiens;

(1) Matthieu, ch. V, v. 17 et suiv.

mais la morale du Sinaï n'était pas en discussion. Jésus exaltait et recommandait avec une nouvelle force toutes les vertus déjà révélées à Israël par Moïse, David, Salomon, et la pléiade rayonnante des voyants Hébreux.

Cette pensée du nouveau maître se manifesta dans deux circonstances significatives qu'il importe de rappeler, car elles montrent que les enseignements de Jésus étaient identiques avec ceux du Pentateuque.

Un jour, dit l'Évangile (1), un jeune homme s'approcha et lui dit : « Bon maître, que faut-il » que je fasse de bien pour acquérir la vie éter- » nelle? » Jésus lui répondit : « Pourquoi m'ap- » peler bon? il n'y a que Dieu seul qui soit bon. » — Si tu veux entrer dans la vie, observe les » commandements?» — «Quels commandements? » lui dit-il, » — Jésus répondit : « Tu ne tueras » point; tu ne commettras point d'adultère; tu ne » déroberas point; tu ne porteras point de faux » témoignage; honore ton père et ta mère; et » aime ton prochain comme toi-même. »

Aucun docteur juif n'eût parlé différemment. Ce que Jésus prescrivait, comme assurant la

(1) Matthieu, ch. XIX, v. 16 et suiv. — Marc, ch. X, v. 17 et suiv. — Luc, ch. XVIII, v. 18 et suiv.

vie éternelle, est tout simplement, dans ses termes textuels, le Décalogue auquel est jointe cette belle parole du Lévitique : « Aime ton prochain » comme toi-même (1) ».

Dans une autre occasion (2) un docteur Pharisien vint lui adresser cette question : « Maître, » quel est le grand commandement de la loi? » Jésus lui répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton » Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de » tout ton esprit (3). C'est là le grand et le pre- » mier commandement. Et voici le second qui » est semblable à celui-là : « Tu aimeras ton pro- » chain comme toi-même. » Toute la loi et les » prophètes sont renfermés dans ces deux com- » mandements. »

Or, c'était là encore une simple citation des livres saints ; c'était extraire du Pentateuque, en deux paroles expressives, le résumé de toute la morale du mosaïsme ; c'était déclarer qu'il n'y avait rien au-dessus de ces sublimes prescriptions ; que Jésus lui-même n'apportait rien aux hommes de supérieur à cette admirable loi qui confond, dans un même commandement, l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

(1) ואהבת לרעך כמוך. Lévitique, ch. XIX, v. 18.
(2) Matthieu, ch. XXII, v. 35 et suiv.
(3) Deutéronome, ch. VI, v. 5.

Ainsi l'intention de Jésus n'est pas douteuse, en ce qui concerne l'enseignement des vérités morales. Il veut ramener aux grands principes de la loi juive ceux qui s'en écartent; il ne songe pas à les modifier. Qu'aurait-il, en effet, pu dire aux Hébreux, de plus beau, de plus simple, de plus manifestement vrai, que les maximes qu'on vient de lire?

V

Toutefois en rappelant aux hommes de son époque les préceptes sacrés qui, depuis des siècles déjà, étaient le fondement du judaïsme; en résumant par quelques principes saisissants la morale d'Israël, Jésus poursuivait aussi un but qui le plaçait parmi les grands réformateurs hébreux.

La Synagogue juive, comme tous les cultes qui ont une longue existence historique, tendait en effet à exagérer son formalisme et ses symboles et à multiplier les pratiques cérémonielles aux dépens de l'esprit même de la religion. Cette tendance, qui n'était rien moins

qu'une idolâtrie de la forme, s'était manifestée à diverses époques et c'est contre elle qu'avaient protesté avec le plus d'énergie les grands prophètes et les plus célèbres docteurs d'Israël.

Jésus, en s'élevant à son tour contre ces abus et en enseignant que la voie du salut n'est point dans les seules pratiques du culte, mais dans l'amour de Dieu et l'amour du prochain, accomplissait une haute mission de morale religieuse ; mais, de même qu'il n'était, au point de vue du précepte littéral, que l'écho de Moïse, de même, au point de vue de l'esprit de ce précepte, il n'était que le continuateur des prophètes et des sages de la Judée

Qui ne connaît les admirables apostrophes d'Isaïe? « Que m'importe le grand nombre de » vos sacrifices, dit l'Eternel? Qu'ai-je besoin du » sang des taureaux et des béliers? Qui vous » demande de venir dans mes parvis? Vos néo- » ménies, vos sabbats, vos jours de fête me sont » indifférents, et vous avez beau multiplier vos » prières, je ne veux point les écouter. Ce n'est » pas cela que je désire. Ce que je demande, » c'est que vous soyez purs et vertueux, que vous » vous éloigniez du mal, que vous vous attachiez » au bien, que vous pratiquiez la justice, que

» vous secouriez l'opprimé, que vous preniez la
» défense de la veuve et de l'orphelin (1) ».

Jésus s'élève contre les hypocrites qui, lorsqu'ils jeûnent, en font ostentation et affectent de paraître en public avec un visage défiguré (2); mais que l'Evangile, sur ce point encore, est loin de la sublime invocation d'Isaïe! « Vous jeûnez,
» s'écrie le voyant, vous jeûnez au caprice de vo-
» tre volonté et sans pardonner à vos ennemis;
» vous jeûnez, et en même temps vous vous li-
» vrez aux querelles et à la haine, vous frappez
» du poing avec méchanceté. Est-ce là le jeûne
» que je désire? Prendre pendant un jour un vi-
» sage affligé, courber sa tête comme un frêle
» roseau, se couvrir de cilice et de cendres; est-
» ce là ce que vous appelez un jeûne et un jour
» agréable au Seigneur? Non! le jeûne que je de-
» mande, le voici : Délier les liens du vice, s'af-
« franchir des nœuds de la méchanceté, délivrer
» les opprimés, partager son pain avec ceux qui
» ont faim, donner asile aux indigents et vêtir
» ceux qui sont nus, rassasier les âmes affligées
» et briser le joug de l'esprit du mal (3) ».

(1) Isaïe, ch. I. v. 11 et suiv.
(2) Matthieu, ch. VI, v. 16.
(3) Isaïe, ch. LVIII. v. 3 et suiv.

Nul n'a plus spiritualisé la morale et le culte que les prophètes juifs ; l'Evangile a pu marcher, avec éclat, sur leurs traces ; mais, nulle part, il ne s'est élevé au-dessus d'eux.

Cette supériorité de la vertu sur la pratique, de l'idée sur la forme, a été exprimée par les docteurs de la Grande Synagogue, bien avant l'apparition de Jésus, dans le passage suivant que le Talmud nous a conservé :

« Les six cent-treize préceptes de Moïse (1), » ont été réduits à onze par David : Agir avec in- » tégrité ; exercer la justice ; dire la vérité en son » cœur ; ne pas calomnier ; ne pas faire de mal » à son semblable ; ne pas humilier son prochain ; » mépriser ce qui est digne de mépris ; honorer » ceux qui craignent Dieu ; ne pas prêter à usure « (ici le Talmud ajoute : *même à un non juif* נכרי) » et ne pas se laisser corrompre pour con- » damner un innocent (2). — Isaïe les a ensuite » réduits à six : Marcher dans le chemin de la » vertu ; parler droitement ; repousser un gain » illicite ; secouer sa main pour qu'elle ne retienne

(1) En énumérant tous les commandements affirmatifs ou négatifs qui se trouvent dans le Pentateuque, on est arrivé à ce chiffre de 613 qui forment ce que les Docteurs hébreux désignent sous ce nom : « Les six cent treize préceptes de » Moïse. »

(2) Ces principes de David sont empruntés au psaume XV.

» pas des dons corrupteurs; boucher ses oreilles
» pour ne pas entendre des propos sanguinaires;
» fermer les yeux pour ne pas voir le vice (1). —
» Michée les a réduits à trois : Exercer la justice;
» aimer la vertu; marcher avec humilité devant
« Dieu (2). — Ensuite, Isaïe les a encore réduits
» à deux : Observer la justice et aimer la ver-
» tu (3). — Enfin Habbacuc les a résumés par ces
» paroles : Le juste vivra par sa foi (4) ».

On voit à quel point la simplification et la spiritualisation des principes moraux étaient dans l'esprit de l'ancienne Synagogue et dans les idées de ces sages du pharisaïsme que l'Evangile nous a si mal fait connaître.

Dans une circonstance semblable à celle où Jésus avait formulé ainsi en termes synthétiques le caractère fondamental de la loi et de la morale juive, l'illustre Hillel, une des grandes figures parmi les docteurs du second Temple, avait répondu de même à un païen qui lui demandait en quoi consistait la loi d'Israël : « Ne
» fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas

(1) Isaïe, ch. XIII, v. 15 et suiv.
(2) Michée, ch. VI, v. 8.
(3) Isaïe, ch. LVI, v. 1.
(4) Habbacuc, ch. II, v. 4. — Tout le passage que nous venons de citer se trouve dans le Talmud, traité Maccoth, fol. 24, recto.

» qu'on te fît, répondit aussitôt le maître. C'est » là le fondement de la loi, le reste n'en est que » le commentaire (1) ».

Et, puisque nous sommes amenés de nouveau à parler des opinions de ces docteurs Pharisiens si maltraités par Jésus, disons, une fois pour toutes, à qui s'adressaient ces énergiques réprimandes qui trouvaient de l'écho, non-seulement dans le peuple, mais aussi parmi les Pharisiens eux-mêmes. — Ce n'était pas aux docteurs honorés, aux vrais sages du pharisaïsme, aux disciples de Schammaï ou d'Hillel, aux pères illustres de la Synagogue, que parlait le grand réformateur de Nazareth; c'était aux hypocrites « qui, suivant ses expressions, lient des fardeaux » pesants et les mettent sur les épaules des » hommes, tandis qu'ils ne veulent pas les re- » muer du bout des doigts; qui n'agissent que » pour être vus et portent des phylactères et des » franges sacrées plus larges que les autres » hommes; qui affectent des pratiques multi- » pliées et qui ont abandonné ce qu'il y a de » plus important dans la loi : la justice, la mi- » séricorde et la foi; qui ressemblent à des sé- » pulcres blanchis, beaux en apparence, mais

(1) Talmud, traité Schabbath, ch. II.

» pleins à l'intérieur d'ossements et de pourri-
» ture (1) ».

Les docteurs d'Israël n'avaient pas exprimé un mépris moins sévère pour les Pharisiens hypocrites que Jésus flétrissait avec tant de véhémence et de raison. Ecoutons à cet égard le Code du pharisaïsme, la doctrine des sages du Talmud :

« Il y a sept sortes de Pharisiens, disent-ils
» dans leur langage pittoresque : 1° les *Forts*
» *d'épaules* ; ils écrivent leurs actions sur leur
» dos pour se faire honorer des hommes ; 2° les
» *Broncheurs,* qui vont par les rues, traînant,
» pour se faire remarquer, les pieds contre terre
» et les heurtent contre les cailloux ; 3° les *Co-*
» *gne-tête*, ceux-là ferment les yeux soi-disant
» pour ne pas voir les femmes et vont se co-
» gner le front contre les murs ; 4e les *Humbles*
» *renforcés,* qui marchent pliés en deux ; 5° les
» *Pharisiens de calcul* qui ne pratiquent la loi
» que pour avoir les récompenses qu'elle pro-
» met ; 6° les *Pharisiens de la peur* qui ne font
» le bien que dans la crainte des châtiments ;
» 7e les *Pharisiens du devoir;* ceux-là sont les
» bons. — Rabbi Nachman dit à ce sujet : « Le
» tribunal suprême saura punir les hypocrites

(1) Matthieu, ch. XXIII, passim.

» qui s'enveloppent de leur voile sacré (*taleth*)
» pour se poser en vrais Pharisiens et qui ne le
» sont pas.

» Ne crains pas les vrais Pharisiens, disait à
» sa femme, en mourant, leur grand persécu-
» teur, Alexandre Jannée; ne crains pas non
» plus ceux qui ne le sont pas (les Sadducéens
» ses amis); crains beaucoup, au contraire, les
» *Pharisiens teints* (ceux qui ne sont pas Phari-
» siens et qui veulent le paraître) (1) ».

Il y a eu à toutes les époques et dans toutes les religions, des *Pharisiens teints,* suivant l'expression d'Alexandre Jannée; il y en a encore de nos jours. Les tartufes et les hypocrites qui couvrent leurs passions et leurs vices du masque sacré de la foi, n'existent pas et n'ont pas seulement existé en Judée. Mais les vrais Pharisiens, les grands moralistes à qui nous devons le beau traité des *Maximes des Pères* (2), n'a-

(1) Ce passage important est extrait du Talmud, traité *Sota,* XXII, verso. Le mot *Pharisiens teints,* n'est pas sans quelque analogie avec les *sépulcres blanchis* dont parle Jésus.

(2) Traité de la morale, conservé par le Talmud et composé de sentences émanées des sages de la grande Synagogue (אנשי כנסת הגדולה). On nomme ainsi les docteurs illustres qui enseignèrent pendant la durée du second temple. Leurs préceptes ne le cèdent à ceux d'aucun moraliste; ils sont surtout remarquables par leur caractère éminemment social et pratique.

vaient pas attendu que Jésus parût pour atteindre d'un blâme sévère les faux dévots de leur époque. Sur ce point encore, le maître des Évangiles n'a eu qu'à se rappeler leurs énergiques paroles et à les traduire dans le langage qui lui était propre.

CHAPITRE X

Le Discours sur la montagne. — Rapports entre ses principes et ceux des livres saints. — Forme employée par les rédacteurs définitifs de ce sermon. — But qu'ils se sont proposé. — Similitudes entre le Discours sur la montagne et divers passages de la Bible et des docteurs Hébreux. — La colère. — Le désir coupable. — Le talion. — La haine de l'ennemi. — L'aumône. — La prière. — Trésors dans le ciel. — Confiance en Dieu. — Ne pas juger les autres. — Résumé.

I

La doctrine morale de Jésus est essentiellement exposée dans le célèbre discours qu'il prononça en Galilée, assis au milieu de ses disciples, au sommet d'une éminence qu'environnait un peuple avide d'entendre les paroles du jeune Rabbi. Ce beau sermon, qui nous est arrivé sous le titre traditionnel de : « Discours sur la montagne », se résume en quelques principes simples et lumineux, destinés à bien faire comprendre, sous le sens littéral du texte, le véritable esprit de la loi et de la morale israélite, telles que l'avaient constam-

ment enseignée les chefs spirituels du peuple élu.

C'est ce que vont nous prouver une analyse des paroles de Jésus et quelques rapprochements décisifs.

« Heureux les pauvres d'esprit, disait le doc-
» teur de Nazareth, car le royaume des cieux
» leur appartient ! — Heureux ceux qui sont doux,
» car ils posséderont la terre ! — Heureux ceux
» qui pleurent, parce qu'ils seront consolés ! —
» Heureux ceux qui sont affamés de justice, parce
» qu'ils seront rassasiés ! — Heureux ceux qui
» sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront
» miséricorde ! — Heureux ceux qui ont le cœur
» pur, parce qu'ils verront Dieu ! — Heureux les
» pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants
» de Dieu ! — Heureux ceux qui souffrent pour la
» justice, parce que le royaume des cieux est à
» eux ! »

Et il ajoutait : « Il vous a été dit : Tu ne tue-
» ras point, et moi je vous dis que quiconque se
» met en colère contre son frère mérite d'être
» condamné.—Il a été dit : Tu ne commettras pas
» d'adultère ; et moi je vous dis que le désir
» impur est déjà un adultère. — Il a été dit :
» Vous ne vous parjurerez point ; et moi je vous
» dis ne jurez jamais, ni par le ciel qui est le

» trône de Dieu, ni par la terre qui est son mar-
» chepied, ni par Jérusalem qui est la ville royale.
» — Il vous a été dit : Œil pour œil, dent pour
» dent ; et moi je vous dis de ne point résister
» au mal qu'on veut vous faire ; mais, si on vous a
» frappé sur la joue droite, présentez la joue
» gauche. — Il vous a été dit : Tu aimeras ton
» prochain et tu haïras ton ennemi ; et moi je
» vous dis : aimez vos ennemis, faites du bien
» à ceux qui vous haïssent. — Faites le bien,
» faites l'aumône en secret, et que votre main
» gauche ignore ce que donne votre main droite.
» — Priez en silence et n'augmentez pas inuti-
» lement vos oraisons, comme le font les peu-
» ples païens. — Ne vous faites point des trésors
» dans la terre, mais faites-vous des trésors
» dans le ciel. — Ne vous inquiétez pas où
» vous trouverez votre nourriture, car le Sei-
» gneur qui nourrit les oiseaux du ciel, sans
» qu'ils sèment ni qu'ils moissonnent, vous
» donnera ce qui est nécessaire à votre exis-
» tence ; n'ayez donc pas souci du lendemain.
» — Ne jugez point les autres afin de n'être pas
» jugés (1). — Faites aux hommes tout ce que vous

(1) Le fameux passage : » Otez la poutre de votre œil avant » de vouloir tirer la paille de l'œil de votre voisin, » est, dans le Discours sur la montagne, le corollaire et le développement de ce précepte. — Matthieu, ch. VII, v. 3 et suiv.

» voulez qu'ils vous fassent ; cas c'est là la loi
» et les prophètes (1) ».

Tel est, dans ses maximes fondamentales et textuelles, ce discours magistral qui est devenu avec raison le symbole de la morale évangélique. Le Judaïsme n'a rien à reprendre à ces grands principes de fraternité, de charité et de vertu. Il les admire avec tous les cœurs droits et tous les esprits pieux ; il en est fier parce qu'ils lui appartiennent et que, après tout et malgré les iniquités dont il a été la victime, c'est une gloire pour lui d'avoir donné au monde, par l'intermédiaire de Jésus et de ses disciples, ce qu'il y avait de plus pur et de plus sublime dans la loi morale du Sinaï. Mais, lorsque ces radieux enseignements lui furent donnés sur la montagne où le peuple et les apôtres écoutaient avec avidité les paroles du nouveau maître, il ne dut ni en être étonné, ni y voir autre chose que la constante tradition des sages d'Israël. Le sentiment de surprise et d'admiration qui accueillait les leçons du fils de Marie, s'adressait plus à l'homme qu'à la doctrine : « D'où
» lui vient tant de sagesse? s'écriait la foule.

(1) Tout le Discours sur la montagne remplit les chapitres V, VI et VII de l'évangile selon saint Matthieu.

» N'est-ce pas là cependant le fils du charpen-
» tier? (1) » Et en effet quelle nouveauté, quelle révélation nouvelle contenaient, aux yeux des Juifs, les préceptes que nous venons de rapporter?

II

Il faut remarquer d'abord le soin attentif avec lequel Jésus rattache, dans son sermon, son enseignement à celui du judaïsme tout entier. C'est au début même de ce discours qu'on lit cette déclaration solennelle. « Ne pensez pas que je
» sois venu détruire la loi ou les prophètes; je
» ne suis pas venu les détruire, mais les accom-
» plir (2) ».

Le discours sur la montagne prouve, du reste, que son auteur était fortement nourri des idées et même des formules de langage qui se trouvent dans les livres saints. Les prophètes, le Pentateuque, les autres hagiographes, enfin les docteurs de la Synagogue, offrent un très-grand nombre de textes qui ont une singulière ressemblance, non seulement pour la pensée, mais

(1) Matthieu, ch. XIII, v. 54 et 55.
(2) Matthieu, ch. V, v. 17.

pour le style et pour l'expression, avec les paroles de Jésus.

Ces affinités ne sauraient surprendre. Le fils de Marie était juif; il avait été instruit dans les préceptes de la foi hébraïque; son génie ou son inspiration lui avaient fait dégager particulièrement dans les saintes écritures ce qu'elles renfermaient de plus beau : mais, comme il le disait lui-même, avec tant de force, il proclamait, en même temps, l'éternité et l'immuabilité des commandements contenus dans la loi, et sa formule habituelle, lorsqu'il exposait un grand principe moral, était celle-ci : « Voilà la loi et » les prophètes (1) ».

Toutefois les rédacteurs définitifs du beau Discours sur la montagne n'ont pas mis un aussi grand scrupule que leur maître, à rattacher sans cesse ses prédications aux enseignements des écrivains sacrés. Il est probable qu'à l'époque où les Évangiles furent rédigés, les apôtres avaient déjà abandonné la Judée, rebelle à leur prosélytisme, pour entreprendre la conversion des Gentils (2). Se séparant du Judaïsme, ils

(1) Matthieu, ch. VIII, v. 12.

(2) Les Évangiles ont été écrits en grec, ce qui prouve bien manifestement qu'ils ont été faits pour les peuples païens et non pour les Juifs, dont la langue nationale était encore, à cette époque, l'hébreu.

n'avaient plus aucun intérêt à laisser croire que que celui dont ils répandaient la doctrine, en avait emprunté tous les éléments aux livres juifs; ils devaient au contraire s'efforcer de faire considérer l'Évangile comme une innovation radicale, comme une révolution considérable dans l'ordre des idées de l'Ancien Testament. C'est à ce but qu'il faut attribuer la forme étrange et même peu sincère qui a été donnée au Discours sur la Montagne.

Ceux, en effet, qui le lisent, sans avoir une connaissance approfondie de l'Écriture-Sainte, en rapportent la conviction que les Juifs ne pratiquaient qu'une morale négative; que, même, ils étaient élevés dans des principes de haine envers les autres hommes, et que Jésus seul a apporté au monde des sentiments de tolérance, de fraternité, de clémence, de charité et de vertu affirmative. « Vous avez appris qu'il a été dit » aux anciens... s'écrie, à chaque sentence im- » portante, le réformateur de Nazareth, mais moi » je vous dis, etc. » On est ainsi porté à croire que tout est nouveau dans la doctrine évangélique et que l'Évangile a été ainsi une immense et éclatante rupture entre l'ancienne foi et la nouvelle. Il y a plus, non contents de puiser à pleines mains dans les trésors moraux de la Synagogue

sans indiquer cette antique origine, les rédacteurs de l'Évangile ont cherché à rendre odieuse l'ancienne loi en lui imputant des maximes contraires aux plus simples idées de charité et de vertu. C'est ainsi que l'on trouve, dans le discours sur la montagne, cette énorme accusation : « Vous » avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Tu ai- » meras ton ami et tu haïras ton ennemi, » mais » moi je vous dis, etc. » accusation qu'on peut à juste titre appeler « une belle et bonne calomnie » ainsi qu'il sera facile d'en juger bientôt par quelques textes incontestables.

On voit, par ces courtes observations, l'esprit qui a dirigé les rédacteurs de l'Évangile. Ils ont voulu paraître aux yeux des peuples païens des novateurs religieux ; ils ont voulu justifier, en quelque sorte, parmi les Gentils, la nécessité d'une seconde révélation divine destinée à donner à l'ancienne loi un nouveau sens et une nouvelle direction. Le moment est venu de rétablir à cet égard, la vérité si longtemps obscurcie par les passions hostiles, et de restituer à la morale chrétienne, telle que l'a formulée le fils de Marie, sa véritable filiation et son vrai nom de « morale israélite ».

III

« Bienheureux les pauvres d'esprit! s'écrie Jé-
» sus sur la montagne. Bienheureux les débon-
» naires, car ils posséderont la terre! Bienheu-
» reux les miséricordieux! Bienheureux les pa-
» cifiques, etc. »

« Le Seigneur garde les pauvres d'esprit, »
avait dit avant lui le Roi Psalmiste (1). — « Celui
» qui est humble d'esprit obtient la gloire éter-
» nelle, » disait à son tour le sublime auteur des
Proverbes (2).

« Les débonnaires posséderont la terre, »
ajoute le roi David (3). — « L'Éternel fait grâce à
» ceux qui sont doux, » répète Salomon (4).

« Celui qui fait miséricorde trouvera la vie, la
» justice et la gloire (5) ».

« Ah! qu'elle est belle la paix entre les frères,
s'écrie le chantre des psaumes (6) ».

« Aimez la paix et recherchez-la à tout prix »,

(1) שמר פתים יי. Psaume 116, v. 6.
(2) Proverbes, ch. XXIX. v. 23.
(3) Psaume 37, v. 11.
(4) Proverbes. ch. III, v. 34.
(5) Proverbes, ch. XXI, v. 21.
(6) Psaume 133, v. 1.

disait Hillel à ses disciples (1), reproduisant cette parole du Psalmiste : « Cherche la paix et pour-
» suis-la sans cesse (2) ».

Et le maître des Évangiles continue en ces termes : « Bienheureux ceux qui sont persécutés
» pour la justice. »

« Rappelle-toi qu'il vaut mieux être persécuté
» que persécuteur, » prêchaient de leur côté, avec une énergique concision, les docteurs de la Synagogue (3).

Jésus poursuit et dit à ses disciples :

« Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens :
» tu ne tueras pas. Mais moi, je vous dis que
» quiconque se met en colère contre son frère
« mérite d'être condamné par le jugement. »

Voici ce qu'avait dit Salomon : « Ne vous
» mettez pas en colère, car la colère repose
» dans le cœur de l'insensé (4) ». — « Bannissez
» de votre cœur la colère et l'emportement (5) ».

Voici ce qu'avait dit Jésus, fils de Sirach, dans

(1) Pirpe-Aboth. ch. I, v. 12.
(2) Psaume 34. v. 15.
(3) הנעלבים ואינן עולבים Derech Eretz, Rab, ch. 2.
(4) Ecclésiaste, ch. VII, v. 9.
(5) Ecclésiaste, ch. XI.

son admirable livre de l'*Ecclésiastique* (1) : « Pardonne à ton prochain l'injure qu'il t'a faite » et quand tu prieras, tes péchés te seront par- » donnés (2). Quoi! l'homme garderait sa colère » contre un homme et demanderait à Dieu son » appui! Il n'a point de pitié d'un homme sem- » blable à lui et il demande pardon de ses pé- » chés! Souviens-toi des commandements et » ne te mets point en colère contre ton pro- » chain ».

Voici ce que disaient enfin les Pharisiens, si violemment accusés par Jésus : « Ne sois point » enclin à la colère (3) ». — « Lorsqu'un homme » s'abandonne à la colère, si c'est un savant, il » perd sa science ; *si c'est un prophète, l'esprit* » *prophétique lui est retiré* (4) ». — « Les amis » de Dieu sont : *celui qui ne se met point en co-* » *lère ;* celui qui donne l'exemple de l'humi- » lité (5) ».

(1) Ecclésiastique, ch. XXVIII, v. 2 à 12.

(2) Cette expression est presque la reproduction littérale de ce que dit Jésus à la suite des paroles ci-dessus rapportées. Après la recommandation de ne pas se mettre en colère, l'Évangile ajoute en effet : « Si donc, lorsque vous présentez » votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère » a quelque chose contre vous, laissez-là votre don et allez » vous réconcilier auparavant avec votre frère. »

(3) Pirké-Aboth, ch. II, v. 10.

(4) Talmud, traité *Pesachim*, 67, col. 2.

(5) Talmud, traité *Pesachim*, 113.

Le discours sur la Montagne poursuit : « Vous » avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Vous » ne commettrez pas d'adultère » ; et moi je vous » dis que le désir lui-même est déjà l'adultère » dans le cœur ».

O éternel Décalogue, n'avais-tu donc pas fait entendre avant Jésus cette belle parole : « Tu » NE DÉSIRERAS *ni la femme de ton prochain*, ni sa » maison, ni son champ, ni son serviteur, ni sa » servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune » chose qui soit à ton prochain ? (1) »

L'expression même dont s'est servi le maître des Évangiles avait cours dans l'enseignement des docteurs de Judée. — « Celui, disaient-ils, » qui regarde une femme avec une intention im- » pure a déjà, pour ainsi dire, commis un adul- » tère (2) ».

Et lorsque Jésus, développant cette pensée morale, proclame la sainteté du lien conjugal et son indissolubilité, excepté dans le cas d'adultère (3), que dit-il de plus que Rabbi Eliezer déclarant que « l'Autel verse des larmes sur la » conduite de celui qui répudie sa femme ? (4) »

(1) לא תחמוד אשת רעך Exode, ch. XX et Deutéronome, ch. V, v. 21.

(2) כל המסתכל באשה בכיונה כאילו בא אל'א — Talmud, Massechet, Kalah.

(3) Discours sur la montagne, Matthieu, ch. V, v. 31 et 32.

(4) Talmud, traité Sanhedrin, 22 a.

A la sainteté du mariage Jésus lie presque aussitôt la sainteté du serment : « Vous avez appris » qu'il a été dit aux anciens : « Vous ne vous » parjurerez point ». Et moi je vous dis de ne » point jurer, ni par le ciel, parce que c'est le » trône de Dieu, ni par la terre qui sert d'escabeau à ses pieds, ni par Jérusalem, ni par » votre tête ».

— » Que votre bouche ne s'habitue pas à jurer, disait Jésus, fils de Sirach[1], car, en jurant, on offense Dieu de bien des manières. Que le » nom de Dieu ne soit point sans cesse en votre » bouche. Ne mêlez point dans vos discours le » nom des choses saintes, car vous n'en demeurerez pas impuni. Celui qui jure souvent sera » rempli d'iniquité et le châtiment ne sortira » point de sa maison ».

Et, avant le fils de Sirach, on lisait dans le Décalogue : « Tu ne prendras pas le nom de ton » Dieu en vain [2] ».

Ici se place dans le sermon magistral de Jésus, une maxime qui a toujours été considérée comme le plus haut degré de la morale et de l'abnégation humaine : « Ne rendez pas œil pour

(1) Ecclésiastique, ch. XXIII, v. 9 et suiv.
(2) Exode, ch. XX et Deutéronome, ch. V.

» œil, dent pour dent, blessure pour blessure,
» ainsi qu'il a été dit aux anciens, s'écrie le Pro-
» phète de Nazareth, mais ne résistez point au
» mal que l'on veut vous faire, et *si quelqu'un*
» *vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui*
» *l'autre joue* »,

Il y aurait beaucoup à dire sur le véritable sens de cette loi du talion dont on fait si grand bruit contre le mosaïsme, et qui n'est, sous une forme particulière, que le principe même du droit social de punir le crime (1). Mais un pa-

(1) Voici comment s'exprime sur ce point un rabbin israélite, dans d'intéressantes études sur le Pentateuque.

« Quant aux coups et aux blessures, la législation hébraïque en ordonnait la compensation par un dédommagement égal au tort causé. « Dent pour dent, œil pour œil, main pour » main, dit l'Écriture. » Ce n'est pas à dire qu'il faille arracher une dent, crever un œil, couper une main à celui qui s'est rendu coupable de tels actes. La loi du talion n'eût été, dans ce cas, qu'une monstrueuse iniquité. Aurait-on pu avoir en effet la certitude de causer strictement à l'un le même dommage qu'à l'autre? Qui eût été capable de peser d'avance les deux douleurs pour infliger la seconde avec la même intensité que la première? Et si, par hasard, le coupable est privé d'une main ou d'un œil, lui couperez-vous son unique main, lui prendrez-vous le seul œil qui lui reste? Ce serait violer, par l'exagération et l'inégalité de la peine, la loi même du talion. Quel avantage, d'ailleurs, pourrait-il résulter pour celui qui a été mutilé, de la mutilation imposée à son adversaire? Il n'aura, avec la douleur d'avoir souffert, que le regret de s'être inutilement vengé; il sortira du tribunal avec sa blessure et sans la moindre consolation pour la lui faire oublier. La loi du talion ainsi comprise eût donc été une sauvage absurdité.

Le Talmud, qui nous a fourni les considérations qui pré-

reil examen n'est point ici nécessaire ; il nous suffit de rechercher si cette recommandation de Jésus, qui est glorifiée comme l'apogée de la perfection, si cette réaction excessive contre

cèdent *, le Talmud, dont certains rédacteurs étaient contemporains de l'application des lois mosaïques, nous enseigne d'ailleurs que la loi du talion ne fut jamais interprétée ni exécutée en ce sens. C'était un système complet de compensation.

« Dent pour dent, œil pour œil, » cela veut dire : « rendez » à qui de droit sa dent, son œil ou, autant que possible, l'é- » quivalent. »

Tout homme a une valeur absolue ; on diminue cette valeur en mutilant l'homme. Que celui qui a commis le mal, rétablisse donc la valeur de celui qui l'a souffert, et que de plus il lui donne en argent le prix de son traitement et celui de son inaction forcée. De cette façon la loi faisait obtenir bien réellement le dédommagement du tort causé.

Ce système de compensation était appliqué dans les circonstances les plus variées ; un serviteur était-il blessé par son maître, la liberté lui était rendue sur-le-champ ; une femme enceinte était-elle gravement frappée, le mari citait le coupable en justice et en obtenait une somme d'argent. La loi le dit en termes exprès. La blessure avait-elle été faite par un animal, son maitre en subissait les conséquences et pouvait même payer de la vie sa négligence, s'il avait reçu des avertissements réitérés et que sa bête eût causé la mort de quelqu'un. Un individu ouvrait-il un puits sans le couvrir ; y avait-il un accident ; un dégât quelconque était-il commis dans une propriété, la loi du talion exigeait que la compensation fût donnée. Un bœuf était-il enlevé à son maître, le voleur était condamné à en rendre cinq ; c'était encore le talion ; les Hébreux étaient agriculteurs ; voler un bœuf, c'était, en outre du vol, causer une grande perte au laboureur ; le travail devenait impossible ; il fallait en restituer la valeur. Pour un agneau volé, on n'en rendait que quatre, l'agneau étant d'une moindre utilité à l'agriculteur. Le voleur d'un objet prêté ne rendait que le double au propriétaire ;

* Talmud Baba Kama, 84 recto.

le principe moral du talion est en effet son œuvre propre, ou si en cela, comme en tant d'autres préceptes, il n'a été qu'un imitateur de la Bible et des sages du pharisaïsme. Or, l'affirmative n'est pas douteuse.

Le précepte de ne point résister au mal est écrit, en termes presque textuellement semblables à ceux de l'Évangile, dans les *Lamentations* de Jérémie (1). En traçant le portrait du juste, de l'homme qui, se tenant en repos, attend tout du secours de l'Eternel, et qui a porté le joug des injures d'autrui, le prophète ajoute

c'était toujours le talion; un objet, un animal qu'on prête est moins utile que celui qu'on garde; la compensation doit être plus légère.

On peut voir enfin une dernière application de cette loi célèbre, dans le devoir imposé au séducteur de devenir l'époux de la jeune fille qu'il a trompée. Il lui rend l'honneur par un mariage qui est désormais indissoluble; car il eût été trop facile de détruire par le divorce la compensation accordée en vertu de la loi.

Tel est donc le talion, qui n'a fourni tant d'arguments contre la législation israélite, que parce qu'il a été pris à la lettre par ceux qui reprochent le plus aux juifs de négliger l'esprit de l'Écriture. On pourrait traduire cette loi par ces mots : Chacun doit, autant que possible, réparer le dommage qu'il a causé *.

(1) Lamentations, ch. III. v. 26 à 30.

* Le passage que nous venons de citer est extrait d'un important travail de M. A. Astruc, rabbin adjoint à M. le Grand-Rabbin de Paris, intitulé *Études sur le Pentateuque*, qui a été publié dans la VERITE ISRAELITE (année 1860, 5e livraison). — Voyez aussi sur cette question le bel ouvrage de Juda Ben Halévy, le *Khozari*, livre III, §§ 46 et 47. et J. Salvador, *Institutions de Moïse et du peuple Hébreu.*

comme dernier effort de la vertu persécutée : « IL PRÉSENTE LA JOUE A CELUI QUI LE FRAPPE. » יתן למכהו לחי. Jamais ressemblance d'idées et d'expressions fut-elle plus saisissante!

« Ne dis point, ordonne l'auteur des *Proverbes*, ne dis point ; « Je rendrai le mal », mais » attends l'Éternel, il te délivrera (1) ».

« Ne dis point : « Je traiterai cet homme-là » comme il m'aura traité ; je rendrai à chacun » selon ce qu'il m'aura fait (2) ».

« Le Seigneur se vengera de celui qui veut se » venger, et il n'oubliera jamais ses fautes (3) ».

Voici quelle était, sur ce point, la doctrine des Pharisiens :

« Ceux qui se laissent offenser sans retourner » l'offense, enseignent-ils ; ceux qui se laissent » dire des injures sans y répliquer, c'est d'eux » que parle le Prophète lorsqu'il dit : « Les amis » de Dieu resplendiront un jour comme le soleil » qui se lève dans toute sa magnificence (4) ».

« Si ton camarade t'appelle âne, endosse le » bât (5) », dit un autre docteur Pharisien, en style non moins pittoresque que l'Évangile, pour in-

(1) Proverbes, ch. XX, v. 22.
(2) Proverbes, ch. XXIV, v. 29.
(3) Ecclésiastique, ch. XXVIII, v. 1.
(4) Talmud, traité Joma, 23, col. 1.
(5) חברך קרייך חמורא אוכפא לגביך מוש, Talmud, traité Baba Kama, 87.

diquer qu'il faut pardonner les injures et donner l'exemple de l'humilité.

Nous arrivons, en suivant les développements de cet important Sermon sur la Montagne, qui est depuis dix-huit siècles le manifeste moral du christianisme, à cette parole grave de Jésus : « Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens : « Vous aimerez votre ami et vous haïrez votre » ennemi. » Et moi je vous dis : « Aimez votre en- » nemi ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ». Cette accusation contre l'Ancienne Loi mérite d'être appréciée avec attention, à la lumière de la vérité.

Quels étaient donc les anciens à qui il avait été dit, d'après les rédacteurs de l'Évangile : « Vous aimerez votre ami et vous haïrez votre » ennemi? »

Ce n'étaient certainement pas les contemporains de Moïse, eux qui avaient entendu cette parole solennelle : « Tu aimeras ton prochain » comme toi-même (1) » ; — « ton prochain » c'est-à-dire tous les hommes, et non pas seulement « tes amis » comme le prétend l'Évangile, altérant à la fois le texte et l'esprit de cette belle maxime de fraternité et d'amour (2).

(1) Lévitique, ch. XIX, v. 18.
(2) Notre savant coreligionnaire, M. Munk, s'est préoccupé

Ce n'étaient pas les auteurs de cet admirable Pentateuque où on lit : « Ne conserve pas de » haine dans ton cœur ; ne garde point de ran-

de la question de savoir comment l'Evangile est arrivé à cette étrange altération qui est, d'ailleurs, en contradiction manifeste avec la doctrine générale de Jésus. Le maître des apôtres rapporte, en effet, plus d'une fois, le grand principe moral du Lévitique, et il l'applique toujours au *prochain* en général et non exclusivement à l'*ami*. — M. Munk fait observer que c'est en traduisant inexactement le רע *prochain* par *ami* que l'Évangile a été conduit à cette conclusion à *contrario* qu'il fallait *haïr son ennemi* (Réflexions sur le culte des anciens Hébreux, Bible de Cahen, t. IV).

Un épisode caractéristique de l'Evangile fait connaître le sens très-général que les docteurs Pharisiens attachaient au mot *prochain* qui, dans leur esprit comme dans celui de Jésus, embrassait tous les hommes.

« Un docteur de la loi, dit saint Luc, (ch. X, v. 25 et suiv.) » demande un jour à Jésus : Que dois-je faire pour posséder » la vie éternelle ? — Jésus répond : Qu'y a-t-il d'écrit dans la « loi? — Il lui dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de » tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même.— » Jésus lui dit : Vous avez bien répondu ; faites cela et vous » vivrez. — Mais cet homme dit à Jésus : *Et qui est mon pro-* » *chain?* — Et Jésus, prenant la parole, lui dit :

« Un homme, qui descendait de Jérusalem à Jéricho, » tomba entre les mains de voleurs qui le dépouillèrent, le » couvrirent de blessures et s'en allèrent, le laissant à demi- » mort. Un prêtre, qui descendait par le même chemin, l'ayant » aperçu, passa outre. — Un lévite qui vint aussi au même lieu, » l'ayant considéré, passa outre encore. — Mais un Samaritain » arriva à l'endroit où était cet homme, et l'ayant vu, il en fut » touché de compassion. Il s'approcha donc de lui, versa de » l'huile et du vin dans ses plaies, les banda, et, l'ayant mis » sur son cheval, il l'emmena dans une hôtellerie où il le soi- » gna, et paya généreusement sa dépense. Lequel de ces trois » hommes vous semble-t-il avoir été le prochain de celui qui » tomba entre les mains des voleurs? — Le docteur répondit : » Celui qui a exercé la charité envers lui. — Allez donc, lui » dit Jésus, et faites de même. »

» cune; ne te venge point (1) ». — « Si tu ren-
» contres le bœuf DE TON ENNEMI ou son âne
» égarés, tu ne manqueras pas de les lui rame-
» ner; si tu vois l'âne DE CELUI QUI TE HAIT abattu
» sous sa charge, tu t'arrêteras pour le secourir
« et tu ne manqueras pas de l'aider (2) ».

Ce n'était pas non plus le sage Salomon qui avait pu enseigner aux Hébreux ces prétendus préceptes de haine et de vengeance, lui qui disait : « Si ton ennemi a faim, donne-lui à man-
» ger; s'il a soif, donne-lui à boire (3) ». — « Ne
» te réjouis point de la chute de ton ennemi et
» que ton cœur ne tressaille pas de joie à sa
» ruine (4) ». — « La haine excite les querelles;
» la charité couvre toutes les fautes (5) ».

Ce n'était pas davantage le chantre sublime des psaumes lorsqu'il prononçait cette belle maxime : « Ce ne sont pas les méchants qu'il
» faut haïr, c'est la méchanceté (6) » ; lorsqu'il s'écriait : « O mon Dieu! ai-je jamais rendu le

(1) Lévitique, ch. XIX, v. 71.
(2) Exode, ch. XXIII, v. 4 et 5.
(3) Proverbes, ch. XXV, v. 21.
(4) Proverbes, ch. XXIV. v. 17.
(5) Proverbes, ch. X, v. 12.
(6) Psaume 104, v. 35.

» mal pour le mal? N'ai-je pas secouru au con-
» traire celui qui m'opprimait à tort? (1) »

Ce n'était pas le pieux Job, lorsqu'au milieu de ses afflictions, il disait : « Me suis-je jamais » réjoui de la ruine de celui qui me haïssait? Ai-» je été heureux de ce qu'il était tombé dans la » misère? (2) »

Ce n'était pas le sage auteur de l'Ecclésiastique, ce Jésus fils de Sirach avec lequel le fils de Marie a tant d'affinités, lorsqu'il disait : « Ne te « réjouis point de la mort même de ton plus grand » ennemi (3) ».

Ce n'étaient pas les sages de Pharisaïsme, dont un des plus illustres, Samuël le jeune, enseignait à ses disciples « de ne point désirer le mal-» heur d'un ennemi et de ne pas se réjouir de » sa chute (4) ».

La tradition d'Israël était donc constante sur cette grande question morale; elle n'a jamais varié depuis les premiers jours de la sortie d'É-

(1) Psaume 7, v. 4 et 5.
(2) Job, ch. XXXI, v. 29.
(3) Ecclésiastique, ch. VIII, v. 8.
(4) Pirké Aboth, ch. IV, v. 24.

gypte jusqu'aux docteurs de la Synagogue antérieurs à Jésus. — Jamais la loi juive n'a prescrit la haine de l'ennemi; mais, au contraire, par une suite de préceptes touchants, elle a toujours ordonné de rendre le bien pour le mal et de ne conserver dans le cœur aucun sentiment d'animosité, aucun désir de vengeance. Et lorsque Jésus disait à son tour : « Faites du bien à » ceux qui vous haïssent », il n'était que l'écho et l'imitateur de la doctrine inspirée par Dieu lui-même au peuple élu et observée, avec une pieuse fidélité, par tous les justes d'Israël.

Le pardon des injures, la bienveillance et l'amour même envers ceux qui nous ont fait du mal, ne sont qu'une des formes de la charité. Mais la bienfaisance a un autre but non moins élevé : c'est le soulagement des misères d'autrui. L'aumône, le secours intelligent et opportun donné à l'indigent, sont un des premiers devoirs de l'humanité, comme ils sont une des plus belles inspirations de la fraternité primitive. Jésus n'avait évidemment rien à ajouter aux admirables commandements du Mosaïsme et des docteurs hébreux en matière de charité. Tout le monde sait que la bienfaisance a été élevée par le divin auteur du Pentateuque à la hauteur d'un grand devoir social, et que la loi réservait à l'indigent,

à la veuve et à l'orphelin, avec une émouvante sollicitude, une partie importante des produits de la terre (1). La charité porte dans la langue sainte un nom qui exprime éloquemment le devoir religieux qui s'y rattache; elle se nomme JUSTICE, צדקה, et, dans tous les livres sacrés, l'accomplissement de cette vertu est placé au-dessus de tous les autres devoirs. — « La charité sauve de la mort éternelle ». — « Celui qui » ferme l'oreille au cri du pauvre, criera lui-» même et ne sera pas entendu (2) », déclare le sage Salomon.

« Ce que je demande de vous, s'écrie le pro-» phète Isaïe, au nom de l'Éternel, c'est de par-» tager votre pain avec celui qui est affamé; c'est » de couvrir celui qui est nu; c'est de consoler » celui qui est affligé (3) ».

« Qui donne aux pauvres prête à Dieu », enseigne l'auteur des Proverbes (4).

« Que les pauvres soient les fils de ta mai-» son », disent les docteurs du Pharisaïsme (5).

(1) Voyez principalement, sur cette question, les remarquables préceptes du Deutéronome, ch. XXIV, XXV et XXVI, ainsi que la belle prière qui est formulée dans ce dernier chapitre, v. 13 et suiv.

(2) Proverbes, ch. XXI, v. 13.

(3) Isaïe, ch. LVIII, v. 7.

(4) מלוה יי חונן דל Proverbes, ch. XIX, v. 20.

(5) Pirké Aboth, ch. I, v. 5.

« Donnez à celui qui a faim le meilleur plat de » votre table; à celui qui est nu, le plus beau de » vos vêtements » prescrit à son tour la morale traditionnelle du Judaïsme (1).

Jésus ne pouvait ni dire mieux, ni dire plus en matière de charité, mais il exprime sous une forme éminemment morale ce pieux devoir : « Faites, dit-il, faites l'aumône en secret et que » votre main gauche ignore ce que donne votre » main droite ». Belle et sainte maxime qu'on ne saurait trop méditer, mais que d'autres en Israël avaient également proclamée avant le prophète de Nazareth.

« Renfermez l'aumône dans le sein du pauvre, » avait dit Jésus fils de Sirach, et elle priera pour » vous ». — « La bienfaisance que l'on cache en » soi comme dans une bourse, conservera sa » grâce comme la prunelle de l'œil (2) ».

« *Celui qui fait l'aumône en secret*, disent les » docteurs pharisiens, EST PLUS GRAND QUE MOÏSE » LUI-MÊME (3) ».

La morale israélite reconnaît huit degrés dans l'ordre de la charité.

(1) Ioreh Deah, 247, 6.
(2) Ecclésiastique, ch. XXIX, v. 15 et 16.
(3) עושה צדקה בסתר גדול ממשה רבנו· — R. Jannaï vit un

« Le premier et le plus élevé est celui de » l'homme qui soutient le pauvre avant sa chute » soit par des dons, soit par des prêts, soit par » une association, afin d'empêcher qu'il ne tombe » dans le besoin ;

» Le deuxième degré est celui de l'homme QUI » DONNE SANS CONNAÎTRE ET SANS ÊTRE CONNU ;

« Le troisième degré est celui de l'homme qui » connaît le pauvre auquel il donne *et qui ne se* » *fait pas connaître.* Ainsi faisaient les sages ; ils « allaient jeter *secrètement* des bourses d'argent » dans la maison des pauvres ;

» Le quatrième degré est celui de l'homme qui » est connu par le pauvre sans toutefois le con- » naître personnellement ;

» Le cinquiéme degré est celui de l'homme » qui donne au pauvre de la main à la main, » sans attendre qu'on lui demande ;

» Le sixième degré est celui de l'homme qui » ne donne qu'après avoir été sollicité ;

» Le septième degré est celui qui donne moins » qu'il ne devrait donner et sans bienveillance ;

» Enfin le plus bas degré de l'échelle charita-

homme qui donnait publiquement une pièce de monnaie à un malheureux ; « Autant vaudrait, lui dit-il, ne pas donner, » que donner avec ostentation et en public ». —Talmud, Traite Chaguiga, ch. I,

» ble est celui de l'homme qui donne avec hu-
» meur et regret (1) ».

On voit qu'en fait d'aumône discrète les docteurs juifs n'ont pas été moins explicites que l'Évangile et que, sur ce point encore, le Discours sur la montagne a bien pu rappeler les grands principes de la doctrine juive, mais non point les dépasser.

» Lorsque vous prierez, poursuit le fils de
» Marie, n'affectez pas de parler beaucoup comme
» les païens qui s'imaginent que c'est par la
» multitude de paroles qn'ils méritent d'être
» exaucés ».

« Il vaut mieux, disent les sages du Phari-
» saïsme, faire une courte prière avec recueil-
» lement qu'une longue prière sans ferveur (2) ».

« Faites-vous des trésors dans le ciel où ni la
» rouille, ni les vers ne les mangent et où il n'y
» pas de voleurs qui les déterrent, » dit encore le docteur Nazaréen.

L'*Ecclésiastique* nous rapporte une parole identique de Jésus, fils de Sirach : « Mettez votre
« trésor où le Très-Haut vous commande de le

(1) Ioreh Deah, 249.
(2) Talmud traité Schabbath, 10 — et traité Menachoth, 110.

» placer, et vous en tirerez un plus grand profit
» que de tout l'or du monde (1) ».

» Je veux, disait un docteur pharisien, amas-
» ser des trésors inépuisables, tandis que mes
» pères ont cherché des biens périssables en ce
» monde (2) ».

« C'est pourquoi, conclut l'Évangile, je vous
» dis : Ne vous inquiétez point où vous trouverez
» de quoi satisfaire à vos besoins de chaque jour.
» Dieu qui nourrit les oiseaux et revêt les lis des
» champs, vous donnera aussi tout ce qui vous
» est nécessaire. Ne vous inquiétez donc pas du
» lendemain. Cherchez d'abord le Royaume de
» Dieu et toutes choses vous seront données en
» surplus ».

Cette confiance exclusive en la bonté de Dieu, cet abandon absolu de l'homme entre les mains du maître des cieux et de la terre, cette espérance sans limites en celui qui soutient et fait vivre tous les êtres créés, sont la constante inspiration du Roi psalmiste. Tous les cantiques de David, sans exception, respirent cette foi profonde dans la providence de l'Éternel.

(1) Ecclésiastique, ch. XXIX. v. 14.
(2) Talmud, Baba Bathra.

Mais l'expression même employée par Jésus : « Cherchez le royaume de Dieu et toutes choses » vous seront données » se retrouve textuellement dans le livre des Psaumes, comme conséquence directe de la confiance en Dieu. « Craignez l'Eternel, vous ses saints, s'écrie le Roi » prophète, car rien ne manque à ceux qui le » craignent. — Les animaux des forêts peuvent » être affamés; mais *ceux qui cherchent l'Eternel*, ne manqueront d'aucun bien (1) ».

« L'Éternel n'affligera pas l'âme du juste par » la famine » affirme l'auteur des Proverbes (2).

« N'est-ce pas lui qui donne leur pain à toutes » les créatures vivantes? (3) » — « Il ouvre sa main » et rassasie avec bonté tout ce qui existe (4) ». — « Il donne leur nourriture aux animaux, aux » petits oiseaux qui la demandent (5) ».

« Tenez-vous en repos, avait dit Moïse au » peuple Hébreu avant tous ces prophètes, car « l'Éternel agira et combattra pour vous (6) ».

(1) Psaume XXXIV, v. 10 et 11.
(2) Proverbes, ch. X, v. 3.
(3) Psaume 136, v. 25.
(4) Psaume 145. v. 16.
(5) Psaume 147, v. 9.
(6) Exode, ch. XIV, v. 14.

« Celui, disent les sages Pharisiens, qui n'a » qu'un morceau de pain dans son panier et » qui se demande : « que mangerai-je demain? » » est un homme de peu de foi (1) ».

Enfin, Jésus recommande à ses disciples une extrême réserve dans leurs jugements envers les autres hommes : « Ne jugez point, dit-il, afin de » ne pas être jugés. — Eh quoi ! vous voyez une » une paille dans l'œil de votre prochain et vous » ne voyez point une poutre dans votre œil » !

Les docteurs de la Synagogue, animés d'un même sentiment de bienveillance et de modération, disaient de leur côté : « On doit s'abstenir » de juger son ami et son ennemi ; car on ne » trouve facilement ni les fautes de son ami, ni » le mérite de son ennemi (2) ».

Et, de même que Jésus ajoutait : « Vous serez » jugés selon que vous aurez jugé les autres » ; ils disaient aussi : « Celui qui juge charitable- « ment son prochain, sera jugé charitablement » dans le ciel (3) ».

« Médecin, guéris d'abord ta propre blessure »

(1) כל מי שיש לו פת בסלו אומר מה אוכל אינו אלא מקטני אמנה Talmud, traité Sota, 48, 6.

(2) Talmud traité Ketouboth, 105, col. 2.

(3) Talmud traité Schabbath. 27, col. 2 ; traité Aboth, ch. VII, § 6.

dit aussi pittoresquement le Middrasch-Rabba [1], pour exprimer qu'il ne faut point blâmer dans les autres les défauts dont on n'est pas exempt.

IV

Nous pourrions multiplier ces citations; celles qui précèdent suffisent. Elle prouvent que toutes les maximes que l'on admire avec raison dans le discours sur la Montagne, avaient cours, depuis longtemps, presqu'en termes identiques, en Israël et dans l'enseignement constant de la Synagogue juive. Il n'y avait donc pour les Hébreux, contemporains de Jésus, ni une nouveauté, ni, dès lors, une preuve de divinité, dans les principes qu'il prêchait au peuple et où se retrouvait la grande tradition des voyants et des docteurs les plus illustres et les plus vénérés.

Jésus termine d'ailleurs ce sermon important par une déclaration solennelle qui en est comme le résumé et qui rattache formellement sa doctrine aux préceptes moraux de la loi et des prophètes antérieurs : « Faites donc aux hommes, » s'écrie-t-il, dans une dernière recommanda-

(1) Middrasch-Rabba, ereschit, ch. XXIII.

» tion, tout ce que vous voulez qu'ils vous fas-
» sent ; car tels sont *la loi et les prophètes* ».

Ainsi nous sommes dans la vérité en restituant à la morale évangélique son nom légitime de « Morale israélite ».

Nous sommes surtout en droit, après les textes si décisifs que l'on vient de lire, de repousser énergiquement le singulier reproche qui a été fait à l'ancienne loi de n'avoir formulé et enseigné qu'une morale négative. Que de fois n'a-t-on pas prétendu, en effet, que l'Évangile, seul, a introduit dans le monde le principe qui nous ordonne de « faire à autrui ce que nous voudrions » qui nous fût fait », tandis que le Judaïsme, dit-on, défendait seulement aux hommes de faire du mal à leurs semblables?

On peut apprécier maintenant si cette accusation, contre l'Ancien-Testament et contre la doctrine Pharisienne elle-même, est fondée. On peut juger si la loi qui a dit : « Aime ton prochain » comme toi-même ; » — « Ne te venge pas ; » — « Rends le bien pour le mal ; » est inférieure aux maximes les plus admirées de l'Évangile et du Christianisme.

Non, Jésus n'a pas été un novateur dans l'ordre moral ; il a imité les sages d'Israël qui l'avaient précédé ; il a reproduit leur enseigne-

ment et presque leurs expressions textuelles; il leur a emprunté leurs plus belles sentences; et, si sa doctrine a pu faire une révolution dans le monde païen, elle n'a été, pour les Hébreux, que l'écho de Moïse, de David, de Salomon et des pères de la Synagogue.

Mais, sous certains rapports, la morale du fils de Marie s'écartait cependant de celle des livres et des auteurs sacrés, et sur plusieurs points d'une haute importance les Juifs ne reconnaissaient plus les grands préceptes qu'ils étaient habitués à respecter et à suivre. Examinons rapidement ce nouvel aspect de l'étude à laquelle nous nous livrons.

CHAPITRE XI

Il faut brûler les mauvais arbres. — La guerre. — *Compelle intrare* — Respect des parents. — On ôtera à ceux qui n'ont rien. — Les premiers seront les derniers. — Les riches exclus du royaume des cieux. — Nouveau Discours de la Montagne.

I

Si un prophète hébreu se levait aujourd'hui dans le monde, s'il entreprenait l'œuvre sainte de ramener les hommes à la foi d'Israël et de faire rayonner de nouveau sur la terre les principes immortels du Sinaï, ne pourrait-il pas réagir à son tour, avec autorité, contre certaines maximes étranges proclamées par le fils de Marie?

Nous n'hésitons pas à le croire; on trouve, en effet, souvent, dans les paroles de Jésus, des pensées qui, sans doute, avaient, dans l'esprit de leur auteur, une signification élevée, mais que le peuple contemporain ne pouvait certainement pas comprendre et qui, aujour-

d'hui encore, nous étonnent sous bien des rapports.

Que devaient penser les Juifs, lorsqu'on leur disait hautement « qu'il faut couper et jeter au » feu tout arbre qui ne produit pas de bon » fruit (1) », se montrant par là insoucieux de l'amendement du pécheur? « Et quoi! devaient- » ils répondre, n'y aura-t-il donc point de pitié » et de miséricorde pour ce pauvre arbre dont » la nature ingrate se refuse à une production » utile? Le jardinier n'épuisera-t-il pas tous ses » soins, toute sa patience, tout son amour, pour » l'améliorer s'il est possible? Et, au lieu de le » couper violemment, n'attendra-t-il pas même » jusqu'au dernier jour de sa vie avant de déses- » pérer de lui et de le condamner à tout ja- » mais? »

Jésus disait encore : « Je ne suis pas venu ap- » porter la paix, mais la guerre; je suis venu » allumer le feu dans le monde, et que désirai- » je sinon qu'il s'enflamme? Je suis venu jeter la » division dans le sein des familles, séparer le » père de son fils, la mère de sa fille et rendre

(1) Matthieu, ch. III, v. 10.

» ennemis du maître ceux de sa propre mai-
» son (1) ».

» Eh quoi! pouvaient dire encore ceux qui
» entendaient ces menaçantes paroles, est-ce
» donc là cette religion de paix et de frater-
» nité promise depuis si longtemps à l'humanité
» souffrante? Les prophètes d'Israël nous di-
» saient qu'à l'avénement du Sauveur, le loup
» habiterait pacifiquement à côté de l'agneau;
» les armes homicides seraient converties en
» instruments de travail; la concorde et l'union,
» l'amour de Dieu et des hommes règneraient
» sur toute la terre, et vous venez nous annon-
» cer la haine et la discorde! Quelle est donc
» cette loi nouvelle qui nous présage d'aussi ter-
» ribles malheurs? Quel est donc cet « Évangile
» du royaume » qui, au lieu de nous prêcher la
» paix nous apporte la lutte acharnée, et non-
» seulement la lutte entre les peuples, mais la
» lutte dans le sanctuaire du foyer domestique,
» entre le père et ses enfants? »

Et développant et expliquant encore, par des paraboles et par d'autres maximes, cette théorie douloureuse, le maître des Évangiles ajoutait: « Quiconque n'est pas pour moi est contre

(1) Matthieu, ch. X, v. 34. — Luc, ch. XII, v. 94.

« moi (1) ». — « *Forcez* à entrer dans la maison » ceux qui restent dehors » *compelle intrare* (2).

« Eh quoi! pouvaient répondre encore les » sages d'Israël, eux qui avaient prononcé cette » belle parole : « Tous les justes, à quelque re- » ligion qu'ils appartiennent, ont part à la vie » éternelle (3) », eh quoi ! pouvaient-ils répon- » dre, tous ceux qui ne sont point pour l'Évan- » gile, sont considérés comme des ennemis! » Mais ne voyez-vous pas que vous allez justifier » ainsi tous les fanatismes, toutes les oppres- » sions? Ne voyez-vous pas que vous allez attiser » par là tous les feux de la guerre et de la haine » entre les hommes, et justifier, par une sorte » de dogme moral, la sinistre prédiction que » vous aviez faite en disant que vous apportiez » à l'humanité non la paix, mais le glaive? — » Quoi! tous ceux qui ne seront pas dans l'É- » glise seront à ses yeux d'irréconciliables adver- » saires; et les ignorants, et les simples d'es- » prit, et les adorateurs sincères d'autres divi- » nités étrangères, seront donc réprouvés à ja- » mais, maudits, condamnés et persécutés, si » vous avez la force à votre service?

» Mais vous dites : « Non, nous les sauverons

(1) Luc, ch. XI, v. 23.
(2) Luc, ch. XII, v. 34.
(3) Talmud, traité Sanhedrin.

» malgré eux. Nous les *contraindrons* à entrer
» dans la vérité dont nous sommes seuls les apô-
» tres. « Vous les contraindrez! Eh quoi! mettre
» la violence au service de la religion! Cour-
» ber les consciences et les corps sous un joug
» de fer, au nom du Dieu de bonté et de mi-
» séricorde! Au lieu d'agir par la persuasion,
» par la douceur, par la lumineuse autorité de
» la raison, employer, pour remplir votre mai-
» son, la contrainte et la rigueur? Est-ce là la
» véritable morale? Est-ce là le droit éternel? »

Il était dit dans le Décalogue : « Honore ton
» père et ta mère (1) ». Il était dit dans le Deutéronome : « Maudit soit celui qui dédaigne les
» auteurs de ses jours (2) ». La vie du fils de Marie semblait, en bien des circonstances, méconnaître ce devoir filial et ce n'était pas sans étonnement que les Juifs l'entendaient exprimer des idées qui paraissaient en contradiction flagrante avec ces principes sacrés.

Ainsi, au moment où, commençant ses prédications, il réunissait autour de lui ses disciples, un d'entre eux, avant de le suivre, le suppliait, disant : « Seigneur, *permets-moi d'aller,* aupara-

(1) Exode, XI, v. 12.
(2) Deutéronome, XXVII, v. 16.

» vant, *ensevelir mon père* ». Et Jésus lui répond : « Suis-moi, et laisse aux morts le soin d'enseve- » lir leurs morts (1) ».

Un autre jour qu'il enseignait dans une Synagogue, sa mère et ses frères, se tenant au dehors, demandaient à lui parler et quelqu'un lui dit : « Voilà ta mère et tes frères, qui sont dehors, » et qui te demandent ». — Mais il répondit : « Qui sont ma mère et qui sont mes frères ? (2) »

Dans une circonstance plus caractéristique, il se montra bien autrement sévère envers celle dans le sein de laquelle il avait été porté. C'était aux noces de Cana. Le vin manqua pour les convives et la mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont plus de » vin ». Mais lui, la repoussant durement, lui répond : « Femme ! qu'y a-t-il de commun entre » vous et moi ? (3) » — Qu'y a-t-il de commun ? mais l'amour maternel, la piété filiale, la voix du cœur et de la nature, tous ces sentiments ineffables que la vue seule de la mère inspire à l'enfant bien-aimé ! Que devait penser, en entendant ces paroles, le peuple hébreu, lui qui a élevé à une si grande hauteur le culte de la famille et le respect des parents ?

Et, un autre jour, plus explicite encore, il di

(1) Matthieu, ch. VIII, v 31.
(2) Matthieu, ch. XII, v. 46.
(3) Jean, ch. II, v. 4.

sait : « Si quelqu'un vient à moi et NE HAIT PAS » son père et sa mère, sa femme et ses enfants, » ses frères et ses sœurs, il ne peut être mon dis- » ciple (1) ».

Sans doute on peut expliquer et justifier, à certains points de vue, ces paroles qui expriment, sous une forme exagérée, la prédominance que le dévouement à Dieu doit obtenir sur toutes nos affections et sur tous nos intérêts ici-bas. Mais l'exagération de la forme devait, aux yeux des Juifs contemporains, dénaturer profondément le caractère de ces doctrines si contraires à tout ce qui leur avait été enseigné jusqu'alors. Et, à coup sûr, dans ces atteintes au principe sacré de la famille, ils ne pouvaient plus reconnaître la tradition de Moïse, des prophètes et des moralistes d'Israël.

A cela se joignaient encore d'étranges théories de droit social.

« On donnera à ceux qui ont déjà, disait le » prédicateur de Nazareth; mais à celui qui » n'a point on ôtera même ce qu'il semble » avoir (2) ». Quelle était cette inconcevable jus-

(1) Si quis venit ad me et NON ODIT patrem suum et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores... non potes meus esse discipulus. — Luc. ch. XIV, v. 26.

(2) Matthieu, ch. XXV, v. 29.

tice distributive? Et pourquoi menacer l'indigent, qu'il le fût de biens matériels ou de vertus morales, de se voir enlever le peu qu'il possédait?

Il disait encore : « Celui qui s'élèvera sera » abaissé; le plus grand parmi vous sera votre » serviteur; les premiers seront les derniers (1) ». Singulière application du principe de l'Égalité, qui ne se bornait plus à niveler les hommes, mais qui reconstituait, en sens inverse, au profit des plus bas degrés de l'échelle sociale, la domination et le despotisme! Théorie dont se sont emparés les socialistes et les révolutionnaires de toutes les époques lorsqu'ils ont voulu opprimer à leur tour ceux qui, pendant un temps plus ou moins long, avaient été leurs maîtres et leurs chefs!

Il disait aussi à un riche dont la piété et les vertus n'étaient pas douteuses, mais qui hésitait à se dépouiller de tous ses biens pour les donner aux pauvres, et à se réduire lui-même à la misère : « Je vous le dis en vérité, il est plus » facile à un chameau de passer par le trou d'une » aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume

(1) Matthieu. ch. XXIII, v. 11 : ch. XIX, v. 30.

» des cieux (1) ». — » Eh! quoi! pouvaient ré-
» pondre les assistants et répondirent en effet ses
» disciples, le riche qui fait un pieux et noble
» emploi des biens que Dieu lui a départis, qui
» accomplit religieusement tous les devoirs de
» charité, de morale et de vertu, cet homme ne
» peut espérer le salut éternel qu'à la condition
» de devenir lui-même indigent, de renoncer au
» bonheur de faire le bien, et de tendre à son
» tour la main de la mendicité à ses frères! »
Et là encore des doutes sérieux devaient envahir l'esprit de ceux qui écoutaient les prédications du nouveau maître.

II

Devant ces incompréhensibles préceptes, le prophète de notre temps, l'apôtre de l'unité du genre humain et de la fraternité universelle, pourrait, employant à son tour la forme sous laquelle s'est produite le Discours magistral de la Montagne, dire aux générations nouvelles :

« Vous savez qu'il a été dit dans l'Évangile :
« Je ne suis pas venu pour apporter la paix mais

(1) Matthieu, ch. XIX, v. 23.

» la guerre entre les hommes, entre les frères et
» dans le sein des familles». Et moi je vous
» dis : Que la paix règne dans vos demeures et
» que la foi en Dieu ne devienne jamais entre
» vous une cause de discorde, de haines et de
» luttes fratricides. Vous n'avez qu'un seul père
» qui est aux cieux et, puisque, malgré vos er-
» reurs et quoique vous l'adoriez sous des for-
» mes diverses, il vous donne à tous, sans ex-
» ception, le soleil bienfaisant, l'intelligence, la
» force du corps et de l'esprit, imitez sa misé-
» ricorde et sa bonté; aimez ceux qui recon-
» naissent la vérité; aimez ceux qui errent dans
» les ténèbres; ne persécutez personne, ne faites
» la guerre à personne pour ses opinions, soit
» religieuses, soit politiques, soit morales, et
» laissez à Dieu le soin de venger lui-même ses
» injures.

» Vous savez qu'il a été dit dans l'Evangile :
« Si quelqu'un vient à moi et ne hait point son
» père, sa mère, ses frères et ses sœurs, il n'est
» pas digne d'être mon disciple ». Et moi je vous
» dis : Servez Dieu avec un inaltérable dévoue-
» ment; mettez au-dessus de tout votre respect
» pour le père céleste de tous les mortels ; mais
» ne haïssez pas, pour cela, les auteurs de vos
» jours. Que votre culte ardent pour les choses

» divines n'altère jamais en vous ce culte de la
» famille qui est le fondement de la vie sociale,
» et sans lequel il n'y a ni vertu publique ni
» vertu privée. Vénérez votre père et votre mère
» à l'égal de Dieu dont ils sont les représentants
» et les mandataires au sein du foyer domesti-
» que, et n'oubliez jamais que le Décalogue a
» placé l'amour filial en tête de tous les devoirs
» moraux qu'il a prescrits.

» Vous savez qu'il a été dit dans l'Évangile :
» Les premiers seront les derniers et les der-
» niers seront les premiers ». Et moi je vous dis :
» Il n'y a ni premiers ni derniers; vous êtes tous
» un en l'Éternel; vous êtes tous égaux devant
» la vie et devant la mort; il n'y a de différence
» entre vous que celles qu'y mettent vos passions
» et vos intérêts; il n'y a, dans le royaume des
» cieux, d'autres distinctions qu'entre les bons
» et les méchants; et, dans l'ordre de la vertu
» comme dans celui du vice, tous, quel qu'ait
» pu être leur rang ici-bas, sont pesés avec une
» égale équité dans les balances de la justice di-
» vine.

» Enfin vous savez qu'il a été dit dans l'Évan-
» gile : « Les riches n'entreront point dans le
» royaume des cieux. » Et moi je vous dis : ne

» nourrissez point contre ceux qui sont plus for-
» tunés que vous des sentiments d'envie et d'hos-
» tilité; mais acceptez avec humilité et résigna-
» tion la part que Dieu vous a faite dans ce
» monde, et croyez que le riche honnête homme,
» bienfaisant et vertueux, entrera tout aussi bien
» que le pauvre dans le royaume de la vie éter-
» nelle pour recevoir la récompense qui lui est
» due.

» Et, par-dessus tout, aimez le Dieu unique et
» infini, de tout votre cœur et de toute votre
» âme; aimez votre prochain comme vous-même,
» qu'il soit juif ou chrétien, chinois ou musulman,
» qu'il soit pour vous ou contre vous, et ne voyez
» dans tous les hommes que des frères auxquels
» vous devez faire tout ce que vous voudriez
» qu'on vous fît à vous-même. »

Ce nouveau discours sur la Montagne ne serait-il pas aussi imposant et aussi juste que celui qui fut prononcé, il y a dix-huit siècles, par le fils de Marie, devant les Hébreux attentifs?

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Faits postérieurs à la mort de Jésus. — Persistance de l'incrédulité des Juifs. — DÉICIDE MORAL. — Double objection.

Telles ont été la vie, la mort et la doctrine du grand Réformateur qui devait introduire dans le monde une religion nouvelle.

Tous les actes de sa courte carrière, tous ses enseignements ont successivement passé devant nos yeux, en ce qu'ils présentent de plus saisissant et plus décisif. Il nous semble que la justification du peuple juif en ressort plus éclatante que la lumière du jour. Ni le Messie, ni le Dieu ne se sont révélés aux yeux de ce peuple opprimé qui attendait si impatiemment un libérateur. Les Hébreux, en condamnant le fils de Marie, ont été convaincus qu'ils condamnaient un de ces pseudo-messies, dont le nombre fut grand à cette époque, et leur colère s'accrut peut-être de voir leur longue espérance encore une fois dé-

çue. Quant au jugement de Jésus il s'effectua avec toutes les formes prescrites par la loi d'Israël; la sentence était incontestablement conforme aux prescriptions du code sacré. Un dieu seul aurait pu, par une manifestation suprême, arrêter la décision des magistrats et la main des exécuteurs; mais cette manifestation décisive n'eut pas lieu, et les Juifs gardèrent la conviction qu'ils avaient légalement puni en Jésus un homme qui voulait se faire passer pour Dieu, un agitateur qui risquait de compromettre le salut de toute la nation, un révolutionnaire qui aspirait à renverser l'état politique et religieux fondé par l'Éternel lui-même au sein des tonnerres du Sinaï.

Il importe de remarquer que, depuis son supplice, Jésus ne s'est plus révélé au monde. Aucun événement public postérieur à sa mort, aucun fait surnaturel ne sont venus dessiller les yeux des Hébreux et dissiper l'opinion que les divers actes de sa vie leur avait inspirée. En un mot, le Dieu des chrétiens, après leur avoir refusé, pendant son existence terrestre, les preuves de sa divinité, les a abandonnés à leur involontaire erreur et n'a plus montré de souci de ce peuple d'Israël pour le salut et la délivrance duquel il était cependant descendu

du ciel sur la terre. Tous rapports ont cessé, depuis la scène douloureuse du Golgotha, entre Jésus et la race juive et même entre Jésus et le monde entier. Les apôtres avaient bien annoncé un second avénement; mais deux mille ans se sont bientôt écoulés sans que le Dieu crucifié aît daigné apparaître de nouveau aux yeux des hommes dans la toute puissance de sa majesté, convertissant tous les peuples et jetant la lumière dans toutes les âmes.

Jérusalem a été détruite; les Juifs se sont répandus parmi les nations portant avec eux leurs éternelles espérances en un Messie libérateur, et leur inflexible incrédulité à l'égard du fils de Marie, persécutés, proscrits, suivant la prophétie de leur premier législateur, et attendant, avec une confiance inébranlable, l'heure de la délivrance, de la justice et de la réhabilitation.

De leur côté les apôtres de Jésus-Christ ont quitté, à leur tour, la Judée, désespérant d'amener à leur bercail les brebis d'Israël; ils ont porté l'Évangile aux Gentils, mettant au service et au succès de leur apostolat une activité, une énergie, un zèle et un dévouement que les circonstances devaient prodigieusement servir. Après trois siècles de luttes et d'habiles efforts ils sont parvenus à faire accepter par le monde

païen cette doctrine chrétienne, cette foi dans le Dieu-Christ, qui avait échoué auprès de la race élue à qui elle avait d'abord été prêchée.

« Eh bien! disent les adversaires du judaïsme, » c'est ce double fait, postérieur à la vie de Jé- » sus, qui aurait dû éclairer les Juifs sur la di- » vinité du christianisme et de son fondateur. » Les malheurs qui les ont partout frappés, la » haine qu'ils ont rencontrée sans cesse sur » leurs pas, ne sont-ils pas une preuve décisive? » Ils subissent encore aujourd'hui la peine de » l'iniquité des juges du Christ; « l'histoire du » peuple Juif, d'après l'énergique expression de » Pascal, conserve avec une exactitude incor- » ruptible sa condamnation et la preuve de la » vérité du christianisme ».

» Et ce qui aurait dû convaincre le peuple » Hébreu, n'est-ce pas aussi le triomphe mira- » culeux de la foi chrétienne? Quelques apôtres, » sans instruction première, de simples pê- » cheurs, d'humbles ouvriers, ont dominé cet » Empire Romain qui avait courbé sous ses » lois le monde entier. Ils ont vaincu, mal- » gré leur faiblesse, malgré toutes les forces de » l'Empire coalisées contre eux, malgré les per- » sécutions les plus acharnées, et ils ont fait de » la croix, du gibet sur lequel leur maître avait

» expiré, le symbole, la foi et le culte de toutes
» les nations. Cette victoire peut-elle se com-
» prendre sans la volonté et le secours de Dieu?
» et Jésus-Christ ne s'est-il pas assez splendide-
» ment révélé par le triomphe de l'Église uni-
» verselle?

» En résistant à ces éblouissantes clartés, en
» niant obstinément ces miracles, les Juifs ont
» commis un second crime, aussi inexcusable
» que la condamnation de Jésus. Ils se sont vo-
» lontairement rendus coupables d'un second
» DÉICIDE qui doit justement attirer sur eux la
» réprobation du genre humain ».

Ces reproches sont-ils plus mérités que ceux dont nous avons fait justice? Il importe de s'en rendre compte et de ne laisser dans l'ombre aucun des éléments du grand procès instruit contre le peuple juif.

Voyons donc si les progrès du christianisme dans le monde ne s'expliquent que par des faits surnaturels, par une intervention directe de la divinité; ou s'ils ne sont pas, au contraire, le résultat de circonstances toutes humaines et essentiellement politiques, qui, par leur caractère, ont dû corroborer, au lieu de les détruire, l'opinion et, si l'on veut, les préventions des Israélites à l'égard du christianisme triomphant.

Recherchons ensuite si les haines dont les Juifs ont été les victimes, si les persécutions qui, depuis dix-huit siècles, ont si cruellement pesé sur eux, n'ont point, dans l'ordre des faits naturels, des causes manifestes, sans qu'on mêle le nom du Dieu de justice, de miséricorde et d'amour, à ces violences homicides, à ces œuvres de colère, de vengeance et de sang.

Un rapide exposé des moyens qu'ont employés les plus intelligents parmi les premiers apôtres pour agir sur la société païenne, et des conditions politiques et morales qui secondèrent leur entreprise, répondra à la première de ces questions.

L'examen sommaire de la situation générale des Juifs dans leurs rapports avec le monde romain et avec le monde catholique, répondra à la seconde.

CHAPITRE II

Développements du Christianisme. — Respect de Jésus pour la loi juive. — Défense d'aller aux Gentils. — Conviction et but des apôtres. — Leurs paroles et leurs actes après la mort de Jésus. — Leur obéissance aux prescriptions traditionnelles. — Saül, disciple de Gamaliel. — Son illumination sur la route de Damas. — Il renonce à la conversion des Juifs et entreprend celle des Gentils. — Il abolit la loi. La foi sans les œuvres. — Progrès du Paulinisme. — Opposition des apôtres. — Paul se rend à Jérusalem.

I

Le Christianisme ne contenait, ni dans la doctrine de son fondateur, ni dans les principes de la première Église, le germe de la domination universelle qui en a fait le CATHOLICISME (1). C'est grâce à une révolution considérable, à une sorte de coup d'État dogmatique, accompli par l'apôtre Paul, que la secte chrétienne entreprit la conversion et l'évangélisation des Gentils. Ce fut, bientôt, par une suite d'événements et d'exigences politiques que le catholicisme s'organisa

(1) CATHOLICISME vient, on le sait, de deux mots grecs *Kath'-olon,* qui signifient *sur tout*, universel.

sous des formes et avec des symboles qui s'éloignaient beaucoup de la doctrine des apôtres primitifs, et qu'il adopta des lois, une hiérarchie et une centralisation empruntés encore plus au paganisme qu'au principe chrétien.

Il n'apparaît point, en effet, d'après l'Évangile, que Jésus ait eu la conscience des conséquences que sa doctrine devait avoir un jour pour l'avenir de l'humanité. — Nous trouvons en lui un réformateur énergique du peuple hébreu, un prophète qui aspire au titre sacré de Messie et de Sauveur d'Israël; mais nous ne voyons pas qu'il songe à franchir les limites de la Palestine, ni qu'il veuille apporter aux autres nations les bienfaits de la nouvelle alliance qu'il prêche aux populations juives.

Si quelques paraboles laissent entrevoir, en termes plus ou moins obscurs et mystérieux, l'appel des Gentils au banquet messianique (1) et la culture de la vigne du Seigneur par des mains étrangères (2), les affirmations positives du maître des Évangiles ne laissent aucun doute sur sa véritable pensée. — « Je ne suis pas venu détruire » la loi, mais l'accomplir, s'écrie-t-il, dès les pre-

(1) Matthieu, ch. VI, v. 1-8. — Ch. XXII, v. 35-40.
(2) Matthieu, Comparez, ch. VIII, v. 10 et suiv. — XXI, v. 33 et suiv. — XXII, v. 1 et suiv. — XXIV, v. 14.

» miers jours de ses prédications, et les cieux » et la terre passeront avant qu'une seule des » virgules de cette loi disparaisse [1] » — Ailleurs, il défend à ses disciples « d'aller vers les Gen- » tils » il leur ordonne de se borner « à ramener « les brebis égarées de la maison d'Israël [2]. » — Un autre jour, refusant de guérir la fille d'une Cananéenne, il déclare « qu'il ne convient pas » de prendre le pain des enfants et de le jeter » aux chiens [3]. » Toute sa vie est d'ailleurs, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, un éclatant hommage rendu à la loi traditionnelle d'Israël. On le voit célébrer religieusement les diverses fêtes du judaïsme, en observer toutes les pratiques cérémonielles; et ce dernier festin, cette CÈNE solennelle où il désigne celui qui doit le trahir, est l'accomplissement scrupuleux, bien que symbolysé, de la Pâques, suivant l'usage antique de la Synagogue. — L'apôtre Paul le glorifie d'avoir toujours été fidèle à la loi de ses pères et d'avoir pratiqué, en tout temps, les commandements du livre sacré [4].

(1) Matthieu, ch. V, v. 17 et suiv. — Luc, ch. XVI, v. 17.
(2) Matthieu, ch. X, v. 5 et suiv.
(3) Matthieu, ch. XV, v. 21 et suiv. — Marc, ch. VII, v. 24 et suiv.
(4) Paul, *Epître aux Galates*, ch. IV, v. 4. — Voyez sur ces divers points Matthieu, ch. VI, v. 4. — Ch. XXVI, v. 17 et suiv. — Luc, ch. IV, v. 16.

Ces observations générales que l'on pourrait multiplier, démontrent que Jésus avait, sans doute, l'intention d'introduire une réforme dans le sein du Judaïsme, en y apparaissant comme le Messie rédempteur annoncé par les prophètes, mais que là se bornaient ses aspirations. Nulle part il n'exprime formellement la pensée d'agir sur les autres nations contemporaines pour les amener tout d'abord à sa doctrine. A l'entendre, le Judaïsme devait subsister jusqu'à la fin des siècles dans la pureté de ses principes fondamentaux. D'après ses propres déclarations « il venait l'accomplir, mais il ne voulait pas » l'abolir. »

II

Cette conviction était, bien davantage encore, celle des onze apôtres. La délivrance d'Israël est, dès l'abord, leur seul but, leur unique préoccupation. Après la condamnation et la mort de Jésus, on les voit inquiets et découragés, saisis d'un doute cruel, s'écrier : « Nous espérions que » ce serait lui *qui délivrerait Israel*, et voilà plu- » sieurs jours qu'il est mort [1] » Et lorsque Jésus,

(1) Luc, ch. XXIV, v. 21.

ressuscité d'entre les morts, se montre au milieu de ses disciples, ils lui disent d'une voix unanime : « Seigneur, sera-ce de nos jours *que tu » rétabliras le royaume d'Israel?* (1) »

Ce qu'attendaient les apôtres, c'était donc essentiellement l'accomplissement littéral des prophèties, la restauration réelle du trône de David, la fin de la domination étrangère dans la terre sainte. Israël et la loi de Dieu étaient toujours le pivot de leur foi, la base de leurs espérances.

Leur conduite après la mort de leur maître ne permet aucun doute à cet égard. Ils forment, dès ce jour, une nouvelle secte dans le Judaïsme; mais, pas plus que les autres sectes juives, pas plus que les Esséniens, les Sadducéens, les Samaritains, etc, ils ne rompent avec la tradition synagogale et ne repoussent l'autorité absolue des saintes Ecritures. Ils prétendent seulement que le libérateur promis est arrivé en la personne de Jésus et qu'il faut se rallier autour de ce nouveau drapeau. Chose remarquable, ils n'affirmaient pas alors que Jésus était Dieu. L'immense réprobation qui s'é-

(1) Actes des Apôtres, ch. I, v. 6.

tait élevée de tous côtés en Israël, même parmi les disciples, lorsque Jésus s'était attribué un caractère divin, semble avoir attiédi le zèle et les convictions des apôtres à cet égard. Ils ne présentent Jésus que comme « un homme célèbre », rejeton du roi David et destiné à accomplir toutes les promesses prophétiques. — C'est ce que prouvent évidemment les Actes des apôtres : « O Israélites, s'écrie Pierre devant la foule as-
» semblée, écoutez les paroles que je vais vous
» dire. Vous savez que Jésus de Nazareth a été
» UN HOMME *que Dieu a rendu célèbre* parmi
» vous, par les merveilles et les miracles qu'il a
» faits au milieu de vous... David, qui était pro-
» phète et qui savait que Dieu lui avait promis
» par serment de faire naître de son sang un fils
» qui serait assis sur son trône, a parlé du Christ
» et de sa résurrection... Ce Christ c'est Jésus
» que Dieu a ressuscité (1) ».

La question entre les Juifs et les apôtres était donc uniquement de savoir si le Messie, fils de David, était arrivé ou non; mais elle ne portait sur aucun des principes de la loi (2). Les apôtres,

(1) Actes des Apôtres, ch. II. v. 22 et suiv., et ch. V, v. 31.

(2) On lit à ce sujet dans les *Recognitions* (ch. I, v. 43) ces paroles de l'apôtre Pierre : « Entre nous, qui croyons à Jésus,
» et les Juifs qui n'y croient pas, il n'y a pas d'autre diffé-
» rence que de savoir si ce Jésus est le prophète que Moïse a

à l'exemple de Jésus, se montrent fidèles observateurs des ordonnances juives. Les *Actes* nous les font connaître se réunissant chaque jour « *dans le Temple*, louant Dieu et se rendant » agréables au peuple (1) ». Nous voyons Pierre et Jean monter pieusement au Temple à l'heure habituelle de la prière (2). La tradition chrétienne nous a conservé, par la main d'Eusèbe (3), le portrait de Jacques, le frère de Jésus, celui qui, après la mort du maître, devint, à Jérusalem, le chef de la nouvelle Église. Jacques y est appelé un véritable Juif, voué depuis sa naissance au naziréat, absorbant sa vie dans les pratiques du culte, passant ses journées au Temple, pénétrant avec le grand-prêtre dans le Sanctuaire et observant religieusement toutes les prescriptions de la loi.

Seulement les apôtres et leur chef profitaient de la fréquentation du Temple pour prêcher aux Hébreux le Christ sauveur, que Dieu avait envoyé afin de donner à *Israël* la rémission des péchés (4). Le peuple écoutait ces discours; les magis-

« prédit ». Ailleurs il dit encore : « Les Juifs se sont trompés » au sujet du premier avénement du Seigneur. *C'est là le seul » point en discussion entre eux et nous.* » Ch. I, v. 50.

(1) Luc, ch. XXIV, v. 53. — Actes des Apôtres, ch. II, v. 48 et suiv. — Ch. V, v. 42.

(2) Actes des Apôtres, ch. III, v. 1.

(3) Histoire ecclésiastique, ch. II, 23.

(4) Actes des Apôtres, ch. II *passim*.

trats et les prêtres les permettaient sans y mettre obstacle. Partout les Juifs saluaient Jacques du titre de « Juste, » de « Rempart d'Israël (1) ». Les apôtres, semblant en effet avoir renoncé à l'idée de la divinité de Jésus pour se borner à celle de sa Messianité, étaient considérés comme une secte sans péril sérieux pour la foi juive; on ne songeait pas plus à les proscrire que les Sadducéens et les Esséniens.

Il faut admirer ici encore la liberté que le Pharisaïsme accordait en Israël à la pensée et à la parole.—Pourvu que l'on ne portât point atteinte à la loi fondamentale révélée sur le Sinaï, pourvu que l'on vécût généralement suivant les préceptes du Judaïsme, on avait le droit de prêcher au peuple tout ce que la conscience ou la volonté individuelle inspirait.— Les apôtres purent ainsi librement soutenir que le Messie était arrivé; il ne paraît nulle part dans les *Actes* que cette opinion généralement repoussée par le peuple, ait créé, dès le début, un schisme entre l'Eglise juive et le Christianisme naissant.

Mais, en même temps, les disciples de Jésus se montraient, on ne saurait trop le remar-

(1) Eusèbe, *loc. cit.*

quer, scrupuleux observateurs des pratiques cérémonielles; ils s'indignaient à la pensée de violer quelques-uns des rites et des commandements de la Synagogue. Pierre lui-même, dans une circonstance solennelle, où un centenier, nommé Corneille, touché par la grâce divine, l'envoie chercher pour être affilié à la secte chrétienne, Pierre lui-même hésite à avoir des rapports avec un incirconcis et à manger chez lui des mêts impurs. Il faut que Dieu, d'après le récit apostolique, lui envoie une vision décisive pour qu'il consente à se souiller ainsi par l'usage de mêts prohibés. Mais, lorsqu'il revient à Jérusalem, les *fidèles circoncis* s'élèvent contre lui et lui disent : « Pourquoi as-tu été chez des hom-
» mes incirconcis, et pourquoi as-tu mangé à
» leur table? » Pierre s'excuse, raconte sa vision, et tous les frères s'étonnent de ce que Dieu ait aussi accordé aux Gentils le don de pénitence qui mène à la vie (1).

De tous ces faits il résulte que les apôtres prenaient à la lettre la parole du Maître qui leur avait prescrit « de ne pas aller vers les païens, mais
» bien vers les brebis égarées de la maison d'Is-
» raël ». C'étaient de véritables Israélites dans

(1) Actes des Apôtres, ch. X et XI.

le sens absolu de ce mot. Aucun d'eux n'avait l'intention de rompre avec le Judaïsme; tous leurs efforts tendaient au contraire à lui assurer cette grande victoire depuis si longtemps annoncée par Moïse et par tous les prophètes hébreux.

Cette formule exclusivement juive de la secte chrétienne subsista jusqu'à l'apparition de l'apôtre Paul.

Saül, disciple de Gamaliel, un des plus célèbres docteurs juifs, fut d'abord parmi les plus violents adversaires de la nouvelle doctrine; il en poursuivit les disciples avec l'ardeur fougueuse qu'il apportait et qu'il apporta jusqu'à ses dernières années en toutes choses, dans ses sympathies comme dans ses haines. Un jour, sur la route de Damas, une soudaine illumination d'en haut s'empare de son âme; il croit entendre une voix divine lui prescrire de servir désormais ce Christ mystérieux dont il avait jusqu'alors persécuté les disciples; converti par cette vision, il devient un des plus fervents apôtres de la nouvelle Eglise, change son nom de Saül en celui de Paul, donne à la doctrine chrétienne une nouvelle formule et lui assigne un nouveau but qui la transforme complétement (1).

(1) Actes des Apôtres, ch. IX.

La figure de l'apôtre Paul et la révolution qu'il réalisa dans l'apostolat, méritent d'être étudiées avec quelques détails.

III

Profondément imbu de l'esprit pratique du Judaïsme, ayant puisé aux leçons d'un des grands docteurs pharisiens le sens éminemment politique qui caractérisait l'enseignement des Pères de la Synagogue, Paul comprit aisément que la nouvelle secte religieuse était frappée de mort si elle restait dans les limites étroites que Jésus avait tracées et que ses apôtres ne voulaient pas franchir.

C'était en effet une utopie que d'espérer convaincre et convertir les Juifs en leur prêchant, dans la personne de Jésus, soit l'avénement du Messie, soit la manifestation d'un Dieu nouveau, fils et émanation de l'Éternel.

Cette double croyance devait trouver d'invincibles obstacles chez le peuple Hébreu, dans l'ordre des faits comme dans l'ordre des principes.

L'apparition sur la terre du prétendu Messie

n'avait effectivement rien changé à la situation matérielle des Israélites. Après comme auparavant, ils demeuraient sous la domination étrangère ; le trône de David n'était pas rétabli et l'indépendance nationale n'était pas reconquise. Israël ne pouvait donc pas reconnaître dans le prophète de Nazareth celui qui, d'après les prophéties, devait être son libérateur. La doctrine de Jésus avait créé une nouvelle secte dans le sein du peuple juif, c'est-à-dire un élément de division de plus; mais les Romains continuaient à être tout-puissants en Judée, et les patriotes hébreux frémissaient impatients sous le joug. Dans ces conditions il était difficile de convaincre les Juifs que l'ère messianique était enfin arrivée.

Dans l'ordre des principes, les Juifs paraissaient bien plus récalcitrants encore. Ils avaient impitoyablement condamné Jésus, parce qu'il s'était proclamé Dieu et qu'il n'avait pu ou n'avait pas voulu leur donner des preuves décisives de sa divinité. Depuis sa mort aucun fait visible, positif, public surtout, n'était venu établir ce caractère divin et révéler le signe surnaturel si vainement sollicité du Maître des Évangiles pendant sa vie. Les Juifs n'avaient donc aucun motif pour renoncer à ce dogme de l'unité absolue qui faisait le fondement essentiel et la force du Mo-

saïsme; et les apôtres n'avaient pas plus l'espoir de les convertir à la doctrine d'une hypostasie quelconque que les persécutions n'ont eu plus tard le pouvoir de leur faire admettre la trinité.

La secte chrétienne, en se bornant à la Judée, n'avait donc aucune chance d'avenir. Les apôtres étaient-ils d'ailleurs plus capables que leur maître d'attirer à eux ceux que les prédications de Jésus n'avaient pas convaincus? Ils n'apportaient rien de nouveau aux Juifs en fait de morale; et en fait de dogmes, ils altéraient de plus en plus le grand principe unitaire sur lequel reposait la loi séculaire d'Israël.

Paul comprit que l'idée chrétienne ne pouvait se développer et réussir qu'en dehors de la Palestine. Puisque les Juifs ne voulaient pas accepter l'Évangile, il fallait le porter aux Gentils. L'entreprise était hardie, digne de tenter une âme d'élite. Paul s'y consacra avec un dévouement et une énergie qu'on ne saurait trop admirer. Il se proclama donc hautement « l'apôtre » des Gentils, » et, quittant la terre sainte, abandonnant les apôtres timidement confinés à Jérusalem, il se lança audacieusement au sein du monde païen pour y prêcher le Christ, le

Dieu-Homme mort sur la croix, pour le salut du genre humain.

Paul partit sans prendre conseil des apôtres (1), sans s'entendre avec eux sur le but et les moyens de son apostolat. La révélation miraculeuse qu'il prétendait avoir reçue sur la route de Damas et qui s'était, d'ailleurs, accomplie sans témoins, l'avait mis, disait-il, en communication directe avec Jésus-Christ; il n'avait plus d'ordre ni de mission à recevoir de personne, ayant reçu du Divin Crucifié les instructions qui traçaient sa nouvelle voie.

Il partit, parcourut pendant trois ans l'Arabie; puis, après un séjour à Damas, il se rendit en Syrie et dans l'Asie Mineure, dont il visita les diverses contrées durant un espace de dix années (2).

IV.

Avec la même intuition qui lui avait fait comprendre que le Christianisme était perdu s'il s'enfermait en Judée et consentait à n'être, comme l'Essénisme et le Sadducéisme, qu'une

(1) Épître aux Galates, ch. I, v. 5 et suiv.
(2) Épître aux Galates, *loc. cit,*

secte juive, il se convainquit bientôt que l'Évangile ne serait pas accepté par les Gentils s'il leur était offert sous la forme sévère de la loi et des rites d'Israël.

En conséquence Paul, de son autorité et justifiant les moyens par le but, rompit, dès ses premiers pas, avec la doctrine de la Bible et avec celle de l'Évangile. Au lieu de dire comme Jésus que « la loi devait être accomplie jusqu'à » un iota, » il déclara hautement « qu'elle était » à jamais abolie » avec toutes ses formalités et toutes ses prescriptions (1). Au lieu d'imiter les apôtres qui s'indignaient contre Pierre d'une violation accidentelle des commandements du Pentateuque, il prêcha l'inutilité de ces commandements et leur entière inefficacité. Au lieu de croire, avec les disciples immédiats de Jésus, que le salut devait venir des Juifs et que c'était dans le Judaïsme glorifié par l'avènement messianique, que devaient se réunir toutes les nations de la terre, il enseigna qu'il importait peu que l'on fût Juif, Grec ou Romain, circoncis ou incirconcis, pour être sauvé, mais que tous les hommes étaient égaux et libres et que tous étaient un en Jésus-Christ (2).

(1) Épître aux Galates, ch. V, v. 3. et toute la première Epître aux Corinthiens.

(2) Epître aux Corinthiens. ch. I, v. 9. — Epître aux Romains,

Ce fut là la première et considérable transaction tentée entre le Christianisme et le monde païen. Dans l'impuissance visible de faire adopter par ce dernier les formes du Judaïsme, surtout en ce qui concernait les ordonnances cérémonielles et la circoncision, Paul abandonna purement et simplement la loi juive et se borna à demander aux Gentils la foi en Jésus-Christ (1).

Les célèbres Épîtres aux Corinthiens et aux Galates contiennent tout l'exposé de la nouvelle doctrine. Paul y prêche franchement l'incirconcision et la foi sans les œuvres. S'appropriant et appliquant à l'évangélisation des Gentils le grand principe d'Habbacuc « le juste vivra par » la foi, » il détruit d'un seul coup la loi entière et ses prescriptions formalistes.

V.

Dans ces conditions son œuvre fit de rapides

ch. X, v. 12. — Epître aux Galates, ch. III, v. 28, et ch. V, v. 1 et 13. — Epître aux Corinthiens, ch. III, v. 17.

(1) Epître aux Romains, ch. III, v. 30. — Ch. IV, passim.— Epître aux Galates, ch. III, v. 1 à 13.

progrès. Dès qu'on n'exigeait plus d'eux ni un sacrifice sanglant ni un culte compliqué et hérissé de prohibitions de toutes sortes, les peuples dont Paul avait entrepris la conversion, prêtèrent une oreille facile aux prédications du fougueux apôtre.

Les circonstances générales au milieu desquelles ces prédications se produisaient, en favorisaient d'ailleurs singulièrement l'influence et le succès.

Ce que prêchait, en effet, l'apôtre des Gentils, c'était l'égalité de tous les hommes devant Dieu; c'étaient la liberté et la rédemption universelle. Il disait que l'Éternel avait envoyé son fils sur la terre s'incarner dans un corps humain, mourir d'une mort ignominieuse, pour racheter, par ce divin sacrifice, toute l'humanité; il disait qu'il n'y avait plus désormais de grands ni de petits, de maîtres ni d'esclaves, mais qu'il n'y avait qu'un seul dominateur, le Christ, corps mystétérieux et universel dont tous les hommes formaient les membres; il ajoutait que les cultes splendides, que les sacrifices et les offrandes étaient sans valeur, mais que la foi suffisait pour assurer la félicité éternelle et que le plus humble, qui croyait, était préféré par Jésus-

Christ au plus opulent qui immolait des hécatombes sur les autels des dieux.

Tous ces principes, toutes ces promesses convenaient merveilleusement aux populations de cette époque. Nul n'ignore que l'esclavage et le prolétariat étaient alors la plaie incurable de la société antique? Depuis longtemps déjà de sourds frémissements, et quelquefois même des insurrections formidables avaient fait pressentir à l'aristocratie romaine que c'était par là, à coup sûr, que tôt ou tard elle périrait. L'inauguration du régime impérial, les excès du système centralisateur qui faisaient peser jusqu'aux extrémités du monde connu, la main de fer de la Rome des Césars, les exactions et les cruautés des proconsuls, avaient excité, sur tous les points de l'empire, une impatience du joug que l'esprit de nationalité changeait bien souvent en révoltes sanglantes. Les Romains ne contenaient l'univers entier sous leur puissance qu'en aggravant les chaînes de leurs esclaves. Venir prêcher la liberté et l'égalité à tous ces peuples asservis, leur annoncer, au nom d'un Dieu nouveau, une rédemption générale, n'était-ce pas un moyen infaillible de se faire écouter et de faire parmi eux, en peu de temps, de nombreux prosélytes ?

Partout où Paul passa, sa parole ardente produisit une impression profonde. Il organisa de toutes parts, sous le nom d'Églises, de véritables associations qui, correspondant entre elles, couvrirent bientôt la Syrie et l'Asie Mineure, puis la Macédoine et l'Épire, d'un immense réseau de sociétés secrètes dont nous examinerons plus loin le caractère et la portée politique.

VI.

Mais, au milieu de cette colossale entreprise, Paul se vit tout à coup arrêter par les autres apôtres, effrayés de l'abîme profond qu'il creusait entre le Judaïsme et le Christianisme naissant.

On se rappelle que les disciples immédiats de Jésus étaient restés scrupuleusement fidèles à la doctrine primitive de leur Maître et à la loi d'Israël. Nous avons vu qu'ils ne souffraient pas qu'un d'entre eux mangeât à la table des païens et se souillât par l'usage des mêts prohibés; nous avons vu, qu'observant religieusement toutes les pratiques du culte, ils étaient résolus à se vouer à l'enseignement d'Israël et à

ne pas permettre, suivant l'expression évangélique, « que le pain des enfants fût jeté à des » chiens étrangers. »

Lorsqu'ils apprirent par quelles étranges et fondamentales concessions, par quelles transactions inattendues, Paul poursuivait la conversion des Gentils, leur émotion fut vive. Ils s'épouvantèrent de cette déviation considérable dans la doctrine primitive, et ils envoyèrent de Jérusalem à Antioche, qui était alors le point central d'où Paul exerçait son apostolat, des émissaires chargés de rétablir l'enseignement évangélique visiblement altéré par l'ardent apôtre des Gentils.

Ces mandataires s'adressèrent directement au peuple et déclarèrent aux fidèles « qu'ils ne pou- » vaient pas être sauvés, s'ils n'étaient pas cir- » concis selon l'institution de Moïse, et s'ils » n'observaient pas toute la loi ( ). »

Quand les nouveaux convertis entendirent ces paroles, ils furent jetés dans un grand trouble. Quelle était cette loi dont on ne leur avait pas parlé? Fallait-il nécessairement se faire Juif, selon la chair, pour aspirer à la rédemption si

(1) Épître aux Galates, *passim*.

solennellement promise? Et beaucoup reculaient devant une aussi rigoureuse obligation.

Paul, avec son lucide bon sens, comprit à quel point était terrible le coup ainsi porté à son œuvre à peine ébauchée. Il sentit que tout était perdu, s'il n'allait pas plaider lui-même sa cause à Jérusalem, et s'il n'obtenait pas l'adhésion des apôtres au système qu'il avait cru devoir suivre et qui lui avait si heureusement réussi. De cette démarche dépendait l'avenir du Christianisme. Condamné par les disciples immédiats de Jésus, Paul sentait son but lui échapper, et le triomphe dont il était désormais assuré se changeait en une immense défaite; approuvé par eux, il puisait dans cet assentiment une force nouvelle. Il n'hésita donc pas et se rendit à Jérusalem, auprès des Douze, pour leur exposer le caractère particulier et les conditions de l'Évangile qu'il prêchait parmi les Gentils.

Cette conférence, où furent discutés, pour la première fois, les principes d'après lesquels devait se diriger la nouvelle Église, mérite d'être étudiée à part. Elle fut la première transaction entre l'apostolat chrétien et le paganisme; et, par là, non seulement elle marqua la rupture des disciples de Jésus avec les traditions rigou-

reuses de la Synagogue, mais encore elle fut une déviation importante dans la doctrine du maître des Évangiles.

CHAPITRE III

Conférence et compromis de Jérusalem. — Paul en observe d'abord les résolutions — Bientôt il s'en écarte. — Conflit d'Antioche. — Résistance de Paul. — Epître aux Galates. — Inutilité de la loi. — Epître de Jacques pour maintenir la loi. — Insubordination de Paul. — Conflit de Corinthe. — Paul retourne à Jérusalem. — Il y fait amende honorable et publique. — Il est mis en prison et envoyé à Rome. — Résumé.

I

L'explication qui eut lieu à Jérusalem entre Paul et les autres apôtres fut sans doute extrêmement vive, à en juger par les documents et les témoignages qui nous en restent. Comme il s'agissait essentiellement de la question de savoir si les Gentils devaient ou non être soumis à la circoncision et aux pratiques de la loi juive, Paul s'était fait accompagner par son disciple favori, Tite, grec de naissance et récent converti qui, à l'exemple des autres Gentils évangélisés par Paul, avait été dispensé de l'alliance

du sang. L'importance de Tite, le zèle qu'il montrait pour la foi nouvelle, les missions apostoliques que Paul lui confiait, étaient un exemple frappant de ce que l'on pouvait espérer des Gentils en ne leur demandant que la foi et en les exonérant des œuvres et des cérémonies légales. Paul espérait, par ce fait tout puissant, convaincre les chefs chrétiens de Jérusalem. C'est donc escorté de Tite qu'il se présenta à cette réunion solennelle que la tradition chrétienne a indûment appelée « le pre-
» mier concile de Jérusalem. »

La discussion fut orageuse. La doctrine ultra-libérale de Paul épouvantait les premiers disciples de Jésus; ils n'y reconnaissaient plus les enseignements de leur maître, et ils voyaient bien, qu'en suivant cette voie, c'en était fait de l'espoir de convaincre les Juifs. Or, le jour où la rupture serait définitivement consommée entre le Judaïsme et la secte nouvelle, le jour où, après avoir si profondément modifié le dogme et l'esprit des saintes écritures, on en rejetterait aussi les prescriptions et le texte, sur quoi reposerait l'Église nouvelle? Quels en seraient les règles et les principes?

Mais Paul repoussait énergiquement tout re-

tour à la tradition judaïque. Il avait, disait-il, reçu directement la révélation de Jésus-Christ; suivant ses singulières expressions « il était » mort à la loi par la loi même; il avait été » crucifié en Jésus pour ressusciter en Dieu; et » s'il rétablissait de nouveau ce qu'il avait dé- » truit, il serait lui-même prévaricateur (1). » Il déclara qu'il ne céderait point; qu'il refusait de s'assujettir à ce qu'on exigeait de lui (2); qu'il avait le droit de prêcher l'Évangile aux incirconcis et qu'il poursuivrait son apostolat. Il exposa surtout que l'obliger à modifier sa doctrine, ce serait perdre le fruit de tout ce qu'il avait fait jusqu'alors et compromettre tout ce qu'il pourrait faire encore (3).

Les résultats obtenus par Paul étaient en effet considérables. Un grand nombre de Gentils s'étaient affiliés au *Paulinisme*, dont les larges théories avaient agrandi l'horizon étroit des apôtres de Jérusalem. L'Église naissante voyait arriver à elle de tous côtés « des enfants que le » le Judaïsme n'avait point portés dans ses » flancs. » Il y aurait eu une singulière impru-

(1) Epître aux Galates, ch. II, v. 18 et 19.
(2) Epître aux Galates, ch. II, v. 4 et 5.
(3) Epître aux Galates, ch. II, v. 2.

dence à arrêter ce mouvement de prosélytisme. Un pas décisif était franchi : les païens consentaient à reconnaître et à accepter Jésus-Christ et, indirectement par lui, le Dieu et la foi d'Israël. Ils devenaient ainsi « les prosélytes de » la porte » sauf à parvenir plus tard au degré supérieur « de prosélytes de la justice » et à se soumettre peu à peu aux commandements des livres sacrés. Était-il d'une sage politique de fermer violemment devant eux la porte qu'entrouvrait la main tolérante de Paul? Devait-on désorganiser et dissoudre les églises qui s'étaient fondées dans la Syrie, l'Asie Mineure et la Grèce, à la voix de l'infatigable apôtre?

Ces considérations donnèrent naissance à un compromis par lequel, sans rien céder de part ni d'autre sur le terrain des principes, on se permit mutuellement d'agir par des moyens différents pour le plus grand succès de l'œuvre nouvelle. Paul conserva la mission de prêcher l'Évangile aux incirconcis, comme Pierre celle de le prêcher aux circoncis (1) dans l'observance complète de la loi de Moïse. Les apôtres n'obligèrent point Tite, le disciple aimé de Paul, à subir la circoncision, et les deux partis, Jacques, Pierre et Jean

(1) Epître aux Galates, ch. II, v. 7 et 8.

d'un côté, Paul et Barnabé de l'autre, se tendirent une main fraternelle en signe d'association [1]. Seulement, en laissant repartir Paul pour continuer son apostolat, on lui recommanda, d'après l'*Epître aux Galates* [2], de ne pas oublier les pauvres de Jérusalem ; mais, d'après les *Actes des apôtres* [3], si les Douze consentirent à ne pas imposer aux Gentils l'obligation de se faire circoncire, ils prescrivirent aussi à Paul d'exiger que les fidèles de ses églises s'abstiendraient de ce qui aurait été sacrifié aux idoles, du sang, des chairs étouffées et des relations impures [4].

II

S'il faut en croire le texte des Actes, Paul aurait d'abord exécuté loyalement dans les limites prescrites, sa nouvelle mission. Il n'aurait même pas hésité dans certains cas à soumettre à la circoncision plusieurs de ses disciples. Le cha-

(1) Epître aux Galates, ch. II, v. 9.
(2) Epître aux Galates, ch. II, v. 10.
(3) Actes, ch. XV, v. 20 et suiv.
(4) Actes, ch. XV, v. 28 et 29.

pitre qui suit celui que nous venons de citer, le montre arrivant à Lystre et s'attachant un nouveau disciple, Timothée, qu'il circoncit en le prenant avec lui (1). Le texte ajoute que tous deux allaient ensuite de ville en ville, donnant pour règle aux fidèles de garder les ordonnances qui avaient été établies par les apôtres et par les prêtres de Jérusalem (2).

Mais l'esprit ardent de l'évangélisateur des Gentils ne put se plier longtemps à la discipline légale à laquelle on avait voulu l'astreindre. Pierre, qui, durant la vie de Jésus comme après la mort du Maître, s'est toujours montré inconséquent et indécis, fit naître un nouveau conflit non moins grave que le premier. Antioche fut le théâtre de cette nouvelle lutte.

Pierre était venu à Antioche, où, se laissant entraîner par l'exemple des Gentils qu'avait convertis Paul, il mangeait avec les païens et violait ouvertement les prescriptions de la loi juive. Jacques, à qui sa qualité de frère de Jésus avait mérité le titre de chef de l'Eglise de Jérusalem,

(1) Actes, ch. XVI, v. 3.
(2) Actes, ch. XVI, v. 4.

l'ayant appris, envoya à Antioche des mandataires spéciaux (1) chargés de faire des représentations sévères à Pierre et aux autres fidèles. Leurs observations durent être très-vives car elles eurent pour résultat non-seulement d'éloigner Pierre de la fréquentation des Gentils, mais encore d'entraîner Barnabé, le compagnon d'apostolat de Paul. Les autres Juifs d'Antioche, dit l'*Epître aux Galates*, suivirent aussi l'exemple des apôtres et se séparèrent d'avec les Gentils.

En apprenant ces faits, qui mettaient de nouveau en péril tout le succès passé et tout l'avenir de ses prédications, Paul entra dans une violente colère. C'est à ce sentiment irrité qu'est due l'*Epître aux Galates*, le monument le plus intéressant de cette époque, celui qui nous révèle avec le plus d'exactitude, les moyens employés pour attirer les nations étrangères, les luttes que soutint l'apôtre des Gentils et les transactions par lesquelles dut passer successivement la doctrine chrétienne.

L'indignation de Paul contre Pierre et les

(1) Le texte de l'Epître aux Galates ne laisse pas de doute à cet égard. « Pierre, y est-il dit, mangeait avec les Gentils,

autres apôtres fut donc vive et déborda en injures : « Je résistai en face à Pierre, dit-il dans son » Epître, parce qu'il était repréhensible; parce » qu'usant d'hypocrisie et quoique vivant comme » les Gentils et non comme les Juifs, il *voulait* » *contraindre les Gentils à judaïser.* » (1) Ces mots sont caractéristiques; ils prouvent que le compromis de Jérusalem n'avait rien terminé et que la question était toujours de savoir si l'on pouvait ou non admettre les Gentils dans l'Église sans les assujettir à toutes les prescriptions de la loi juive. Paul n'avait donc rien obtenu; son œuvre était toujours attaquée dans son principe fondamental. Les disciples immédiats de Jésus se montraient inflexibles au sujet des pratiques cérémonielles, et tout ce que Paul avait dit et fait parmi les populations étrangères était dès lors considéré comme vain et non avenu.

La douleur de l'apôtre fut immense en face de ce nouveau danger, mais son énergie est à la hauteur du péril lui-même. Il adresse aux Galates des cris de désespoir : « O Galates insensés, leur » écrit-il, qui donc vous a ensorcelés pour vous

» avant l'arrivée de quelques-uns, envoyés par Jacques, *Qui-* « *dam à Jacobo* ». Epître aux Galates, ch. II, v. 12.

(1) Epître aux Galates, ch. II, v. 11 à 14.

» rendre rebelles à la vérité? (1) Ai-je donc tra-
» vaillé vainement parmi vous? Suis-je donc de-
» venu votre ennemi? (2) Vous couriez si bien,
» qui donc vous a arrêtés? (3) » Il s'élève avec passion contre ceux qui veulent séparer de lui ses disciples pour les attacher à leurs enseignements erronés; puis, développant avec plus de force toute sa doctrine, il établit de nouveau la vanité des œuvres de la loi, en des termes d'une excessive violence. « La loi ne sert de rien, s'écrie-t-il;
» la foi seule est efficace. Ceux qui s'appuient
» sur les œuvres de la loi sont *dans la malédic-*
» *tion* (4). La loi nous a servi de conducteur pour
» nous mener, comme des enfants, au Christ afin
» que nous fussions justifiés par la foi; mais la
» foi étant venue, nous n'avons plus besoin de
» conducteur, comme des enfants. Il n'y a plus
» maintenant de Juif ni de Gentil, de circoncis
» ni d'incirconcis, d'esclave ni de libre, d'homme
» ni de femme; vous êtes tous un en Christ,
» et si vous êtes au Christ, vous êtes de la race
» d'Abraham et les héritiers selon la pro-
» messe (5). »

(1) Epître aux Galates, ch. III, v. 1.
(2) Epître aux Galates, ch. IV, v. 11 et 16.
(3) Epître aux Galates, ch. V, v. 7.
(4) Epître aux Galates, ch. III, v. 10.
(5) Epître aux Galates, ch. III, v. 24 et suiv. — et ch. V, v. 6.

La question était encore une fois nettement posée. C'était bien l'abolition de la loi juive et de toutes les œuvres de la loi que Paul proclamait malgré les avertissements réitérés des apôtres de Jérusalem. Jacques à qui son autorité reconnue et sa parenté avec Jésus donnaient une si grande influence sur la société chrétienne d'alors, jugea à propos de rétablir la vérité de l'enseignement du maître contre les écarts de l'apôtre; il écrivit, dans ce but, sa fameuse Epître qui est une réponse préremptoire aux principes du Paulinisme.

« La foi qui n'a point les œuvres, s'écrie-t-il, » est morte en elle-même. L'homme est justifié » par les œuvres et non pas seulement par la foi. » Comme le corps est mort quand il est sans » âme, ainsi la foi est morte quand elle est sans » les œuvres. Aussi quiconque viole la loi en un » seul point est coupable comme l'ayant toute » violée. (1) »

Le conflit d'Antioche eut donc pour conséquence de mettre encore plus en lumière le dissentiment radical qui existait entre Paul et les autres apôtres. Il aboutit à la condamnation

(1) Epître catholique de saint Jacques, ch. II, v. 10, 16 et suiv.

solennelle du Paulinisme par le chef de l'Église naissante, proclamant que l'obéissance absolue à toutes les prescriptions de la loi juive était le seul moyen d'assurer le salut.

III

Mais Paul n'était pas homme à se soumettre aisément. On a vu qu'il se glorifie d'avoir résisté eu face à Pierre, le premier des Douze. Son Epître aux Galates avait même osé infliger un blâme public à celui que Jésus-Christ avait choisi pour être la pierre angulaire de l'Eglise future. Il continua ses prédications contre la loi, et les apôtres de Jérusalem, de nouveau émus, organisèrent, pour combattre le trop audacieux novateur, une contre-mission, dont les *Epîtres aux Corinthiens* nous ont conservé la preuve.

C'est à Corinthe, une des plus importantes communautés fondées par Paul, qu'éclata cette fois la lutte dont la doctrine de l'Apôtre des Gentils fut la cause. Il paraît certain, par les indications de la seconde de ces Épîtres mémora-

bles, que des mandataires envoyés de Jérusalem et porteurs de lettres de recommandation importantes [1], étaient arrivés à Corinthe, avaient énergiquement blâmé les principes professés par Paul et y avaient formé un parti redoutable que Paul lui-même désigne sous le nom de « parti de » Pierre [2]. » Comme à Antioche, ce parti était essentiellement judaïsant ; il déclarait qu'on ne pouvait être sauvé qu'à la condition de se soumettre à toutes les pratiques du Judaïsme. De plus, et pour mieux combattre les tendances extra-légales du Paulinisme, les envoyés de l'église de Jérusalem portèrent la question sur un terrain plus délicat : ils nièrent que Paul eût reçu de qui que ce fût le droit de prêcher l'Évangile et s'efforcèrent de détruire ainsi par la base même l'autorité de son pouvoir. On sent toute la gravité du débat à la vivacité avec laquelle Paul se défend à cet égard ; il établit qu'il ne tient sa mission que de Jésus-Christ ; qu'il a vu personnellement le Dieu-Homme ; qu'il est libre, qu'il est apôtre à l'égal des autres ; qu'il n'a de compte à rendre à personne de ses paroles ni de ses actions [3]. Ailleurs il déclare avec hauteur qu'il

(1) II. Epître aux Corinthiens, ch. III, v. 1 et suiv.
(2) I. Corinthiens, ch. I, v. 12.
(3) I. Corinthiens, ch. IX, v. 1. — Ch. XV, v. 8. — II. Corinthiens, ch. V, v. 13. — Ch. XII, v. 1 et suiv.

croit « n'être inférieur en rien aux *très-grands* » *apôtres*, et qu'il a travaillé plus qu'eux tous [1]. » « Je puis bien, s'écrie-t-il, me glorifier comme » eux. Sont-ils hébreux? je le suis aussi. Sont-ils » israélites? je le suis aussi. Sont-ils de la race » d'Abraham? j'en suis aussi. Sont-ils ministres » du Christ? Quand je devrais passer pour im- » pudent, j'ose dire que je le suis encore plus » qu'eux [2]. »

La guerre était donc de nouveau déclarée entre l'Évangélisateur des Gentils et les autres disciples de Jésus. Mais cette fois elle ne devait pas se terminer par un simple compromis; le parti de l'ancienne loi l'emporta complétement.

En effet, après ce nouvel et remarquable incident, les *Actes des Apôtres* [3] nous montrent Paul retournant encore une fois à Jérusalem pour y expliquer sa conduite et y répondre, sans doute, aux accusations dont il était l'objet. Or, la première chose que Jacques et les prêtres de la communauté lui imposèrent, ce fut de faire, en public, une sorte d'amende hono-

(1) II. Corinthiens, ch. XI, v. 5. — Ch. XII, v. 11. — I. Corinthiens, ch. XV, v. 10.
(2) II. Corinthiens, ch XI, v. 18 et suiv.
(3) Actes, ch. XXI, v. 20 et suiv,, etc.

rable qui protestât solennellement contre sa doctrine précédente. « Tu vois, lui dirent-ils, » que beaucoup de Juifs ont cru, et cependant » *ils sont tous zélés pour la loi.* Or, ils ont ouï » dire que tu enseignes aux Juifs qui sont parmi » les Gentils qu'il faut renoncer à Moïse et ne » plus vivre selon les préceptes de la loi. Voici » ce qu'il faut faire : il faut les assembler et ac- » complir devant eux une cérémonie légale, afin » que tous sachent que ce qu'on leur a dit est » faux et que tu continues à observer la loi (1). »

Paul se soumit à cette condition, bien qu'elle fût le démenti éclatant de tout son apostolat. Lui qui avait si durement reproché à Pierre d'avoir usé d'hypocrisie à Antioche en feignant de judaïser, eut recours comme lui à la dissimulation ; il accomplit publiquement des pratiques destinées à convaincre les assistants qu'il était un fidèle observateur des prescriptions mosaïques. Mais le peuple ne se trompa point à cette comédie ; il vit en lui, malgré sa feinte, un véritable apostat de la loi Juive, et il se souleva contre lui. Sa présence au temple causa une véritable émeute, que les soldats romains eurent toutes les peines du monde à apaiser. Chose re-

(1) Actes, ch. XXI, v. 20 et suiv.

marquable, les Pharisiens firent tout ce qu'ils purent pour le sauver ([1]). Paul, voyant la bienveillance de ces chefs de peuple, criait au milieu du tumulte avec une nouvelle fausseté : « Mes » frères, je suis Pharisien, fils de Pharisien, » et c'est pour cela qu'on veut me condamner ([2]). » Ainsi, non-seulement il avait renié sa doctrine pour se soumettre à la volonté des Apôtres, mais il allait plus loin et revendiquait le droit d'être rangé parmi ces docteurs pharisiens que Jésus avait si violemment censurés.

Ce double désaveu de sa vie passée ne parvint pas à calmer l'irritation des masses. Le tribun romain dut le faire arrêter pour mettre un terme à l'agitation publique. Il fut enfermé dans les prisons de Césarée. Au bout de deux ans, ayant revendiqué le titre de citoyen romain, il fut envoyé à Rome, où il chercha d'abord, mais en vain, à rallier à sa doctrine la colonie Juive qui habitait la cité des Césars ([3]), et, où bientôt, il entreprit l'évangélisation des autres habitants de la ville éternelle.

(1) Actes, ch. XXIII, v. 6 et suiv.
(2) Actes, ch. XXIII, v. 6.
(3) C'est dans ce but que fut écrite l'Épître aux Romains.

IV

Durant la période que nous venons de parcourir, les Juifs avaient-ils pu modifier leurs opinions antérieures sur Jésus-Christ et sa doctrine? Quelque grande révélation était-elle venue leur prouver la divinité du fondateur de la nouvelle religion?

Loin de là; ils avaient vu les disciples les plus intimes du Réformateur de Nazareth se diviser avec éclat sur les principes fondamentaux de l'Évangile et sur les moyens de le propager. La discorde s'introduisait déjà dans les rangs même des apôtres chargés de répandre et de faire triompher la parole du Christ. Ce n'était déjà plus l'enseignement du Fils de Marie que suivaient ceux-là même qui avaient reçu de la bouche du maître ses plus secrètes instructions. A cet enseignement, qui proclamait le maintien absolu de la loi juive, qui rappelait aux douze apôtres avec tant d'insis-

tance « l'obéissance due à ceux qui étaient assis » dans la chaire de Moïse (1), » avait succédé un enseignement révolutionnaire par lequel étaient anéanties sans réserve toute la loi, toutes les pratiques, toutes les traditions. Et cette rupture solennelle entre la secte chrétienne et la Synagogue antique s'accomplissait par la seule autorité d'un homme qui n'avait rien et qui ne s'appuyait sur rien de divin, sans aucune révélation publique, sans autre motif que la volonté ou plutôt l'habile perspicacité du nouvel apôtre.

Paul, l'ancien disciple du pharisien Gamaliel se substituait ainsi purement et simplement à Jésus; le Paulinisme envahissait et étouffait dans son germe le christianisme primitif.

Il y a plus : les disciples directs du Prophète de Galilée résistaient avec énergie à la tentative révolutionnaire de l'Évangélisateur des Gentils. Ils la combattaient au nom de celui dont ils étaient seuls les représentants et les organes. Ils contraignaient Paul à faire solennellement l'abjuration de ses erreurs.

(1) Matthieu, ch. XXIII, v. 2 et suiv.

Que pouvaient penser les Juifs de ces querelles intestines, de ces conflits produits par un prosélytisme exagéré? Ils durent y voir, ils y virent, en effet, une œuvre essentiellement humaine, contre laquelle leur conscience et leur foi religieuse protestaient également; ils n'y aperçurent qu'une propagande habilement poursuivie par des moyens, par des expédients et même par des ruses qui n'avaient évidemment rien de surnaturel ni de divin.

La doctrine de Paul devait d'ailleurs les éloigner de plus en plus de l'Évangile. Que devenaient, en effet, dans ce système, les prophéties qui promettaient si unanimement, pour l'époque messianique, non-seulement le rétablissement absolu du trône et de la loi d'Israël, mais encore la soumission complète de tous les peuples aux prescriptions du code mosaïque?

Permettre aux païens christianisés de rejeter toutes les pratiques légales, c'était prouver irrésistiblement aux Juifs que le Messie n'était pas arrivé; c'était leur inspirer la conviction que les jours prédits par les prophètes n'étaient pas près de s'accomplir.

Et d'ailleurs loin de s'améliorer, la situation de la Judée s'aggravait chaque jour. L'heure venait de cette lutte suprême où Jérusalem, la cité de David, allait tomber sous les armes des incirconcis. Quel était donc ce Christ qui, envoyé pour sauver Israël, le laissait plus opprimé, plus malheureux, plus menacé qu'auparavant? Quels étaient ces apôtres, ces prétendus missionnaires du Dieu sauveur, qui n'avaient aucune puissance pour briser le joug des Romains et délivrer la ville sainte?

Toutes ces circonstances, loin de démontrer aux Juifs la divinité de l'Évangile, soulevaient, au contraire, parmi eux une plus vive opposition.

Aussi impuissants à arrêter le mouvement expansif des doctrines chrétiennes, absorbés dans leurs derniers efforts pour défendre leur nationalité expirante, ils restèrent étrangers aux incidents qui caractérisèrent les progrès successifs du Paulinisme, nom beaucoup mieux approprié que celui de Christianisme aux principes de la foi nouvelle; ils se tinrent à l'écart, luttant avec héroïsme contre les envahisseurs de leur patrie et attendant toujours, avec un inaltérable espoir, l'avénement d'un rédempteur.

CHAPITRE IV

Paul et Pierre à Rome. — Leurs prédications. — Leur supplice. — La Religion et l'État. — Coup d'œil sur la société romaine. — L'esclavage. — La conquête. — Domination des armées. — Les Prétoriens. — Exagération des dépenses publiques. — Jeux populaires. — Luxe privé. — Le fisc. — Dépopulation des villes. — Abandon des travaux rustiques. — Misère générale. — Puissance des esclaves et des affranchis. — Désordre religieux et moral. — L'école d'Alexandrie. — Moyens employés par les apôtres pour atteindre leur but. — Sociétés secrètes. — Transactions philosophiques. — Influence dans l'intérieur des familles.

I

La logique des choses et l'intérêt de son avenir poussèrent bientôt le Christianisme dans les voies que Paul lui avait ouvertes et contre lesquelles les apôtres avaient si impolitiquement réagi dès l'abord.

Bientôt, en effet, il fut démontré pour les chefs de la nouvelle Eglise, que le disciple de Gamaliel avait eu raison de se lancer hardiment au milieu des populations païennes, sans s'occuper davantage de la conversion des Juifs;

qu'il était dans la vérité en cherchant à attirer les Gentils par d'habiles concessions.

Les Juifs se montraient plus rebelles que jamais à la doctrine de l'Evangile à mesure que ses conséquences naturelles se développaient, aboutissant nécessairement à l'abandon de la loi de Moïse et des principes les plus essentiels de la révélation du Sinaï. Les apôtres se convainquirent aisément du peu de progrès que leur secte faisait au sein du peuple hébreu.

Dans ces conditions, si le Christianisme s'était concentré en Judée, il se serait probablement éteint sans bruit et sans résultat, à la chute de Jérusalem, comme les autres sectes juives, telles que les Essenéens avec qui il avait tant d'affinités, et les Sadducéens, dont il n'est plus resté de traces.

Les apôtres trouvaient d'ailleurs, grâce à l'infatigable dévouement de Paul, des églises partout organisées, de vigoureuses associations établies et, dans les régions les plus importantes du monde romain, des liens puissants unissant les nouveaux fidèles. Ils n'hésitèrent pas davantage.

Cette première phase du Christianisme est curieuse à étudier, car elle montre par quels moyens, par quelles combinaisons politiques se

fondent et se développent les révolutions sociales et religieuses.

Paul avait été transféré à Rome où, d'après les Actes des Apôtres, il recouvra aussitôt sa liberté et put sans entrave prêcher sa doctrine. Il y avait à Rome une nombreuse colonie juive qui y était établie depuis longtemps. Paul entreprit sa conversion. Quoique, d'après les Actes, il ait rencontré parmi les Juifs de Rome une incrédulité à peu près générale lorsqu'il leur parlait de Jésus, de son caractère messianique et de sa divinité, cependant on ne peut se dissimuler qu'il agit vivement sur leur esprit ; il agit bien davantage encore sur celui des Romains qui considéraient déjà avec une curiosité ardente ces Juifs dont la doctrine commençait à remuer le monde.

Paul, grâce à son intelligence supérieure, reconnut bientôt que la capitale du monde romain était le véritable point où devaient se diriger toutes les forces du prosélytisme chrétien. Qui aurait Rome aurait la domination universelle. Avoir Rome devint désormais son seul but et son unique préoccupation. Il renonce aux autres centres de son premier apostolat; il ne songe plus à visiter les églises de la Grèce et de l'Asie-

Mineure; il se fixe à Rome et y concentre tout son effort.

Mais il ne fallait pas s'exposer, au foyer de l'empire des Césars, à montrer l'Église naissante divisée dans ses chefs et par son enseignement. Il faut croire que Paul, par ses correspondances secrètes avec les autres apôtres, leur fit comprendre la grandeur et l'importance du but qu'il poursuivait et qu'il les amena enfin à son habile système; nous voyons, en effet, Pierre quitter à son tour la Judée et accourir à Rome pour se joindre, cette fois sans contestation et sans réserve, à l'adroit apôtre des Gentils. Pierre était désormais converti à l'idée paulinienne, dont la justesse devenait chaque jour plus manifeste; il n'hésite plus, dans ses Épîtres, à recommander aux fidèles la doctrine de Paul(1); « mal-
» gré les passages difficiles et obscurs qui se trou-
» vent dans ses lettres, Paul mérite, dit-il, d'être
» respecté à l'égal des prophètes et des apô-
» tres. »

Et les deux chefs de l'apostolat, maintenant réunis dans une même pensée, d'accord sur la route qu'ils doivent suivre, attaquent, au cœur même de l'empire, le polythéisme antique, cer-

(1) Epîtres de saint Pierre, 2e Epître, ch. III, v. 15.

tains, s'ils parviennent à y remporter la victoire, que le monde entier sera en leur pouvoir.

A cette même époque, d'ailleurs, on voit les chrétiens de Judée abandonner Jérusalem, non-seulement, ainsi que le rapporte Eusèbe (1), parce qu'après la défaite du général romain Cestius, on craignait dans la ville sainte les représailles des Romains; mais, évidemment, pour consommer leur séparation définitive avec les adorateurs de l'ancienne loi qu'ils ne pouvaient plus avoir la pensée ni l'espérance de convaincre.

Rome devint donc le foyer de la nouvelle doctrine et, probablement, le refuge d'un très-grand nombre parmi les expatriés de Jérusalem.

Pierre et Paul entreprirent sur une vaste échelle l'évangélisation des Romains, et surtout des plus influents et des plus haut placés parmi les hommes d'Etat de l'empire.

L'Epître de Paul à Tite nous apprend que, parmi les frères, figuraient déjà des fonctionnaires éminents tels que Pudens, le sénateur (2).

(1) Eusèbe, Histoire ecclésiastique, ch. III. v. 3.
(2) Epître à Tite, ch. IV, v. 21.

Mais cet ardent prosélytisme fut le signal de la persécution. Néron, qui régnait alors, fit jeter dans les fers les deux apôtres. Accusés de vouloir bouleverser l'empire, ils furent condamnés et crucifiés sur le mont Janicule, où habitait la colonie juive tout entière. Ce fut le début des proscriptions contre les chrétiens et aussi contre les Juifs, qu'à cette époque néfaste, on ne distinguait, pas plus à Rome qu'en Judée, de la nouvelle secte (1).

Il convient de se rendre compte du sentiment auquel obéissaient les empereurs et les agents de l'autorité en se montrant si sévères à l'égard des disciples de Jésus.

(1) Les Epîtres apostoliques prouvent surabondamment que les premiers chrétiens portaient partout le nom de Juifs, qu'ils le revendiquaient et s'en honoraient. — Chaque fois que les historiens romains du premier siècle de l'Eglise parlent de la nouvelle secte ils la confondent avec les Juifs. Il existe, à ce sujet, un singulier passage de Suétone, dans son histoire de Néron. Cet auteur raconte que l'empereur chassa de Rome LES JUIFS, sans cesse en tumulte *sous l'influence d'un certain* CHRESTUS : « JUDÆOS, *quoddam impulsore* CHRESTO, as- » siduè tumultuantes Româ expulit ». Evidemment ce *Chrestus* désigne Jésus Christ, ou plutôt la secte chrétienne dont Suétone confond les disciples sous le nom générique de *Juifs*.

II

La société ancienne n'était pas arrivée comme la nôtre, à la notion des principes qui séparent la Religion de l'Etat, le Spirituel du Temporel. On sait que, de nos jours encore, cette séparation est un problème très-difficile à résoudre ; les deux pouvoirs religieux et politique luttent sans cesse soit en empiétant l'un sur l'autre. soit en cherchant à établir la limite extrêmement étroite de leurs attributions respectives.

Dans le monde romain, on ne se doutait pas même de cette distinction. L'Etat c'était la religion, et la religion c'était l'Etat. Les choses du culte et les choses de la politique se mêlaient, se confondaient les unes dans les autres, de manière à ne pouvoir en être ni distinguées ni divisées. Le pontife romain était bien plus un fonctionnaire politique qu'un intermédiaire spirituel entre les hommes et les dieux. Le culte intervenait dans tous les actes de la vie publique et privée ; c'était le pontife qui décidait de la paix et de la guerre et de l'opportunité des résolutions politiques. Par les augures, il déclarait quand il fallait agir, quand il fallait s'abstenir, et sa voix souve-

raine faisait plier toutes les consciences et tous les fronts. Donc la religion et l'Etat étaient étroitement solidarisés, ou plutôt ils ne formaient qu'une seule institution. Blasphémer les dieux, c'était attaquer la puissance publique dans ce qu'elle avait de plus auguste. L'Empereur n'avait-il pas d'ailleurs lui-même, avec le titre de Pontifex Maximus, de grandes fonctions sacerdotales et n'aspirait-il pas parfois à la divinité? Tout ce qui pouvait porter atteinte à la religion antique ébranlait en même temps le pouvoir social; les ennemis du paganisme étaient évidemment, dans l'ordre politique d'alors, les ennemis de l'Etat.

Déjà, dans l'insouciante et la légère Athènes, on avait vu Socrate impitoyablement sacrifié pour avoir enseigné une doctrine contraire au matérialisme polythéiste de la Grèce. Que devait-il en être dans la Rome des Césars, où la question religieuse touchant si intimement aux intérêts politiques de l'Empire?

La persécution contre les chrétiens s'explique aisément à ce point de vue. Ils furent regardés, et ils l'étaient incontestablement, comme des révolutionnaires dont les doctrines, en attaquant la théologie païenne, menaçaient en même temps la société politique. Ils furent condamnés

par les pouvoirs légaux justement effrayés de leurs prédications et du développement que prenaient peu à peu leurs associations secrètes. Mais la société païenne n'avait plus la force nécessaire pour résister à l'invasion des principes spiritualistes de la Bible transformée en Évangile. C'est ce qu'un rapide coup d'œil jeté sur le monde romain de cette époque va nous prouver.

III

La plaie de la société ancienne était l'esclavage; c'est par lui qu'elle avait vécu; c'est par lui qu'elle devait périr. L'esclavage était la conséquence de la guerre, de la guerre, seul principe de puissance aux yeux de la Rome conquérante (1). L'Empire romain ne s'était développé et n'avait peu à peu envahi l'univers connu que par la conquête et l'usurpation. Il avait, grâce au courage et au nombre de ses soldats, courbé tous les au-

(1) « Tel peuple de l'antiquité, dit Michelet, pouvait, comme ces sauvages de l'Amérique, se vanter d'avoir mangé cinquante nations » (*Histoire de France*, I, 95).

Il faut lire, dans l'intéressant ouvrage de M. Moreau Christophe sur *le Droit à l'oisiveté dans les républiques Grecques et Romaines*, le calcul du nombre d'esclaves qui remplissaient l'Empire. Rome comptait moitié moins de citoyens que d'esclaves. (Moreau Christophe, pages 152 et suiv.)

tres peuples sous le joug et avait fait à la Rome des Césars un immense cortége de vassaux et d'esclaves. Né de l'abus de la force, le pouvoir romain ne se maintenait que par la force. La doctrine : *Væ victis* « Malheur aux vaincus » était le pivot de la politique du peuple-roi (1). Aux captifs faits dans les combats, il imposait la servitude la plus cruelle ; aux villes et aux nations vaincues, il donnait des tyrans subalternes, de farouches proconsuls dont les concussions, les violences et le despotisme sauvage révoltaient la justice et l'humanité. Souvent Rome avait dû recourir aux plus énergiques moyens de répression pour contenir les nationalités frémissantes sous son sceptre de fer et étouffer les insurrections sans cesse renaissantes. Les guerres serviles, de leur côté, avaient mis, plusieurs fois, la puissance romaine à deux doigts de sa perte.

Pour conjurer tous ces périls et contenir, sinon pacifier, ces éléments de désordre et d'anarchie, l'Empire avait dû s'appuyer sur un gigantesque développement de la force publique. L'armée était devenue la base et la garantie essentielle de

(1) C'était merveille de voir avec quelle facilité on trouvait à vendre des populations entières. C'est ainsi que Rome vendit 150,000 Epirotes condamnés à l'esclavage par Paul Emile (Tite-Live, XLV, 34) ; 50,000 habitants de Carthage et les débris des vaincus de Numance (Appien *de bellis punicis*, p. 81 et 311).

l'universelle domination. L'autorité, enlevée peu à peu au Sénat et au peuple, s'était réfugiée dans les camps. Aussi les légions, sentant qu'elles étaient l'unique soutien de l'Empire et les arbitres souverains de la situation, vendirent à un haut prix leur dévouement et leur concours; les prétoriens devinrent bientôt les maîtres absolus de Rome, faisant et défaisant les empereurs, mettant le trône à l'enchère et renversant, le lendemain, le César qu'ils avaient élu la veille.

Ce despotisme des armées, c'est-à-dire de la force matérielle dans ce qu'elle a de plus barbare, est toujours le symptôme de la décadence des États. Il était facile de voir, à cette sombre époque, que l'Empire touchait à sa dernière période; la tête était désormais trop faible pour diriger l'immense corps aux membres hétérogènes qui constituait le monde romain.

Le développement excessif des forces militaires a nécessairement pour effet l'accroissement immodéré des dépenses publiques. Malgré les tributs qu'elle imposait aux peuples vaincus, Rome ne pouvait suffire aux exigences de sa situation. De grandes armées permanentes, entretenues à grands frais sur tous les points du globe, absorbaient des sommes hors de proportion avec les ressources de l'Empire. D'autre part, il fallait

pour se conserver un fantôme de popularité, satisfaire aux caprices de la populace, qui, à défaut de la liberté proscrite, et amollie et corrompue par le luxe impérial, réclamait chaque jour du pain et des fêtes publiques, *panem et circenses*. Ces jeux du cirque, ces distributions alimentaires, entraînaient des dépenses énormes. Les millions s'engloutissaient dans les combats de gladiateurs et de bêtes féroces, pour lesquels on dépeuplait les forêts et les déserts de l'Asie et de l'Afrique ().

Les raffinements de luxe privé avaient pris à leur tour des proportions inconcevables. Qui n'a entendu parler des Lucullus de la Rome impériale? Les dîners des grands seigneurs de l'Empire et des Epicuriens de cette époque dépravée, coûtaient quelquefois plus d'un million. On nourrissait les lamproies des viviers avec la chair des esclaves, et l'on ne reculait devant aucun sacrifice pour se procurer et faire arriver à Rome un seul poisson du Pont-Euxin. Les produits du monde connu s'accumulaient

(1) Les empereurs cherchaient à alléger, à cet égard, la charge du trésor public en faisant de la dépense des jeux une condition essentielle des dignités publiques les plus recherchées, moyennant une subvention. Cette subvention s'élevait, sous Claude, à 80 millions de sesterces, près de 16 millions de francs. — Voyez Moreau-Christophe, *loc. cit.* — Code Théodosien, l. 2, XV, 6, *de Spectaculis;* l. 13 et 52, VI, 4 *de Præoribus*.

chaque jour sur les tables de l'aristocratie romaine, enrichie des dépouilles de tous les peuples subjugués.

Mais, pour suffire à ces prodigalités publiques et privées, il fallait recourir à l'oppression la plus violente et aux expédients les plus désastreux. Le fisc, l'agent nécessaire de tous ces excès, le seul pourvoyeur de ces orgies; le fisc avait dû prendre une extension en rapport avec les besoins de l'Empire. L'avidité insatiable des agents fiscaux, responsables eux-mêmes de la perception des impôts, devint bientôt intolérable. Devant ces exigences croissantes, les cités se dépeuplaient et les habitants fuyaient au milieu des champs la voracité des collecteurs de contributions. Les curiales, qui supportaient seuls, dans des cas particuliers, le fardeau des charges publiques, essayaient, mais en vain, de se soustraire par la fuite aux tristes honneurs de leurs fonctions (1). Où fuir d'ailleurs pour éviter

(1) Code Théodosien, lib. X, tit. 31. « Non ante discedat » (curialis) quam insinuato Judici desiderio profiscicendi li- » centiam consequatur. Curiales omnes jubemus interminа- » tione moneri ne civitates fugiant ant deserant, rus habi- » tandi causa, fundum quem civitati prætulerint scientes » fisco esse sociandum, eoque rure esse carituros cujus causa » impios se, vitando patriam, demonstrarent ». *Ibid.*, lib. XII, tit. 18.

la tyrannie d'un pouvoir dont la domination s'étendait sur le monde entier? Les champs n'étaient pas un refuge pour s'affranchir des charges sous lesquelles succombaient les habitants des villes (1); le fisc impitoyable n'abandonnait pas si aisément sa proie.

La misère et le découragement firent, par l'influence de ces causes combinées, des progrès effrayants. Le peuple, s'enveloppant dans son manteau d'esclave, s'accroupissait sur la terre de fatigue et de désespoir. Comme la bête de somme se couche sous les coups et refuse de se relever, rien ne pouvait plus le décider à cultiver le sol et à se soumettre au travail des champs. Vainement les empereurs essayaient-ils, par des immunités et des exemptions, de repeupler les campagnes délaissées (2); rien n'arrêtait les progrès du mal; le désert devenait chaque jour plus immense et la désolation allait croissant (3).

(1) « Tantôt la loi essayait d'adoucir le sort du colon, et le » propriétaire criait qu'il ne pouvait plus payer l'impôt; » tantôt elle livrait le colon au propriétaire et l'enfonçait » dans l'esclavage ». (Michelet, *Histoire de France,* (I, p. 104.) — Constant., in Cod. Justiniani, lib. XI, tit. 49. — Code Just., liv. XLVII, tit 51.

(2) Code Théodosien, livre XII, t. 1er. — Code Justinien, livre XI, titre 58.

(3) La belle et riche Campanie avait 528,000 arpents en friche. (Arcadius *et* Honorius, in Cod. Theod.. lib. XI, tit. 28, leg. 2.)

Chose non moins importante à signaler : cette société oppressive, tyrannique, violente, était cependant et, en fait, dans la dépendance des esclaves mêmes qu'elle courbait sous le joug. — Comme toutes les races aristocratiques et dominatrices, les Romains avaient un profond mépris pour tous les détails de la vie domestique et pour les questions d'économie matérielle. Ils abandonnaient à leurs esclaves le commerce et l'industrie. Le citoyen romain, grandi par la guerre et par la parole, regardait comme indigne de lui toute autre chose que les armes, les chevaux, les exercices du corps, les professions libérales, la vie du forum et le maniement des affaires publiques (1). Les esclaves étaient banquiers, spéculateurs, commerçants, industriels dans tous les genres ; ils gagnaient par là un pécule qui leur permettait un jour de s'affranchir s'ils savaient se concilier la faveur du maître. La classe des affranchis, soumise à une législation particulière, formait dans l'État un corps considérable; elle prit peu à peu une grande influence sur le gouvernement (2). Il était rare que les premiers ministres

(1) Voir Moreau-Christophe, *du Droit à l'oisiveté et de l'organisation du travail servile dans les républiques Grecques et Romaine*, p. 23 et suiv.

(2) Tacite, dans ses *Annales* (liv. XIII, 26 et 27) déclare qu'à cette époque le peuple de Rome n'était presque plus composé

et les plus intimes favoris des empereurs ne fussent point des affranchis puissants qui dirigeaient à leur gré la politique impériale. L'intelligence et l'aptitude étaient remarquables d'ailleurs parmi ces esclaves, du sein desquels sont sortis tant d'hommes et d'écrivains éminents de l'époque des Césars.

Ainsi les esclaves dominaient de fait le monde romain, en concentrant en leurs mains tout le mouvement économique, en s'élevant auprès des souverains à une puissance occulte ou avouée qui les mêlait à toutes les affaires de l'empire, en montrant des qualités intellectuelles de beaucoup supérieures à celles des Romains en décadence.

Et au moment où toutes ces causes de dissolution et d'anarchie envahissaient la société romaine, on entendait déjà dans le lointain, au sein des sombres forêts de la Germanie, l'immense mugissement des peuples barbares qui s'agitaient confusément et s'apprêtaient à se ruer, avalanche vivante, sur le vaste empire des Césars.

La Rome impériale succombait donc lente-

que d'affranchis. — Voyez dans le Digeste, lib. XXXVIII, tit. 1, les lois qui réglaient, à Rome, la condition des affranchis.

ment sous un mal irremédiable. L'esclavage, l'arrogance et le despotisme des légions, le développement effréné du luxe, la corruption des mœurs, l'avidité du fisc, la misère du peuple, l'insuffisance de la production agricole, la haine des peuples vaincus, le frémissement des nationalités mal comprimées et, au loin, l'invasion menaçante des peuples du Nord, étaient autant d'éléments de ruine prochaine. Le monde ancien tombait visiblement dans l'abîme et une profonde révolution sociale allait inévitablement éclater dans l'univers entier.

Le désordre n'était pas moins terrible dans l'ordre religieux et moral. Une grande voix s'était fait entendre, disant « les dieux s'en vont, » et, en effet, toutes les croyances antiques s'affaissaient sous l'action dissolvante d'une philosophie sceptique et railleuse. Depuis l'époque, déjà ancienne, où le grand orateur de la république, Cicéron, avait ridiculisé les prêtres et les augures en s'étonnant qu'ils pussent se regarder sans rire, que de critiques amères, que d'attaques violentes de la part des satiriques de Rome, contre toute cette mythologie sensuelle et artistique qui, depuis quatre mille ans, obtenait les hommages des mortels !

De son côté, la Grèce qui, malgré la suprématie politique de Rome, avait conservé la direction du mouvement intellectuel, la Grèce avait subi, au point de vue des doctrines philosophiques une révolution radicale. Depuis longtemps déjà ses penseurs s'agitaient à la recherche du « Dieu inconnu. » Elle avait donné ses plus illustres philosophes à l'école d'Alexandrie, surtout Aristote et Platon, mais Platon encore plus spiritualisé par la philosophie alexandrine.

L'école d'Alexandrie, par l'immense élan qu'elle avait imprimé aux esprits, concentrait alors vers elle toutes les forces intellectuelles et l'attention du monde ancien. Liée à la philosophie hellénique par son admiration pour les théories de Platon, elle avait formulé une doctrine spiritualiste dont la qualification de *Néoplatonisme* indique assez l'origine et la parenté. Les rapports habituels des sages d'Alexandrie avec la Judée (1) et l'Orient, avaient introduit peu à

(1) L'école juive d'Alexandrie remonte presque au berceau de l'école grecque; on doit, en effet, considérer comme ses fondateurs les Septante interprètes que Ptolémée Philadelphe, le second des Lagides, fit venir à sa cour pour traduire la Bible en grec. On cite parmi ces savants illustres un certain Aristobule, mystérieux personnage dont on connaît peu les travaux, mais dont l'influence fut considérable d'après les

peu dans la philosophie alexandrine les idées mystiques de certaines sectes orientales combinées avec l'esprit monothéiste du Judaïsme. Il s'était opéré ainsi, sur le terrain neutre de la grande cité égyptienne, une sorte de rapprochement entre les croyances unitaires et polythéistes, et l'école d'Alexandrie s'était visiblement éloignée de l'idolâtrie mythologique pour se rattacher à des dogmes plus élevés. La notion du Dieu-Esprit se dégage avec éclat de ses recherches philosophiques. On la voit placer la foi au-dessus de la science et reconnaître comme source de l'intelligence humaine la révélation. Elle admet l'union de l'âme humaine avec l'être universel; enfin, elle réduit elle-même, avec Platon, à une hypostasie trinitaire, la puissance divine créatrice de la terre et des cieux.

Sous l'influence de ces nouvelles doctrines, les anciennes religions étaient frappées au cœur et le flot montant du scepticisme envahissait chaque jour les autels des dieux de l'Olympe.

D'un autre côté, le spiritualisme dominait de plus en plus la société morale. — Le monde se lassait du matérialisme des cultes païens. — Ces

historiens; on cite surtout Philon, dont on disait: « ou Philon » platonise ou Platon philonise. »

dieux faits de chair et de boue, ces divinités aux passions orageuses, sujets à toutes les infirmités humaines, recevant des blessures qu'il fallait un médecin pour guérir, commençaient à n'exciter plus que son dédain et son mépris. Par une réaction naturelle dans l'histoire de l'esprit humain, l'excès même du sensualisme païen, aboutissant au dégoût, ramenait toutes les âmes à l'amour et au respect des idées spiritualistes.

Nous esquissons ici à grands traits le tableau de la société romaine. On voit à quel point elle était préparée pour le triomphe de l'œuvre que le Christianisme naissant voulait accomplir, et combien était facile, entre les mains d'hommes habiles, la transformation d'un ordre politique et moral si compromis et si affaibli déjà, dans tous ses éléments essentiels.

IV

Quand on se rappelle que Paul vint à Rome le premier parmi les disciples de Jésus, Paul, l'apôtre intelligent qui avait si bien compris les vraies conditions de succès du Christia-

nisme auprès des Gentils, le grand diplomate religieux de la nouvelle Église, on ne s'étonne pas des progrès rapides que l'Évangile fit dans l'empire des Césars.

C'est aux esclaves que s'adressa, sans hésiter, l'apôtre des Gentils. « Vous n'êtes plus serviteurs, vous êtes fils, s'écria-t-il. Tenez-vous » fermes dans la liberté pour laquelle le Christ » nous a affranchis et ne vous soumettez plus au » joug de la servitude. Vous tous qui avez été » baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il » n'y a plus ni juif, ni grec, ni esclave, ni libre ; » vous êtes tous un en Jésus-Christ. Grands et » petits, maîtres et serviteurs, vous êtes tous » membres du corps du Christ (1). »

Ce langage hardi et si nouveau, ces grands principes de liberté et d'égalité étaient bien faits pour enflammer les esprits et enivrer de joie, d'orgueil et d'espérance les esclaves romains.

Et non-seulement la foi nouvelle promettait ainsi une universelle émancipation, mais, renouvelant l'antique théorie des Gracques, elle

(1) Epître aux Romains, ch. VI. — Epîtres aux Galates, ch. IV et V.

laissait entrevoir une sorte de vaste communisme dans lequel les biens de ce monde seraient également répartis entre tous ceux qui entreraient dans le sein de l'Église (1). Enfin, l'Évangile disait à tous les petits, à tous les opprimés : « Ceux qui sont les premiers seront les » derniers. Que celui qui veut dominer sur son » frère, devienne au contraire son serviteur (2). »

Il est inutile de faire ressortir l'adresse de ces professions de foi. Elles devaient être accueillies aux applaudissements de tous les esclaves de la Rome impériale. Les empereurs ne se trompèrent pas sur leur gravité et sur les dangers qu'elles faisaient courir à l'empire. Ils poursuivirent avec une extrême rigueur les prédicateurs ardents qui, sous le manteau d'une religion nouvelle, excitaient évidemment une autre guerre servile, bien plus redoutable que celle dont Spartacus avait été l'âme et le moteur au temps de la République.

La persécution donna de nouvelles forces à la secte naissante, et l'attrait même du péril fut, pour les néophytes, un plus énergique stimulant. Les Chrétiens poursuivis inaugurèrent,

(1) Actes des apôtres, ch. IV, v. 32.
(2) Matthieu, ch. XX, v. 35 et suiv. XXIII, v. 11 et suiv.

dans Rome même, ce système de sociétés secrètes qui a été, de tout temps, le plus efficace moyen d'action des révolutionnaires. Les réunions mystérieuses tenues dans la nuit des Catacombes et si souvent troublées et ensanglantées par l'invasion des soldats et des bourreaux de la police romaine, n'étaient autre chose que des assemblées de conspirateurs, exaltés jusqu'à l'extase par le fanatisme religieux, jurant sur un nouveau symbole l'anéantissement des tyrans, résolus, au prix de leur sang, à détruire l'ancienne société et à lui substituer une organisation fondée sur la liberté et l'égalité universelles, avec l'Évangile pour code et le Christ pour maître et pour Dieu.

A toutes les époques, l'action persévérante des sociétés secrètes a fini par atteindre son but. A cette époque de décadence et de dissolution générale, le succès était bien autrement certain.

A mesure que les fondateurs du Christianisme agissaient ainsi dans l'ordre social, ils exerçaient une égale influence dans la sphère des idées philosophiques. Avec la même intelligence qui leur avait fait comprendre que, Rome étant le pivot et le centre de la société politique, vaincre à Rome c'était dominer l'univers, ils virent bien

que triompher à Alexandrie, c'était dominer le monde des intelligences. Nous avons dit les points déjà nombreux par lesquels la philosophie alexandrine se rapprochait des doctrines chrétiennes. Le probabilisme des platoniciens de la seconde académie, le pyrrhonisme, l'empirisme et même l'athéisme de plusieurs autres écoles importantes, avaient concouru, autant que le progrès de la civilisation et la corruption des mœurs, à ruiner les doctrines politiques, religieuses et morales. Une forte tendance à l'ecclectisme se manifestait, par raison ou par effroi, chez les philosophes alexandrins. Antiochus, disciple de Philon, avait pris l'initiative de cet essai de transaction, sur le terrain des doctrines de Zénon, de Platon et d'Aristote. — Potamon, d'Alexandrie, le suivit dans cette voie; Ammonius Saccas alla plus loin et, combinant le Christianisme, les doctrines de l'Orient et celles de la Grèce, en fit sortir un gnosticisme qui avait les plus grands rapports avec la Bible et l'Évangile.

Il n'y avait plus, désormais, qu'un pas à faire de part et d'autre pour s'accorder et s'assimiler complètement. La trinité purement idéale de Platon et des néo-platoniciens fut le terrain sur lequel se rencontrèrent et se tendirent la main les représentants de l'ancienne école et les adep-

tes de la foi nouvelle. La philosophie mystique reconnut aisément l'hypostase platonicienne dans la triple figure du Père, du Fils et du Saint-Esprit, indivisibles toutefois dans l'unité divine.

L'incarnation de l'Être éternel et infini sous une figure humaine, la tradition qui le représentait comme ayant vécu de la vie terrestre pendant un temps plus ou moins long, étaient bien une difficulté ; mais cette concession était si nécessaire aux besoins de l'époque, et l'utilité d'une transaction sur ce point était si évidente, que le principe fut admis sans hésitation. Ce fut là une rupture définitive avec le monothéisme pur des Hébreux; mais ce fut en même temps une innovation trop opportune pour ne pas y voir une des causes principales des triomphes du Christianisme. Le peuple, habitué au culte attrayant des incarnations mythologiques, à la vue des belles idoles de la Grèce et de Rome, n'aurait pas consenti à admettre un Dieu abstrait, essentiellement spirituel, caché mystérieusement dans les profondeurs de l'infini. La Trinité chrétienne avait l'avantage de satisfaire à la fois les philosophes du néoplatonisme et les instincts des masses, tout en réservant, vaguement il est vrai, le principe de l'unité, base et essence du judaïsme.

Il est enfin un autre point par lequel le Christianisme domina la société antique et celui-là est le plus noble et le plus imposant. Il réagit, dès ses premiers efforts, contre la dépravation des mœurs et la corruption de toutes les classes sociales. Il parla au nom de la morale publique et privée, au nom de la dignité humaine et de l'honneur du foyer domestique, au nom de la chasteté violée, de la vertu audacieusement outragée, au nom des lois éternelles émanées du Dieu qui punit tôt ou tard le vice triomphant.

Le moment était propice pour ces austères prédications. Les effeminés du monde romain, après avoir effeuillé la rose de toutes les voluptés, après avoir épuisé la coupe du sensualisme, étaient blasés et pris d'un ennui profond en face de leur impuissance à inventer de nouveaux plaisirs. Ils sentaient le dégoût sous les fleurs et la lie impure au fond des flacons de Falerne. — Une heureuse réaction s'opérait peu à peu contre les excès monstrueux du paganisme à son déclin. — Elle se manifestait surtout dans le sein des familles, où les chastes épouses délaissées, les saintes matrones épouvantées à la vue des désordres de leurs fils, les jeunes filles dédaignées par les débauchés de la Rome impériale, se voi-

laient tristement la tête, protestant contre les infamies de ce siècle perdu.

C'est parmi ces autres victimes du matérialisme et de l'iniquité, c'est parmi ces douleurs du foyer domestique que les apôtres du Christianisme cherchèrent et trouvèrent leur point d'appui le plus puissant. Lorsqu'ils prêchèrent, la Bible et l'Évangile en mains, la sainteté du lien conjugal, le respect des parents, la pureté des mœurs, ils eurent pour eux toutes les femmes de la cité romaine. C'est par elles qu'ils exercèrent peu à peu dans l'intérieur de la famille une influence irrésistible; c'est par elles qu'ils attirèrent à eux les maris et les fils, entraînés à l'exemple de leurs mères, de leurs épouses et de leurs sœurs.

Et tandis que cette action de chaque jour et de chaque minute se produisait dans toutes les maisons, les affranchis agissaient à leur tour sur l'esprit des empereurs. Ceux-ci, effrayés des progrès de la secte nouvelle, épouvantés de la dépopulation des villes et des champs, firent, mais trop tard, ce que font tous les gouvernements en décadence pour conserver le pouvoir qui leur échappe. Ils prononcèrent ces mots de liberté, d'égalité, de devoir, de réforme

politique et morale, qui avaient été, entre les mains des persécutés de l'Église naissante, un si visible instrument de succès ([1]). Ils se firent chrétiens pour retenir à eux un peuple soulevé qui, dans son désespoir, invoquait la mort de l'empire et appelait à grands cris les barbares ([2]).

Il est inutile de chercher des raisons surnaturelles pour expliquer le triomphe du Christianisme dans l'empire des Césars. Les causes que nous venons d'analyser sont assez évidentes ; elles montrent par quel enchaînement de faits politiques et moraux, habilement exploités, le Christianisme a envahi et conquis le monde romain et est devenu, grâce à sa victoire au centre même de l'empire, le *catholicisme*, c'est-à-dire le *dominateur universel*.

(1) Voir sur ce point Constant. Cod. Théod., liv. I, tit. 7, loi 1re. Gratien et Honorius, organisèrent des assemblées publiques pour discuter les intérêts populaires (lois de 382 *Sive Integra*, et de 418. Cod. Théod., liv. XII, titre 12).

(2) Mamertin *in panegyri. Juliani.* – Salvien *de Providentiâ*, V.

CHAPITRE V

Les œuvres des hommes et les œuvres de Dieu. — Lenteur des progrès du Christianisme. — Schismes et hérésies. — Pas d'hérésies chez les Juifs. — Examen des principales hérésies pendant les trois premiers siècles. — Concile de Nicée. Etablissement définitif du Catholicisme. — Tableau général de l'Église catholique depuis cette époque. — Opinion qu'ont pu en concevoir les Juifs.

I

Nous n'avons pas la prétention d'écrire ici une histoire du Christianisme et de ses développements successifs. Mais il nous a paru intéressant d'étudier par quel concours d'événements les premiers chrétiens se sont séparés du Judaïsme ; puis, par quels moyens adroits ils ont préparé et fait réussir leurs plans de domination universelle.

Ce but fut poursuivi pendant plusieurs siècles, au milieu des persécutions les plus horribles et des dangers de toute nature. Il fallut aux chefs

de la nouvelle religion un courage à toute épreuve, une persévérance indomptable, pour maintenir debout le drapeau de leur foi. Plus de trois cents ans s'écoulèrent avant que le Christianisme parvînt à saisir le sceptre et montât sur le trône à la droite des empereurs.

Que d'autres cherchent, dans ce lent et laborieux enfantement d'une société nouvelle, le côté miraculeux; nous n'y voyons que l'accomplissement naturel et logique des événements humains. C'est ainsi qu'il en a été à toutes les époques de grande révolution.

Voilà plus de trois siècles qu'une réforme considérable s'est accomplie, dans la sphère religieuse, à la voix de Luther; voilà près de quatre-vingts ans que la France a donné au monde entier le signal d'une nouvelle ère politique et d'une nouvelle civilisation. Cependant, aucun de ces deux faits immenses n'est arrivé encore à son complet développement. Ainsi procèdent les faits sociaux; ainsi procèdent les fruits de l'intelligence humaine, et c'est le caractère essentiel des œuvres de l'homme de se heurter à l'obstacle et d'exiger beaucoup de temps, de difficultés et de labeur avant d'arriver à leur but.

Le Christianisme a obéi, dans son expansion, à cette loi suprême de l'humanité. Quoique toutes

les conditions de la société au sein de laquelle il s'est produit fussent merveilleusement favorables à son triomphe, il lui a fallu trois siècles de lutte obstinée pour se faire accepter et pour réduire ses ennemis à l'impuissance.

Qu'il nous soit permis de dire que ce n'est point ainsi qu'agit, lorsqu'elle le veut, la Providence divine. Elle a, pour éclairer et dominer les peuples, des révélations plus saisissantes et de plus énergiques moyens d'action.

Rappelons-nous cette autre gigantesque révolution morale, religieuse et politique dont le peuple hébreu a été constitué l'intermédiaire et le représentant auprès du genre humain.

En quelques jours, le joug de fer de l'Égypte est brisé par une suite de prodiges effrayants, et Israël met entre lui et ses oppresseurs la mer Rouge, où s'engloutit l'armée entière du Pharaon. Un mois à peine s'est écoulé lorsque, devant tout le peuple, en face du mont Sinaï, une voix mystérieuse proclame, au sein des éléments bouleversés, les éternels principes du droit et du devoir et domine toutes les âmes par l'irrésistible majesté d'un spectacle sans exemple et sans précédent. Comme au jour de la création, une parole suffit au Maître des cieux et de la

terre, pour enfanter la lumière morale qui doit désormais diriger les nations vers l'immuable vérité. Il n'y a pour les témoins de cette scène imposante, ni hésitation ni doute. Israël est aussitôt convaincu et rien, depuis Moïse, n'a altéré un seul instant sa foi en cette révélation splendide.

Dès cette heure solennelle, où la parole de Dieu a retenti à ses oreilles, la révolution qui doit transformer le monde est accomplie. Quelques minutes ont suffi pour manifester la volonté et la toute-puissance de l'Éternel et pour graver, sur des tables indélébiles, la loi mère du progrès universel.

Ainsi éclatent et s'accomplissent les œuvres de Dieu. Mais l'homme ne procède pas dans ses entreprises avec cette foudroyante rapidité. Le temps, l'action progressive de la raison, le jeu des intérêts, le calcul des passions sont ses auxiliaires naturels, forces limitées qui n'agissent qu'avec difficulté et lenteur.

Le Christianisme naissant, quelle que soit d'ailleurs l'idée que l'on doive se faire du caractère de son fondateur, a subi cette condition nécessaire de toute œuvre humaine. Les apôtres, ses premiers propagateurs, ont profité

avec une remarquable intelligence de toutes les circonstances propices ; ils ont été très-heureusement secondés par la situation générale de la société de leur temps ; ils ont organisé leurs efforts avec un sens pratique qu'on ne saurait trop admirer ; et, malgré tous ces éléments favorables, ils ont dû arriver jusqu'à Constantin, c'est-à-dire jusqu'à l'année 300 de l'ère nouvelle, pour atteindre le but fixé par saint Paul, le véritable fondateur du Christianisme.

Mais ce n'était pas tout que de vaincre, il fallait se maintenir. Or, l'Église chrétienne n'eut pas seulement à lutter contre la société politique qui l'environnait et dont elle ambitionnait la domination ; elle eut à se défendre contre les discordes intestines, qui à chaque instant menaçaient de mort son principe fondamental.

A peine, en effet, le Christianisme a-t-il jeté, dans le monde moral, le dogme impénétrable du Dieu-Homme, qu'aussitôt éclate dans son sein l'anarchie des schismes et des hérésies.

Le Judaïsme n'avait jamais offert le spectacle de ces grandes luttes de principes dogmatiques qui ont signalé, troublé et ensanglanté si souvent l'Église chrétienne. La simplicité même de

la foi juive rendait impossibles de semblables combats. Il fallait être athée ou croire en l'unité de Dieu, fondement de la loi d'Israël. Aussi n'existait-il chez le peuple Juif aucune secte vraiment schismatique. Les Samaritains préféraient leur montagne à celle de Sion; les Sadducéens ne croyaient pas à l'immortalité de l'âme, que les Pharisiens professaient au contraire avec unanimité; les Esséniens se livraient à une vie contemplative et observaient, avec une rigidité exemplaire, une grande pureté de mœurs; mais le Décalogue et la Bible restaient la croyance commune de tous ces groupes moraux du Judaïsme; tous proclamaient également l'unité indivisible de l'Éternel; il n'y avait parmi eux aucun principe d'hérésie.

Il n'en fut pas de même dans le Christianisme. La complexité et le mystère incompréhensible de son dogme trinitaire, ses nombreuses transactions avec le paganisme, firent bientôt surgir autour de lui une foule de sectes guerroyantes qui mirent en péril la base même sur laquelle il reposait.

II

La plus violente et la plus redoutable opposition lui vint d'abord des Juifs qui l'accusaient, non sans raison, de défigurer la Bible et les prophètes pour en faire sortir, en faveur de ses nouveaux dogmes et de son nouveau Dieu, des idées, des promesses et des conséquences qui ne s'y trouvaient point. On comprend la gravité des objections que les Juifs, restés fidèles à l'ancienne loi, soulevaient contre les chrétiens, en lisant le traité de controverse que saint Justin a écrit vers la fin du IIe siècle, sous le titre : *Dialogue avec Tryphon*. Ce Tryphon est, d'après le texte, un Juif retiré en Grèce et fortement nourri de la philosophie hellénique; mais c'est plutôt un type idéal du Judaïsme contemporain et un écho de ses critiques contre le Christianisme. Les observations de Tryphon sont sérieuses : il nie la divinité et le caractère messianique de Jésus-Christ et, chose remarquable, il met même en doute son existence et son apparition ici bas. « S'il est né et s'il est quelque part, » dit-il, il est complétement inconnu. » Saint Jus-

tin, de son côté, discute avec énergie; il établit que la loi ancienne n'était faite que pour la Judée, et qu'elle est désormais abolie; il prétend surtout, et c'est là le début de tout un ordre d'idées par lequel le Christianisme a modifié radicalement le sens des Écritures, il prétend que l'Ancien Testament ne doit s'entendre qu'au figuré et que le texte littéral cache une signification purement spirituelle et symbolique.

Quoi qu'il en soit, l'énergie que déploie saint Justin, dans sa controverse, révèle tous les dangers que l'attitude des Juifs faisait courir à l'Église naissante. Mais, à côté de cette lutte entre la Synagogue et le Christianisme, que d'oppositions, que de schismes redoutables!

Les hérésies furent innombrables pendant les premiers siècles de l'Église. Elles naissaient principalement de la résistance de la raison humaine contre les mystères que le Christianisme avait introduits dans le monde. Les nouvelles théories sur la nature de Dieu, déclaré à la fois un et triple, infini et néanmoins manifesté sous une forme limitée, sur la consubstantialité du fils et du père, sur l'Eucharistie, c'est-à-dire sur la présence réelle de Jésus-Christ dans les deux espèces du pain et du vin, etc., soulevaient, dans l'ordre philosophique, les plus graves objections. Les

hérésies résultaient aussi de la lutte de l'esprit ancien contre l'esprit nouveau, du mélange naturel, inévitable, des idées païennes mal combinées avec les principes chrétiens; elles s'appuyaient enfin sur l'opposition des Juifs qui, interprétant dans un sens différent les saintes Écritures et conservant la tradition hébraïque dans sa pureté, fournissaient aux hérétiques des armes terribles pour attaquer le Christianisme. Enfin, au-dessus de tous les éléments de lutte et de schisme, planaient l'amour et l'attrait du supernaturalisme; une masse d'adhérents se ralliait autour de tout imposteur habile qui, abusant de la crédulité publique, se prétendait doué du don de miracles et se présentait comme étant, dès lors, aussi bien que les apôtres, le mandataire et le révélateur de la volonté de Dieu.

Parmi ces sectaires, on remarque, dès les premiers jours du Christianisme, les Ébionites, qui niaient la filiation divine de Jésus, se déclaraient disciples de saint Pierre contre les adeptes de saint Paul et soutenaient la nécessité des observances légales prescrites par la loi hébraïque; — les Cérinthiens professant une sorte d'incarnation de l'esprit du Christ dans un homme réel appelé Jésus.

On remarque encore Saturnin et Basilide enseignant que le Dieu des Juifs n'était qu'un ange de dernier ordre qui, ayant voulu soumettre les nations, avait excité contre lui tous les princes, jusqu'au jour où le Dieu souverain avait envoyé *Noüs*, son premier né, pour délivrer le genre humain du pouvoir des anges inférieurs. Ce *Noüs* avait été nommé Jésus sur la terre ; ce n'est pas lui qui avait été crucifié par les Juifs, mais bien un nommé Simon, auquel il avait donné sa forme pour tromper ses bourreaux ; d'où la conclusion qu'il ne fallait ni confesser, ni adorer le Crucifié. — Basilide enseignait aussi la métempsycose et déclarait que, loin de combattre les passions, il fallait s'y abandonner sans réserve.

Ce sont encore les Gnostiques qui, tout en se soumettant à Jésus-Christ, ne reconnaissaient en lui qu'un homme né comme tous les autres, et distingué seulement par sa vertu ; ils proclamaient que, pour arriver à Dieu, il fallait avoir accompli toutes les œuvres du monde, et se livraient, dans leurs hideuses agapes, aux plus monstrueux débordements.

Ce sont les Valentiniens, mélange bizarre et incohérent des Gnostiques et des adeptes de Sa-

turnin, qui créaient toute une théogonie extravagante avec des lambeaux empruntés à Platon et aux mystiques chrétiens.

Ce sont les Sethiens, qui prétendaient que Jésus n'était que Seth ressuscité ; les Caïnites, qui prenaient comme Dieux Caïn, Coré et Abiron ; les Ophites, qui affirmaient que la sagesse s'est faite serpent et adoraient Jésus-Christ sous une forme de reptile.

Ce fut encore Marcion qui admettait deux principes également puissants : le bon et le mauvais ; qui professait bien Jésus comme étant le sauveur des païens, mais non pas le Messie promis par le Dieu des Juifs.

Ce fut Montanus, qui s'établit de sa propre autorité prophète, thaumaturge et Messie ; hérésie si redoutable qu'il fallut l'intervention et les efforts énergiques de plusieurs évêques, pour arrêter l'entraînement des fidèles séduits par les prophéties du prétendu voyant.

Ce fut Tatien qui, malgré ses prédications en faveur du Christianisme, niait la filiation légitime et directe de David et Jésus.

A cette même époque, on assiste à de grandes

discussions publiques entre les adeptes du Christianisme et leurs adversaires. C'est ainsi que, sous Septime Sévère, Tertullien nous révèle une vive dispute religieuse entre un chrétien et un juif prosélyte, laquelle avait duré une journée entière en présence de plusieurs personnes de l'une et de l'autre religion.—Du temps de Caracalla, il est question d'une controverse célèbre entre un nommé Proclus, partisan de l'hérésie montaniste, et Gaïus, défenseur du principe chrétien. — Minutius Félix fait le récit très-circonstancié d'une discussion approfondie, dont il fut témoin, entre un païen et un chrétien sur la vérité de la nouvelle religion.

La résistance des esprits et la lutte des convictions étaient donc ardentes de tous les côtés. Les jurisconsultes les plus respectés, Sabin, Ulpien, Paul, Africain, Modestin, etc., condamnaient en même temps la doctrine chrétienne au nom de ce vieux droit romain dont les principes sont restés encore vivaces dans la plupart des législations civiles des peuples modernes.

A ces luttes de principes dogmatiques se joignaient des luttes d'ambitions personnelles. C'étaient, comme nous l'avons dit, d'habiles impos-

teurs qui se faisaient passer pour prophètes et faiseurs de miracles; c'étaient aussi des prêtres ambitieux, comme Novatien et Fortunat, qui, aspirant au pouvoir suprême dans l'Église, élevaient autel contre autel.

L'hérésie de Paul de Samosate agita vivement à cette époque tout l'Église entière; elle consistait à soutenir que Jésus-Christ était né homme; qu'il tenait de Marie le commencement de son être, mais que d'homme il était devenu Dieu. — Paul de Samosate était évêque d'Antioche, c'est dire à quel point le doute envahissait les plus hauts rangs de la hiérarchie ecclésiastique. — Les deux conciles d'Antioche eurent pour objet de combattre cette hérésie.

A mesure qu'on avance, les doctrines contraires à l'Église s'élargissent et prennent un plus grave caractère. Voici le Manichéisme qui, reconnaissant deux principes contraires dans le gouvernement du monde, renverse tout le système de l'Ancien et du Nouveau Testament, tandis que son fondateur Manès, entouré, comme Jésus, de ses douze disciples, se déclare le chef des apôtres et presqu'un nouveau Christ.

L'arianisme, dont le nom et l'influence ne sont

pas encore effacés aujourd'hui, ne tarda pas à éclater à son tour. La doctrine d'Arius, son fondateur, prêtre d'Alexandrie, se résume dans la négation absolue de la divinité de Jésus; il n'admettait pas qu'il pût y avoir unité dans la Trinité et que le fils, étant une émanation du père, pût être de même nature divine et éternelle que ce dernier.

C'était attaquer le Christianisme par sa base; c'était annuler la transaction faite avec le paganisme, pour remonter, sauf des détails qui ne touchaient pas au principe essentiel, à la doctrine unitaire du judaïsme.

L'Eglise se sentit perdue si cette hérésie, qui prit en peu de temps un développement immense, venait à triompher. Forte de l'appui de Constantin, qui ne devait pas tarder à assurer, par sa conversion le gouvernement spirituel du monde romain au Christianisme, elle agit contre les Ariens avec une violence extrême. Pour la première fois elle convoqua un concile œcuménique c'est-à dire universel, composé des représentants de toutes les Eglises, avec mission de juger et de condamner solennellement l'hérésie d'Arius. Ce concile fameux fut tenu à Nicée (an 325).

On connaît l'importance de ce concile, qui fixa

définitivement les dogmes de l'Eglise et créa le Catholicisme tel qu'il s'est développé jusqu'à nos jours. Il fut tenu publiquement en présence de l'empereur Constantin qui, après avoir décrété dans tout l'Empire la liberté de conscience, avait provoqué lui-même cette solennelle manifestation de la doctrine chrétienne. Le concile de Nicée formula le fameux symbole que l'Église professe sous le nom de *Credo*, et qui est son principal acte de foi. C'est par lui que la divinité et la consubstantialité de Jésus-Christ furent irrévocablement établies. Toutefois la Trinité ne fut qu'incomplétement consacrée dans cette importante réunion. « Nous croyons aussi au Saint-» Esprit, » dirent simplement les rédacteurs du symbole de Nicée, sans ajouter s'il était Dieu à l'égal du Père et du Fils, et s'il ne faisait qu'un avec les deux autres éléments de la Trinité, bien que formant une personne distincte.

Le symbole de Nicée ne fut pas cependant admis par l'unanimité des membres du concile. Dix-sept évêques refusèrent d'y souscrire, ce qui prouve combien était puissant le parti d'Arius et combien l'Église était divisée sur ses dogmes les plus fondamentaux.

III

Dès cette époque le Catholicisme est fondé et succède définitivement au Christianisme primitif. La domination de l'Église devient universelle. Appuyée sur le pouvoir politique des empereurs. qui mettent à sa disposition leur gigantesque puissance et qui font exécuter ses décrets par la force publique, elle a complétement vaincu le monde romain. Ses évêques, réunis en concile, dominent à leur tour, dans l'ordre spirituel, jusqu'aux extrémités de l'empire, et constituent l'unité catholique parmi tous les peuples de la terre.

Cependant, l'ancienne société ne se résigna point sans de nouvelles luttes. Des réactions violentes vinrent, longtemps encore, mettre en péril l'avenir et l'existence de l'Église catholique. Les empereurs hésitèrent plusieurs fois à courber définitivement leur tête sous la loi du Christ. Julien l'Apostat détruisit, en quelques jours, l'œuvre fondée par Constantin et livra à de nouvelles persécutions et à de nouveaux martyres les chrétiens consternés. Mais, malgré ces combats

opiniâtres entre le monde ancien et le monde nouveau, le triomphe n'était plus douteux et le Catholicisme étendit bientôt son autorité sur tous les peuples que les Césars avaient asservis.

Mais les sectes dissidentes, les schismes et les hérésies continuèrent à déchirer le sein de l'Église. L'arianisme, cette énergique protestation contre la divinité du Christ, subsista, malgré la condamnation d'Arius. Pélasge, Nestorius combattirent successivement la doctrine catholique ; une foule de libres penseurs réagirent, à leur tour, contre l'Église et surtout contre son infaillibilité, tandis que les Juifs, répandus sur tous les points de l'Empire, restaient, sous leurs chaînes d'esclaves, la négation vivante et inflexible de la vérité du Christianisme.

En face de ces ennemis, qui devaient enfanter plus tard Jean Huss, Luther et Calvin, et aboutir à la rupture de l'unité catholique, l'Église se défendit avec les mêmes armes que le paganisme avait employées contre elle. Elle appela la force à l'appui de sa cause ; elle s'unit aux Césars et leur demanda leur pouvoir et leurs légions pour anéantir ses adversaires ; elle condamna, elle proscrivit, elle persécuta ceux qui osèrent lui

résister; elle fit, en un mot, ce que fait toute puissance humaine pour se maintenir. Au lieu d'enseigner et de convaincre par la lumière de l'esprit, elle courba les corps et violenta les âmes et s'imposa pour se faire accepter. C'était là, il faut le reconnaître, une nécessité de sa situation. L'Eglise, s'affirmant comme vérité éternelle, devait briser toutes les erreurs et toutes les résistances. Mais qui ne voit, dans cette nécessité même, l'œuvre humaine agissant sous le manteau sacré de la religion, et, dans cette lutte de l'autorité contre la liberté individuelle, une situation bien plus politique que divine?

Ces longs siècles de combats passionnés étaient-ils donc indispensables à ce Dieu tout-puissant qui, d'un mot, a fait jaillir la création du néant et la lumière du chaos? Je vois bien, dans ce conflit d'intérêts, d'idées et d'efforts contraires, l'action laborieuse et compliquée de l'homme, le travail lent et habile de la diplomatie humaine aux prises avec des obstacles matériels; je n'y rencontre nulle part ces foudroyantes manifestations par lesquelles le Dieu de l'univers révèle aux fils de la poussière ses immuables volontés.

Quoi qu'il en soit, devant les attaques qui la mettaient en péril, l'Église fut, peu à peu, entraînée à concentrer de plus en plus le pouvoir donc elle disposait, afin de lui donner plus de force. La centralisation si puissante de l'Empire romain lui servit de modèle et de point d'appui. Le gouvernement de l'Église, d'abord morcelé et respectant l'autonomie des diverses églises, puis tranféré à des conciles ou locaux ou œcuméniques, ne tarda pas à devenir essentiellement monarchique et absolu. A la fin du VIe siècle, la papauté se constitua définitivement avec son immense souveraineté, son infaillibilité dogmatique et sa prépondérance exclusive sur tous les clergés de l'univers.

Cette transformation fut l'expression suprême de la religion du Christ. Six cents ans lui avaient été nécessaires, au milieu de difficultés et de dangers de toute nature, pour trouver ainsi sa formule définitive et asseoir son empire sur les ruines de la société romaine désormais vaincue.

IV

Dans ce développement progressif de l'idée chrétienne, marchant à la conquête de l'univers, aidée par les ingénieux procédés du Paulinisme, par la dissolution naturelle du paganisme, par l'appui des empereurs et par l'organisation vigoureuse et autocratique du Catholicisme, où trouverons-nous le fait providentiel capable d'éclairer l'esprit du peuple juif et de lui inspirer une foi absolue en la divinité de l'Église chrétienne et de son fondateur?

Les Juifs avaient bien vu une grande habileté mise au service d'une cause que favorisaient admirablement les circonstances générales; mais ils cherchaient en vain la main de Dieu dans les événements qui se déroulaient dans le monde.

Résumons, en effet, cette première période de la religion chrétienne; rappelons, en peu de mots comment la doctrine du prophète de Nazareth s'est successivement transformée pour devenir le Catholicisme, c'est-à-dire la domination universelle dans l'ordre spirituel.

Aussi bien avons-nous à tirer un enseignement profond des moyens qu'ont employés les propagateurs du Christianisme pour assurer le succès de leur œuvre. Ils nous montrent par quel esprit de conciliation, par quelles concessions intelligentes on peut combiner les exigences du passé avec les aspirations de l'avenir, et consolider les grandes révolutions politiques et morales.

Le Christianisme naissant eut pour interprètes et pour apôtres de grands diplomates qui, appréciant, avec une merveilleuse perspicacité, les conditions de la société contemporaine, en firent servir les éléments divers au triomphe de leur religion.

L'Église a exalté bien haut le génie des disciples auxquels la mort de Jésus légua la mission que le fils de Marie n'avait pu achever. Elle a vu une inspiration divine dans les actes et les paroles de ces humbles pêcheurs qui, dépourvus de toute instruction, de toute autorité et de toute influence personnelles, ont, cependant, imposé la loi du Christ au monde païen et étonné les peuples par leurs prédications. Elle a proclamé l'action de Dieu dans ces douze hommes saisis tout à coup et pénétrés de l'esprit saint.

Les faits historiques que nous avons analysés atténuent beaucoup la vérité de cette opinion et la légitimité de cet enthousiasme.

Après la mort de Jésus, rien n'indique, dans les Apôtres, cette grandeur de vues, ces vastes desseins, cette ambition généreuse qui ont fait le triomphe de l'idée chrétienne. Ils ne veulent rien changer aux prescriptions de l'ancienne loi; ils sont aussi attachés que les Pharisiens eux-mêmes à la tradition hébraïque; ils ne songent qu'à ramener au bercail ceux qu'ils appellent « les brebis égarées d'Israël », c'est-à-dire à inaugurer, dans le sein même du Judaïsme, une réforme morale, une sorte de nouvelle secte plus philosophique que religieuse. Ils parlent de leur maître avec admiration, mais sans lui attribuer formellement un caractère de divinité; ils croient que Jésus était bien le rédempteur promis à Israël, mais non pas le sauveur du monde entier; et même, troublés par le non accomplissement des prophéties qui concernaient l'envoyé messianique, ils espèrent un second avènement du Christ dans le but de réaliser alors toutes les promesses des livres saints.

Quant à l'influence qu'ils exercent dans le

monde juif, elle est à peu près nulle, si l'on s'en rapporte au récit même des *Actes des Apôtres*. On les accueille, sans opposition, dans le Temple; on écoute, sans sympathie, mais sans colère, leurs prédications ; quelquefois, il est vrai, lorsque leurs paroles et leurs actes menacent de troubler l'ordre public, lorsqu'ils veulent prêcher ouvertement le communisme et la rébellion, les magistrats interviennent et punissent ces excès accidentels. Mais, en général, on les tolère à l'égal des autres sectes juives.

Si l'œuvre chrétienne était restée confiée aux premiers apôtres, leur impuissance ou leur insuffisance l'aurait certainement fait échouer. Leur secte, concentrée à Jérusalem, y eût péri lors de la destruction du temple, comme celle des Sadducéens et des Esséniens. Localisée dans la ville sainte, elle aurait été étouffée sous ses débris.

Heureusement pour elle, un concours de circonstances inespérées lui amena un de ces hommes énergiques, intelligents, adroits, en qui s'incarnent parfois l'esprit et la direction de toute une époque. Saint Paul fut le grand diplomate et le véritable organisateur du Christianisme

qui, sans lui, se serait éteint dans l'inertie des premiers apôtres.

Son génie diplomatique lui fit comprendre que l'avenir de la foi nouvelle était en dehors de la Judée. Il se rappela le mot profond de Jésus : « Nul n'est prophète en son pays, « et il partit spontanément pour attirer les Gentils au Judaïsme transformé.

On a vu à quel point les événements secondèrent son entreprise.

Le monde, fatigué de la mythologie païenne, était prêt pour une nouvelle religion. La philosophie montrait, depuis longtemps, une vague aspiration vers les vérités supérieures du spiritualisme et de l'unité de Dieu ; mais les croyances polythéistes ne pouvaient s'effacer tout à coup devant l'extrême simplicité du monothéisme juif. Entre les deux doctrines s'ouvrait un abîme ; il fallait y jeter un pont. Le Paulinisme fut le moyen par lequel la nouvelle foi se fit accepter des nations étrangères.

Pour complaire aux Gentils et les attirer à lui, Paul abandonna, sans hésiter, tout ce qu'il y avait

de gênant et d'absolu dans le Judaïsme. « Croyez » au Christ, disait-il aux païens; croyez à » l'Homme-Dieu venu sur la terre et mort pour » racheter l'humanité; croyez à celui qui vous » proclame tous libres et égaux, et ne vous « préoccupez d'aucune forme ni d'aucune ob- » servance de culte. » Toute la doctrine de Paul, doctrine facile et habile en même temps, se résume en ces mots : « la foi sans les œuvres. »

Ce n'était plus l'enseignement de Jésus et de ses disciples immédiats. On se rappelle le trouble que la connaissance des nouvelles idées de Paul jeta parmi les chefs de l'Église de Jérusalem. — Deux fois mandé par les apôtres et par Jacques, le frère de Jésus, pour expliquer sa conduite, le fougueux évangélisateur des Gentils fut deux fois condamné; à diverses reprises on envoya aux Églises qu'il avait fondées des émissaires chargés de protester contre sa doctrine.

Cette période, qui nous conduit jusqu'au milieu du premier siècle de l'ère chrétienne, est donc marquée par des dissentiments graves entre les propagateurs de la nouvelle religion; ils ne sont d'accord ni sur le but ni sur les moyens. Partout éclatent parmi eux les tâtonne-

ments, les rivalités et les passions contraires, caractéristiques des entreprises humaines.

Mais Jérusalem succombe. Révolutionnaires ou conservateurs, pauliniens ou judaïsants, les apôtres et leurs adhérents sont lancés au sein du monde romain, en face d'un Empire qui se dissout de toutes parts et que sa gigantesque centralisation elle-même compromet et condamne. Ils y trouvent un nombre considérable d'associations secrètes organisées par Paul et Pierre unis, avant leur mort, dans un but commun. Ils voient devant eux une société atteinte d'un mal incurable, des masses d'esclaves aspirant à la liberté; des rhéteurs sceptiques démolissant tout le vieil édifice des croyances religieuses et des principes sociaux; des philosophes cherchant, dans les théories spiritualistes et même mystiques, un refuge contre le matérialisme abject du paganisme.

Les directeurs du mouvement chrétien profitèrent, avec une admirable habileté, de tous ces éléments, si favorables au succès de leur œuvre. Ils transigèrent avec la philosophie sur le terrain de l'unité trinitaire; avec le polythéisme, sur le terrain de l'incarnation du fils de Dieu.

En même temps ils concentrèrent tous leurs

efforts à Rome, centre de l'univers politique; à Alexandrie, centre du monde intellectuel, bien convaincus que le triomphe dans ces deux villes assurait leur domination universelle.

Trois siècles de persécutions, de martyres, de combats acharnés, furent néanmoins nécessaires, malgré ces conditions si évidemment propices, pour saisir, par la conversion d'un empereur, le sceptre du monde romain, et cette longue lutte, à travers tant de vicissitudes et de souffrances, est une nouvelle preuve des moyens tout politiques et tout humains que le Christianisme employa dans l'intérêt de sa cause.

Persécutée par les pouvoirs publics dont elle menaçait l'existence, la foi nouvelle est, d'ailleurs, attaquée, combattue par ses propres adeptes avec une extrême violence. La guerre intestine des hérésies et des schismes éclate et divise l'Église, pendant que les Césars offrent à la curiosité cruelle du peuple, dans les jeux sanglants du cirque, sous le glaive des gladiateurs et sous la dent des bêtes féroces, des hétacombes de chrétiens.

Il faut arriver à Constantin pour que, maîtresse de Rome, armée d'un décret impérial qui

proclame la religion chrétienne obligatoire dans toute l'étendue de l'empire, investie du droit de réunir des conciles œcuméniques avec autorité sur toutes les communautés religieuses du monde connu, l'Église prenne le pouvoir et le titre de *catholique*, c'est-à-dire d'*universelle*.

Mais, victorieuse, sortie enfin des Catacombes pour régner sur tous les peuples, on la voit subir les conditions humaines des pouvoirs contestés; elle emploie à dompter ses adversaires et à terrasser ses antagonistes l'autorité qu'elle a péniblement conquise; elle devient, à son tour, intolérante et oppressive. « Tous ceux qui ne » sont pas pour elle, lui semblent contre elle. » Ces hérésies, que, dans les jours d'humilité, elle ne combattait que par la persuasion et la libre discussion, elle les écrase par la force, et, au besoin, les étouffe dans le sang. Elle allume les bûchers: elle arme des légions pour venger sa querelle; elle organise l'épouvantable et mystérieux tribunal de l'inquisition, qui va scruter, jusqu'au fond des consciences, l'orthodoxie de la pensée humaine; elle investit le chef de l'Église, l'héritier de Saint-Pierre, le serviteur des serviteurs, d'un pouvoir sans limite, d'une infaillibilité absolue; non contente de le créer souverain pontife de l'univers, elle le sacre roi et donne un

empire temporel à ce vicaire du Christ qui avait dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Elle domine les souverains et leur dicte leur politique et leurs lois; elle extermine, par leurs bras, ceux qui la gênent ou l'inquiètent, les Albigeois, les Hussites, les Calvinistes, les Protestants; elle inspire la Saint-Barthélemy; dit-elle, par la bouche de saint Dominique, poussant les soldats au massacre : « Tuez toujours, Dieu saura » distinguer les siens. » En un mot, elle suit la pente inévitable de tous les gouvernements sans contre-poids, qui ne tolèrent aucune volonté, aucune idée, aucune liberté, aucun principe, contraires à leur pouvoir, et qui se sentent perdus s'ils sont discutés ou contrôlés.

En constatant rapidement ces faits, nous ne voulons pas dire qu'ils n'ont pas d'excuse légitime. Loin de là; l'Église attaquée, menacée par des adversaires sans cesse renaissants, mise en péril dans ses éléments les plus essentiels, a obéi à un grand intérêt de conservation en se défendant et en réduisant à l'impuissance, par tous les moyens en son pouvoir, ses nombreux ennemis. Nous ne reprochons à aucune puissance humaine de se protéger, et avec elle, de protéger, même par la force des armes, le système sur lequel elle repose. Seulement on nous per-

mettra de voir dans les nécessités, dans la violence et dans les péripéties de cette lutte, un fait éminemment humain et non point un acte providentiel. Nous comprenons très-bien que les hommes, dans l'ardeur de leurs passions et de leurs intérêts, se livrent à ces guerres acharnées; nous ne consentirons jamais à associer le nom du Dieu de justice et de bonté à des œuvres d'oppression, de vengeance et de sang.

CHAPITRE VI

Une dernière objection. — Les Juifs partout punis à cause de la condamnation de Jésus. — Justice et miséricorde de Dieu. — Les juges de Jésus-Christ et ses contemporains n'ont pas été punis. — Raisons politiques et religieuses de la persécution des Juifs et de la haine dont ils ont été l'objet. — Leur situation matérielle et morale par rapport à l'Empire Romain. — Leur position par rapport à la société chrétienne. — Conséquences.

I

Il nous reste à discuter une dernière objection.

On nous dit :

« Les malheurs du peuple juif, sa dispersion « parmi les peuples, le mépris qui le suit par- « tout, la réprobation universelle dont il est « l'objet, tout cela ne proclame-t-il pas hau- « tement la colère du Dieu irrité? Comme Caïn, « meurtrier d'Abel, le peuple juif porte écrit sur « son front le signe vengeur; il subit encore, « après dix-huit siècles, la responsabilité du sang « du Christ injustement versé. Cette expiation « séculaire est la peine visible du Déicide qu'il a

» commis; partout la clameur populaire le dé-
» signe, l'accuse et le poursuit, et, dans cette ma-
» nifestation solennelle de la conscience indi-
» gnée, LA VOIX DU PEUPLE est bien LA VOIX DE
» DIEU. »

Quelle idée ceux qui parlent ainsi nous donnent-ils de la bonté et de la miséricorde divine?

Est-ce ainsi que la Bible nous représente le Père céleste toujours disposé à pardonner aux coupables, plein de mansuétude et de compassion pour les pervers? Des écrivains impies ont reproché au Dieu des Hébreux d'être un maître cruel et terrible dans ses vengeances. Où trouve-t-on cependant dans l'Ecriture, même au jour des plus redoutables colères du Seigneur outragé, d'aussi épouvantables châtiments? Elles ont été nombreuses les fautes, les révoltes et les défaillances d'Israël; mais Dieu ne s'est jamais montré impitoyable. Une supplication de Moïse et des prophètes, son seul amour pour ses créatures et pour son peuple élu, apaisent bientôt sa juste fureur, désarment sa sévérité et font succéder la clémence à la justice. Voilà le sublime et paternel aspect sous lequel se révèle sans cesse, dans le livre inspiré, le Dieu des Hébreux, « lent » à s'irriter, abondant en miséricordes, faisant » grâce jusqu'à la millième génération, et sup-

» portant, avec une patience que rien ne lasse,
» les péchés des mortels ! »

Mais prétendre, mais croire que ce Dieu, qui a dit à Moïse lui-même et qui a tant de fois répété : « les fils ne seront pas punis pour les » méfaits de leurs pères, et, seule, l'âme qui » a péché subira le châtiment de son crime ; » croire que le Dieu toujours bon, même dans ses rigueurs, puisse faire expier à la postérité la plus lointaine les fautes des ancêtres, n'est-ce pas insulter à la divine Providence, à la raison, à la vérité ?

Dix-huit siècles se sont écoulés depuis que, dans un coin de la Judée, sur la plainte légitime des gardiens de la loi d'Israël, les Romains ont condamné l'apôtre, le créateur d'une nouvelle doctrine à la fois politique et religieuse. Admettons que les uns et les autres se soient trompés et qu'ils n'aient pas su voir ni comprendre qu'ils poursuivaient non pas seulement un réformateur social, mais un Dieu ; admettons qu'ils aient volontairement fermé les yeux à la lumière et agi méchamment vis-à-vis de celui qui pouvait cependant d'un seul mot, d'un seul acte de sa toute-puissance, briser leurs complots et anéantir leurs projets.

Chose étrange! ce ne sont pas ces hommes qui sont punis! La génération qui a condamné et mis à mort Jésus n'a été frappée d'aucun châtiment. Les magistrats du Sanhédrin, les juges sacriléges, le peuple témoin et complice du crucifiement, n'ont éprouvé aucune marque de la colère divine. Ils sont morts tranquillement dans leur lit, sur le sol de la patrie aimée; ils n'ont subi ni les douleurs, ni les privations de l'exil (1). Ce sont leurs enfants, c'est la génération qui leur a succédé et dont les mains étaient pures du sang de ce juste et de ce Dieu, qui a expié seule leur prétendu forfait.

Lorsqu'Israël se révolte dans le désert, au pied même du Sinaï, contre le Dieu vivant, dont il vient d'entendre la voix et qui lui est apparu au sein des foudres et des éclairs, dans la plus éclatante et la plus solennelle révélation qui se soit produite devant le genre humain, la colère du Seigneur s'enflamme contre le peuple rebelle. La génération qui, malgré les signes miraculeux

(1) Le règne de Claude, qui suivit de peu de temps la condamnation de Jésus, fut, pour les Juifs, la période la plus heureuse de la domination romaine. Claude leur accorda de nombreuses faveurs; il publia deux édits célèbres qui, leur permettant de vivre selon leurs lois, les maintenant dans tous leurs priviléges, décrétait à leur profit la plus entière liberté de conscience et condamnait toutes les persécutions dont ils avaient pu être l'objet.

vingt fois réitérés, a pu douter des promesses divines, outrager le saint de Jacob et blasphémer contre l'Éternel, cette génération est impitoyablement condamnée ; elle périra dans le désert, au milieu des labeurs, des fatigues, des combats et des épreuves de toute nature. Mais les fils, innocents du crime de leurs pères, ne subiront pas les effets de cette sentence effrayante ; ils entreront dans la terre promise, et ils s'abreuveront à ces ruisseaux de lait et de miel qui sont refusés à leurs pères.

Ici, au contraire, quand il s'agit de la condamnation du Christ, tous les sentiments de justice semblent bouleversés. Les auteurs de la sentence de mort, les véritables coupables, s'il en existe, sont épargnés et ce sont leurs fils, qui, au bout d'un siècle, arrachés à leur patrie, dispersés parmi les nations, honnis, persécutés, en butte à la haine, au mépris et aux violences des gouvernements et des peuples, deviennent les victimes expiatoires d'un crime qu'ils n'ont pas commis !

Non, la condamnation des fils d'Israël pour le péché hypothétique de leurs pères, la longue persécution qui aurait fait de tous les peuples de la terre les exécuteurs des hautes œuvres de la Providence, n'ont certainement pas leur cause

dans la malédiction de ce Dieu, clément et miséricordieux, qui ne se manifeste aux mortels que par ses inépuisables bienfaits.

Nous mêlons trop souvent, son nom sacré à nos faiblesses et à nos passions; nous en faisons volontiers le complice de nos haines et de notre fanatisme; nous osons même justifier nos forfaits, en affectant de les commettre « pour la » plus grande gloire de Dieu. » Non! Dieu n'est pas solidaire de ces actes impies, de ces guerres sanglantes, de ces réciproques anathèmes dont la religion est le prétexte mensonger. Toutes ces luttes fratricides sont en abomination aux yeux de l'Eternel. Le Grand, le Tout-Puissant, l'Infini n'a pas besoin de nos bras et de nos armes pour venger sa majesté outragée; il n'a pas besoin de transformer en bourreaux les enfants de la terre, de susciter l'inimitié entre les frères, de semer la discorde parmi les hommes, pour punir ceux qui ont violé ses saintes lois.

Hélas! nous ne réfléchissons pas que c'est façonner Dieu à notre usage, c'est l'abaisser à notre niveau, que de lui attribuer l'inspiration de nos fureurs anti-fraternelles! Non! la guerre ne vient pas de Dieu! Non! le fanatisme ne vient pas de Dieu! Non! la persécution ne vient pas de Dieu! Depuis le commencement des âges, il souffre que l'homme, sous l'influence de sa liberté, se

courbe devant des idoles faites de bois et de pierre, se crée des fétiches monstrueux et difformes, se livre à des cultes épouvantables, sacrifie des victimes humaines et ses propres enfants à d'affreuses divinités; il ne fait point tonner sur ces têtes coupables ses foudres vengeresses; il se contente de les éclairer peu à peu, de leur montrer au loin la vérité resplendissante, et de les appeler à lui par la raison, par la voix de la conscience, par l'aspect saisissant des phénomènes qui les entourent. Et ce Dieu, si plein de mansuétude et de tolérance pour l'idolâtrie obstinée, qui accorde chaque jour à ceux qui croient en lui, comme à ceux qui le dédaignent et blasphèment son nom, la vie, la chaleur du soleil, le pain quotidien, tous les dons et toutes les jouissances de la nature splendide, ce Dieu se montrerait tout d'un coup animé d'une haine éternelle contre le peuple qu'il a choisi, contre ses serviteurs de prédilection, parce qu'ils auraient eu le tort de ne pas attribuer une nature divine à celui qui venait leur prêcher une loi contraire à l'immortelle promulgation de Sina

Non! la volonté de Dieu est étrangère aux violences dont Israël a été si longtemps la victime. Cette persécution a des causes exclusivement humaines; elle résulte d'événements à la fois

politiques et religieux, dont il est facile de se rendre compte.

II

Voici quelle est la raison politique.

Nous avons dit la lutte héroïque que la Judée soutint contre Rome maîtresse du monde. Cet empire gigantesque, devant lequel tout avait cédé, trouva tout à coup devant lui une résistance à laquelle il n'était pas habitué. Vainement envoyait-il ses meilleures armées et ses plus grands capitaines; la Judée, courbée par la force, se redressait sans cesse sous le joug, et, saintement insurgée, contraignait ses vainqueurs à une guerre perpétuelle. Les Juifs ne combattaient pas seulement pour leur patrie; ils défendaient leur foi religieuse, leur culte, leur Dieu, c'est-à-dire leur avenir tout entier et celui du genre humain; ils opposaient aux Romains étonnés une constance, une énergie, une indomptable fermeté qui, pendant près d'un siècle, tint en échec toutes les forces de la Rome impériale. La colère des empereurs et du peuple romain fut portée à son comble en voyant que, seul, un petit peuple refusait de se soumettre aux dominateurs

de l'univers. Tacite nous a conservé la trace et le souvenir de ce sentiment irrité. « Ce qui aug-
» mentait la rage des Romains, dit-il, c'était de
» voir que, seuls, les Juifs n'avaient pas encore
» cédé. *Augebat iras quod soli Judæi non cessis-*
» *sent.* » Aussi, quand Israël fut vaincu, quand Jérusalem ne fut plus qu'un monceau de ruines, un immense cri d'allégresse retentit d'un bout à l'autre du monde romain, et les vainqueurs consacrèrent par un arc de triomphe la mémoire de ce grand événement.

Ce fut là une première cause de haine entre les vainqueurs et les vaincus. Les Césars comprenaient bien que, même dans les fers, même arrachés à leur patrie, les Juifs resteraient indomptables, et que, tournant toujours leurs regards et leurs cœurs vers Jérusalem, ils ne cesseraient d'ourdir des complots et de tenter des insurrections pour reconquérir et reconstituer le sanctuaire de l'Éternel. Bientôt, en effet, la terrible révolte de Bar Kokébas mit en péril l'Empire déjà menacé de loin par le flot montant des hordes barbares.

La politique, le soin de leur propre conservation, conseillaient aux Césars d'user d'une rigueur exemplaire contre l'agitation permanente

des Juifs. On multiplia à leur égard les sévérités et les violences. On leur interdit d'aller pleurer sur les ruines de la ville sainte; on les dispersa aux quatre coins de l'Empire; on les livra aux travaux et à l'ignominie des esclaves; on édicta contre eux des lois impitoyables, leur défendant de lire la Bible et leurs livres traditionnels. En un mot, on prit, envers ces grands vaincus, les moyens énergiques que le pouvoir menacé prend contre ceux qu'il considère comme ses ennemis.

Les Juifs étaient, en effet, des ennemis! Si les Romains ne leur pardonnaient pas leur héroïque défense et leurs incessantes rébellions, ils ne pardonnaient pas aux Romains la destruction de la ville sainte et les rigueurs tyranniques qu'ils faisaient peser sur eux seuls, parmi les innombrables sujets de l'empire. Ainsi naquit, se développa et s'envenima chaque jour une haine vivace, égale chez les dominateurs et chez les vaincus.

Et, des gouvernants, cette haine descendit bientôt parmi les gouvernés. Le peuple romain s'habitua à considérer les Juifs comme un peuple dangereux et maudit, qu'il fallait dompter à tout prix, poursuivre et anéantir, parce qu'il était

l'ennemi irréconciliable de l'empire, l'ennemi du genre humain.

Être l'ennemi de l'empire, c'était, en effet, l'être, à cette époque, du monde entier. Rome tenait en ses mains le sceptre de la domination universelle; elle était la tête et la reine de tous les peuples connus qu'elle traînait à son char triomphal. Aussi, partout où les exilés de Sion portaient leurs pas errants et leur sombre défaite, ils trouvaient les Romains toujours puissants, toujours implacables, les farouches proconsuls, les généraux encore frémissants du long échec des armées impériales de Judée, c'est-à-dire la loi oppressive, l'esprit de colère, de vengeance et de persécution.

Partout, au nord comme au midi, au levant comme à l'occident, dans les déserts africains comme dans les riches contrées de l'Asie, chez les Bretons séparés de tous les continents comme chez les Scythes du Pont-Euxin, dans les sombres forêts de la Germanie comme dans les champs druidiques de la Gaule, partout les aigles, les drapeaux, les faisceaux et les agents de Rome se dressaient aux yeux des douloureux proscrits, avec leurs menaces, leurs violences et leurs anathèmes opiniâtres.

III

Une cause religieuse vint, dès l'époque romaine, se joindre à ces motifs de persécution et de rigueurs politiques. Les peuples, jusqu'alors vaincus par les Romains, étaient des nations païennes ayant à peu près la même mythologie, le même culte, les mêmes croyances que leurs vainqueurs. Pour la première fois, dans la lutte contre les Juifs, les Romains se trouvèrent en face d'une résistance religieuse et d'un principe nouveau. Les Hébreux, en effet, défendaient bien moins leur territoire que leur foi; c'est là ce qui décuplait leur courage et leurs forces. Les Romains comprirent aisément que la religion était le secret de l'héroïsme de ce peuple étrange, et tous leurs efforts tendirent à détruire le culte et la loi d'Israël. Des statues furent placées dans le temple de Jérusalem; on tenta de substituer au culte de l'Éternel l'idolâtrie romaine. Ces profanations ne firent qu'exciter l'énergie et le désespoir des défenseurs de la Judée.

Rome ne voyait pas d'ailleurs sans étonnement et sans émotion cette religion si différente

de celle que le monde entier pratiquait, si simple, si contraire à toutes les idées universellement admises sur la nature des dieux et leurs rapports avec les hommes. Un secret pressentiment lui disait que le dieu inconnu qu'adorait Israël devait chasser les divinités du paganisme et régner seul sur cette terre immense qu'elle foulait d'un pied triomphant. Ce que la Grèce avait fait à l'égard de Socrate, cet autre révélateur du Dieu unique et infini, Rome le fit sans pitié à l'égard des Juifs. De même qu'Athènes avait lancé sur l'illustre philosophe les sarcasmes d'Aristophane, de même Rome lança sur les Juifs les railleries, les épigrammes, les dédains de ses poëtes et de ses écrivains. Tous les satiriques de l'Empire se sont épuisés en traits moqueurs et méprisants contre les Hébreux, tandis que les plus graves historiens, et parmi eux Tacite lui-même, répandaient dans le peuple les idées les plus fausses sur les traditions et les croyances des fils d'Israël. N'allaient-ils pas jusqu'à affirmer qu'au fond du Saint des saints, du mystérieux asile où le grand-prêtre prononçait, dans les jours solennels, le Nom Ineffable, on cachait aux regards profanes et l'on adorait en secret la tête d'un âne (1)?

(1) Tacite, Histoires, liv. V, ch. II et suiv.

D'ailleurs, pour le gouvernement et pour le peuple, les Juifs n'étaient pas seulement une secte dont les doctrines et la foi religieuse restaient incompréhensibles et cachées, c'étaient les contempteurs des dieux du paganisme, c'étaient les adversaires implacables de ce polythéisme matérialiste qui était alors le dogme de la société entière et la base même de son organisation. Les prêtres païens, plus clairvoyants encore que les Césars, et plus inquiets sur les dangers que l'apparition du monothéisme faisait courir à leurs théories idolâtres, ameutaient contre les Juifs la plèbe facile à entraîner, en même temps qu'ils conseillaient aux empereurs des rigueurs excessives.

Ainsi la différence de religion creusa de plus en plus l'abîme que la politique avait déjà si profondément ouvert entre les Romains et les Hébreux.

Une équivoque fatale augmenta encore, à cet égard, l'inimitié réciproque.

La secte chrétienne naissante ne se distinguait des Juifs par aucun signe extérieur et caractérisé. Le nom de *Juifs* désignait indifféremment les apôtres de l'Évangile et les observateurs de la loi du Sinaï ; il comprenait tous les individus

originaires de Judée, sans qu'on recherchât s'ils se rattachaient à la foi nouvelle du Christ ou s'ils continuaient à suivre l'antique loi paternelle que les réformateurs chrétiens avaient entrepris de modifier.

Or, nous avons vu que le Christianisme était animé vis-à-vis du monde romain d'une ardeur de prosélytisme que rien ne pouvait arrêter. Ses apôtres et ses néophytes, formant dans les sombres abris des catacombes de véritables sociétés secrètes, menaçaient l'ordre politique et religieux d'une prochaine décomposition.

On sait comment les empereurs et les pontifes romains répondirent à cette tentative révolutionnaire qui devait néanmoins triompher. Ils firent périr par milliers, dans les amphithéâtres, dans les catacombes, les adeptes des nouvelles doctrines. Le sang coula à flots ; les martyrs furent innombrables. On lâcha sur eux les bêtes fauves des cirques, et cette autre bête fauve, terrible, farouche, altérée de meurtre et de carnage qui se nomme « la populace. »

Mais, les Juifs, confondus sous le même nom que les chrétiens, furent aussi confondus dans le même arrêt de mori, frappés dans les mêmes massacres, livrés comme eux à d'épouvantables supplices, aux coups des gladiateurs, aux dents des

animaux féroces, et la persécution qui atteignit les apôtres du Christ retomba inintelligente et aveugle, sur ceux-là mêmes que les chrétiens accusaient d'être les assassins de leur Dieu !

IV

Avons-nous dans cette rapide analyse suffisamment fait connaître les causes toutes humaines qui, dans la Rome impériale, avaient excité contre les restes infortunés d'Israël la colère des nations païennes? La lutte acharnée du peuple hébreu, ses incessantes révoltes, les dangers qu'en de nombreuses circonstances il fit courir à l'Empire, sa doctrine monothéiste si étrange au milieu du polythéisme antique et qui était pour la société d'alors un péril bien autrement redoutable, la haine qui poursuivit les premiers chrétiens et dans laquelle il fut enveloppé, ne sont-ce pas là des raisons suffisantes pour expliquer, dans l'ordre naturel des choses, la persécution, le mépris, les outrages dont les Juifs ont été victimes sous la domination romaine?

Voyons si leur triste situation dans le monde,

devenu chrétien, ne se comprend point par des motifs aussi évidents et tout aussi humains, sans qu'il soit besoin de croire à une punition surnaturelle qui insulterait à la bonté, à la justice et à la miséricorde infinie du Dieu vivant.

V

Lorsque le Christianisme, sortant enfin des catacombes, saisit le sceptre de l'empire et monta radieux, avec Constantin, sur le trône des Césars, il trouva dans le monde entier, à tous les degrés de l'ordre social, les sentiments hostiles répandus contre les Juifs, par une tradition déjà plusieurs fois séculaire, et il ne crut pas devoir répudier à cet égard l'héritage de la Rome païenne.

L'eût-il voulu, peut-être il n'en aurait pas eu le pouvoir. Le Christianisme ne triomphait, en effet, que de l'idolâtrie, et parmi les peuples païens. Les chrétiens n'ont jamais été que des polythéistes convertis. C'est même ce qui a fait la grandeur de l'apostolat chrétien, d'avoir ramené toutes les mythologies antiques sous la doctrine de l'Évangile, lequel, pour s'être con-

sidérablement écarté de la loi du Sinaï, n'en est pas moins un des rameaux et une provenance immédiate de l'arbre sacré dont le Judaïsme forme le tronc vigoureux.

Pour accomplir sa mission et atteindre son but, le Christianisme prit la société ancienne telle qu'elle était constituée avec ses lois, sa hiérarchie, ses institutions de toute nature, ses préjugés et ses faiblesses. Il sut, afin de conquérir la puissance suprême, se plier à l'esprit du temps. De même que plus tard un autre ambitieux illustre s'écriait : « Paris vaut bien » une messe, » le Christianisme primitif trouva que Rome, c'est-à-dire la domination du monde connu, valait bien quelques concessions. Lui qui était venu au nom de la liberté et de la fraternité universelles, il transigea avec l'autorité absolue, et, satisfait de régner à côté des empereurs, il laissa la société divisée, comme auparavant, en maîtres et en esclaves, en tyrans et en ilotes, en possesseurs d'immenses territoires et en prolétaires manquant de pain. Il réserva pour le monde futur et pour l'époque mystérieuse de la vie d'outre-tombe ses plans merveilleux de société égalitaire. Lui qui était venu au nom de l'humilité évangélique et qui avait dit : « Mon » royaume n'est pas de ce monde, » il transigea avec la superbe hiérarchie païenne, organisa,

suivant les lois et les institutions de Rome, le nouveau pontificat, et fit passer dans la nouvelle Église les formes, les titres et la pompe des cultes polythéistes. Lui, enfin, qui était venu au nom du Dieu unique, immatériel, invisible et infini, il transigea avec la pluralité des dieux; le principe trinitaire, tout en maintenant l'idée de l'unité divine, l'appropria et la rendit plus accessible pour des peuples dès longtemps habitués à de nombreuses divinités, à des dieux-hommes, au culte des images, à toute une mythologie séduisante, aimable et profondément artistique.

Ainsi, en toutes choses, le Christianisme fut une habile et heureuse transaction, et l'on peut dire qu'il reçut de la Société romaine autant, peut-être plus, que ce qu'il lui donna.

Parmi les passions et les préjugés que le Christianisme trouva tout développés dans le monde païen et trop enracinés pour qu'il crût pouvoir les détruire, il faut compter l'antipathie générale des peuples romains contre les Juifs. Il n'eut aucune raison pour combattre, soit dans les régions du pouvoir, soit parmi les masses, la haine qu'inspiraient les proscrits de Sion; il avait, au contraire, de nombreux motifs pour l'entretenir.

VI

Tous les chefs de la nouvelle religion, tous les prêtres de la nouvelle Église étaient eux-mêmes Romains. Depuis longtemps avaient disparu les premiers apôtres qui s'enorgueillissaient d'être Hebreux. Il n'y avait plus aucun Juif parmi les membres du clergé de Rome chrétienne; tous, nés parmi les populations ennemies d'Israël, ils avaient sucé, dès l'enfance, les mêmes sentiments de réprobation contre les vaincus de la Judée, et leur nouvelle foi n'avait pu atténuer cette animosité originaire. Aux raisons politiques qui, sous ce rapport, leur étaient communes avec tous les citoyens de l'Empire, s'en joignait une particulière et bien autrement influente.

Les Juifs étaient en effet pour le Christianisme victorieux une protestation vivante, éternelle, indomptable. — Par toutes leurs doctrines, par toutes leurs affirmations, ils disaient à la religion du Christ : « Tu es mensonge. » Ils criaient sous le joug et au milieu des supplices : « Il n'y a » qu'un Dieu. » Ils reprochaient aux apôtres et aux sectateurs de l'Évangile d'avoir défiguré le

sens et le texte des Écritures sacrées dont ceux-ci prétendaient faire sortir la vérité de leur apostolat, l'annonce et la révélation de leur Messie. Ils déclaraient que Jésus n'était qu'un homme, qu'un réformateur hardi; ils qualifiaient de blasphème l'idée d'en vouloir faire une divinité. Ils applaudissaient enfin à la sentence de mort prononcée contre ce novateur qui avait voulu renverser la loi donnée par l'Éternel. Ainsi à tous ces points de vue, ils étaient la négation éclatante, obstinée, de tous les principes sur lesquels reposait la religion chrétienne.

Le Christianisme eut à lutter, dès ses premiers pas, contre de puissantes hérésies, mais l'opposition qui venait des Juifs était à coup sûr la plus redoutable, car elle attaquait la doctrine chrétienne dans son essence même.

Combattre par la persuasion les objections que le Judaïsme souleva, dès les premiers temps, contre les dogmes chrétiens, était une entreprise qui bientôt fut reconnue impossible, car les Juifs ne voulurent ni se laisser convaincre ni se convertir. Fidèles à leur antique loi, dont ils serraient sur leurs cœurs le code vénéré, ils résistèrent à toutes les tentatives du prosélytisme, à toutes les menaces des persécuteurs, et ils passèrent ainsi

à travers les peuples, prostestant éternellement contre le Christianisme triomphant.

Il n'en fallait pas tant pour envenimer encore le ressentiment des Romains contre les défenseurs de la Judée, contre les agitateurs de l'Empire. Les christianisés de la société païenne devinrent farouches envers leurs anciens ennemis. A l'hostilité politique s'ajouta promptement le fanatisme religieux, et, pour consolider leur puissance, les évêques chrétiens ne crurent pas devoir modérer les passions populaires. Partout la foule fut déchaînée contre les débris d'Israël. Ceux qu'on lui signalait auparavant comme des conspirateurs dangereux, comme les contempteurs des divinités de l'Olympe, furent signalés maintenant comme des Déicides, qui avaient mis à mort le révélateur de l'Évangile, le rédempteur et le libérateur de l'humanité tout entière.

Une fois lancée dans cette voie de cruautés, et de sinistres représailles, la société romaine ne s'arrêta point. La chasse au Juif commença à tous les points de l'horizon antique, et l'aurore sanglante du moyen-âge se leva pour les infortunés martyrs de Jérusalem. Triste et sombre période où la haine des Romains idolâtres et des païens christianisés, unie

dans un même sentiment de passion et de haine, n'a pas laissé un seul moment de trêve, de sécurité et de repos aux descendants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, à la race qui avait donné au monde, avec le Décalogue et la Bible, la lumière et la vérité. Il a fallu arriver à la fin du dix-huitième siècle, à une époque où les principes du droit humain ont triomphé de nouveau au milieu des convulsions d'une révolution sociale, pour que la persécution s'arrêtât aux cris de la conscience indignée et pour que les prétendus Déicides reprissent enfin, parmi les sociétés civilisées, leur titre et leurs droits d'hommes libres. Mais que de douleurs, que de calamités, que de sacrifices sanglants, que de tortures et que de massacres durant cette terrible époque du moyen-âge, dont chaque jour est marqué, pour Israël, par des dates funèbres!

VII

Quand les faits ont une pareille évidence, quand le fanatisme et la persécution naissent si manifestement de préventions populaires et de sentiments de vengeance, pourquoi associer le

nom de Dieu à ces sombres passions et le rendre complice des erreurs et des crimes des hommes?

Réduite aux proportions d'un fait purement humain, nous comprenons la persévérance de cette haine acharnée entre les vainqueurs et les vaincus, entre les bourreaux et les victimes. L'histoire nous en révèle d'aussi terribles, d'aussi persistantes chez des peuples ennemis qui n'avaient pas, pour se détester, autant de motifs que pouvaient en avoir les destructeurs de Jérusalem et les exilés de la Judée, l'Evangile dominateur et l'Ancien Testament opprimé. On voit avec étonnement, même de nos jours, des races entières se poursuivre de siècle en siècle, se combattre et s'entre-détruire, sans relâche et sans merci. Ce n'est pas seulement à l'époque de la décadence romaine que le fanatisme religieux a suscité des guerres fratricides et armé les uns contre les autres les membres de la famille humaine. Ces luttes sacrilèges s'expliquent, sans se justifier, par les instincts dépravés qui inspirent le cœur de l'homme et les actes des peuples. Le cri sinistre : « Malheur aux vaincus! » a été jusqu'à nos jours la loi et la règle du droit des gens, et les plus barbares moyens ont été mis au service de cette doctrine anti-sociale. L'heure est enfin venue où

des principes plus généreux sont consacrés par les peuples modernes; mais ne nous étonnons pas si, là comme en toutes choses, il a fallu longtemps à la vérité pour triompher des préjugés et de l'erreur.

C'est de cet anathème contre les vaincus que les fils d'Israël ont été les victimes, dès les premiers temps qui ont suivi la ruine de la ville sainte. L'antagonisme religieux a joint ses violences à cette cruelle doctrine du droit ancien, et les Juifs, considérés partout comme des ennemis de l'État et de la religion, ont traîné de ville en ville, de royaume en royaume, leur existence errante et menacée, partout méprisés, partout repoussés, partout maudits. C'est ainsi qu'en voyant ces persécutés toujours dans l'opprobre et sous le joug, les masses se sont peu à peu habituées à les regarder comme des déshérités du Dieu vivant et à accepter, en explication de ce long et effrayant désastre, la pensée qu'ils expiaient le crime imputé à leurs ancêtres, la condamnation du Christ.

Voilà par quel enchaînement fatal de faits et d'idées ont germé et grandi successivement les préventions contre les Juifs.

Tout ce qui précède montre clairement qu'il est impossible de considérer comme une punition divine la persécution qui les a décimés sous l'empire romain et dans le monde chrétien. La politique et les passions religieuses ont seules inspiré les sentiments haineux qui les ont poursuivis, à toutes les époques et dans toutes les contrées. Il n'est pas permis de profaner la majesté de Dieu en la solidarisant avec les cruautés des hommes.

CONCLUSION

Jetons maintenant un regard en arrière et mesurons la route que nous avons parcourue.

La question que nous avions posée, en repoussant avec une légitime émotion l'accusation de « déicide » qui, depuis dix-huit siècles, pèse sur le peuple juif, était celle-ci : « Est-il vrai que » les Juifs aient su ; est-il vrai qu'ils aient pu sa- » voir que Jésus était fils de Dieu et Dieu lui- » même? S'ils ne l'ont pas su, si aucune preuve » de divinité ne leur a été accordée, comment » peuvent-ils être coupables? »

A cette réponse, l'Évangile a répondu. Nous avons accepté le livre chrétien sans discussion sans critique, sans réserve. Nous n'avons voulu ni le contester, ni le contrôler. Nous n'avons pas fait ressortir, avec l'école voltairienne, les nom-

breuses contradictions ni les flagrantes erreurs que présentent les quatre récits évangéliques. Nous n'avons point, avec Strauss et l'école allemande, attribué à ces récits un caractère mythique qui range l'histoire du fils de Marie dans la catégorie des fables et des légendes. Nous n'avons pas mis davantage en question la vérité des dogmes chrétiens ni blâmé le Christianisme d'avoir admis la divinité de Jésus. Non ! la question était, à nos yeux, supérieure à ces controverses théologiques. Nous n'avions point à rechercher ce qu'il y a de vrai ou de faux dans les doctrines de l'Église; nous ne voulions que venger enfin une race opprimée, que l'on proscrit, depuis près de deux mille années, sous le prétexte qu'elle a volontairement mis à mort un Dieu qui était venu s'offrir en sacrifice pour le salut du genre humain.

Nous n'avons pas même apprécié s'il est croyable qu'un Dieu, la puissance, la justice et la bonté infinie, ait eu besoin, pour sauver l'humanité, de revêtir une forme mortelle et de se faire tuer par des hommes, cruellement choisis par lui pour être les instruments de cette sanglante expiation et mériter ensuite, par cet acte, l'exécration de tous les peuples. Négligeant tous ces graves problèmes, acceptant, dans

son sens textuel, le livre lui-même dont on a fait le témoin et l'accusateur du peuple juif, nous avons loyalement interrogé ce livre, le seul qui nous reste de cette mémorable époque; nous lui avons demandé comment, par quels signes, par quelles paroles, dans quelles circonstances Jésus s'était révelé aux Juifs; à quels traits caractéristiques les habitants de la Judée, alors palpitants dans l'attente et l'espérance du Messie, fils de David, avaient pu reconnaître en lui l'envoyé de l'Eternel, le Verbe divin fait chair, le Dieu manifesté sous une figure humaine.

Toute la vie du fils de Marie, depuis l'instant de sa conception jusqu'au moment de sa résurrection, a successivement passé sous nos yeux. — Jamais l'Évangile ne nous a démontré que le peuple ait été témoin des miracles que l'on prétend s'être accomplis, et qui, seuls, pouvaient déterminer, dans les masses comme parmi les chefs des Hébreux, une foi sérieuse et durable. Toujours nous avons vu, au contraire, le Dieu descendu sur la terre, s'entourer de mystère et d'ombre, réaliser dans un secret profond et pour quelques rares adeptes, ses révélations les plus décisives, recommander à ses disciples la plus religieuse discrétion et refuser

obstinément aux Juifs le signe divin qu'ils ne cessent de solliciter.

Sa naissance merveilleuse à lieu dans une crèche solitaire; sa vocation céleste, au moment où il reçoit le baptême des mains de saint Jean, n'est qu'une vision qui lui est toute personnelle; sa transfiguration sur le mont Thabor n'a pour témoins que deux disciples auxquels il prescrit le silence le plus absolu; sa résurrection s'accomplit en dehors de tout regard humain, et ses plus fervents apôtres n'y croient que sur des preuves matérielles que d'ailleurs personne autre, en Israël, n'est appelé à vérifier.

Cette divinité clandestine pouvait-elle être admise par les Hébreux lorsqu'on voit, en tant d'occasions, les disciples les plus intimes en douter eux mêmes et protester contre les déclarations de Jésus? Il nous semble qu'après l'examen des textes que nous avons cités, il faut avoir un parti pris bien opiniâtre pour ne pas se prononcer en faveur du peuple juif.

Quant aux miracles opérés par le fils de Marie, quant à la sublimité de ses prédications morales, quant aux réformes importantes qu'il voulait introduire dans les mœurs et les usages de son époque, ils suffisaient sans doute pour le

faire vénérer comme un grand prophète, mais non pas pour lui attribuer un caractère divin, ni pour lui faire partager la puissance de Dieu, dans l'esprit des adorateurs de l'Unité absolue.

II

Oui! Jésus de Nazareth était, aux yeux des Juifs contemporains, un nouveau et radieux prophète. Ses paroles, ses idées, rappelaient et ressuscitaient en Israël, en leur donnant une plus haute portée et une forme plus épurée encore, les enseignements et la forte tradition des Isaïe et des Ézéchiel. Le peuple, depuis longtemps jouet d'une foule d'imposteurs qui avaient audacieusement usurpé le titre sacré de « Nabi », saluait avec bonheur, dans le fils de Marie, un véritable voyant, un profond réformateur et un admirable moraliste. Il ne cessa de l'entourer de son respect, de l'accueillir par d'enthousiastes ovations, jusqu'au jour où, l'entendant se proclamer Dieu et briser ainsi un des plus grands principes de la révélation sinaïque, ils se tourna aussitôt contre lui et demanda d'une voix unanime que ce « blasphême » fût puni de mort.

Et aujourd'hui encore, après dix-huit siècles de luttes, de guerres, de persécution et de martyre, c'est là la seule question entre Israël et le monde chrétien.

Jésus, prophète, au lieu d'être Dieu, serait acclamé et honoré par les Juifs comme il l'était dans l'ancienne Judée, lorsqu'il entrait à Jérusalem, aux cris de joie de la foule empressée, lorsque les magistrats n'osaient prendre à son égard aucune mesure sévère, de crainte de contrarier les vives sympathies du peuple, avide d'entendre la parole du prophète de Nazareth.

En dehors des mystères de l'incarnation, de la naissance, de la mort et de la résurrection de Jésus-Dieu, il n'est rien, dans l'Évangile, que le Judaïsme repousse systématiquement; car, nous ne saurions trop le redire, ces principes d'amour du prochain, de charité et de morale universelle qu'ordonne le fondateur du Christianisme, appartiennent en entier à la Bible et aux docteurs hébreux. Israël renierait sa propre croyance et sa séculaire tradition s'il ne reconnaissait pas, dans les discours du réformateur Nazaréen, l'inspiration et l'écho de sa foi constante depuis la promulgation du Sinaï.

Oui! les Juifs ont, dès les premiers jours, vé-

néré en Jésus le Voyant inspiré. S'ils ne l'ont point accepté comme Messie, alors qu'il ne réalisait pour eux aucune des promesses contenues dans les livres saints ; s'ils ne l'ont point reconnu comme Dieu, alors qu'il leur refusait si durement le signe qui devait constater à leurs yeux sa divinité, peut-on, de bonne foi, leur en faire un crime? Tous les hommes impartiaux, qui ont bien voulu nous lire, répondront négativement.

III

Maintenant ce sera toujours une incompréhensible énigme pour le peuple juif que Jésus, ou soit le Messie espéré, ne venant sur la terre que pour délivrer Israël, n'ait pas voulu ou n'ait pas pu accomplir cet affranchissement, seul but de sa mission humaine.

Eh quoi! la parole divine avait dit que le fils de David, l'oint de l'Éternel, viendrait libérer le peuple juif et faire éclater dans le monde le flambeau de Sion, et la venue de Jésus n'a eu d'autre résultat que de plonger Israël dans de nouveaux malheurs et sous une oppression plus cruelle.

On reproche, il est vrai, aux Juifs d'avoir attiré ces calamités sur leur tête par leur incrédulité et par la condamnation de Jésus.

Mais les prophéties divines ne parlaient ni de ces doutes, ni de ces résistances. Elles affirmaient, qu'au jour de l'avénement du Christ, Israël serait triomphant et du joug étranger et des erreurs païennes; que les nations se courberaient sous le sceptre de David, et que le nom du Dieu UN serait adoré jusqu'aux extrémités de la terre.

Nous le demandons à tous les esprits sincères, est-il possible que les Juifs aient pu voir, dans les paroles de Jésus, dans les actes de sa vie et dans les faits postérieurs à sa mort, l'accomplissement de ces promesses solennelles qui étaient leur espérance et leur soutien? Ce peuple, qui devait être sauvé par la venue du Messie, a été frappé de nouveaux désastres ; arraché du sol de la patrie, massacré par les armées romaines, il a vu détruire et réduire en un monceau de ruines le temple du Dieu vivant, la ville sainte qui devait être le centre et la reine du monde entier, « la maison de prières de toutes » les nations ». Il a été traîné en exil, en esclavage, livré aux plus affreux supplices, il est devenu le point de mire de tous les outrages, de toutes les haines, de toutes les calomnies qu'a

pu inventer contre lui le fanatisme politique et religieux. — Lui, l'élu de Dieu, le fils préféré de l'Éternel, il s'est trouvé être désormais le maudit, le déshérité, le paria parmi ses frères. Et les souffrances se sont accumulées chaque jour sur sa tête. Plus de repos, plus de pardon, plus de bonheur! Et il aurait reconnu une œuvre divine, il aurait vu la main du Messie Sauveur, dans le malheur qui l'accablait! Non, il ne put voir en cela que la passion humaine, et gémissant, il continua d'attendre le jour solennel de la réparation et d'espérer en l'avénement futur des jours messianiques.

L'état général de la société l'empêchait aussi de proclamer en Jésus le fils de Dieu et le Messie? L'avènement du Rédempteur devait, d'après toutes les promesses prophétiques, marquer, pour le monde entier, une ère de paix et de tolérance universelle; or, depuis que le Christianisme s'était fondé, depuis qu'il avait conquis l'empire universel, la terre semblait livrée plus encore qu'auparavant à la guerre, à la dispute, à tous les excès du fanatisme. — Lutte entre tous les principes et toutes les doctrines; lutte des peuples et des rois; lutte des sectes religieuses; intolérance et persécution à tous les degrés de l'échelle sociale ; révolutions

sanglantes; terribles et incessantes convulsions; le nom de Dieu mêlé à toutes les œuvres de sang et servant à justifier les plus effroyables cruautés; des peuples entiers, des races nombreuses exterminés au nom de la religion; en un mot la discorde brandissant ses torches enflammées sur l'humanité tout entière; tel est le tableau que la Société religieuse a présenté depuis dix-huit siècles; telles sont, surtout, les douloureuses épreuves par lesquelles a passé Israël, errant, dispersé, au sein des nations, proscrit et exécré dans tous les temps, sous tous les règnes, dans tous les pays et sous tous les cieux. Pouvait-il croire alors à la divinité de la religion au nom de laquelle il était impitoyablement persécuté? Pouvait-il croire que, si cette foi nouvelle émanait réellement d'un Dieu sauveur, sa miséricorde n'apaiserait pas, enfin, ses rigueurs, et sa bienveillance ne dominerait pas, enfin, sa colère?

IV

Mais ces malheurs, dit-on, sont l'expiation de son crime; il a fermé les yeux à la lumière; il a

tué un Dieu ; il a refusé le salut qui lui était offert, et il subit, depuis dix-huit siècles, le châtiment de ce forfait.

Est-ce bien lui qui a fermé les yeux à la lumière, lui qui attendait avec une si fiévreuse ardeur le libérateur prédit? Ou plutôt n'est-il pas désormais évident, tout ce qui précède n'a-t-il pas irrésistiblement démontré que le libérateur n'a pas voulu ou n'a pas pu se révéler aux Juifs, et que ceux-ci ont été systématiquement tenus dans l'ignorance de tout ce qui pouvait les éclairer sur la personne, la nature et la mission réelle du Dieu incarné, du Christ sauveur?

Et il fallait bien qu'il en fût ainsi dans la donnée originaire et traditionnelle de l'église chrétienne. Ce qui constitue, en effet, l'essence et ce qui a fait la grandeur et le succès du Christianisme parmi les nations païennes, c'est que Dieu lui-même, l'infini, l'Eternel, est venu souffrir sur la terre, pour racheter l'humanité pécheresse. Supprimez la passion et la mort de l'Être divin, sous sa forme humaine, et le Christianisme n'a plus de base, plus de but, plus de résultat. Ne cherchons pas ici ce que cette doctrine a de mystérieux et d'inexplicable aux yeux de la raison humaine. Constatons seulement que, dans le système

chrétien, l'humanité ne pouvait être rachetée que par le sacrifice volontaire d'un Dieu qui s'est offert en holocauste pour le salut du genre humain. C'est une grande pensée; c'est une magnifique espérance pour ceux qui ont la foi. Mais qu'en résulte-t-il ? Que si les Juifs, malheureusement choisis pour être les instruments de cette œuvre expiatoire, n'avaient point prononcé la condamnation de Jésus, le but divin était manqué, l'humanité pécheresse continuait à être la proie de l'esprit du mal, et le Christianisme était étoufté dans son germe. Qu'en résulte-t-il encore? Que Jésus, vivant paisiblement sur le sol de la Judée, toléré par les pouvoirs publics, admiré par le peuple, grossissait simplement la phalange des prophètes d'Israël, mais n'était le point de départ ni d'une nouvelle religion, ni surtout de cet immense mouvement de prosélytisme qui a envahi et dominé enfin le monde romain. Les apôtres n'étant pas repoussés par les fidèles du Judaïsme, n'auraient pas été porter l'Evangile aux Gentils, et de longs siècles se seraient écoulés avant que la Bible, même sous le commentaire hasardé des premiers chrétiens, parvint aux populations païennes.

A ce point de vue, la colère des chrétiens contre

les Juifs n'est pas seulement de l'injustice, elle est aussi de l'ingratitude.

Oui ! c'est de l'ingratitude, car c'est par les Juifs, agents aveugles et passifs des grands desseins de Dieu, que le Christianisme s'est fondé, s'est développé et a triomphé dans le monde. La Croix, qui a été l'instrument du supplice, est devenue le symbole de la victoire chrétienne et de la rédemption universelle; et le Calvaire où le Dieu a été mis à mort est devenu le phare éclairé sur les ténèbres du paganisme. Au lieu de persécuter et de maudire les Juifs, les chrétiens auraient dû les bénir, car, sans l'exécution providentielle et prédestinée de Jésus, que serait le Christianisme? Que serait l'Evangile? Que serait la nouvelle doctrine? Que serait tout ce monde chrétien avec sa splendeur, sa hiérarchie, ses pontifes et ses saints, et tout cet appareil triomphal sous lequel il tient et subjugue, depuis dix-huit cents ans, presque tous les peuples de la terre?

V

Ainsi les développements historiques du Christianisme, loin de vaincre et de dissiper l'incrédu-

lité originaire du peuple juif, ont dû naturellement la fortifier.

Est-ce à dire, cependant, que le Judaïsme ferme obstinément les yeux à la grandeur de la civilisation chrétienne et aux progrès qu'elle a réalisés dans le monde? Loin de là; s'il n'adore point un Dieu en Jésus; s'il ne voit point dans le Christianisme la réalisation des divines prophéties, il y admire néanmoins, dans l'ordre des faits providentiels, une des plus grandes époques de l'humanité et un pas gigantesque vers le but qu'il poursuit lui-même ici-bas. Expliquons cette pensée comme conclusion de l'importante étude à laquelle nous nous sommes livrés.

VI

Au moment où la doctrine chrétienne a été posée par son fondateur, voici quel était l'état moral et religieux du monde entier : Le polythéisme dominait sans partage ; il avait pour lui la force matérielle unie à l'assentiment des masses; il avait pour lui le prestige et l'attrait d'une mythologie aimable, sensualiste, facile pour toutes les faiblesses humaines et qui, au lieu d'idéaliser ses dieux, leur prêtait toutes les passions

des fragiles habitants de la terre. — Le culte du Dieu-Esprit, le dogme de l'unité divine, ne se conservaient que dans un petit coin de la Judée, chez un peuple qui était en infime minorité parmi les nations et que la singularité de sa religion, le soin jaloux avec lequel il veillait sur le dépôt sacré de ses croyances, le mépris qu'il affichait pour les idoles étrangères, rendaient odieux à la société païenne.

Les Juifs, évidémment impuissants à réagir contre l'immense majorité des races idolâtres, plusieurs fois vaincus dans des luttes inégales, s'étaient concentrés en eux-mêmes et cachaient à Jérusalem le trésor de leur foi pour le préserver de tout contact et de tout mélange profane. Ils avaient mis une haie autour de la loi divine, la séparant, avec une sollicitude farouche, des lois sociales et religieuses des nations environnantes.

Ils se bornaient, ainsi, à la défendre contre toute atteinte extérieure, mais ils ne pouvaient concevoir la pensée ni l'espérance de l'imposer au genre humain. C'était bien assez de garantir contre le souffle des vents contraires le flambeau allumé aux sommets embrasés du Sinaï. — Les temps étaient même passés où les prophètes transmettaient aux peuples païens la parole et

les ordres de l'Éternel; où Jonas commandait la pénitence aux Ninivites; où Isaïe, Ézéchiel et Jérémie menaçaient l'Egypte, Edom, Tyr, Babel et Assur. La Judée avait trop à faire de protéger sa croyance unitaire, pour prétendre à l'empire du monde. — Elle se contentait de vivre dans la pureté de ses traditions.

Mais le moment était venu où cette vie intérieure allait même devenir impossible. Les Césars, vainqueurs de tous les pays connus, ne pouvaient souffrir que, seule, la Judée, un territoire restreint et un peuple peu nombreux, échappât à leur domination. Le polythéisme romain et le monothéisme juif allaient inévitablement se livrer une sanglante bataille.

Déjà, depuis longtemps, les historiens, les moralistes et les philosophes de Rome et de la Grèce tournaient des regards curieux et ennemis vers ce Judaïsme étrange dont les dogmes et les principes constrastaient si fort avec ceux du monde entier; ils raillaient ces doctrines qu'ils ne pouvaient comprendre; ils insultaient ce Dieu caché que rien ne révélait aux yeux des mortels; ils haïssaient ce peuple si différent, par ses mœurs, par ses lois, de toutes les autres familles politiques, et ils étaient toujours disposés à

calomnier et à maudire une religion dont le spiritualisme absolu était la condamnation de leurs croyances matérialistes. Philon, à Alexandrie, Josèphe, à Jérusalem et à Rome, avaient défendu avec courage et dévouement la doctrine juive, attaquée, diffamée et persécutée déjà par le fanatisme et par les préjugés contemporains. Mais leurs efforts n'avaient pu arrêter l'heure de la lutte suprême; tout présageait un choc terrible entre Rome et Jérusalem, entre le polythéisme et la foi unitaire.

Or, le paganisme, ayant pour lui les forces gigantesques, les armées invincibles de l'Empire romain, était certain de triompher aisément d'un petit peuple, déjà affaibli et désorganisé par de nombreuses captivités et par d'effrayants désastres, qui n'avait ramené de sa dernière servitude qu'une faible partie de ses tribus primitives.

Oui, l'idée mosaïque risquait d'être vaincue et de périr, malgré l'héroïsme de ses champions, dans cette lutte d'une poignée d'hommes contre les innombrables légions de Rome, maîtresse du monde. Et si le polythéisme avait alors triomphé, c'en était peut-être fait pour toujours de cette vérité divine qu'au prix de tant de sacrifices et

de souffrances, Israël gardait précieusement, depuis les jours d'Abraham et de Moïse, pour la transmettre, à l'époque marquée, à tous ses frères de l'humanité !

Or, cette époque n'était pas encore venue. Le Dieu-Esprit, le Dieu unique et infini, le Dieu invisible et immatériel ne pouvait être offert, sans transition, à l'adoration des races idolâtres. Elles ne l'auraient point compris; trop habituées à humaniser la divinité, elles ne pouvaient être élevées tout d'un coup à la hauteur du dogme unitaire.

VII

C'est alors que l'éternelle Providence employa un de ces moyens qui sont dans les secrets de sa puissance infinie et par lesquels elle dénoue avec une si étonnante simplicité les difficultés que tout effort humain serait impuissant à résoudre.

Entre le Judaïsme et le monde idolâtre, fatalement mis en contact et condamnés à se combattre dans une lutte mortelle, Dieu fit surgir le Christianisme comme trait d'union entre le monothéisme juif et le polythéisme romain ; transaction merveilleuse qui introduisit dans le

monde et fit triompher le principe israélite, mais en lui donnant une forme nouvelle appropriée aux idées et à l'aptitude des sociétés de cette époque.

Par là se réalisa un prodigieux phénomène, témoignage visible de l'œuvre divine toujours agissante au sein des événements d'ici-bas. Vaincu dans l'ordre politique, anéanti dans sa nationalité par la force irrésistible du monde romain, le Judaïsme domina ses vainqueurs dans l'ordre spirituel et moral. En attendant de pouvoir le soumettre à la doctrine de l'Unité absolue, il lui donna pour Dieu un de ses plus remarquables prophètes, un de ses plus illustres docteurs. Il arriva ainsi que, tandis que Rome crut avoir triomphé de Jérusalem et étouffé, sous les débris du temple, la loi de l'Éternel, c'est Jérusalem au contraire qui, glorieusement sortie de son sépulcre, renversa rapidement le vieux monde et inaugura, par la Bible et le Décalogue, une nouvelle civilisation sur les ruines du paganisme.

Mais, dans les conditions matérialistes de la société d'alors, ce triomphe des vaincus sur les vainqueurs ne pouvait s'acheter qu'au prix d'une combinaison intelligente, que le Judaïsme

pur ne pouvait tenter sans détruire à jamais son principe, et que le Christianisme naissant put accomplir au contraire sans danger.

Voici en effet ce que la nouvelle formule juive, popularisée par les disciples de Jésus, concéda aux sociétés païennes en échange de la domination universelle.

Elle admit, avec la mythologie païenne, l'anthropomorphisme, c'est-à-dire la manifestation possible de Dieu sous une forme humaine, doctrine que le Judaïsme repoussait avec une si unanime réprobation. Elle combina habilement la croyance en la pluralité des dieux avec le dogme unitaire, par l'adoption de la Trinité qui, formule ingénieuse, reconnaissant trois personnes distinctes en Dieu, les confondit néanmoins dans une mystérieuse et impénétrable unité. Tout en expulsant de l'antique Olympe ses divinités sensuelles et immorales, le Christianisme peupla les cieux de Saints dont l'intervention était toute puissante auprès du Père céleste et de son divin Fils, et qui furent, pour le monde païen, comme une image spiritualisée des anciens Demi-Dieux. Les anges eux-mêmes, les mâles messagers de l'Éternel dans les traditions de la Bible, prirent la forme et la figure de ces petits amours mutins qui entouraient le trône des Immortels. Le poly-

théisme transfiguré put même saluer et reconnaître, en quelque sorte, une de ses plus gracieuses divinités dans la mère du Christ, dans la Vierge immaculée, expression de la beauté et de l'amour élevés à leur plus haute idée morale. Il n'est pas jusqu'aux trois Grâces qui n'eurent leur symbole dans le groupe mystique et charmant des trois Vertus théologales.

Grâce à ces concessions, le Christianisme put se faire accepter des peuples païens, que le spiritualisme absolu de la religion juive aurait certainement repoussés.

Un apologue célèbre raconte que la Vérité, sortant un jour toute nue de son puits, épouvanta et mit en fuite tous ceux qui l'aperçurent. La Fable, richement vêtue, objet de l'adoration et de l'hommage des mortels, passa par le chemin où la pauvre Vérité grelottait, morfondue et abandonnée. Elle eut pitié d'elle, la couvrit de ses brillants manteaux, l'orna de pierreries et de bijoux, et, sous ce vêtement splendide, l'introduisit dans le monde surpris et enchanté.

Tel le Christianisme, pour faire parvenir aux peuples idolâtres les vérités de la loi de Dieu, emprunta à la fable païenne les riches ornements qui l'avaient rendue belle et attrayante pour l'antique civilisation. Il consentit à altérer la

forme primitive et sévère de la loi du Sinaï, mais il en conserva le fond. Son œuvre essentielle consista à spiritualiser, par un symbolisme mystique, les croyances du paganisme, en les transfigurant au souffle de l'unité du Dieu-Esprit et en les marquant fortement du sceau indélébile des idées juives.

Pour avoir été une transaction avec le polythéisme, la trinité chrétienne n'en est pas moins une énergique affirmation de l'unité juive. Sous le manteau de ce dogme mystérieux, la Bible, le livre des livres, le Décalogue, la loi de Dieu, dans son texte, dans son esprit et dans sa pureté primitive, se sont répandus dans le monde entier, éclairant peu à peu les ténèbres, effaçant les cultes idolâtres, portant aux hommes la notion et la conscience des vérités éternelles; et, par le progrès des idées et des mœurs, ils ont amené graduellement l'humanité à l'intelligence de ce grand principe unitaire que la société romaine était incapable de comprendre.

Voilà ce qu'a fait le Christianisme, voilà comment il a sauvé la foi d'Israël de la destruction inévitable dont la menaçait le polythéisme vainqueur; voilà l'œuvre vraiment providentielle qu'il a accomplie et qu'il accomplit encore ici-bas. Et

l'on pourrait croire que le Judaïsme est l'ennemi du Christianisme? Non! non! s'il a trouvé dans la société chrétienne des passions iniques et des bourreaux impitoyables; s'il a été persécuté par les fils égarés qui, sortis de son sein, oubliaient qu'ils étaient ses mandataires dans le monde, il n'a jamais confondu les injustices des hommes avec l'œuvre elle-même dont le Christianisme est l'agent.

Il sait, il voit clairement que le Christianisme est un pont jeté sur l'abîme qui le séparait des autres peuples, et sur ce pont passent, depuis longtemps, pour arriver vers lui, toutes ces grandes intelligences directrices du progrès universel, tous ces penseurs courbés sur l'éternelle vérité, qui marchent, chaque jour, à la lumière de la Bible, et font marcher avec eux les sociétés modernes, vers la croyance en l'unité de Dieu et en l'unité du genre humain.

Non! le Judaïsme ne maudit pas le Christianisme. Il honore en lui la manifestation des grands principes moraux, des vertus sublimes qui ont transformé le monde ancien, l'ont arraché au culte de la matière et aux erreurs de l'idolâtrie, pour l'initier à la religion de l'esprit et aux devoirs que la révélation du Sinaï a proclamés. Il

admire en lui une des plus belles époques de l'humanité, une révolution providentielle qui a apporté aux hommes une source nouvelle de sentiments, d'idées et de progrès dans toutes les directions de l'esprit et dans toutes les aspirations de l'âme humaine. Mais surtout il l'aime comme un intermédiaire puissant entre Israël et l'humanité, comme un pionnier infatigable qui prépare, dans les déserts du paganisme, les sentiers de l'Éternel, comme un missionnaire qui répand jusqu'aux extrémites de la terre la parole et le livre de la Vérité, comme un semeur qui jette dans le sol fertile, aux quatre coins de l'horizon, le grain mystérieux dont le Judaïsme doit être un jour le moissonneur!

APPENDICE

Voir note 5 page 57.

(Evangile selon saint Jean, ch. VIII.)

12. Jésus parlant de nouveau au peuple, leur dit : Je suis la lumière du monde: celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres; mais il aura la lumière de la vie.

13. Les pharisiens lui dirent donc : Vous vous rendez témoignage à vous-même; *ainsi* votre témoignage n'est point véritable.

14. Jésus leur répondit: Quoique je me rende témoignage à moi-même, mon témoignage est véritable; parce que je sais d'où je viens, et où je vais; mais, pour vous, vous ne savez d'où je viens, ni où je vais.

15. Vous jugez selon la chair; mais, pour moi, je ne juge personne.

16. Et si je juge, mon jugement est véritable, parce que je ne suis pas seul, mais moi et mon Père, qui m'a envoyé.

17. Il est écrit dans votre loi que le témoignage de deux hommes est véritable.

18. Or je me rends témoignage à moi-même; et mon Père, qui m'a envoyé, me rend aussi témoignage.

19. Ils lui disaient donc : Où est-il votre Père? Jésus leur répondit : Vous ne me connaissez ni moi, ni mon Père; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père.

20. Jésus dit ces choses, enseignant dans le temple, au lieu où était le trésor; et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas encore venue.

21. Jésus leur dit encore : Je m'en vais, et vous me cher-

cherez, et vous mourrez dans votre péché. Vous ne sauriez venir où je vais.

22. Les Juifs disaient donc : Est-ce qu'il se tuera lui-même, lorsqu'il dit : Vous ne pouvez venir où je vais?

23. Et il leur dit : Pour vous, vous êtes d'ici-bas ; mais, pour moi, je suis d'en haut. Vous êtes de ce monde, et moi je ne suis pas de ce monde.

24. Je vous ai donc dit que vous mourrez dans vos péchés : parce qu'en effet, si vous ne *me* croyez *ce* que je suis, vous mourrez dans votre péché.

25. Ils lui dirent : Qui êtes-vous *donc?* Jésus leur répondit : *Je suis* le principe *de toutes choses*, moi-même qui vous parle.

26. J'ai beaucoup de choses à dire de vous, et à condamner en vous; mais celui qui m'a envoyé est véritable ; et je ne dis dans le monde que ce que j'ai appris de lui.

27. Et ils ne comprirent point qu'il disait que Dieu était son Père.

28. Jésus leur dit donc : Quand vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, alors vous connaîtrez *ce* que je suis, et que je ne fais rien de moi-même; mais que je dis ce que *mon* Père m'a enseigné.

29. Et celui qui m'a envoyé est avec moi, et ne m'a point laissé seul; parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.

30. Lorsqu'il disait ces choses, plusieurs crurent en lui.

31. Jésus dit donc aux Juifs, qui croyaient en lui : Si vous demeurez dans *l'observation* de ma parole, vous serez véritablement mes disciples.

32. Et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.

33. Ils lui répondirent : Nous sommes de la race d'Abraham, et nous n'avons jamais été esclaves de personne. Comment *donc* dites-vous que nous serons rendus libres?

34. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque commet le péché est esclave du péché.

35. Or l'esclave ne demeure pas toujours en la maison, mais fils y demeure toujours.

36. Si donc le Fils vous met en liberté, vous serez véritablement libres.

37. Je sais que vous êtes enfants d'Abraham; mais vous voulez me faire mourir, parce que ma parole ne trouve point d'entrée en vous.

38. Pour moi, je dis ce que j'ai vu dans mon Père; et vous, vous faites ce que vous avez vu dans votre père.

39. Ils lui répondirent : C'est Abraham qui est notre père.

Jésus leur répartit : Si vous êtes les enfants d'Abraham, faites donc les œuvres d'Abraham.

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui vous ai dit la vérité que j'ai apprise de Dieu ; c'est ce qu'Abraham n'a point fait.

41. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui dirent : Nous ne sommes pas des enfants bâtards; nous n'avons tous qu'un père, qui est Dieu.

42. Jésus leur dit donc : Si Dieu était votre père, vous m'aimeriez, parce que *c'est* de Dieu *que* je suis sorti, et *c'est de sa part que* je suis venu ; car je ne suis pas venu de moi-même; mais c'est lui qui m'a envoyé.

43. Pourquoi ne connaissez-vous point mon langage? parce que vous ne pouvez écouter ma parole.

44. Vous êtes les enfants du diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été homicide dès le commencement, et il n'est point demeuré dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Lorsqu'il dit des mensonges, il dit ce qu'il trouve dans lui-même ; car il est menteur et père du mensonge.

45. Mais, pour moi, lorsque je dis la vérité, vous ne me croyez pas.

46. Qui de vous me convaincra d'aucun péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?

47. Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu. C'est pour cela que vous ne les écoutez point, parce que vous n'êtes point de Dieu.

48. Les Juifs lui répondirent donc : N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain, et que vous êtes possédé du démon?

49. Jésus *leur* répartit : Je ne suis point possédé du démon; mais j'honore mon Père ; et vous, vous me déshonorez.

50. Pour moi, je ne recherche point ma propre gloire ; un autre *la* recherchera, et *me* fera justice.

51. En vérité, en vérité, je vous le dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

52. Les Juifs lui dirent : Nous connaissons bien maintenant que vous êtes possédé du démon. Abraham est mort, et les prophètes aussi, et vous dites : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

53. Etes-vous plus grand que notre père Abraham, qui est mort, et *que* les prophètes, *qui* sont morts aussi? Qui prétendez-vous être?

54. Jésus leur répondit : Si je me glorifie moi-même, ma

gloire n'est rien. C'est mon Père qui me glorifie ; vous dites qu'il est votre Dieu,

55. Et cependant vous ne le connaissez pas. Mais, pour moi, je le connais; et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous ; mais je le connais, et je garde sa parole.

56. Abraham, votre père, a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu et il a été rempli de joie.

57. Les Juifs lui dirent : Vous n'avez pas encore cinquante ans et vous avez vu Abraham?

58. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis : je suis avant qu'Abraham fût.

59. Là-dessus ils prirent des pierres, pour les lui jeter; mais Jésus se cacha et sortit du temple.

(Traduction de SACY.)

Voir note 3 page 105.

(Jean, ch. V.)

Jésus ajouta donc, et leur dit :

19. En vérité, en vérité, je vous le dis que le Fils ne peut rien faire de lui-même, *et il ne fait* que ce qu'il voit faire au Père : car tout ce que le Père fait, le Fils le fait aussi comme lui,

20. Parce que le Père aime le Fils, et lui montre tout ce qu'il fait ; et il lui montrera des œuvres encore plus grandes que celles ci, en sorte que vous en serez vous-mêmes remplis d'admiration.

21. Car comme le Père ressuscite les morts, et leur rend la vie; ainsi le Fils donne la vie à qui lui plaît.

22. Le Père ne juge personne ; mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils,

23. Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé.

24. En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle; et il ne tombe point dans la condamnation, mais il est *déjà* passé de la mort à la vie.

25. En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et qu'elle est déjà *venue*, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et que ceux qui l'entendront vivront.

26. Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même;

27. Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme.

28. Ne vous étonnez pas de ceci; car le temps vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu;

29. Et ceux qui auront fait de bonnes œuvres sortiront *des tombeaux*, pour ressusciter à la vie; mais ceux qui en auront fait de mauvaises en sortiront, pour ressusciter à leur condamnation.

30. Je ne puis rien faire de moi-même. Je juge selon ce que j'entends, et mon jugement est juste; parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

31. Si je rends témoignage de moi, mon témoignage n'est pas véritable.

32. Il y en a un autre qui rend témoignage de moi; et je sais que le témoignage qu'il en rend est véritable.

33. Vous avez envoyé à Jean, et il a rendu témoignage à la vérité.

34. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois le témoignage; mais je dis ceci afin que vous soyez sauvés.

35. Jean était une lampe ardente et luisante; et vous avez voulu vous réjouir, pour un peu de temps, à *la lueur de* sa lumière.

36. Mais, pour moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que mon Père m'a donné pouvoir de faire, les œuvres, *dis-je,* que je fais rendent témoignage de moi, que c'est mon Père qui m'a envoyé;

37. Et mon Père, qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni rien vu qui le représentât;

38. Et sa parole ne demeure point en vous, parce que vous ne croyez point à celui qu'il a envoyé.

39. Lisez avec soin les Écritures, puisque vous croyez y trouver la vie éternelle; et ce sont elles qui rendent témoignage de moi;

40. Mais vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie.

41. Je ne tire point ma gloire des hommes.

42. Mais je vous connais; *je sais* que vous n'avez point en vous l'amour de Dieu.

43. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44. Comment pouvez-vous croire, vous qui recherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et qui ne recherchez point la gloire qui vient de Dieu seul?

45. Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant le Père; vous avez un accusateur, qui est Moïse, en qui vous espérez.

46. Car si vous croyez Moïse, vous me croiriez aussi, parce c'est de moi qu'il a écrit.

47. Que si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croirez-vous ce que je dis?

(Jean, ch. VI.)

28. Ils lui dirent: Que ferons-nous, pour faire des œuvres de Dieu?

29. Jésus leur répondit: L'œuvre de Dieu est que vous croyiez en celui qu'il a envoyé.

30. Ils lui dirent: Quel miracle donc faites-vous, afin qu'en le voyant, nous vous croyions? Que faites-vous *d'extraordinaire?*

31. Nos pères ont mangé la manne dans le désert, selon ce qui est écrit: Il leur a donné à manger le pain du ciel.

32. Jésus leur répondit: En vérité, en vérité, je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du ciel; mais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain du ciel.

33. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde.

34. Ils lui dirent donc: Seigneur, donnez-nous toujours ce pain.

35. Jésus leur répondit: Je suis le pain de vie; celui qui vient à moi n'aura point de faim; et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.

36. Mais je vous l'ai déjà dit, vous m'avez vu et vous ne croyez point.

37. Tous ceux que mon Père me donne viendront à moi; et je ne jetterai point dehors celui qui vient à moi;

38. Car je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

39. Or la volonté de mon Père, qui m'a envoyé, est que je ne perde aucun de tous ceux qu'il m'a donnés; mais que je les ressuscite tous au dernier jour.

40. La volonté de mon Père, qui m'a envoyé, est que quiconque voit le Fils, et croit en lui, ait la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour.

41. Les Juifs se mirent donc à murmurer contre lui, parce qu'il avait dit: Je suis le pain vivant, qui suis descendu du ciel.

42. Et ils disaient: N'est-ce pas là Jésus, fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère? comment donc dit-il qu'il est descendu du ciel?

43. Mais Jésus leur répondit: Ne murmurez point entre vous.

44. Personne ne peut venir à moi, si mon Père, qui m'a envoyé, ne l'attire; et je le ressusciterai au dernier jour.

45. Il est écrit dans les prophètes: Ils seront tous enseignés de Dieu. Tous ceux donc qui ont entendu *la voix* du Père, et ont été enseignés *de lui*, viennent à moi.

46. Ce n'est pas qu'aucun homme ait vu le Père, si ce n'est celui qui est *né* de Dieu; *car c'est* celui-là *qui* a vu le Père.

47. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle.

48. Je suis le pain de vie.

49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts.

50. Mais voici le pain qui est descendu du ciel, afin que celui qui en mange ne meure point.

51. Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel.

52. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement; et le pain que je donnerai, c'est ma chair *que je dois donner* pour la vie du monde.

53 Les Juifs disputaient donc entre eux, en disant: Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger?

54. Et Jésus leur dit: En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

55. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour;

56. Car ma chair est véritablement viande, et mon sang véritablement breuvage.

57. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et je *demeure* en lui.

58. Comme mon Père, qui m'a envoyé, est vivant, et que

je vis par mon Père; de même celui qui me mange vivra aussi par moi.

59. C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée, et qui ne les a pas empêchés de mourir. Celui qui mange ce pain vivra éternellement.

60. Ce fut en enseignant dans la synagogue de Capharnaüm que *Jésus* dit ces choses.

61. Plusieurs donc de ses disciples, l'ayant entendu, dirent : Ces paroles sont bien dures, et qui peut les écouter?

62. Mais Jésus, connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient sur ce sujet, leur dit : Cela vous scandalise-t-il?

63. *Que sera-ce donc*, si vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant.

64. C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert à rien; les paroles que je vous dis sont esprit et vie.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. 3

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. 15

Etat de la Judée à la naissance de Jésus. — Lutte contre les Romains. — Désir et espoir d'un libérateur. — Signes auxquels ce libérateur devait être reconnu. — Analyse des prophéties touchant l'envoyé et l'époque messianiques.

CHAPITRE II. 31

Jean-Baptiste. — Etait-il le précurseur prédit? — Ses réponses à ceux qui l'interrogent. — Ses doutes sur la mission de Jésus. — Scène de la transfiguration. — Conception miraculeuse de Jésus. — L'Annonciation. — Songe de Joseph. — Ignorance du peuple. — Naissance de Jésus. — Miracles qui l'accompagnent. — Les rois mages. — Massacre des Innocents. — Bonne foi des Juifs. — Jésus n'était pas fils de David. — JÉSUS et EMMANUEL.

CHAPITRE III. 49

Enfance de Jésus. — Ses frères et sœurs. — Vie de famille. — L'enfant Jésus à Jérusalem. — Baptême de Jésus. — Les miracles du temps de Moïse. — Premières prédications de Jésus. — Admiration qu'il inspire. — Son respect pour la loi de Moïse. — Son départ de Nazareth. — Guérisons opérées

par Jésus. — Les miracles et leur autorité dans les croyances hébraïques.

CHAPITRE IV. 65

Incertitudes de l'opinion en Judée au sujet de Jésus. — Indécision de ses disciples. — Incrédulité de sa famille. — Dispositions des magistrats. — Attaques de Jésus envers les pouvoirs publics. — Liberté de la parole en Israël. — Dangers politiques des prédications de Jésus. — Son cortége habituel. — Modération des autorités juives. — Les partisans de Jésus veulent le proclamer Roi. — Bienveillance des Pharisiens. — Situation politique de la Judée.

CHAPITRE V. 83

Incertitudes de l'opinion sur le caractère messianique de Jésus. — Il se révèle à ses apôtres. — Défense de rien dire aux Juifs. — Motifs de cette interdiction. — Doutes sur la filiation de Jésus. — Incrédulité fortifiée par ses prédications. — Demandes réitérées de preuves. — Ses refus, ses réponses évasives. — Le peuple l'adjure de se faire connaître ; il s'y refuse.

CHAPITRE VI. 99

Jésus s'attribue un caractère divin. — Il hésite d'abord et se borne à remettre les péchés. — Divers exemples. — Marie-Madeleine. — Doctrine hébraïque sur la rémission des péchés. — Déclaration directe de divinité par Jésus. — Indignation des Juifs. — Jésus est abandonné par ses disciples. — Explication des sentiments du peuple hébreu. — Doctrine du judaïsme sur l'UNITÉ, l'IMMATÉRIALITÉ et l'INVISIBILITÉ de Dieu. — Peines contre les prophètes qui enseignent un dieu nouveau.

CHAPITRE VII. 121

Jésus abandonné. — Ordre de le saisir. — Il est trahi par Judas. — Son arrestation. — Violences des soldats romains. — Reniement de Simon Pierre. — Interrogatoire de Jésus. — Instruction et jugement de son procès. — Jésus devant Pilate. —

Appel au peuple. — Barabbas. — Prédictions de Jésus touchant sa condamnation et sa mort. — Passion de Jésus. — Cruautés des bourreaux romains. — Suprême sollicitation des Juifs. — Dernières paroles de Jésus. — Sa mort.

Chapitre VIII. 141

La résurrection de Jésus. — Son inhumation par Joseph d'Ariamathie. — Démarche des Pharisiens auprès de Pilate. — La résurrection de Jésus s'effectue sans témoins. — Opinion publique touchant sa disparition du sépulcre. — Faits postérieurs à la résurrection. — Récits contradictoires des évangélistes. — Jésus apparaît à Marie et à plusieurs de ses disciples sans être reconnu.—Doutes des apôtres. — L'épisode d'Emmaüs. — Considérations générales.

Chapitre IX. 159

Morale de l'Évangile. — Les Juifs ont toujours accepté la morale prêchée par Jésus. — Ils n'ont résisté sur que la question de divinité. — La morale évangélique est la même que celle de la Bible.— Innovation considérable pour le monde païen, mais non pas pour le peuple juif. — Paraboles. — L'homme ne vit pas seulement de pain. — Le juste vivra par la foi. — Les vendeurs chassés du temple. — Laissez venir à moi les petits enfants. — Les brebis égarées. — Respect de Jésus pour l'ancienne loi. — La morale du Pentateuque citée par lui comme condition du salut éternel. — Les prophètes et le formalisme juif. — Simplification de la loi. — Pharisiens hypocrites.

Chapitre X. 187

Le Discours sur la montagne. — Rapports entre ses principes et ceux des livres saints. — Forme employée par les rédacteurs définitifs de ce sermon. — But qu'ils se sont proposé. — Similitudes entre le Discours sur la montagne et divers passages de la Bible et des docteurs Hébreux. — La colère. — Le désir coupable. — Le talion. — La haine de l'ennemi. — L'aumône. — La prière. —

Trésors dans le ciel. — Confiance en Dieu. — Ne pas juger les autres. — Résumé.

CHAPITRE XI. 219

Il faut brûler les mauvais arbres. — La guerre. *Compelle intrare* — Respect des parents. — On ôtera à ceux qui n'ont rien. — Les premiers seront les derniers. — Les riches exclus du royaume des cieux. — Nouveau Discours de la Montagne.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER. 231

Faits postérieurs à la mort de Jésus. — Persistance de l'incrédulité des Juifs. — DÉICIDE MORAL. — Double objection.

CHAPITRE II. 237

Développements du Christianisme. — Respect de Jésus pour la loi juive. — Défense d'aller aux Gentils. — Conviction et but des apôtres. — Leurs paroles et leurs actes après la mort de Jésus. — Leur obéissance aux prescriptions traditionnelles. — Saül, disciple de Gamaliel. — Son illumination sur la route de Damas. — Il renonce à la conversion des Juifs et entreprend celle des Gentils. — Il abolit la loi. — La foi sans les œuvres. — Progrès du Paulinisme. — Opposition des apôtres. — Paul se rend à Jérusalem.

CHAPITRE III. 259

Conférence et compromis de Jérusalem. — Paul en observe d'abord les résolutions. — Bientôt il s'en écarte. — Conflit d'Antioche. — Résistance de Paul. — Epître aux Galates. — Inutilité de la loi. — Epître de Jacques pour maintenir la loi. — Insubordination de Paul. — Conflit de Corinthe. — Paul retourne à Jérusalem. — Il y fait amende honorable et publique. — Il est mis en prison et envoyé à Rome. — Résumé.

CHAPITRE IV. 279

Paul et Pierre à Rome. — Leurs prédications. — Leur supplice — La Religion et l'État — Coup d'œil sur la société romaine. — L'esclavage. — La conquête. — Domination des armées. — Les Prétoriens. — Exagération des dépenses publiques. — Jeux populaires. — Luxe privé. — Le fisc. — Dépopulation des villes. — Abandon des travaux rustiques. — Misère générale. — Puissance des esclaves et des affranchis. — Désordre religieux et moral. — L'école d'Alexandrie. — Moyens employés par les apôtres pour atteindre leur but. — Sociétés secrètes. — Transactions philosophiques. — Influence dans l'intérieur des familles.

CHAPITRE V. 307

Les œuvres des hommes et les œuvres de Dieu. — Lenteur des progrès du Christianisme. — Schismes et hérésies. — Pas d'hérésies chez les Juifs. — Examen des principales hérésies pendant les trois premiers siècles. — Concile de Nicée. — Établissement définitif du Catholicisme. — Tableau général de l'Église catholique depuis cette époque. — Opinion qu'ont pu en concevoir les Juifs.

CHAPITRE VI. 337

Une dernière objection. — Les Juifs partout punis à cause de la condamnation de Jésus. — Justice et miséricorde de Dieu. — Les Juges de Jésus-Christ et ses contemporains n'ont pas été punis. — Raisons politiques et religieuses de la persécution des Juifs et de la haine dont ils ont été l'objet. — Leur situation matérielle et morale par rapport à l'Empire Romain. — Leur position par rapport à la société chrétienne. — Conséquences.

CONCLUSION. 363

APPENDICE. 387

LEMr 23

LA VÉRITÉ ISRAÉLITE

Recueil hebdomadaire consacré à l'exposition et à la défense des principes du Judaïsme, fondé, depuis deux années, par une société de rabbins et d'hommes de lettres, sous la direction de M. J. Cohen ; publiant en suppléments une chronique bi-mensuelle, et le FOYER ISRAÉLITE spécialement destiné à l'instruction de la jeunesse.

Prix d'abonnement : 20 fr. pour la France ; 25 fr. pour l'étranger.

Bureaux à Paris, 80, rue Taitbout.

Paris — Imp. Schiller, Faub.-Montmartre, 10.

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Feb. 2005

PreservationTechnologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

LIBRARY OF CONGRESS
0 013 783 556 3